No 32931 – 105e année – J.A. Fr. 1.– Vendredi 24 mai 1985

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales Le Locle Fleurier, Neuchâtel Saint Imier Tramelan, Saint Brais

Rédaction
Administration
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

0 opinion

Vaine Croisade...

Grand est le désarroi des chrétiens libanais, des maronites plus particulièrement. Ils ne comprennent pas pourquoi l'Occident chrétien les laisse tomber alors que l'Islam soutient les musulmans du Liban.

Les Levantins en Christ vivent et perçoivent leur environnement dans le prolongement des Croisades. Ils croient encore être les héritiers des Chevaliers du Temple, tête de pont du christianisme en terre «barbare» alors que le bas Moyen Age s'est enrichi de la science et des connaissances du Moyen-Orient!

Les références occidentales n'ont pas cours au Proche-Orient où l'on en appelle toujours à son clan quand les choses tournent mal, assuré que l'on est d'un soutien inconditionnel quelle que soit la cause défendue, bonne ou mauvaise. Cela ne se discute pas.

Les chrétiens de Beyrouth observent que les musulmans meurent les uns pour les autres, que les Juifs du monde entier sont et restent aux côtés d'Israël quoi qu'il leur en coûte.

Ils ne comprennent pas que leurs appels «au nom de l'idéal chrétien» restent sans échos alors qu'ils seraient entendus en invoquant des idéaux politiques. Et encore!

Les Palestiniens eux aussi restent hébétés. Ils découvrent qu'après l'holocauste, qui ne les concerne pas, les Juifs ont eu un droit prioritaire dans l'Histoire parce que ceux qui avaient le pouvoir de modeler l'Histoire, les Occidentaux, se sentaient redevables d'une dette énorme envers le peuple juif après ce qu'ils lui avaient fait subir.

Les Palestiniens n'ont plus de terre, ils s'entre-déchirent sur celle où ils trouvent refuge, ils en sont chassés. Il ne leur reste qu'à creuser un trou dans leur mémoire et à se fondre dans le monde à l'image des Arméniens après les massacres de 1915.

Et voici que les ennemis mortels, maronites et Palestiniens se retrouvent dans le même camp: abandonnés et honnis de tous alors que sous leurs yeux, peu à peu, le Liban devient chiite...

Gil BAILLOD

La gamme des 4×4 s'agrandit chez
MITSUBISHI
Tredia 4 WD
Space Wagon 4 WD
Pajero 4 WD
L 300 4 WD
NOUVEAU GARAGE DU JURA SA
Léopold-Robert 117 - Tél. (039) 23.45.50
14437

Beyrouth: la guerre des camps palestiniens fait rage
«Amal» sonne l'hallali

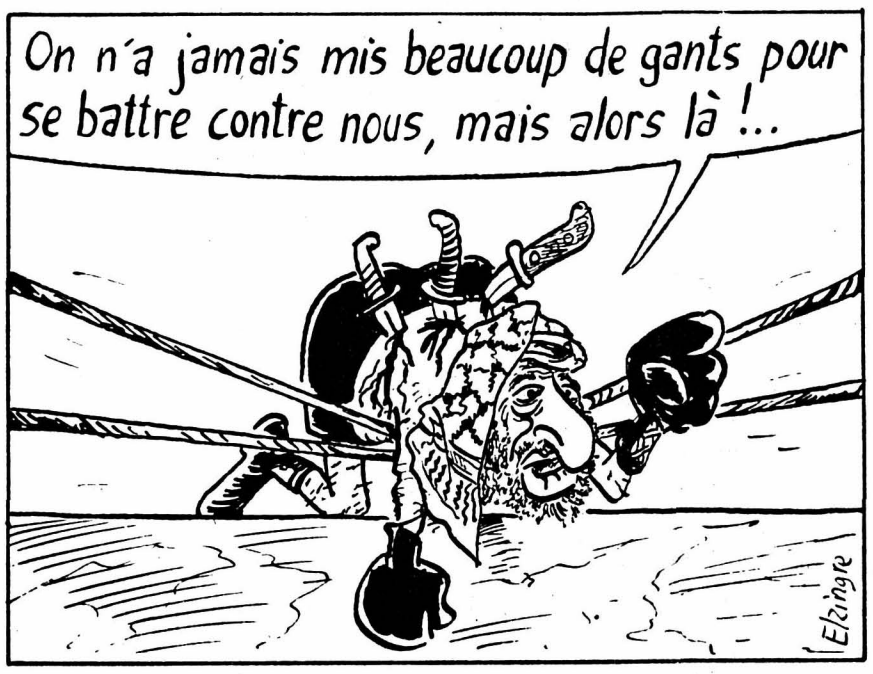

Pour la quatrième journée consécutive, les affrontements entre miliciens chiites du mouvement «Amal», soutenus par des soldats libanais, et combattants palestiniens se sont poursuivis hier dans les camps de réfugiés du sud de Beyrouth. Les combats, déclenchés dimanche soir, ont fait 201 morts et quelque 1200 blessés, bilan encore provisoire. Les victimes ont pour la plupart *été prises dans les combats* pour le contrôle des camps de Sabra, Chatila et Bourj al Brajneh.

Dans l'est de la ville, à majorité chrétienne, les écoles sont restées fermées en signe de deuil après l'explosion d'une voiture piégée qui a fait 38 morts et 170 blessés mercredi dans le quartier de Sinn al Fil.

Mercredi soir, «Amal» avait annoncé la chute de Sabra et de Chatila, mais des miliciens chiites interrogés hier matin devant ce dernier camp ont précisé que des poches de résistance palestiniennes existaient toujours, les combattants de l'OLP utilisant des installations souterraines creusées sous le camp.

Non loin de là, un lieutenant libanais a confirmé que des blindés et des pièces d'artillerie de l'armée nationale tiraient sur le camp. «Ce sont les ordres», a-t-il ajouté.

«NIDS D'ESPIONS»

Dans un communiqué publié mercredi soir, «Amal» a menacé de répondre à ces tirs et a affirmé que son offensive contre les camps visaient uniquement à détruire «les nids d'espions de Sabra et Chatila et à évincer les défaitistes», allusion apparemment à la politique de M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, qui souhaite obtenir un règlement négocié du problème palestinien et a conclu un accord en début d'année avec le roi Hussein de Jordanie.

De source proche d'«Amal», on indique que le mouvement chiite souhaite, une fois sa victoire assurée, placer les camps sous le contrôle de l'armée libanaise.

De son côté, Damas souhaite que ses alliés palestiniens regroupés au sein du «Front de salut national», opposé à M. Arafat, assurent la sécurité des camps de Beyrouth, comme il le font déjà dans ceux du nord et de l'est du Liban.

► Page 2

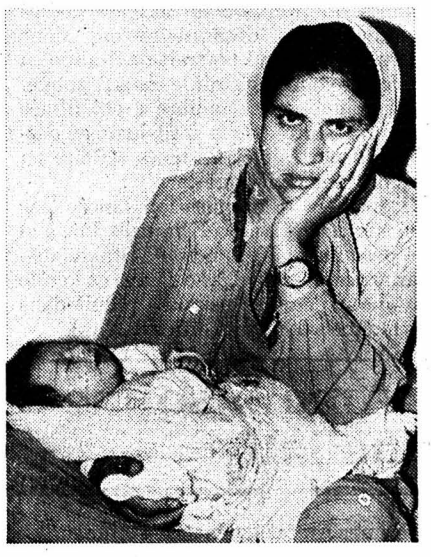

Dans les tréfonds d'un abri: une jeune mère palestinienne et son enfant. Regard perdu sous les bombes, porté sur un avenir insaisissable... (Bélino AP)

Attentat déjoué au Caire
Objectif: un maximum de victimes

La camionnette dans laquelle étaient dissimulés les explosifs. Sous bonne garde. (Bélino AP)

La Libye, la Syrie et une «organisation terroriste» installée à Damas – qui pourrait être un mouvement palestinien – ont été accusées d'avoir tenté de détruire l'ambassade des Etats-Unis au Caire à l'aide d'une voiture piégée, dans un communiqué du Ministère de l'intérieur publié hier après-midi au Caire.

L'opération, commanditée par un agent des services secrets libyens et supervisée de Damas en collaboration avec une «organisation terroriste» installée en Syrie, devait avoir lieu mercredi à 14 heures, moment de grande affluence. «L'objectif était de faire le maximum de victimes parmi la population civile».

La voiture piégée était chargée de 83 kg. de plastic et de 15 kg. d'autres explosifs. (ats, afp)

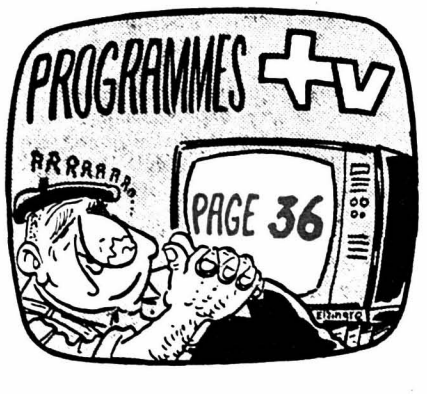

Sri Lanka: censure et loi martiale
L'ordre à tout prix

M. E. L. Senanayake, président du Parlement de Sri Lanka, a annoncé hier l'instauration de la censure pour la presse nationale et étrangère, sur toute les informations concernant la répression des émeute entre les séparatistes tamouls et la majorité cinghalaise.

De son côté le président Junius Jayewardene a laissé entendre hier qu'il pourrait être amené à décréter la loi martiale au Sri Lanka dans sa lutte contre le séparatisme tamoul pour rétablir l'ordre sur l'île.

Dans une déclaration officielle, le Ministère de l'information déclare notamment: «Le président a dit que si le besoin s'en faisait sentir, il proclamerait la loi martiale. L'ordre doit être rétabli quel qu'en soit le prix et le terrorisme éliminé.» (ats, reuter)

Près de Batticaloa: la fuite des Tamouls vers les villes, plus sûres... (Bélino AP)

M météo

Suisse romande et Valais: de belles éclaircies alterneront avec des périodes plus nuageuses, au cours desquelles quelques averses orageuses ne sont pas exclues. Vents modérés du sud-ouest en montagne.

Suisse alémanique: assez ensoleillé, avec des passages nuageux surtout cet après-midi.

Tessin et Engadine: encore quelques averses cet après-midi, sans cela temps ensoleillé ou passagèrement nuageux.

Evolution probable: ensoleillé et chaud, quelques orages isolés possibles dimanche soir.

Vendredi 24 mai 1985
21e semaine, 144e jour
Fêtes à souhaiter: Jeanne, Esther

	Vendredi	Samedi
Lever du soleil	5 h. 47	5 h. 46
Coucher du soleil	21 h. 11	21 h. 12
Lever de la lune	9 h. 03	10 h. 13
Coucher de la lune	1 h. 01	1 h. 43
	Mercredi	Jeudi
Lac des Brenets	751,18 m.	751,14 m.
Lac de Neuchâtel	429,66 m.	429,64 m.

S sommaire

Rail 2000 approuvé par le Conseil fédéral
Exemples pour la région jurassienne
SUISSE Page 4

Procédures de faillite en 1984
L'année de tous les records
ECONOMIE Page 7

R région 2e cahier

Police locale de La Chaux-de-Fonds
Le commandant prend sa retraite
PAGE 15

3e cahier

Grand écran
MAGAZINE Page 29

MONDE

E entre autres

Le droit de la faim

Victimes de la famine.

La communauté internationale s'émeut, frissonne aux appels faméliques. Se décarcasse pour apporter une aide d'urgence. Alimentaire, prioritairement.

Conscience repue, espérant voir le grain s'enfourner dans les palais affamés. Sa destination finale.

Et puis voilà que certains troubles-fête s'en vont gratter le vernis – soigneusement entretenu – de la concrétisation de cette contribution.

Si mince, qu'il laisse apparaître des lacunes propres à faire réfléchir les mieux intentionnés des fournisseurs de vivres et autres produits médico-pharmaceutiques.

Le cas éthiopien, à ce niveau, fait figure de cas d'école.

Sécheresse, populations déplacées, drame des estomacs désespérément vides. Actuellement, les estimations font état de deux millions de personnes nécessitant une aide immédiate et continue. Deux millions, à qui des centaines de milliers de tonnes d'aliments doivent être fournies, sous peine de mort à terme.

Cargos, pansus et navettes aériennes foncent sur l'Ethiopie. Les centaines de milliers de tonnes par contre, ne parviennent pas dans leur intégralité à ceux dont en dépend la survie. A cela, plusieurs raisons. Conditions déplorables de stockage, avec pour corollaire la perte sèche de quelques milliers de tonnes, de-ci, de-là.

S'il n'en tenait qu'à des probèmes de manutention...

Les intérêts politiques prennent le pas, malheureusement, sur ceux qui relèvent purement, stricto sensu, de l'intérêt national au nom duquel l'aide est quémandée.

Ainsi, avions, hélicoptères et camions soviétiques dépêchés en Ethiopie sont rentabilisés lors d'opérations militaires, en Erythrée et dans le Tigré. Initialement, ces matériels devaient servir à l'acheminement de vivres...

Un acheminement pris en charge, par contre, par les pays occidentaux. Deux origines idéologiques de l'aide, deux types de soutien.

Retour à la province du Tigré, dans le nord de l'Ethiopie. Une partie de l'aide alimentaire dispensée par la communauté internationale a été distribuée, certes. Mais aux miliciens chargés de la répression de la guérilla qui secoue la région.

Idem en ce qui concerne l'Erythrée, où les boulangeries des villes contrôlées par le gouvernement vendent de la farine occidentale...

Exemples à l'infini. Un infini qui commence à fleurer pas bon le scandale.

Quels remèdes?

Cesser toute forme d'aide ne se justifie absolument pas. Le mode de contrôle sur cette dernière, en revanche, se doit d'être défini clairement. En l'absence d'une quelconque forme de mauvaise conscience occidentale. Elle a vécu.

Un contrôle qui prend la forme d'un droit, désormais. Préliminaire à toute requête d'aide.

Afin que celle-ci soit au bénéfice de ceux qui en ont un besoin vital.

Surtout, afin que les pays dispensateur de secours d'urgence cessent de se faire les complices de l'abus dont ils sont les victimes.

Pascal-A. BRANDT

Gdansk: première journée du procès de trois dirigeants de Solidarité

Huis clos et sécurité: luxe de mesures

La première journée du procès de trois dirigeants de Solidarité, Adam Michnik, Bogdan Lis et Wladyslaw Frasyniuk s'est achevée hier en début d'après-midi à Gdansk, les trois prévenus ayant refusé de déposer, a-t-on appris de source proche de la défense. Michnik, Lis et Frasyniuk, accusés de «direction d'une organisation illégale» – un délit passible de cinq ans de prison – ont fait valoir qu'ils n'avaient pas été autorisés à consulter leurs avocats lors de l'ouverture du procès.

Le président du tribunal a ajourné la séance à aujourd'hui, après avoir rejeté une autre requête des accusés demandant, ainsi que le prévoit la législation polonaise, que des personnes jouissant de leur confiance puissent assister au procès.

Le procès des trois responsables de Solidarité s'était ouvert hier matin dans un quasi huis clos et au milieu d'un luxe de mesures de sécurité.

Le tribunal, dont les accès ont été interdits aux correspondants de la presse occidentale, a indiqué que le procès s'était ouvert en présence des trois accusés amenés de la maison d'arrêt toute proche par un passage souterrain. Michnik, Lis et Frasyniuk risquent un maximum de cinq ans de prison au terme de ce procès qui doit se terminer mardi prochain, après une interruption au cours du week-end.

UN DÉFENSEUR ACCUSE

Me Jacek Taylor, l'un des avocats de Bogdan Lis, de Wladyslaw Frasyniuk et d'Adam Michnik, a accusé hier les autorités d'avoir recours à des procédures injustes.

«Les accusés ont moins de droits que dans le cas d'un procès à huis clos normal», a-t-il affirmé.

Me Taylor a accusé les autorités de limiter les contacts entre les accusés et leurs conseils et précise que Lis, Frasyniuk et Michnik refuseraient de participer aux débats s'ils ne pouvaient s'entretenir seuls avec eux pendant au moins une dizaine de minutes. (ats, afp, ap)

M. Andreotti et le projet «Eureka»

Un train à prendre

Le projet français «Eureka» est «un train que la Communauté européenne doit prendre tôt ou tard, mais le plus tôt sera le mieux», a affirmé hier le ministre italien des Affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, devant la Commission politique du Parlement européen réunie pour deux jours à Rome.

Autrement, a poursuivi M. Andreotti, la CEE serait «rapidement distancée» par les Etats-Unis et le Japon dans les secteurs industriels à haute technologie et «dans d'autres secteurs qui s'affirment avec une compétitivité croissante».

Le ministre a d'autre part souligné que le développement d'«Eureka» n'excluait pas une participation à l'initiative américaine de défense stratégique (IDS) – la «Guerre des étoiles». «Eureka», a-t-il également souligné, doit devenir un projet de la CEE en tant que tel, et cela si possible lors du Conseil européen de Milan à la fin juin. (ats, afp)

Union soviétique

Staline réhabilité

Le portrait de Staline vient de faire sa réapparition dans une gare de Moscou, la station Byelorussky.

Il ne s'agit cependant pas d'une réhabilitation, mais d'un décor nécessaire au tournage d'un film.

Les grands studios «Mosfilm», les plus importants d'URSS, tournent en effet une grande fresque historique, «Zavechnaiye» («Testament»), sur le retour des soldats du front de la Seconde guerre mondiale. Les décorateurs ont donc accroché un grand portrait de Staline en uniforme comme c'était le cas à l'époque.

Hier, une petite fanfare a été filmée jouant à l'entrée de la gare, juste en dessous du portrait et les mots «Gloire au combattant soviétique».

Depuis la déstalinisation lancée par son successeur Nikita Khrouchtchev à la fin des années 50, le nom de Staline disparut des rues et villes du pays et le rôle du «petit père des peuples» réduit dans les manuels d'histoire officielle. (ap)

Selon le représentant de la Chine populaire aux Nations Unies

«Cesser de discuter des Droits de l'homme»

M. Liang Yufan, représentant de la Chine aux Nations Unies, a affirmé mercredi à New York que l'ONU devait cesser de discuter des affaires intérieures des pays en voie de développement et de les dénigrer, à propos du problème des Droits de l'homme.

Dans une dépêche de l'agence Chine Nouvelle datée des Nations Unies et rendant compte de la réunion, mercredi, de la Commission des Droits de l'homme de l'ONU, M. Liang a estimé que cette instance ne devait pas «être un forum pour les polémiques idéologiques ni être utilisée par les superpuissances à la seule fin d'intérêts égoïstes».

«En outre, a-t-il ajouté, il faut corriger l'habitude de discuter des affaires intérieures des pays en voie de développement en les dénigrant au sujet des Droits de l'homme».

Le problème des Droits de l'homme en Chine a fait l'objet d'un rapport publié par Amnesty International en septembre dernier. Dans ce texte, l'organisme humanitaire dénonce les «arrestations et détentions de prisonniers politiques et les prolongations de détention sans jugement de personnes arrêtées pour des motifs politiques».

Amnesty déplore notamment «l'absence de garanties légales pour assurer des procès ouverts au public et se déroulant conformément aux règles de la justice pour les prisonniers politiques».

Interrogé à propos du contenu de ce rapport d'Amnesty International, le Département de l'information du Ministère chinois des Affaires étrangères avait fait savoir, en octobre 1984, qu'il ferait connaître sa position «en temps utile», mais ne l'a toujours pas fait jusqu'à présent.

La Chine avait lancé, pendant l'été 1983, une campagne de lutte contre la criminalité qui s'était traduite par des vagues d'arrestations et d'exécutions, estimées il y a un an par des diplomates occidentaux, à 100.000 pour les premières et à 10.000 pour les secondes. (ats, afp)

«Amal» sonne l'hallali

Page 1 ◄

Yasser Arafat a dénoncé à Amman les attaques «barbares» des camps de réfugiés palestiniens à Beyrouth, dues, selon lui, à une conspiration de la Syrie, des Etats-Unis et d'Israël.

S'élevant lors d'une conférence de presse contre «cette grande conspiration contre nos camps de réfugiés et notre peuple», M. Arafat a ajouté que cela faisait «partie d'un accord entre (le secrétaire d'Etat adjoint américain Richard) Murphy et la Syrie pour empêcher les forces de l'OLP de retourner au Liban-Sud et protéger la frontière avec le nord d'Israël.»

MUSTIME COUPABLE

Le mutisme qu'observe le monde arabe à l'égard des «agressions meurtrières» menées par les milices chiites Amal et des éléments chiites de l'armée libanaise contre les camps palestiniens de Beyrouth-Ouest est de nature à «acculer les Palestiniens à l'extrémisme», a déclaré hier à Tunis M. Salah Khalaf (alias Abou Iyad), le numéro deux du mouvement «Fatah». (ats, reuter, ap)

Négociations Est-Ouest sur les forces conventionnelles en Europe centrale

Vienne: dialogue de sourds

Les négociations Est-Ouest sur les forces conventionnelles en Europe centrale ont repris hier à Vienne sans qu'aucun signe ne permette d'augurer de progrès substantiels malgré les appels des uns et des autres.

M. Ulrich Potrafky, responsable adjoint de la délégation est-allemande, a déclaré que le Pacte de Varsovie attendait toujours une réponse à sa proposition du 14 février en vue du retrait rapide de 13.000 soldats américains et de 20.000 soviétiques puis d'un gel des forces dans la région.

M. John Karch, porte-parole de l'Alliance atlantique, a répondu que l'OTAN étudiait attentivement cette proposition mais n'a pu fixer de date pour une réponse dans le cadre de ces négociations en cours depuis douze ans.

Les deux groupes ont depuis longtemps adopté le principe que l'accord final ne devrait laisser que 900.000 hommes de chaque côté.

Les principaux points d'achoppement des discussions demeurent le moyen de déterminer le volume des forces de chaque côté et celui de vérifier la mise en œuvre du retrait.

Selon M. Karch, les pays de l'Est proposent des solutions non adéquates pour ces problèmes. (ats, reuter)

Guerre du Golfe

Bombardements iraniens

L'aviation iranienne a bombardé hier matin «les installations électriques» de Doukan (nord de l'Irak) «en représailles aux attaques irakiennes sur des installations économiques mardi en Iran», a annoncé l'état major iranien, cité par Radio Téhéran.

D'importants dégâts ont été causés par les avions iraniens qui ont tous regagné leurs bases, selon ce communiqué. Une centrale électrique est alimentée par le barrage de Doukan, à une cinquantaine de km. au nord-est de Kirkouk

Ces bombardements marquaient la rupture d'une trêve de facto respectée depuis plus de 40 jours, pour les attaques d'objectifs civils, dans les deux pays.

DÉMENTI IRAKIEN

L'Irak a démenti hier en début d'après-midi le bombardement par l'aviation iranienne dans la matinée des «installations électriques» de Doukan (nord irakien) annoncé par l'état-major iranien.

(ats, afp)

Dans une prison brésilienne

Loterie «macabre»

Un prisonnier dont le nom avait été tiré au sort a été battu à mort mercredi, victime de ses codétenus qui espèrent ainsi attirer l'attention sur leurs mauvaises conditions de détention, a annoncé la police.

Roberto Carlos de Oliveira est le troisième à mourir de la sorte dans la petite prison de la Delegacia de Roubos e Furtos de Belo Horizonte, capitale de l'Etat de Minas Gerais.

Deux détenus ont été tués de la même façon à la suite d'un premier tirage au sort le 6 mai, et les autres prisonniers menacent de procéder à une nouvelle «loterie» macabre si leurs conditions de détention – ils sont 64 à se partager neuf cellules exiguës – ne sont pas améliorées.

Un mouvement de révolte provoqué par le surpeuplement des prisons a fait 14 morts depuis deux mois dans le Minas Gerais. Dans l'Etat voisin de Sao Paulo, neuf hommes ont été abattus au cours d'une mutinerie en mars. (ats, reuter)

USA: meurtrier par dépit amoureux

Sept personnes ont péri mercredi à Englewood (New Jersey) dans un incendie d'origine criminelle allumé par un jeune homme qui voulait se venger de son ancienne petite amie, a indiqué la police locale.

Le jeune homme, Walter Craig, a été accusé d'avoir mis le feu à une mixture de rhum et d'essence sur le porche de la maison, après que son ex-amie, âgée de 17 ans et enceinte, lui eut annoncé qu'elle allait se faire avorter. Walter Craig était persuadé que l'enfant était de lui et a voulu, selon la police, faire peur à la jeune fille. Cette dernière, Linda Hyman, a péri dans l'incendie.

(ats)

En bref

● **LEIPZIG.** – M. Wurf Dieter Hauschild, chef de l'orchestre symphonique de la Radio est-allemande de Leipzig, a choisi la liberté. Il a décidé – à contre-cœur, a-t-il dit – de passer en Allemagne fédérale. Il a pris cette décision à la suite d'un désaccord avec les autorités communistes de Berlin-Est.

● **BRUXELLES.** – Les taxes routières helvétiques ont une nouvelle fois subi le feu de la critique européenne, dans un mémorandum que vient de publier la Commission de la CEE, à Bruxelles.

● **PÉKIN.** – La Chine et le Portugal vont entamer dans un proche avenir des discussions diplomatiques pour résoudre le problème de l'avenir de Macao, selon un communiqué sino-portugais publié jeudi à Pékin.

● **NEW YORK (Nations Unies).** – La mission de l'URSS à l'ONU a renvoyé une note diplomatique américaine accompagnée d'une pétition signée par 20.000 personnes réclamant des assurances sur le sort du physicien dissident Andrei Sakharov et de son épouse Elena Bonner.

● **WASHINGTON.** – Le Sénat américain, à majorité républicaine, a voté mercredi en faveur d'une reprise de la fabrication des armes chimiques, interrompue depuis seize ans aux Etats-Unis.

● **OTTAWA.** – Le chef de la délégation américaine à la réunion d'Ottawa sur les Droits de l'homme, M. Richard Schifter, a dressé mercredi un véritable réquisitoire contre le modèle socio-économique soviétique.

Selon une étude américaine

Le jogging, cause de stérilité...

Le jogging et les efforts physiques peuvent rendre certaines jeunes femmes temporairement infertiles bien qu'elles puissent présenter un cycle menstruel normal, indique une étude publiée hier par le «New England Journal of Medecine».

La stérilité provoquée par les exercices physiques trop importants est beaucoup plus fréquente qu'on ne le pensait, révèle cette étude menée par des chercheurs de l'Université de Boston.

Après avoir soumis 28 étudiantes, dont le cycle était normal, à un entraînement de deux mois comportant une course quotidienne sur 16 kilomètres, les chercheurs ont noté que 14 pour cent des femmes seulement maintenaient des cycles normaux pendant la période d'exercices intensifs.

Les anomalies dans le cycle menstruel ne pouvant être détectées que par des tests hormonaux, indique cette étude, les jeunes femmes pensaient que leurs menstruations étaient normales. Six mois après la fin de l'expérience, toutes avaient retrouvé un cycle normal.

«De nombreuses femmes qui pensent avoir un cycle normal en période d'entraînement peuvent avoir une impression fausse», a déclaré le Dr Gary Skrinar. «Si elles tentent d'attendre un enfant et qu'elles rencontrent des problèmes tout en présentant un cycle apparemment normal, c'est une possibilité à prendre en considération», a-t-il ajouté.

(ats, afp)

samedi 32 mai
fête de mai

Samedi 1er juin 1985

8 h 00-10 h 00
Vente de vin à l'emporter
Halle aux enchères - Tours de l'Est - Patinoire - Collège des Forges - Collège de La Charrière - Ancien Stand
Prix:
- rouge Fr. 10.- la bouteille
  Fr. 60.- les 6 bouteilles
- blanc Fr. 8.50 la bouteille
  Fr. 50.- les 6 bouteilles

9 h 00
Départ du Rallye-auto (devant la Place Sans Nom), avenue Léopold-Robert

10 h 00
Ouverture de la Fête - Groupes folkloriques espagnol et portugais - Orgue de barbarie
10 guinguettes
2 restaurants
- stands des bouchers et boulangers
3 stands pour enfants
- le «Joyeux Château», Place Marché 18 (pour les enfants)
- marché aux puces

Podiums
10 h 30
Podium Casino: Danses folkloriques des enfants
(Ceux de La Tchaux, juniors)

11 h 00
Début de l'animation musicale sur le podium Moreau

11 h 00
Spectacle des «Préprofs» sur le podium du Casino

12 h 15-13 h 15
Une heure musicale sur le podium du Casino

13 h 15
2e passage des danses folkloriques des enfants

14 h 00
Animation musicale sur le podium du Casino

15 h 00
Course des garçons-cafetiers

15 h 30
Course pédestre «Tour du Pod»

17 h 30 env.
Arrivée du rallye-auto à la gare aux marchandises

18 h 30 env.
Fin du «Tour du Pod»

11 h 00-21 h 00
Danse publique, gratuite, devant le podium du Casino, le podium Moreau et la scène ABC

Groupe Kesemba (samba, bossa nova)
Gilbert Schwab et son accordéon
Trio Charles-André Gonset (accordéon)
Guy Gérald (slow, reggae)
Orchestre Pier Nieder's (danse)
Groupe Jay Hawkers (country music)
Groupe Crysalid (rock)
Groupe TBS (hard rock)
Groupe Rockinawan
Groupe Survival (musique tropicale)
Patrick Lehmann quartet

Dimanche matin
9 h 30-11 h 30
Course de patins à roulettes
Critérium cycliste

Vivre La Chaux-de-Fonds

Samedi 1er juin

Joliat Intérim S.A.
✆ 039/23 27 27
Avenue Léopold-Robert 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Votre agence de coordination pour l'emploi
Recherchez-vous un emploi fixe ou temporaire ?
Un lieu de travail situé à La Chaux-de-Fonds ou partout ailleurs en Suisse ?
Quelle que soit votre profession ou votre qualification, venez nous trouver, nous serons heureux de vous connaître et de vous aider.
Nos services sont gratuits.
Présentez-vous à nos bureaux. 13603

BIJOUTERIE Mayer Stehlin LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 57
039/23 41 42

vinylit Façades
Le système de façades parfait à ventilation arrière
anogal ag
L.-Robert 79, La Chaux-de-Fonds
✆ 039 23 03 23

LE No 1 DE LA SÉCURITÉ, GRÂCE AUX RENFORCEMENTS DE PREMIER ORDRE: VOLVO

La preuve est là !

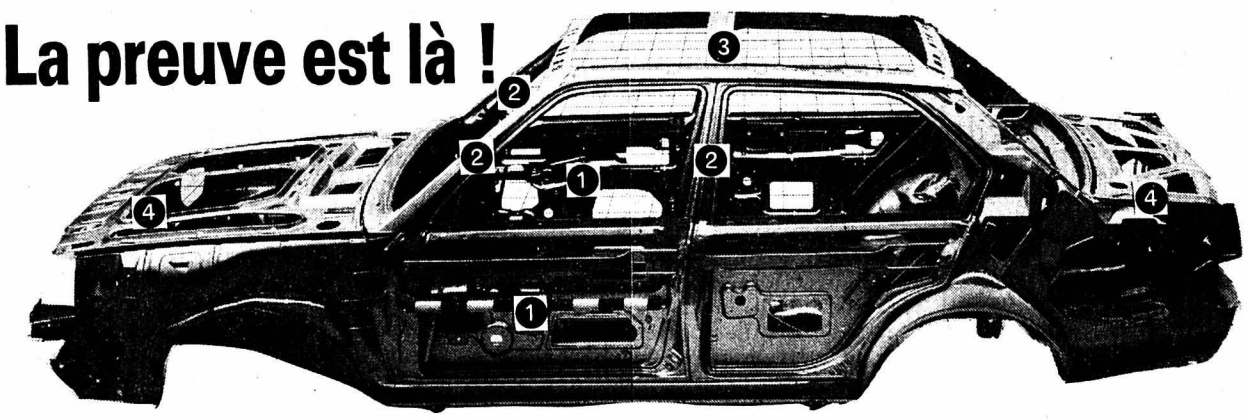

1. **Barres de renfort latéral**
2. **Montants du toit**
3. **Arceau de sécurité**
4. **Zones déformables à l'avant et à l'arrière**

NOUVEAU GARAGE DU JURA S.A. Av. Léopold-Robert 117, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 45 50

ET SMASH! UNE TENNIS QUI NE COÛTE PAS UNE BALLE!

Panda Tennis. Un équipement super-luxueux valant Fr. 100.– sans supplément de prix: Fr. 8990.–.

Agence officielle:
Garage de la Ronde 28 33 33
Agence locale: Garage Sporoto 26 08 08
Agence locale: Garage Versoix 28 69 88
Le Locle: Garage de la Jaluse 31 10 50
Le Locle: Garage Eyra 31 70 67
Les Breuleux: Garage Collège 54 11 64
FIAT

TAXIS CLAUDE
✆ 039/28 48 48
Ville et extérieur
RECTIFICATIF
de l'annonce parue dans l'édition du 22 mai 1985:
CIRCULENT TOUS LES JOURS 14505

Vivre La Chaux-de-Fonds

BIJOUTERIE Mayer Stehlin LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 57
039/23 41 42

Pour un repas, une boisson ou un dessert, vous serez bien servi à la
TERRASSE
Restaurant La Fontana
Locle 3b, La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/26 04 04
91-618

SUISSE

Rail 2000 approuvé par le Conseil fédéral

Des exemples pour la région jurassienne

Le Conseil fédéral a approuvé, mercredi, le projet des CFF et des compagnies régionales de Rail 2000. On savait déjà que cette nouvelle conception qui implique la construction de 130 km. de voies nouvelles enterre le projet du TGV suisse, les NTF (nouvelles transversales ferroviaires). On savait aussi que les chemins de fer s'efforceront, d'ici l'an 2000, a améliorer l'offre avec une injection de quelque cinq milliards de francs d'investissements. Mais on ignorait encore les implications régionales de ces innovations introduites dès l'horaire 1987, progressivement. Hier, à Berne, le conseiller fédéral Léon Schlumpf et l'état-major des chemins de fer, le président des CFF, le Neuchâtelois Carlos Grosjean en tête, ont levé le voile sur ce vaste exercice qui devrait remettre les transports publics sur les rails, à fond de train.

Que recouvre Rail 2000 ? Principalement un message que doit rédiger le Département des transports à l'intention du Conseil fédéral, pour la fin de l'année. Ce texte débouchera sur deux arrêtés fédéraux, l'un sur le financement, l'autre sur les quatre nouveaux tronçons de voies

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

rapides des CFF. Les Chambres devraient discuter ces deux arrêtés d'ici à 1987. Seul le second arrêté sera soumis au référendum facultatif. Il porte sur le tronçon le plus contesté, entre Matstetten et Olten, de la ligne Lausanne-Winterthour, qui sera redessinée entre Vauderens et Villars-sur-Glâne (Fr) et entre Kloten et Winterthour. Le quatrième tronçon concerne Olten-Muttenz (ligne de Bâle). Mais le «concept» Rail 2000 est encore bien d'autres choses.

Les projets régionaux

Voici, rattachés à des mots-clés, des exemples appliqués à la région jurassienne.

● **Des trains à la cadence de 30 minutes:** depuis 1982, l'horaire cadencé fonctionne sur des trains toutes les heures. Sur les lignes principales, le projet envisage de passer à une cadence de 30 minutes. Ce sera le cas sur la ligne du pied du Jura (Neuchâtel - Bienne) et pour Delémont.

● **Plus de directs et d'intercités:** l'offre augmente pour Neuchâtel - Lausanne (deux trains par heure), pour Bienne (deux trains par heure dans toutes les directions, et un pour La Chaux-de-Fonds), et pour Delémont (deux trains chaque heure sur l'axe Bienne-Bâle).

● ***Des relations directes:*** par exemple entre Genève et Zurich par le pied du Jura et entre Berne et Bâle par Bienne et Delémont.

● **Des relations améliorées:** il faut 1 h. 24 pour aller de La Chaux-de-Fonds à Berne par un direct toutes les deux heures et selon le projet, un direct toute les heures rejoindra Berne en 1 h. 10 par les lignes existantes (gain de temps: 17%).

● **Des relations interrégionales:** on pourra aller de Buttes (Val-de-Travers) à Berne sans changer de train à Neuchâtel. On pourra aller de Fribourg à Neuchâtel sans changer de train à Anet. La ligne pourra même faire Fribourg - Le Locle sans changement.

● **«Nœuds ferroviaires» à horaire cadencé:** les gares raccordées au réseau national (comme Delémont) permettront des correspondances à horaire cadencé. Mais aussi les gares régionales, comme le Noirmont, où le temps d'attente entre correspondances sera gommé.

DES EXEMPLES

Ce ne sont là que des exemples. Les premiers aménagements sont prévus pour l'horaire 1987, qui sera valable désormais une année, dès cette date.

Et puis, Berne prépare en même temps plusieurs dossiers: encouragement supplémentaire des transports publics (automne 85), mandat de prestations des CFF (au Parlement à fin 85), crédit-cadre pour les entreprises concessionnaires (discuté si possible en même temps que Rail 2000), etc. (P. Ts)

Tarifs sans engagement

Et les tarifs? Léon Schlumpf rappelle les propositions de son département: abonnement «écologique» (demi-tarif) et allègements sensibles pour les familles. Le Conseil fédéral n'a pas encore tranché. Pour le reste, priorité doit être donnée aux investissements («rail 2000» égale 400 millions de francs par an).

L'influence des tarifs reste secondaire sur l'attrait des transports publics. Werner Latscha, président de la Direction des CFF, parle de «tarifs attractifs» sans expliquer de quoi il s'agit... Seul Carlos Grosjean, lyrique, président du conseil d'administration des CFF, estime qu'il n'est pas question, dans un pays où l'on compte une auto pour deux habitants, d'équilibrer recettes et dépenses des transports publics. «Ils doivent coûter le moins possible à la collectivité. Et c'est à l'autorité politique de dire si les déficits doivent être payés par le client ou la collectivité.»

Le Neuchâtelois estime urgent de mettre l'accent sur la tarification des familles: «Dès qu'on met quatre personnes dans une voiture, la voiture reste bon marché. Alors que quatre personnes doivent payer cher le train.» Carlos Grosjean voudrait voir le train au prix de l'essence. Avec les consommations d'aujourd'hui, cela équivaut à moins d'une douzaine de francs par cent kilomètres et pour quatre personnes... Le président du conseil d'admnistration des CFF dément, au surplus, qu'il y ait «hiatus» entre la Régie et le Syndicat des cheminots. Jean Clivaz a été, aux oreilles de Carlos Grosjean, moins virulent que ne l'ont entendu certains journalistes. (P. Ts)

● **Bien qu'inférieur de 17 pour cent aux estimations officielles, la récolte de vin de 1984 se situe, avec ses 1.179.366 hectolitres, dans une bonne moyenne par rapport aux résultats des dix dernières années.**

● **La plupart des radios locales suisses sont encore dans les chiffres rouges. C'est pourquoi deux organisations alémaniques – l'Association suisse des radios locales (VSLR0 et la Communauté d'intérêt des radios locales – ont demandé au Conseil fédéral que le temps de publicité quotidien autorisé passe de 15 à 30 minutes.**

Accord d'assistance judiciaire

La Suisse signataire

La Suisse a signé hier à Strasbourg un accord européen sur la transmission des demandes d'assistance judiciaire. Le Conseil de l'Europe a communiqué que cette convention permettra aux personnes économiquement défavorisées de mieux faire valoir leurs droits juridiques dans les Etats membres de cette organisation.

Cet accord concerne l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Suède, la Grande-Bretagne, la Turquie, la Finlande, le Portugal et l'Espagne. Il prévoit qu'un habitant de ces pays pourra demander une assistance judiciaire en matière civile, commerciale ou administrative sur le territoire d'un autre état membre. Il précise la procédure à suivre et permettra à une personne en difficulté de présenter sa demande par l'intermédiaire du pays où elle a sa résidence habituelle. (ap)

Berne et Zurich: facultés vétérinaires surchargées

«Numerus clausus» reconnu

Les facultés de médecine vétérinaire de Berne et Zurich sont submergées par l'afflux sans précédent de candidats. Pour pallier le manque de places d'étude, elles ont élaboré, avec la Société des vétérinaires suisses (SVS), une mesure dissuasive sous forme d'une année d'attente pour décourager les moins motivés, dès l'automne 1986. Lors de la conférence de presse de hier à Berne, le «numerus clausus» déguisé n'a pas été nié.

Concues dans les années 60 pour accueillir une trentaine de nouveaux étudiants chaque année – chiffre considéré comme généreux à l'époque – les deux facultés ont dû en prendre en charge plus de cinquante lors des dernières rentrées. Résultat, la qualité de l'enseignement ne peut plus être garantie, assurent en chœur professeurs et assistants, les effectifs du corps enseignant n'ayant pas évolué dans la même proportion, ni les locaux et les moyens.

Et les étudiants formés à grands frais (ils «coûtent» près de 22.000 francs chacun par année) ont de plus en plus de chances de grossir le bataillon des chômeurs lorsqu'ils auront leur diplôme, le travail n'étant plus suffisant. Dix pour cent d'entre eux n'ont déjà pas trouvé de place après leurs études. Quelques chiffres, rappelés par M. Ulrich Freudiger, doyen de la faculté bernoise, illustrent le phénomène: pour les deux universités, il y a eu 13 diplômés vétérinaires en 1960, 56 en 1980 et 117 – soit plus du double – en 1983. (ats)

Aménagement du territoire

Berne tire l'oreille des cantons

Aménagement du territoire? Cahin, caha, la Suisse s'est donnée une législation. Et les cantons peinent à l'appliquer. En attendant, rien ne permet de constater que le pays ne perd plus, comme dans les années septante, son mètre carré de «terrain vert» à la seconde. Hier, les directeurs cantonaux de l'agriculture et de l'aménagement du territoire ont été reçus à Berne par le président de la Confédération Kurt Furgler et la conseillère fédérale Elisabeth Kopp, responsable au plus haut niveau de l'aménagement du territoire. Les magistrats cantonaux se sont fait tirer l'oreille. Et la Berne fédérale menace d'intervenir pour garantir une surface suffisante en cas d'autoapprovisionnement nécessaire du pays.

Trop de terrain a été réservé en zones à bâtir, au mépris des zones agricoles. Toutes cultures confondues, il faut quelque 450.000 ha. de surfaces aptes à être labourées. Il en manquerait aujourd'hui près de 70.000 ha. Mais, affirme aussi Berne, «il est impossible de dire avec certitude si la Suisse dispose encore de terres arables en suffisance».

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

L'administration fédérale a imaginé, avec des chercheurs de l'Université de Fribourg, un scénario pessimiste d'un pays à ravitailler en cas de frontières bloquées. Aujourd'hui, des 3400 calories absorbées quotidiennement par tête d'habitant, 58 pour cent proviennent du sol indigène. En cas de crise, on estime que 2400 calories suffiraient. Du coup, l'autoapprovisionnement remonte à plus de 80 pour cent, grâce au rationnement. Reste à garantir cet autoapprovisionnement. La Constitution, les lois sur l'agriculture et sur la défense économique obligent la Confédération à y veiller.

«... ASSEZ GRANDS...»

Forte de ses compétences, la Confédération ouvre une consultation jusqu'à mi-septembre, sur un plan sectoriel pour les surface cultivables. Chaque canton doit garantir un minimum de terres, calculé sur les 450.000 ha. dont le pays a besoin. Les cantons de Berne (91.000 ha.) et Vaud (74.000 ha.) mènent le train, devant Zurich, Argovie et Fribourg (chacun près de 40.000 ha.) Neuchâtel n'est qu'au quatorzième rang, en raison de sa topographie et de son tissu économique, avec 8200 ha., soit près de deux fois moins que le Jura (14.800 ha.) Plus question, selon ce projet, de mélanger zones à bâtir et zones agricoles. Le classement dans l'une ou l'autre à force obligatoire. Les cantons qui ne peuvent prouver qu'ils ont assez de terres cultivables en zone agricole doivent désigner des zones réservées bien délimitées en zones à bâtir. Au pire, le Conseil fédéral pourrait même désigner ces zones comme des zones d'affectation de caractère temporaire.

On n'en est pas encore là. La réunion d'hier devait «sensibiliser» les cantons. Grison, Zurichois et Valaisan en tête, des conseillers d'Etat ont montré leur opposition aux vues fédérales. En bon Vaudois, le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, J.-C. Piot résumait devant la presse les intentions de Berne: «Nous voulons laisser les cantons maîtres chez eux. Nous souhaitons que tout le monde soit assez grand pour réserver suffisamment de terres agricoles, sans que le Conseil fédéral ait à intervenir.» Et de souhaiter que les meilleurs terrains agricoles – 120.000 ha. ont été perdus depuis 1945 – bénéficient de la même «aura» que les forêts, malades, mais «tabous». (P. Ts)

Congrès de la Fédération suisse des cheminots

Deux résolutions adoptées

Le 63e congrès de la Fédération suisse des cheminots, qui se tient tous les deux ans, a pris fin hier avec l'adoption de deux résolutions concernant les affaires syndicales et la politique des transports. Une diminution du temps de travail allant de pair avec une adaptation des effectifs reste l'une des principales revendications du plus grand syndicat des chemins de fer suisses.

Les 502 délégués ont donné leur mot d'ordre pour la votation du 9 juin prochain, se prononçant contre l'initiative «pour le droit à la vie», mais en faveur des trois projets financiers. La Fédération suisse des cheminots groupe 58.000 membres se recrutant parmi les différentes catégories de personnel des CFF, ainsi que des diverses entreprises privées de transport public (10.000 membres).

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Dans leur première résolution, les cheminots ont mis en garde les organes dirigeants des CFF et des autres entreprises de transport public contre de nouvelles réductions de personnel, «qui aggravent les conditions de travail déjà rendues difficiles par les nombreuses mesures de rationalisation». Au nombre des autres revendications des cheminots: la semaine de cinq jours pour l'ensemble du personnel, la retraite anticipée à la carte, ainsi qu'une révision rapide de la classification des fonctions qui tienne compte de l'évolution technologique des dernières années.

RÉDUCTION ET SURCHARGE

Comme l'ont montré les nombreuses interventions personnelles au cours de la première journée, l'introduction en juillet 1986 de la semaine de 42 heures pour les employés CFF préoccupe de nombreux cheminots, qui craignent que cette réduction de l'horaire de travail ne se réalise qu'au prix d'une surcharge de travail. Le président de la fédération, M. Jean Clivaz, l'avait souligné dans son discours d'ouverture: «Une réduction du temps de travail sans adaptation du personnel est inconcevable». La semaine de 40 heures reste toutefois un objectif «à moyen terme» pour la fédération, des mots de son président.

En matière de politique des transports, les cheminots, dans leur deuxième résolution, soutiennent le projet de «Rail 2000» (Réd.: voir ci-contre), mais «regrettent l'augmentation inopportune» des tarifs voyageurs du 1er mai dernier. Ils demandent que des réductions, sur le prix des abonnements demi-tarif notamment, soient décidées «d'urgence». Ils «insistent» également pour que le Parlement présente rapidement un projet de politique coordonnée des transports. (ats)

FAITS DIVERS

Berne: condamnation confirmée

Loyer trop élevé à des prostituées

La première Chambre correctionnelle du Tribunal suprême du canton de Berne a confirmé hier la condamnation du propriétaire d'un immeuble de la ville de Berne à 10 mois de prison avec sursis. Celui-ci a été reconnu coupable d'avoir loué comme salon de massage des appartements à des prostituées à un tarif exagéré.

Le propriétaire condamné avait exigé un loyer mensuel de 1700 francs pour un trois pièces occupé par deux prostituées, alors qu'il demandait seulement 1100 francs pour un autre appartement comparable.

IMPORTANT VOL DE MONTRES À BERNE

Des inconnus ont dérobé, mercredi après-midi, dans une voiture parquée près de la gare de Berne, 171 montres représentant une valeur d'un million de francs environ.

Comme l'indiquait la police municipale hier, le système de sécurité du véhicule n'a pas fonctionné. Les montres, de marque IWC, ainsi qu'une douzaine de chaînes de montre, se trouvaient dans trois mallettes de collection.

CANTON DE VAUD: TUÉ À CYCLOMOTEUR

Mercredi vers 17 h. 45, sur la route Avenches - Cudrefin, M. Félix Jaunin, 67 ans, demeurant à Villars-le-Grand, roulait à cyclomoteur lorsqu'il fut dépassé dans un virage par une jeep bernoise attelée d'une remorque.

Heurté et projeté sur la chaussée, il a succombé à ses blessures au CHUV, à Lausanne.

(ats)

PUBLICITÉ

Le vrai havane de tous les jours.

14178

Nouvelles prestations des PTT

Juin, mois de l'innovation

Afin d'inciter davantage de personnes à utiliser chaque jour les automobiles postales, l'entreprise des PTT améliore son offre de prestations. Des innovations seront introduites, des essais tentés et des campagnes lancées lors du changement d'horaire le 2 juin prochain.

C'est ainsi qu'à cette date, une carte à courses multiples (13 courses pour le prix de 10) sera introduite. Elle permettra aux jeunes de 16 à 20 ans de bénéficier d'une réduction de 45% du prix entier de la course. Jusqu'ici, les enfants de moins de 16 ans payaient demi-taxe alors que les jeunes gens plus âgés acquittaient le billet entier. Pour les courses qu'ils effectuent régulièrement, écoliers, apprentis et étudiants, jusqu'à l'âge de 30 ans, pourront comme par le passé se procurer des abonnements ad-hoc.

Les PTT vont aussi introduire à titre d'essai des billets pour les heures à faible trafic. La réduction sera accordée par le biais d'une carte à courses multiples ou d'un abonnement au porteur. Son prix s'élévera à 60% du prix normal de la course. Ces essais sont prévus à Yverdon, Brugg, Sursee ainsi que sur la ligne Coire-Trimmis. (ats)

UNIVERSITÉS DE NEUCHÂTEL ET GENÈVE

SEMESTRE D'HIVER 1985-1986

Délai d'admission pour les demandes d'immatriculation:

du 1er mai au 31 juillet 1985

Délais pour les étudiants en médecine:

du 1er mai au 31 mai 1985:

les inscriptions préalables doivent être adressées à la Conférence universitaire suisse, Wildhainweg 21, 3012 Berne.

Aucune immatriculation ne pourra avoir lieu si elle n'a fait l'objet d'une demande préalable. Les étudiants qui, après ce délai, subissent leurs examens de fin d'études secondaires sont immatriculés conditionnellement.

Il en va de même pour les étudiants qui souhaitent être admis aux universités de Genève ou de Neuchâtel après la réussite d'un examen d'une autre université.

Université de Neuchâtel

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétariat général de l'Université, avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel (heures de réception: du lundi au vendredi, de 9 à 11 h., ainsi que les lundis, mercredis, vendredis, de 16 à 17 h.).

Université de Genève

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétariat central des étudiants, rue Général-Dufour 24, 1211 Genève 4 (heures de réception: le lundi, de 16 à

18 h. et du mardi au vendredi de 9 h. 30 à 11 h. 30).

Les délais ci-dessus sont applicables aux changements de facultés. 82-30403

EMPRUNT

République d'Irlande

5 7/8 %

Emprunt 1985–97 de fr. s. 100 000 000

Le produit net de cet emprunt sera inclus dans le «Central Fund of Ireland» pour *être utilisé pour le financement du budget* de l'Irlande.

Prix d'émission

100 %

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

Fin du délai de souscription: 29 mai 1985, à midi

No de valeur: 558 279

Modalités de l'emprunt

Durée:
12 ans ferme

Remboursement:
12 juin 1997

Titres:
obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Libération:
12 juin 1985

Coupons:
coupons annuels au 12 juin

Cotation:
aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

L'extrait du prospectus d'émission paraîtra le 24 mai 1985 dans les «Basler Zeitung», «Neue Zürcher Zeitung» et «Journal de Genève». Les banques soussignées tiennent à disposition des prospectus détaillés.

Société de Banque Suisse — Union de Banques Suisses — Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse — Banque Leu SA — Groupement de Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie — Société Privée de Banque et de Gérance — Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantonales Suisses

Algemene Bank Nederland (Schweiz) — Banque Paribas (Suisse) SA
Chase Manhattan Bank (Suisse) S.A. — Commerzbank (Suisse) SA
Dai-Ichi Kangyo Bank (Schweiz) AG — The Royal Bank of Canada (Suisse)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

JEUNE COUPLE
cherche à acheter aux environs de La Chaux-de-Fonds

maison familiale

indépendante de 2 à 3 appartements avec dégagement.

Ecrire sous chiffre HZ 13929 au bureau de L'Impartial.

Villaz - La Sage - La Forclaz/VS

alt. 1700 m

La petite station des *belles vacances*

appartements-chalets

encore libres pour juin, juillet, août

Office du Tourisme
1961 La Sage
✆ 027/83 12 80
36-71867

Vacances Repos **ESPAGNE** *Résidence Soleil*
Plage sablonneuse

Villa Fr. 98 190.-

Terrain 1000 m² valeur Fr. 24 000.– compris. Route asphaltée, éclairage. Entourage: orangers. C'est beau!

Salon avec cheminée, 3 chambres à coucher, cuisine, salle de bain, douche/WC: 86,22 m²; porche 12,00 m², terrasse 8,85 m². Vue panoramique incomparable et imprenable sur Méditerranée. Qual. de constr. irréproch. Câbles électr. sous terre; eaux canal. stat. d'épur. C'est simplement parfait!

E. + R. WEINBERGER SA, chemin Beau-Val 26 case post. 285, 1000 Lausanne 12, tél. 021/328080

Exposition: 28 mai 85 15.00-21.00 h,
Hôtel Cornavin, place Cornavin, Genève (parking Cornavin)

Entrepreneur cherche à acheter

vieille maison

ou

immeuble

à rénover. Même insalubre. Maximum Fr. 60 000.–.

Ecrire sous chiffre W 28-539960 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Une offre (très) rentable!

Cabane de jardin? Blockhaus? – Visitez notre exposition ou demandez notre catalogue: l'une et l'autre en valent réellement la peine!

uninorm
Croix du Péage,
1030 Villars-Ste-Croix,
021 35 14 66

Grande famille **cherche à acheter**

MAISON

dans le Haut du canton.

Ecrire sous chiffres 91-905 à ASSA Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A louer

2 pièces

Fr. 345.– avec charges

Hôtel-de-Ville 8

✆ 039/28 32 65
14478

URGENT
à louer cause départ

beau studio meublé

centré

✆ 038/33 26 74 dès 19 h.
14355

ANNONCES CLASSÉES

«Immobilier»

Parution les: lundi mercredi vendredi

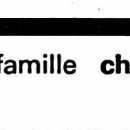

SAINT-IMIER
devenez propriétaire

de votre appartement, dans un immeuble rénové, bien situé, en ville de St-Imier

6 pièces

cuisine et salle de bain aménagées, dès Fr. 190'000.-

Ecrire sous chiffre L 05-527667, à Publicitas, 3001 Berne.
05-6044

Devenez propriétaire d'un

appartement de 5 pièces

Saint-Aubin, au bord du lac. Salon-salle à manger avec cheminée, cuisine séparée habitable, beaucoup de charme, comprenant un merveilleux agencement en bois de frêne. Machine à laver la vaisselle. 3 chambre à coucher, 1 salle de bains, WC séparés. Cave, buanderie avec machine à laver. A 2 minutes à pied port et plage. A 5 minutes à pied village, magasins, écoles, transports publics. Disponible tout de suite.

Avec une mise de fonds de Fr 20 000.-, vous aurez à payer une location au début de Fr 1295.- jusqu'à Fr 1655.-

Pour visite des lieux, ✆ **038/46 13 88** ou écrire sous chiffre T 28-540 489 PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel.

Jura Berne Holz Bois

LAMES - LAMBRIS
dès **Fr 7.80** le m²

TRAVERSES
de chemin de fer, rectilignes **Fr 24.–**
courbes **Fr 16.50**

Panneaux agglomérés et contreplaqués **dès Fr 5.70** le m²

Sur demande, **découpe** selon plans.

BOBA SA
2615 Sonvilier
✆ **039/41 44 75**
06-12031

Si vous oubliez de faire de la publicité, vos clients vous oublieront

Découvrez la fascination d'un cigarillo authentique... 500 ans après Christophe Colomb! Braniff Cortos no 1 met à votre portée ce plaisir inégalé.

Lorsque, le 13 octobre 1493, Colomb foula le sol de l'île des Antilles nommée Guanahani, les indiens lui remirent en signe de bienvenue des fruits, des lances... et des feuilles de tabac. Ainsi, il fut le premier Européen à découvrir un plaisir jusqu'alors inconnu.

Les cigarillos Braniff Cortos no 1, composés de tabacs sélectionnés avec rigueur en Amérique du Nord et du Sud ainsi qu'à Java, suscitent aujourd'hui encore la même fascination spontanée... 500 ans après Christophe Colomb!

Boîte métallique à 20 cigarillos Fr. 4.60

Dès maintenant en Suisse!

K

DENNER SUPERDISCOUNT

1860 – 1985 DENNER
125 années jeunes et dynamiques

Des vins excellents à prix DENNER

essayés et honorés par le prédicat de la
«Confrérie des Chevaliers du Tastevin»

FR-21/24585

Bourgogne
a.c. 1983
Jaboulet Vercherre,
Beaune
75 cl ~~8.95~~ **6.95**

Valable dès le 24.5.85

La fameuse «Confrérie des Chevaliers du Tastevin» reconnue dans le monde entier, organise chaque année une dégustation des vins qu'on lui soumet au Château «Clos de Vougeot», au cours de laquelle les meilleures «Cuvées» sont sélectionnées et honorées par le sceau de la «Confrérie».

CASTEVINAGE

Brouilly a.c. 1984 75 cl **7.95**	**Juliénas** a.c. 1984 75 cl **8.75**
Morgon a.c. 1984 75 cl **7.95**	**St. Amour** a.c. 1984 75 cl **8.95**
Chenas a.c. 1984 75 cl **7.95**	**Fleurie** a.c. 1984 75 cl **8.95**
Chiroubles a.c. 1984 75 cl **8.45**	**Moulin à Vent** a.c. 1984 75 cl **9.45**

Observez également notre grande offre pour les vins suisses.

Nous sommes toujours plus avantageux!

La plupart des actions sont aussi en vente dans les DENNER-satellites!

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer
appartement deux chambres
cuisine, chauffage individuel, dans ancienne maison d'ordre. Loyer modéré.
✆ 039/26 42 24. 14214

A louer immédiatement ou date à convenir, à **La Chaux-de-Fonds,** rue du Progrès:
studio de 27 m²
cuisinette, salle de bains/WC, chauffage central/eau chaude, Abt-Coditel, chambre-haute, buanderie, conciergerie:
Loyer: Fr 245.– + charges et avance de chauffage Fr 76.50 (y compris Coditel).
✆ 039/28 76 56 5-14552

A louer,
Bois-Noir 41,
tout de suite
ou pour date à convenir
studio non meublé
Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 270.–.
✆ 039/26 06 64 87-443

A louer
week-end
2 pièces, cuisinette, chauffage central. Par mois: fr 250.-.
Restaurant Roche-de-Moron, Les Planchettes, ✆ 039/23 41 18. 14185

A louer tout de suite, rez-de-chaussée inférieur
appartement 2 pièces
chauffé, WC à l'extérieur, mais sur le même palier.
Loyer: Fr 160.- + charges Fr 50.-.
✆ 039/28 32 79 dès 19 h. 14465

A louer
local de 20 m²
pour entreposage, bricolage, etc.
Situé centre-ville.
Possibilité de garer petit véhicule.
✆ 039/23 49 34, aux heures des repas. 14476

A louer pour le 30 juin 1985:
LA CHAUX-DE-FONDS, rue des XXII Cantons 31
appartement de 4½ pièces
comprenant: cuisine complètement agencée, salle de bains, WC séparés, local de lavage avec machine à laver et séchoir, chauffage électrique individuel, sauna collectif. Loyer mensuel: Fr 781.-, abonnement TV Coditel compris.
S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, ✆ 038/22 34 15. 86-561

A louer
studio non meublé
Rue F.-Courvoisier 24. Tout confort, libre tout de suite ou date à convenir.
Loyer **Fr 290.-** sans charges.
✆ 039/23 26 56. 91-475

***A louer ou à vendre** (selon entente)*
locaux industriels
Conviendraient pour atelier d'électroplastie.
Aspiration. Climatisation. Eau-Ecoulement. Electricité (tableau),déja installés.
2 caves + dépendances.
S'adresser à **GECO, Jaquet-Droz 58, ✆ 039/23 26 56.** 14440

A louer au centre de **La Chaux-de-Fonds**
environ 50 m² de superficie
avec vitrines.
Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres sous chiffres 28-586 385 ON à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

A louer au Val-de-Travers (centre)
SUPERBE APPARTEMENT
rénové et boisé, comprenant:
1 cuisine agencée avec lave-vaisselle (coin à manger), 1 vaste séjour (salle à manger et salon réunis), 2 chambres à coucher. Dépendances utiles. Machine à laver personnelle. Garage à disposition. Sur demande, un grand atelier-dépôt, etc.
Il sera répondu à toute demande de renseignements adressée sous chiffres 87-1351 à ASSA Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre
petit immeuble
à La Chaux-de-Fonds. Rez: magasin + 3 appartements de 3 pièces rénovés avec WC séparés et salle de bains. Rendement locatif 7,6%.
Prix de vente: Fr 300 000.–
Pour rennseignements: **FIBEXA SA,** Société Fiduciaire, Place Pépinet 1, case postale 2813, 1002 Lausanne. 83-1021

A vendre à La Chaux-de-Fonds, centre ville
appartement
de **4 pièces,** avec grande terrasse, entièrement rénové, cuisine agencée, tout confort, garage. Possibilité de location-vente.
C. GINDRAUX, Les Goulettes 7, 2024 St-Aubin,
✆ **038/55 13 08,** professionnel. 28-347

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel
A louer, tout de suite ou date à convenir, à **Peseux,** dans un quartier tranquille
APPARTEMENTS DE 3½ PIÈCES
Première mise en location. Balcon-terrasse. Cuisine agencée avec lave-vaisselle. Salle de bains avec fenêtre. Moquette dans toutes les pièces. Surface 94 m².
✆ **038/21 11 71 interne 418**
Accidents, Maladie, Vie, Transport, Incendie — Pertes d'exploitation, Dégâts des eaux, Bris des glaces, Vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur
28-35

A louer dans immeuble résidentiel de 4 appartements à **Saint-Martin**
logement de 6½ pièces
avec galerie, cheminée de salon, salle de bains, WC douche, cuisine agencée, 2 balcons, surface 183 m², cave et 2 galetas.
Location mensuelle: Fr. 1 350. – + charges.
Pour tous renseignements et visite, téléphoner au **038/33 59 00.** 28-36052

La Neuchâteloise Assurances
A louer, rue Jaquet-Droz 12 a, **La Chaux-de-Fonds**
1 PIÈCE MEUBLÉE
Tout de suite ou date à convenir. Au centre-ville, équipée d'une cuisine agencée et d'une salle de bains. Tout confort.
✆**038/21 11 71, int. 420.** 28-35
Accidents, Maladie, Vie, Transport, Incendie — Pertes d'exploitation, Dégâts des eaux, Bris des glaces, Vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur

A vendre
CHALET (mobile)
bien placé dans le Jura, surface 42 m², raccordement eau, électricité, etc.
✆ **045/51 24 29.** 14186

A vendre à La Béroche, lac de Neuchâtel
splendide villa récente
de **7 PIÈCES,** 3 salles d'eau, piscine couverte, sauna. Située dans un parc clôturé et arborisé de 8 500 m2, en pleine zone viticole et agricole. Elle jouit d'une vue privilégiée sur le lac et les Alpes. Situation tranquille et ensoleillée, dix minutes de l'autoroute Yverdon-Lausanne.
Pour visiter et traiter:
Régie immobilière Müller et Christe SA, Temple-Neuf 4 2001 Neuchâtel
✆ **038/24 42 40** 28-1075

Abonnez-vous à L'Impartial

À LOUER à la rue du Chalet 18 à **La Chaux-de-Fonds**
appartement de 2½ pièces
au 1er étage avec cuisine agencée, *salle de bains, WC, cave, balcon.*
Loyer Fr 359.-, charges Fr 85.-.
Disponible dès le 1er juillet.

À LOUER à la rue du Chalet 17
garage
box No 36.
Loyer Fr 75.-.
Disponible dès le 1er juillet.

S'adresser à
Coop La Chaux-de-Fonds, Commerce 100,
✆ **039/25 11 61.** 14475

A louer pour juillet/août 1985 le
Restaurant-Hôtel Central à Tavannes
Etablissement très bien situé, totalement rénové et comprenant:
- salle à manger de 30 places
- restaurant de 40 place
- à l'étage salles pour banquets, conférences, séances, de 30 et 20 places
- 5 chambres d'hôtel

Comme preneur à bail un couple relativement jeune, dynamique, excellentes dispositions pour la cuisine et le service, ayant plaisir à la tenue d'un restaurant et d'un petit hôtel, serait tout à fait indiqué.

Les offres de candidature sont à adresser à: **Fondation OLWO** en faveur du personnel, p.a. **TAVAPAN SA, case postale 117, 2710 Tavannes (✆ 032/91 31 41).** 06-17150

À VENDRE
au sud-est de La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT
de 3½ pièces dans immeuble moderne. Garage indépendant. Fr. 150 000.–.
Pour visiter, s'adresser à:
CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ✆ 039/23 78 33

Je cherche tout de suite ou pour date à convenir
appartement de 3-4 pièces
avec confort.
✆ **039/21 11 35, int. 285,** heures de bureau. 14469

ECONOMIE

topo

Messieurs Hayek et Arnold à Genève: Attachez vos ceintures!

«Attachez vos ceintures...» avertissait M. Arnold avant de prendre la parole. L'auditoire réuni à bord de «L'Helvétie» ancré dans le port de Genève où se pressaient hier après-midi quelque 200 représentants du monde économique réunis à l'occasion du 3e anniversaire de la revue «Le Temps Stratégique» aurait pu les attacher avant. Avec M. Hayek pour orateur. Oui, ces deux messieurs sont très demandés ces temps-ci. Et ils ne se répètent pas.

Ainsi M. Hayek analysera-t-il sans aucune complaisance les faiblesses des entreprises suisses en séparant les généralités des nuances. A tel point que la plupart des chefs d'entreprises présents pouvaient reconnaître qui ses directeurs, qui son entreprise ou son conseil d'administration.

Par exemple, les directeurs militaires furent emportés au pas de charge avec cette phrase: «On donne des ordres ou on fait des déclarations d'intention quand le marché demande l'application d'une stratégie à court ou moyen terme. On choisit des officiers comme manager, car ils ont le sens du commandement. L'armée pourtant ignore la notion d'un marché mondial qui n'obéit pas aux ordres...»

Etre officier ne suffit donc pas? Universitaire non plus. «La fréquentation des écoles de management de prestige ne suffit pas à fabriquer des hommes d'envergure... Le plus grand déficit que nous ayons en Suisse se trouve dans ce domaine».

Nous résumons par flashes. Ce qui ne veut pas dire que beaucoup d'entreprises ne disposent pas de directeurs qualifiés à tous les niveaux. Mais pendant les périodes de haute conjoncture, on a oublié souvent au plus haut de ces niveaux jusqu'au conseil d'administration comment on maîtrisait des situations difficiles.

M. Arnold pour sa part enchaînera derrière M. Hayek après s'être fait le philosophe des temps et l'environnement socio-économico-technologique: «Ne craignez pas les crises... c'est dans la tourmente que l'on voit ceux qui savent tenir la barre.» Et s'ils ne savent plus? «On est trop complaisant dans les conseils d'administration chez nous: on laisse où ils sont des chefs et des patrons que l'on devrait déplacer car ils font du tort au risque d'en faire peut-être à 500 ou mille travailleurs. C'est un devoir de les enlever pour protéger ceux qui travaillent.»

Et à propos de ceux qui travaillent? «La jeunesse, même avec excès, s'occupe de solidarité... La solidarité ce sera aussi distribuer le travail entre le plus grand nombre possible tout en diminuant les horaires! Il faut avoir le courage d'être solidaire.»

Ne pas avoir peur des crises, des réductions d'horaires, des nouvelles technologies. Nous reviendrons plus en détail à ces diverses notions sur la base des exposés présentés dont celui de M. Nicole, président du «Temps Stratégique» également. Tous contenaient des notions non seulement intéressantes mais pour tout dire parfois inattendues dans la bouche des orateurs.

Roland CARRERA

Procédures de faillite en 1984
L'année de tous les records

Quelque 4000 procédures de faillite ont été ouvertes en 1984, soit 60 ou 1,5% de plus qu'en 1983, année déjà considéré comme exceptionnelle. 307 d'entre elles ont été engagées selon la procédure ordinaire et 2454 selon la procédure sommaire, a indiqué hier à Berne l'Office fédéral de la statistique (OFS).

3743 faillites ont aussi été liquidées en 1984 dont il a résulté une perte de 1164 millions de francs. L'année précédente, 3304 faillites s'étaient conclues par une perte de 644 millions de francs. Le record de 1031 millions enregistré en 1978 a donc été battu.

Dans un tiers des cas, la faillite a été close pour insuffisance d'actif, relève l'OFS. Par ailleurs, la proportion des procédures ordinaires a continué de décroître. En 1984, elle ne représentait plus que 8% alors qu'elle avait été de 9% en 1980, de 16% en 1970 et même de 19% en 1960.

ZURICH: LE PLUS ÉLEVÉ

Dans plus de la moitié des cantons, les ouvertures de faillites ont été moins nombreuses en 1984 qu'en 1983. Elles ont pourtant augmenté dans deux cinquièmes des cantons.

C'est dans le canton de Zurich que le nombre des ouvertures de faillites a été le plus élevé: :780 (−13% par rapport à 1983). Avec 701 ouvertures de faillites (+18%), le canton de Genève arrive en seconde position. Il est suivi par Vaud (487, −3%) et Berne (311, +8%).

Comparativement à l'année précédente, le nombre des concordats homologués a baissé en 1984. Sur 101 concordats enregistrés, 57 comportaient le paiement d'un dividence, 40 un abandon d'actif et quatre un sursis.

ACTIONS EN POURSUITE: BAISSE

Le nombre des actions en poursuite a également diminué au cours de l'année passée. Celui des commandements de payer a reculé de 3% pour s'établir à 1,3 million. Celui des saisies a progressé de 6% pour atteindre 531.000 environ tandis que le nombre des réalisations (176.500) avançait de 1%.

(ap)

Tornos-Bechler: prévisions favorables

Les comptes de l'exercice 1984 de la fabrique de machines Tornos-Bechler SA, à Moutier, font à nouveau état d'un déficit. Cependant, les prévisions pour 1985 sont bonnes, notait la société hier dans un communiqué. L'évolution générale des affaires se poursuit favorablement et la société devrait pouvoir effectuer de nouveaux investissements afin de moderniser l'appareil de production et de renforcer le lancement de nouveaux produits sur le marché, note la société. Entreprise à caractère familial, Tornos-Bechler ne communique pas le montant de son chiffre d'affaires.

L'assemblée générale des actionnaires a eu lieu à Moutier le 22 mai. Le Conseil d'administration a été reconduit dans ses fonctions. M. Yann Richter, président du Conseil d'administration, a en outre été nommé administrateur-délégué. A ce titre, il présidera désormais la direction générale de la société aux côtés de MM. Michel Christe et Michel Suchet. Ce dernier a été nommé directeur général. Il prendra ses fonctions le 1er septembre 1985.

Tornos-Bechler appartient à la société Moutier Machines Holding SA, dont le capital-actions de près de 10 millions de francs est aux mains de familles de la région. (ats)

Implantations aux Etats-Unis
Entreprises suisses satisfaites

Les entreprises suisses qui ont implanté une filiale aux Etats-Unis sont dans l'ensemble satisfaites de leur initiative. C'est ce que révèle une enquête réalisée en commun par la Chambre de commerce Suisse - Etats-Unis et la Fiduciaire Arthur Young International auprès de 92 sociétés suisses – grandes sociétés multinationales et banques exceptées – et dont les résultats ont été diffusés hier. Septante pour cent des sociétés interrogées ont en effet répondu que les revenus enregistrés par leurs filiales ont atteint, voire dépassé les premiers objectifs.

Pour 80 pour cent des sociétés, c'est l'augmentation des ventes qui a motivé leur implantation aux Etats-Unis. 41 pour cent d'entre elles ont également fait état du désir d'approcher la clientèle et 13 pour cent ont recherché un accès à la technologie américaine. Pour la plupart des sociétés, les investissements se sont traduits par l'installation d'une nouvelle entreprise.

Avec un total de 7,1 milliards de dollars, la Suisse occupait en 1983 la sixième place au palmarès des investissements directs étrangers aux Etats-Unis. La baisse du dollar et les besoins du marché américain en capitaux productifs devraient par ailleurs contribuer à accroître les investissements suisses. (ats)

Cette année aux Etats-Unis
Reprise attendue

Les économistes du privé et les responsables du gouvernement aux Etats-Unis, s'ils restent prudents dans leur optimisme, s'accordent à prévoir une reprise de l'économie américaine après sa piètre performance du premier trimestre 1985.

Malgré la faiblesse des industries manufacturières qui pèse sur l'économie en général, ils fondent leurs espoirs sur le faible taux d'inflation, la baisse des taux d'intérêt et la perspective d'une réduction du déficit fédéral. La hausse de 0,7 pour cent seulement du PNB au premier trimestre a amené certains économistes à redouter une récession en 1986.

D'autres estiment cependant que les données du PNB montrent que la demande reste soutenue, et l'économie forte, mais qu'une grande partie de celle-ci s'est portée sur les importations, d'où une faible croissance intérieure. (ats, reuter)

Accélération de la croissance des banques suisses

Les banques suisses ont, dans l'ensemble, enregistré au premier trimestre une accélération de la croissance de leurs opérations, relevait hier la Banque Nationale Suisse (BNS) dans un extrait de son bulletin mensuel.

Le taux annuel d'expansion des bilans des 71 banques qui remettent régulièrement des informations à la BNS a en effet atteint 11,9% à fin mars, contre 10% à fin décembre 1984. Cette évolution, indique la BNS, s'explique par l'activité animée dans le domaine des crédits et par l'intensification des opérations interbancaires.

BOURSE

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	87000.—	87375.—
Roche 1/10	8675.—	8775.—
Asuag n.	167.—	168.—
Asuag n.	52.—	51.50
Crossair p.	1445.—	1440.—
Kuoni	9825.—	9800.—
SGS	4595.—	4595.—

ACTIONS SUISSES

	A	B
Crédit Fonc. Neuch.	715.—	715.—
B. Centr. Coop.	795.—	795.—
Swissair p.	1122.—	1125.—
Swissair n.	915.—	920.—
Bank Leu p.	3950.—	3775.—
UBS p.	3905.—	3880.—
UBS n.	693.—	690.—
UBS b.p.	146.50	146.—
SBS p.	408.—	407.—
SBS n.	288.—	289.—
SBS b.p.	351.—	349.—
C.S. p.	2600.—	2590.—
C.S. n.	489.—	486.—
BPS	1585.—	1610.—
BPS b.p.	155.—	156.—
Adia Int.	2975.—	2950.—
Elektrowatt	2780.—	2750.—
Forbo p.	1780.—	1785.—
Galenica b.p.	570.—	555.—
Holder p.	747.—	745.—
Jac Suchard	5875.—	5865.—
Landis B	1640.—	1650.—
Motor col.	923.—	915.—
Moeven p.	4400.—	4400.—
Buerhle p.	1465.—	1465.—
Buerhle n.	319.—	317.—
Buehrle b.p.	365.—	370.—
Schindler p.	4225.—	4275.—
Sibra p.	660.—	661.—
Sibra n.	433.—	433.—
La Neuchâteloise	660.—	665.—
Rueckv p.	12300.—	12300.—
Rueckv n.	4450.—	4400.—
W'thur p.	5360.—	5360.—
W'thur n.	2650.—	2635.—
Zurich p.	5725.—	5550.—
Zurich n.	2700.—	2700.—
BBC I -A-	1620.—	1625.—
Ciba-gy p.	3200.—	3190.—
Ciba-gy n.	1345.—	1335.—
Ciba-gy b.p.	2520.—	2530.—
Jelmoli	2040.—	2075.—
Nestlé p.	6575.—	6550.—
Nestlé n.	3480.—	3485.—
Nestlé b.p.	1275.—	1280.—
Sandoz p.	8250.—	8300.—
Sandoz n.	2830.—	2840.—
Sandoz b.p.	1420.—	1420.—
Alusuisse p.	814.—	815.—
Cortaillod n.	1650.—	1600.—
Sulzer n.	2100.—	2150.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	139.—	139.50
Aetna LF cas	119.—	116.—
Alcan alu	69.—	68.—
Amax	43.50	43.25
Am Cyanamid	143.—	144.50
ATT	62.—	61.—
Amoco corp	168.50	169.50
ATL Richf	157.50	157.50
Baker Intl. C	47.75	47.75
Baxter	39.50	39.50
Boeing	165.50	165.—
Burroughs	170.50	170.—
Caterpillar	90.25	89.50
Citicorp	127.—	126.50
Coca Cola	176.—	175.—
Control Data	79.50	79.50
Du Pont	152.50	150.50
Eastm Kodak	113.50	113.50
Exxon	136.—	136.—
Gen. elec	158.—	159.—
Gen. Motors	182.50	182.—
Gulf West	96.75	97.—
Halliburton	78.—	78.75
Homestake	64.75	64.50
Honeywell	158.—	157.50
Inco ltd	36.75	36.50
IBM	344.—	344.—
Litton	184.50	190.—
MMM	202.50	202.—
Mobil corp	80.50	83.50
NCR	76.75	76.50
Pepsico Inc	145.50	145.—
Pfizer	127.50	131.—
Phil Morris	226.50	225.50
Phillips pet	98.50	98.50
Proct Gamb	135.—	136.50
Rockwell	92.50	92.25
Schlumberger	104.50	103.50
Sears Roeb	94.50	93.25
Smithkline	171.50	175.—
Sperry corp	135.—	137.—
Squibb corp	165.—	165.50
Sun co inc	132.—	132.50
Texaco	96.—	96.50
Warner Lamb.	103.—	104.—
Woolworth	118.—	117.—
Xerox	128.—	128.—
Zenith	56.25	59.—
Anglo-am	37.75	37.—
Amgold	236.—	233.50
De Beers p.	14.50	14.75
Cons. Goldf I	48.—	47.25
Aegon NV	144.—	141.50
Akzo	81.—	80.50
Algem Bank ABN	328.—	327.—
Amro Bank	58.25	58.50
Phillips	40.75	41.25
Robeco	55.—	55.—
Rolinco	51.75	51.25
Royal Dutch	155.—	148.50
Unilever NV	255.50	256.—
Basf AG	179.—	180.—
Bayer AG	188.50	189.—
BMW	321.—	326.—
Commerzbank	157.—	158.—
Daimler Benz	621.—	635.—
Degussa	292.—	292.—
Deutsche Bank	420.—	418.—
Dresdner BK	191.—	190.50
Hoechst	190.—	191.—
Mannesmann	131.—	132.—
Mercedes	540.—	563.—

BILLETS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 $ US	2.56	2.64
1 $ canadien	1.84	1.94
1 £ sterling	3.14	3.39
100 fr. français	26.75	28.75
100 lires	0.1250	0.14
100 DM	83.—	85.—
100 fl. hollandais	73.50	75.50
100 fr. belges	4.—	4.30
100 pesetas	1.40	1.65
100 schilling autr.	11.85	12.15
100 escudos	1.25	1.75

DEVISES

1 $ US	2.5825	2.6125
1 $ canadien	1.8775	1.9075
1 £ sterling	3.2350	3.2850
100 fr. français	27.20	27.90
100 lires	0.1305	0.1330
100 DM	83.75	84.55
100 yens	1.0270	1.0390
100 fl. hollandais	74.10	74.90
100 fr. belges	4.12	4.22
100 pesetas	1.48	1.52
100 schilling autr.	11.90	12.02
100 escudos	1.46	1.50

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or		
$ Once	314.—	317.—
Lingot	26.200.—	26.500.—
Vreneli	154.—	166.—
Napoléon	153.—	165.—
Souverain	192.—	206.—
Argent		
$ Once	6.05	6.25
Lingot	505.—	525.—
Platine		
Kilo	22.535.—	23.025.—

CONVENTION OR

24.5.85	
Plage	26.600.—
Achat	26.200.—
Base argent	560.—

Schering	393.—	391.—
Siemens	464.—	470.—
Thyssen AG	87.50	88.—
VW	203.—	203.—
Fujitsu ltd	11.75	11.75
Honda Motor	14.—	13.75
Nec corp	11.—	10.75
Sanyo eletr.	4.75	4.70
Sharp corp	10.—	9.75
Sony	42.50	42.50
Norsk Hyd n.	33.—	32.75
Aquitaine	62.—	62.50

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	45.–	45¼
Alcan	26¼	25⅞
Alcoa	33¼	32⅜
Amax	16⅞	16⅝
Asarco	24¼	24.–
Att	23⅝	23¼
Amoco	65⅛	64⅝
Atl Richfld	61.–	60½
Baker Intl	18⅝	18½
Boeing Co	63⅝	64.–
Burroughs	65⅝	65¼
Canpac	43⅛	43⅛
Caterpillar	34⅝	34⅜
Citicorp	48⅝	46⅞
Coca Cola	67⅞	67⅜
Crown Zeller	40¾	41.–
Dow chem.	32¾	32¾
Du Pont	58.–	58⅜
Eastm. Kodak	43¾	44.–
Exxon	52¾	53¼
Fluor corp	18¾	18⅝
Gen. dynamics	71.–	72⅜
Gen. elec.	61⅜	60⅝
Gen. Motors	69⅞	69½
Genstar	22¼	22.–
Halliburton	30⅝	30⅝
Homestake	25.–	25⅛
Honeywell	61⅛	61.–
Inco ltd	14¼	14.–
IBM	132⅝	131½
ITT	33¾	32⅜
Litton	73⅜	76.–
MMM	78.–	77⅝
Mobil corp	31⅞	32.–
NCR	29⅜	29½
Pac. gas	19½	19½
Pepsico	56.–	56.–
Pfizer inc	50¾	49⅞
Ph. Morris	86⅝	86⅝
Phillips pet	38⅛	38½
Proct. & Gamb.	53.–	51¾
Rockwell int	35⅞	35¾
Sears Roeb	36⅛	35⅞
Smithkline	67½	67⅜
Sperry corp	52⅞	52¾
Squibb corp	64.–	63⅞
Sun corp	50⅞	51.–
Texaco inc	37½	37.–
Union Carb.	39¼	38⅞
Uniroyal	19⅞	19⅞
US Gypsum	36¼	36½
US Steel	29½	29⅜
UTD Technol	40⅞	40⅜
Woolwoth	45⅜	45½
Xerox	49⅝	49⅛
Zenith	22⅞	22½
Amerada Hess	29¾	29⅜
Avon Prod	19⅞	19⅝
Chevron corp	35½	36¼
Motorola inc	33½	33.–
Polaroid	30.–	29¾
RCA corp	42⅝	42⅜
Raytheon	46¼	45⅝
Dome Mines	8⅞	8⅞
Hewlet-pak	33¼	31¾
Revlon	39.–	39⅛
Texas instr.	93.–	92.–
Unocal corp	34⅞	35⅛
Westingh el	35⅛	34½

(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	1120.—	1120.—
Canon	1230.—	1220.—
Daiwa House	610.—	603.—
Eisai	1450.—	1410.—
Fuji Bank	1580.—	1570.—
Fuji photo	1790.—	1780.—
Fujisawa pha	985.—	990.—
Fujitsu	1140.—	1110.—
Hitachi	786.—	771.—
Honda Motor	1350.—	1330.—
Kanegafuchi	485.—	477.—
Kansai el PW	1710.—	1700.—
Komatsu	449.—	445.—
Makita elct.	1000.—	1010.—
Marui	1190.—	1170.—
Matsush el I	1500.—	1500.—
Matsush el W	771.—	768.—
Mitsub. ch. Ma	324.—	335.—
Mitsub. el	387.—	388.—
Mitsub. Heavy	287.—	283.—
Mitsui co	360.—	360.—
Nippon Oil	879.—	879.—
Nissan Motr	611.—	615.—
Nomura sec.	1110.—	1120.—
Olympus opt.	1300.—	1250.—
Rico	954.—	930.—
Sankyo	1260.—	1240.—
Sanyo élect.	461.—	463.—
Shiseido	1160.—	1160.—
Sony	4110.—	4110.—
Takeda chem.	896.—	883.—
Tokyo Marine	880.—	875.—
Toshiba	376.—	370.—
Toyota Motor	1280.—	1290.—
Yamanouchi	3130.—	3070.—

CANADA

	A	B
Bell Can	42.875	42.25
Cominco	.—	13.50
Genstar	30.875	30.625
Gulf cda Ltd	19.375	19.375
Imp. Oil A	52.625	51.50
Noranda min	14.875	14.625
Nthn Telecom	52.375	51.25
Royal Bk cda	30.375	29.50
Seagram co	59.875	57.25
Shell cda a	29.25	29.25
Texaco cda I	35.50	34.875
TRS Pipe	27.75	27.25

Achat	100 DM	Devise
	83.75	

Achat	100 FF	Devise
	27.20	

Achat	1 $ US	Devise
	2.5825	

LINGOT D'OR
26.200 - 26.500

INVEST DIAMANT
Mai 1985: 285

(A = cours du 22.05.85)
(B = cours du 23.05.85)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1303.76 — Nouveau: 1296.82

PRENEZ LA VAGUE ...

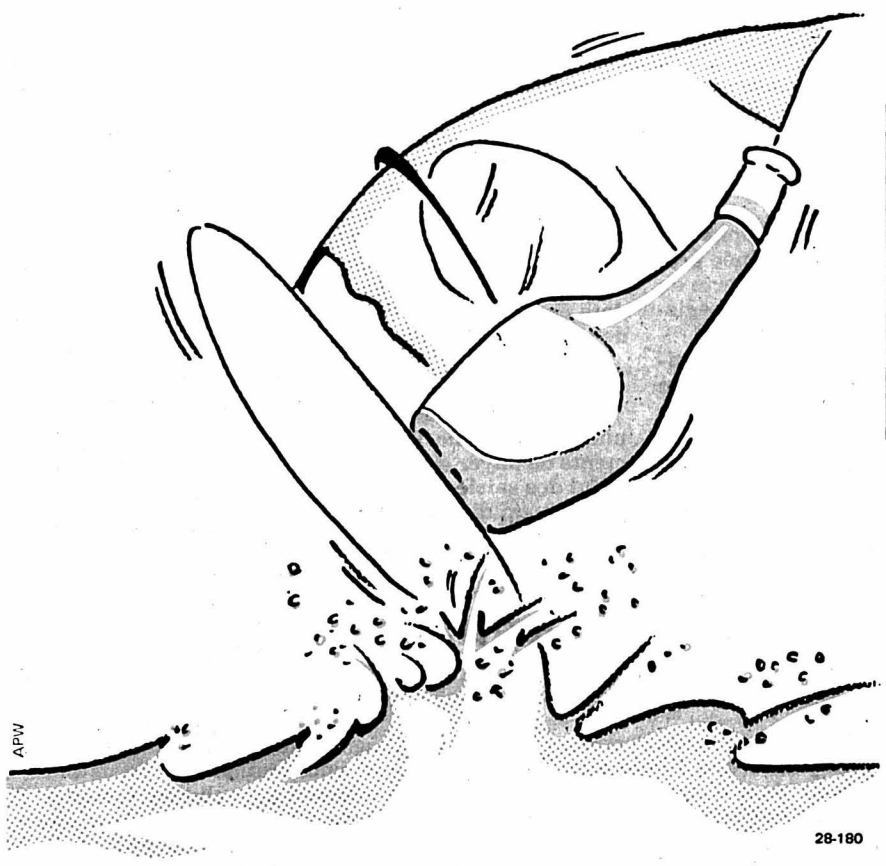

28-180

Restaurant de La Chaux-d'Abel,
✆ 039/61 13 77
Menu de Pentecôte
Lapin frais de notre élevage
Veuillez réserver svp
14483

HOTEL ROSSLI
6103 Schwarzenberg,
20 Minuten von Luzern
Freundliches Familien-hotel in herrlicher voralpiner Gegend.
Vollpension Fr 42.-/45.-.
HP Fr 38.- (alles inbegr.)
Der patron kocht selbst.
Minigolf, grosse Gartenterrasse, öffentl. Hallenbad vis- à-vis, geflegte Wanderwege.
Auf Ihren Besuch freut sich.
Fam. Rüssli-Wey, Bes., ✆ 041/97 12 47.
90-42256

Restaurant Sternen, Gampelen
Cette année aussi (la 22e saison), nous vous servons les
asperges fraîches du pays avec un **savoureux jambon paysan**
Prière de réserver sa table.
Famille Schwander,
✆ 032/83 16 22
Mercredi, jour de repos
06-2232

THEATRE DU JORAT
JUIN 1985

TEXTE D'ÉMILE GARDAZ
MUSIQUE D'ANDRÉ DUCRET ET JOSÉ BARRENSE-DIAS
MISE EN SCÈNE GÉRALD ZAMBELLI
DÉCORS CHRISTOPHE DE LA HARPE
COSTUMES MARITSA GLIGO
DIRECTION DU CHŒUR ROBERT MERMOUD

MÉZIÈRES
1, 2, 9, 16, 23 JUIN À 14.30 H.
ET
7, 8, 14, 15, 22 JUIN À 20.30 H.

LOCATION THÉÂTRE DU JORAT
TÉL. 021/93 15 35/93 25 45

CROIX DU SUD

MAURICE AUFAIR ANNE-MARIE YERLY EDMOND VUILLOUD JEAN BRUNO
JACQUELINE BURNAND ANDRÉ PACHE JOSÉ BARRENSE-DIAS JEAN-YVES PIDOUX
CLAUDE PIGUET PAUL ALLAZ CATHERINE HATWELL RENÉ RICHLI
GASTON THENTZ CLAUDE LEROUX ET LE CHŒUR DU THÉÂTRE DU JORAT

loisirs -loisirs — loisirs — loisirs

ERGUEL VOYAGES

FOLKLORE DU VALAIS
Dimanche 26 mai - 1 jour
COMBAT DES REINES
Finale cantonale à Haute-Nendaz
Prix car: Fr 50.-/AVS Fr 46.-

VACANCES BALNÉAIRES
ESPAGNE
8 jours / du 7 au 14 juin
Séjour sur la Costa Brava avec 2 hôtels à choix:
à Fr 395.— en demi-pension
dès Fr 420.— en pension complète
Programme détaillé à disposition
Inscriptions et renseignements:
✆ 039/41 22 44 - SAINT-IMIER
13670

Pentecôte
Dimanche 26 mai départ 8 h. 00
TOUR DU LAC DE ZOUG AVEC UN BON REPAS DE MIDI
Fr. 56.—
Lundi 27 mai départ 13 h. 30
Fr. 37.—
Après-midi agréable avec goûter filets de perches
Inscriptions:
Voyages GIGER Autocars
✆ 039/23 75 24
14435

CHEZ TONY
l'artisan des pâtes fraîches
Lasagnes, canelloni précuits à l'emporter.
PIZZAS
tous les jours.
Numa-Droz 2 a - ✆ 039/28 81 52
La Chaux-de-Fonds
Entrée: début de la rue Bel-Air.
14392

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

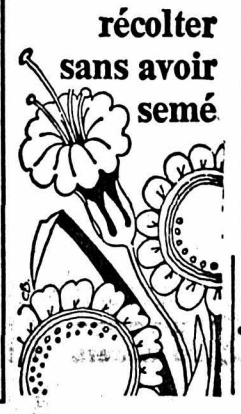

Café-Restaurant du 1er Mars
2053 Cernier,
✆ 038/53 21 77
Les 24, 25 et 26 mai
Grand buffet froid
Midi et soir
Prière de réserver
87-388

...EN COUP D'JORAN !

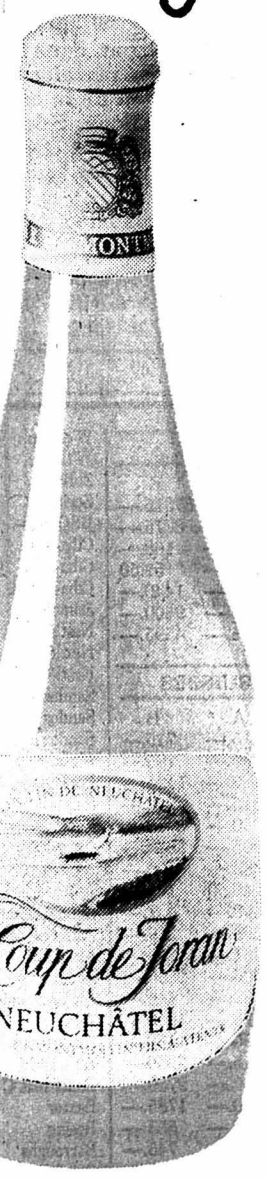

APW

28-180

Pont-de-Roide (France)
Samedi 25 mai de 9 à 20 heures
Dimanche 26 mai de 9 à 20 heures
Lundi 27 mai de 9 à 19 heures
Foire à la brocante- antiquités produits régionaux, artisanat d'art
50 exposants.
Manège d'enfants - Buffet - Buvette.
14-470 780

LE MOT MYSTÈRE

Thème: La Jungle - un mot de 6 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas. **Solution: page 26**

R	E	L	B	A	S	R	E	M	I	C	X	J
I	G	I	A	E	R	T	U	O	L	U	V	A
V	I	O	N	U	N	A	P	O	A	E	E	V
E	T	N	T	O	K	B	R	E	C	G	R	A
N	E	H	E	W	I	I	E	A	N	A	T	N
T	C	I	N	U	S	D	P	I	P	U	E	O
I	K	S	G	O	I	S	S	A	I	R	T	A
T	I	A	D	W	E	I	C	O	A	O	U	R
I	V	H	I	I	X	E	G	K	I	N	O	A
L	U	K	P	A	R	N	U	A	B	C	V	S
E	A	A	S	F	O	A	I	P	A	E	E	U
S	O	I	E	P	I	T	S	I	C	A	L	O
N	E	S	D	I	N	D	E	E	U	G	I	F

(pécé)

A Anoa
Aras
Asie
Axis
B Banteng
C Cabiai
Cerf
Cime
E Eaux
Espace
F Figue
Fous
G Gaur
Gui
Guib
I Ile
Iles
Inde
J Java
K Khasi
Kivu
Kiwi
L Lacis
Lion
Loris
Loutre
M Mers
N Nids
O Okapi
P Pan
Paon
Pies
Pongo
R Rapace
Rive
Ronce
S Sable
Saki
Singe
Stipe
T Teck
Tige
Titi
V Vent
Verte
Voûte
W Wou-Wou

BURRI VOYAGES SA MOUTIER

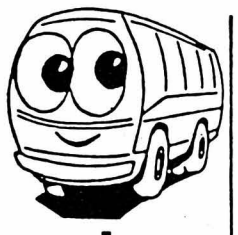

Courses de plusieurs jours

Amboise et les châteaux de la Loire
10-14 juin 5 jours Fr. 595.—
Séjour à Charmey
17-23 juin 7 jours Fr. 280.—/645.—
Réduction avec voiture personnelle Fr 40.—

Vacances balnéaires

Riccione et Cattolica (Italie)
9-21 juin 13 jours Fr. 755.— à 985.—
Riccione et Cattolica (Italie)
13-27 juin 15 jours Fr. 820.— à 1240.—
Costa Brava, Dorada et Canet Plage
10-22 juin 13 jours de Fr. 685.— à 915.—
Costa Brava et Dorada
8-17 juillet 13 jours de Fr. 680.— à 765.—
Costa Brava, Dorada et Canet Plage
15-24 juillet 10 jours de Fr. 765.— à 1095.—
Costa Brava, Dorada et Canet Plage
22-31 juillet 10 jours de Fr. 765.— à 1095.—
Lido di Jesolo
16-29 juin 13½ jours de Fr. 715.— à 795.—
Lido di Jesolo
12-27 juillet 15½ jours de Fr. 805.— à 1050.—

Départ des principales localités de Suisse romande.
Demandez nos programmes détaillés ou inscriptions chez:
BURRI VOYAGES ET TCS VOYAGES, rue Centrale 11, 2740 Moutier, ✆ 032/93 12 20 ou 93 12 11
ou
TOURING CLUB SUISSE, avenue Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 11 22
ou auprès de votre agence de voyages.
6-16005

DOMAINE
E. DE MONTMOLLIN FILS
Grand'Rue 3 2012 Auvernier Tél. 038 31 21 59
en vente chez:
Rudolf Kaiser, vins, La Chaux-de-Fonds, 039 23 23 80
François Bezençon, vins, Fleurier, 61 23 18
Jaccard Frères, Fleurier, 63 13 63
Monique Favre, vins, La Cavette, Cernier, 53 48 63
Lœuw & Cie, vins, Neuchâtel, 31 32 32
et dans tous les bons restaurants et les bons magasins du canton.

ÉCOLE SECONDAIRE

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Mardi 28, mercredi 29, jeudi 30
et vendredi 31 mai 1985, à 20 h 15

XIXes Soirées théâtrales de la section préprofessionnelle de l'Ecole secondaire

Mais... en ville

Location: dès aujourd'hui à la Tabatière du Théâtre aux heures habituelles d'ouverture et chaque soir dès 19 h 45 à la caisse de Musica-Théâtre.

MARDI 28 MAI à 14 h 30
RÉPÉTITION GÉNÉRALE PUBLIQUE

Place non numérotées au prix unique de **Fr 5.-** à retirer à l'entrée de Musica-Théâtre dès 14 h 15.

13699

Piscine chauffée du Landeron

ouverture **samedi 25 mai 1985**

Horaire	25 mai au 21 juin	10 h – 19 h
	22 juin au 11 août	09 h – 20 h
	12 août au 8 sept.	10 h – 19 h

Après le bain, un verre et une serviette à portée de main, au Restaurant de la Piscine du Landeron

Pour tous renseignements complémentaires,
✆ **038/51 23 15,** demander **M. Daniel WALTI.**

28-36200

A. BASTIAN s.a.

1032 Romanel-sur-Lausanne
✆ 021/35 01 94 - 20 00 44
TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joint, avec tube flexible en acier CHROMÉ-NICKEL V 5 A soudé.

S'introduit facilement par le haut de la cheminée, **sans ouverture intermédiaire.**

83-7038

10 ANS DE GARANTIE.
Economie de combustible: 10% environ.
DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.

L'annonce, reflet vivant du marché

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir, un

mécanicien de précision

S'adresser à **AGULA SA,** Manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, 2003 Neuchâtel-Serrières, ✆ **038/31 19 02.**

28-36227

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ÉCOLE D'INGÉNIEURS DU CANTON DE NEUCHÂTEL ETS

Division supérieure du Locle

APPEL D'OFFRES

Par suite de la prolongation des études de 5½ à 6 ans et de l'augmentation des effectifs en section mécanique, l'Ecole d'Ingénieurs du Canton de Neuchâtel (ETS), Le Locle, lance un appel d'offres pour un

PROFESSEUR DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE

La charge d'enseignement comprend les cours d'éléments de machines, de technologie de construction, de résistance des matériaux, ainsi que la conduite d'exercices de construction.

Titre exigé : ingénieur EPF ou ETS en mécanique.

Compétences particulières : expérience dans le domaine de la construction des machines.

Obligations et traitement : légaux.

Entrée en fonction : 1er septembre 1985.

Formalités à remplir jusqu'au 30 mai 1985.

Adresser une offre avec curriculum vitæ et pièces justificatives à M. Jean Michel, directeur de l'Ecole d'Ingénieurs du Canton de Neuchâtel (ETS), 7, avenue de l'Hôtel-de-Ville, 2400 Le Locle.

87-584

Pour des études préalables au développement de son «SYSTÈME INFORMATIQUE COMMUNAL» dans un environnement distribué

la Ville de La Chaux-de-Fonds cherche un

conseiller en informatique

afin de lui confier un mandat de 2 ans à temps complet qui pourrait être ultérieurement transformé en poste fixe.

La personne retenue aura pour missions essentielles de:
- préciser un projet actuellement défini dans ses grandes lignes;
- proposer le détail des moyens et structures nécessaires à sa réalisation;
- préparer le plan directeur de sa mise en œuvre.

Exigences:
- formation de haut niveau;
- expérience étendue en informatique et en organisation;
- responsabilités antérieures dans la réalisation de grands projets;
- compétences techniques élevées en gestion des télécommunications et des bases de données.

Entrée en fonction: date à convenir.

Rémunération: selon échelle communale des traitements.

Renseignements:
M. Jean-Marie Boichat, Président de la Commission informatique, ✆ 039/27 11 05.

Les offres de services parfaitement documentées sont à adresser **jusqu'au 15 juin 1985** à: **Chancellerie communale, M. Jean-Martin Monsch, 23, rue de la Serre, 2301 La Chaux-de-Fonds.**

14462

COUPLE RETRAITÉ
cherche pour sorties

personne ou couple

possédant voiture. Participation aux frais.

Faire offre sous chiffre 91-907 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Hotel Solbad Sigriswil

Bärli
Hôtel Solbad Sigriswil

Un vrai lieu de détente

Notre hôtel, construit en style chalet, vous offre repos et délassement. Détente, vous allez trouver dans notre piscine couverte, à l'eau saline, (18 × 10 m, 35°).

Sigriswil est un lieu de vacances idyllique sur un plateau ensoleillé au-dessus du lac de Thoune.

De beaux sentiers pour faire des excursions à pieds.

Pour une offre avantageuse:
Walter Honegger, CH-3655 Sigriswil,
✆ 033/51 10 68

47-11780

AMBASSADOR SWISS HOTELS

Joliat INTERIM SA

engage tout de suite
tous corps de métiers
pour l'industrie et le bâtiment.
Travaux en Suisse et à l'étranger.
Conditions exceptionnelles.

Au service de l'emploi
58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ✆ 039/23 27 27

Abonnez-vous à L'Impartial

KENWOOD

KENWOOD Gourmet Compact

Le combiné Kenwood Gourmet polyvalent hache, mélange, coupe, râpe, pétrit et en outre, il bat les oeufs en neige et la crème fouettée. – Mais il sait encore faire plus que cela: avec l'accessoire en vente séparément, il fait des glaces crémeuses, des sorbets parfumés et bien d'autres choses encore.

Chez votre revendeur spécialisé:

SERVICES INDUSTRIELS
Magasin de vente, Collège 33
✆ 039/ 27 11 05,
La Chaux-de-Fonds
P Facilité de parcage

HOROSCOPE-IMPAR du 24 au 30 mai

Si vous êtes né le

24 Vous aurez de nombreuses occasions de vous réjouir, car votre vie sentimentale sera riche en événements. Vous prendrez d'heureuses initiatives professionnelles.

25 Cette année vous permettra de remettre de l'ordre dans vos affaires et peut-être de préparer d'ambitieux projets. Côté cœur, tout se déroulera selon vos désirs.

26 Ciel sans gros nuages dans votre vie sentimentale. Veillez à ne pas prendre de trop grands risques dans le domaine financier et professionnel.

27 Les natifs du deuxième décan seront bien servis par la chance. Vie sentimentale très active, mais une solution définitive n'est pas forcément pour demain.

28 Vous bénéficierez de l'aide morale de certaines personnes qui vous sont hiérarchiquement supérieures. Cultivez votre bonheur pour qu'il soit durable.

29 Vous devrez fournir de gros efforts dans le domaine professionnel, mais le jeu en vaudra la chandelle. Satisfactions dans vos affaires de cœur.

30 Configuration astrale un peu particulière qui favorisera la concrétisation d'un projet professionnel ancien et amènera un changement dans votre vie sentimentale.

Verseau **21 janv. – 19 février**
Le bonheur est un bien précieux et vous devez le protéger. Débarrassez-vous des importuns qui apportent la discorde dans votre couple. Vous devez saisir toutes les occasions qui se présenteront pour améliorer votre situation. N'hésitez pas à entreprendre quelque chose de nouveau.

Poissons **20 février – 20 mars**
L'être aimé sera sans cesse présent dans vos pensées, et la force de vos sentiments sera telle que vous ne pourrez vous empêcher de les extérioriser. Réfléchissez bien avant de prendre des risques dans le domaine financier et évitez les emprunts à long terme. Bonne entente au travail.

Bélier **21 mars – 20 avril**
Même si tout n'est pas parfait en ce moment, évitez de faire à vos amis le récit de vos peines de cœur, car cela pourrait se retourner contre vous. Si vous réussissez à conserver votre sang-froid dans une situation des plus délicates, vous pourrez obtenir gain de cause.

Taureau **21 avril – 20 mai**
Fiez-vous à votre bonne étoile et faites taire toute susceptibilité et méfiance. Vos liens affectifs sont solides et vous pourrez même envisager des projets à long terme. Profitez de ce que vous n'êtes pas débordé de travail en ce moment pour mettre un peu d'ordre dans vos papiers privés.

Gémeaux **21 mai – 21 juin**
Quelques nuages dans votre ciel affectif. Suivez votre intuition et ne cherchez pas à faire une analyse intellectuelle de la situation. Si vous voulez parvenir à faire correctement votre travail, n'accordez pas la priorité aux loisirs et, surtout, n'abusez pas des rentrées tardives.

Cancer **22 juin – 22 juillet**
Gardez-vous des tentations qui pourraient vous détourner de votre chemin. Ecoutez la voix de la raison et du bon sens si vous tenez à conserver la sécurité affective que vous connaissez. Dans le domaine professionnel, soyez conscient que le charme seul ne suffit pas pour obtenir ce que l'on veut.

Lion **23 juillet – 23 août**
Essayez de dominer votre tendance à cacher votre sensibilité en vous montrant cassant et ironique, car vous finirez par être considéré comme un être sans cœur. Vous passerez de très bons moments en compagnie de vos amis. Rentrée d'argent probable qui vous permettra d'effectuer un achat important.

Vierge **24 août – 23 sept.**
Les projets d'avenir seront tout à fait d'actualité, car les astres vous sont favorables. Il serait cependant judicieux de faire preuve d'un minimum de sagesse pour éviter des désillusions toujours possibles. N'entreprenez rien avant d'avoir concrétisé un accord par un document dûment signé.

Balance **24 sept. – 23 oct.**
Soyez prudent dans le choix de vos relations, car vous n'êtes pas entouré que de gens sincères et honnêtes. Une personne jalouse risque de vous critiquer et de nuire à vos relations sentimentales. Ordre et méthode seront vos meilleures armes pour parvenir à vous mettre à jour.

Scorpion **24 oct. – 22 nov.**
Vous pourrez envisager une décision importante, mais il faudra la prendre que si vous êtes parfaitement sûr de vous. Pas de problèmes en famille et bons rapports avec les enfants. Evitez tout emballement prématuré et n'oubliez pas que la concurrence existe et observe vos réactions.

Sagittaire **23 nov. – 21 déc.**
Essayez d'aider la personne que vous aimez à surmonter sa timidité et encouragez-la à vous parler de ses aspirations et de ses désirs les plus secrets. Si vous êtes conscient de vos limites et ne cherchez pas à les dépasser, vos entreprises seront couronnées de succès.

Capricorne **22 déc. – 20 janvier**
Grâce à votre lucidité, vous vous rendrez compte qu'une personne utilise d'étranges stratagèmes pour essayer d'obtenir de vous un accord. Petite aventure sentimentale possible. Sans aller trop loin dans les concessions, un peu plus de souplesse vous aiderait dans vos rapports avec autrui. (Copyright by Cosmopress)

10 ans

Venez fêter avec nous!

meublorama

Samedi 25 mai 1985, de 9 h à 17 h

Le grand discount du meuble au choix immense: vente directe du dépôt (8000 m²)

Coin à manger 580.–
en pin véritable. Banc d'angle avec coffres, table et 2 chaises.
Prix anniversaire Meublorama

Ouverture non-stop

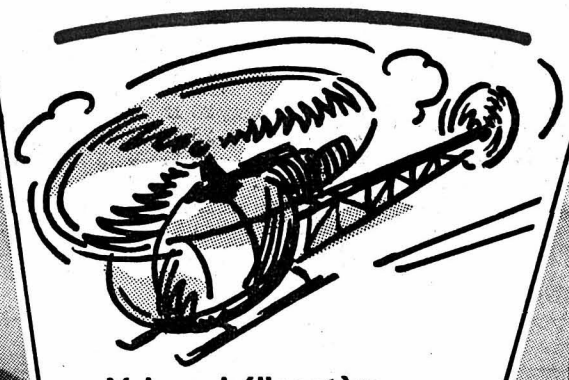

Vols en hélicoptère de 9 h à 17 h au prix anniversaire Meublorama

Enfants **10.–** Adultes **20.–**

Fauteuil Voltaire 130.–
en velours or ou Gobelins.
Prix anniversaire Meublorama

Secrétaire 90.–
patiné à l'ancienne, largeur 70 cm.
Prix anniversaire Meublorama

Saucisse grillée au prix anniversaire Meublorama

1.–

Toutes les boissons au prix anniversaire Meublorama

–.70

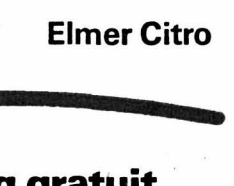

BIERE FELDSCHLÖSSCHEN

Pepsi-Cola Orangina

Fontessa Elmer Citro

Jeu gratuit pour les enfants

P **Grand parking gratuit**

Porte-habits
bois teinté.
Prix anniversaire Meublorama

29.–

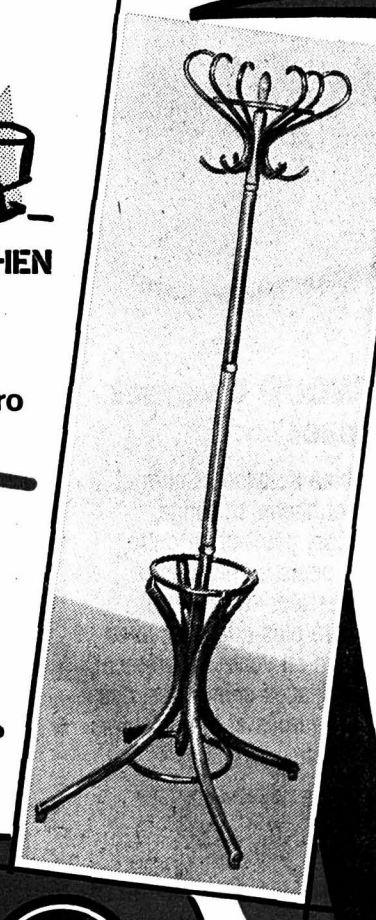

HV 2017

c'est sympa!

meublorama

Meubles-discount **Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)**

SPORTS

26e ronde du championnat suisse de football de LNA
Quitte ou double ce soir à La Charrière

Le calcul est simple. Cinq matchs restent encore à l'affiche, avec dix points à la clé. En cas de victoire ce soir, la FC La Chaux-de-Fonds (20 points actuellement) ne pourrait plus être rejoint par le SC Zoug qui en totalise 13. ET les hommes de Marc Duvillard pourraient du même coup terminer plus sereinement leur second tour marqué par la chienlit et la guigne aussi.

Qu'on en juge: André Mundwiler blessé et trop longtemps éloigné de son équipe était juste prêt à effectuer sa rentrée lors du derby contre Xamax. Sagement, la reprise fut différée à ce soir. Mais voilà: dimanche passé, lors d'un match de LNC contre Xamax, le grand Dédé fut touché à une cheville (entorse) après vingt minutes à peine. Tout est donc à recommencer.

Par ailleurs, les nouvelles de Raoul Noguès, hospitalisé et opéré mardi dernier à Genève sont aussi bonnes que possibles, mais sa participation ce soir à La Charrière ne sera que sentimentale. Et ce n'est pas fini! Michel Vera souffre lui aussi d'un genou (ligaments) et n'en sera pas. Quant à Francis Meyer, il a peaufiné sa préparation cette semaine en bivouac, sous le gris-vert.

LES VRAIS AMIS

C'est dans l'adversité, dit-on, que l'on reconnaît ses amis. En serez-vous ce soir? Les joueurs et l'entraîneur ont décidé à l'unanimité de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Et ils vont tout tenter pour mettre les deux points de la sérénité dans leur escarcelle. **Nous allons nous accrocher,** certifie Marc Duvillard. **En voulant faire absolument un point, nous en obtiendrons peut-être deux. Je me suis efforcé de redonner à mes joueurs un tempérament de gagneur. Ils vont se faire violence, même si, à l'instar de Carlo Gianfreda, ils ne jouent pas à leur poste de prédilection** (nécessité oblige). **Ils ont décidé de se défoncer pour l'équipe. Si nous partons bien dans le match comme nous l'avons fait contre Xamax, nous pouvons passer. Ce qui ne veut pas dire que je sous-estime le SC Zoug, récent et surprenant tombeur de GC; pas plus que l'Allemand Killmaier d'ailleurs. Mais c'est contre un tout que nous devrons lutter, en formant un tout meilleur.**

Georges KURTH

Une fois n'est pas coutume, Laydu remplacera à nouveau Mundwiler blessé au poste de libero. (Photo archives Schneider)

Jan Bridge au FCC
C'est signé pour une année!

La nouvelle est tombée hier en fin d'après-midi. A l'entraînement depuis une semaine avec le contingent actuel de la première équipe, l'international Jan Bridge a su convaincre les dirigeants du FC La Chaux-de-Fonds, dont il portera les couleurs la prochaine saison.

Professionnel depuis sept ans au sein de la ligue américaine, l'Anglo-Canadien de vingt-cinq ans, qui avait déjà très favorablement impressionné Léo Eichmann et Me Freddy Rumo, devrait être un atout certain dans la future équipe du nouvel entraîneur Bernard Challandes.

Puissant, bon technicien, intransigeant dans le jeu de tête, le blond défenseur d'outre-Atlantique, qui a répété toutes ses gammes parmi les juniors du célèbre club londonien de West Ham United, va regagner son pays pour quelques semaines avant de retrouver ses nouveaux coéquipiers dès la phase préparatoire de la saison 1985-86.

Welcome Jan Bridge!

G. K.

Fanfare du régiment d'infanterie 8
En finale!

A l'occasion de la finale de la Coupe de Suisse opposant le FC Neuchâtel Xamax au FC Aarau le lundi de Pentecôte au stade du Wankdorf à Berne, la fanfare du régiment infanterie 8, dirigée par le sergent-major Pierre-Henri Schmutz, a reçu l'autorisation de se produire comme musique officielle. (RIH)

Au programme

La Chaux-de-Fonds - Zoug	**20.00**
Lucerne - Neuchâtel Xamax	**20.00**
Bâle - Vevey	20.00
Zurich - Sion	20.00
Young Boys - Grasshoppers	20.00
Aarau - Winterthour	20.00
Servette - Wettingen	20.30
Lausanne - Saint-Gall	20.30

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Servette	25	17	7	1	60-15	41
2. NE Xamax	**25**	**12**	**10**	**3**	**51-26**	**34**
3. Aarau	25	13	8	4	51-37	34
4. Saint-Gall	25	11	9	5	58-27	31
5. Sion	25	11	7	7	42-44	29
6. Grasshoppers	25	10	8	7	42-36	28
7. Zurich	25	10	7	8	49-41	27
8. Young Boys	25	9	7	9	34-36	25
9. Lausanne	25	8	8	9	42-47	24
10. Bâle	25	7	9	9	35-39	23
11. Vevey	25	7	6	12	29-37	20
12. Wettingen	25	5	10	10	22-30	20
13. Chx-de-Fds	**25**	**5**	**10**	**10**	**32-43**	**20**
14. Lucerne	25	6	7	12	25-47	19
15. SC Zoug	25	4	5	16	22-56	13
16. Winterthour	25	4	4	17	25-58	12

Véritable bombe au Servette
Mathez fait ses valises

Une victoire en Coupe et un titre plus que probable sont à mettre au crédit de Guy Mathez à la tête des «grenat». (Photo d'archives asl)

Au cours d'une conférence de presse tenue à Genève, l'entraîneur du FC Servette, Guy Mathez (39 ans), a annoncé qu'il donnait sa démission pour le 30 juin.

Il a déclaré prendre cette décision pour pouvoir poursuivre véritablement sa carrière d'entraîneur.

Né le 24 avril 1946, originaire de Boncourt, Guy Mathez a porté en tant que joueur les couleurs de Moutier, Delémont, Sion, Lausanne et Neuchâtel Xamax.

Devenu directeur sportif du club neuchâtelois, il était engagé en 1981 au FC Servette pour occuper la même fonction. En avril 1982, il succédait à Peter Pazmandy au poste d'entraîneur.

Sous sa direction, Servette a participé à deux finales de Coupe, perdant contre Grashoppers en 1983 et gagnant face à Lausanne l'an dernier, et a terminé à deux reprises au second rang du championnat, avant de remporter, très vraisemblablement, le titre cette saison.

(si)

En guise de prélude à la finale de Coupe
Avec ou sans Küffer?

Après le forfait de Philippe Perret qui portera jusqu'à la fin de la présente saison, Neuchâtel Xamax devra peut-être encore se passer d'un autre élément important sur l'échiquier. En effet, Peter Küffer souffre d'une périostite et demeure de ce fait incertain; il a d'ailleurs disputé les dernières rencontres sous l'effet de piqûre.

A l'issue de la séance d'entraînement d'hier après-midi, Gilbert Gress n'était pas encore fixé totalement quant à la composition définitive de l'équipe qui entamerait la partie de ce soir à Lucerne: **Je souhaite ménager quelque peu Peter en fonction de la finale de lundi; c'est pourquoi j'hésite à l'aligner à l'Allmend. S'il ne devait pas jouer, ce serait alors Mottiez qui prendrait sa place dans l'entrejeu, Jacobacci retrouvant son poste d'ailier.**

On le constate, les «rouge et noir» vont au-devant d'une confrontation infiniment plus ardue qu'il n'apparaît au prime abord, et cela d'autant plus que les Lucernois ne sont toujours pas sortis de l'auberge, avec leurs six et sept petites unités respectives d'avance, qu'ils possèdent sur les relégables en puissance que sont Zoug et Winterthour. Le mentor neuchâtelois considère, en outre, qu'il faut compléter l'escarcelle xamaxienne de trois points pour être assuré d'une qualification à la Coupe de l'UEFA. Un point à l'extérieur le comblerait dès lors.

Une tâche qui ne relève pas de l'utopie au vu des récentes prestations de ses protégés, tant il est vrai que les pensionnaires de la Maladière ont acquis un style de jeu efficace, qui a fait ses preuves durant tout le deuxième tour du championnat, Neuchâtel Xamax constituant indiscutablement l'équipe du printemps 85 helvétique.

Pierre ARLETTAZ

TRIBUNE LIBRE

Public de La Charrière
«Manifestez votre attachement»

Le FC La Chaux-de-Fonds, malgré les années critiques que notre région a vécues, s'est appliqué avec un certain succès à représenter dignement notre région au sein du football d'élite.

Il est nécessaire que nous soyons au sein de la Ligue nationale A afin que semaine après semaine il soit fait mention de notre région et, partant, de ses habitants auprès des médias.

Le Comité du FC La Chaux-de-Fonds soutenu dans sa tâche difficile par d'importants appuis effectue un énorme travail souvent ingrat.

Cette tâche, ô combien astreignante, est accomplie dans les moments cruciaux comme dans les périodes beaucoup plus faciles.

Un bassin de population, un peu isolé il faut le dire, de quelques 70.000 âmes relève la tête et prouve à l'ensemble de notre pays sa pleine participation et sa présence.

Sachez que le FC La Chaux-de-Fonds a certainement les plus petites possibilités financières en Ligue nationale A. Sur un budget de près de 1.300.000 francs, les recettes des matchs représentent seulement le 25% de ce montant, les abonnements aux matchs le 10%, la publicité le 15% et les dons le 50% restant environ.

Afin d'encourager l'équipe-phare de notre région, nous attendons un public plus fidèle et plus important lors de nos matchs. Un nombre croissant de spectateurs nous permettrait de jouer encore mieux le rôle d'outsider que nous pouvons exercer dans le football suisse.

Nous pensons que la population de notre région devrait suivre notre club avec plus de passion afin d'encourager ceux qui œuvrent au sein de notre société à tous les niveaux.

Soyons optimistes et raisonnables, notre Comité mettra tout en œuvre afin de former une équipe intéressante, mais ne vous attendez pas à l'arrivée d'un Maradona, nous ne pouvons pas rêver.

Sachez, d'autre part, qu'un joueur peut quitter notre club pour différentes raisons:

- *Tout joueur plein de talent et avec de l'ambition désire jouer au plus haut niveau.*
- *Un joueur peut changer de club pour des raisons professionnelles ou familiales.*
- *Certains clubs peuvent offrir des conditions financières ou sportives sur lesquelles il ne nous est pas possible de nous aligner.*

De ce fait, il est naturel, il en a d'ailleurs toujours été ainsi, que nous enregistrions des mouvements de joueurs.

Il est évident que notre club fait selon ses moyens et ses possibilités afin de garder la majorité de son contingent et de compléter les départs enregistrés, ce qui a toujours, jusqu'à présent, pu être réalisé.

Le comité du FC La Chaux-de-Fonds souhaitait préciser ces quelques points et vous donne rendez-vous à La Charrière pour les prochaines échéances des matchs, afin que vous manifestiez par votre présence votre attachement à notre ville et à sa région.

Pour le comité du
FC La Chaux-de-Fonds
Riccardo Bosquet
président central

PUBLICITÉ

NEUCHATEL FC

STADE DU WANKDORF

Lundi 27 mai à 14 h. 30

FINALE DE LA COUPE SUISSE

NE Xamax Aarau

Billets en vente dès 9 heures au Wankdorf 14615

A la veille du début du tour de promotion en LNB
FC Le Locle: vingt et un ans après!

Juin 1964 le FC Le Locle entame la poule de promotion en ligue nationale B après avoir enlevé de haute lutte le titre de champion romand. En deux semaines les Loclois battent successivement Berthoud et Baden et sont promus en ligue B.

26 mai 1985! Le FC Le Locle remporte son dernier match officiel de championnat face à Payerne et accède au tour de promotion en ligue B. Une belle aventure recommence.

A l'annonce du tirage au sort de la poule finale de première ligue, dimanche dernier, la satisfaction se lisait sur les visages loclois. L'entraîneur Bernard Challandes avait avoué: **Je souhaiterais rencontrer une formation du groupe 2 de préférence, afin d'éviter un long voyage en Suisse orientale.** Ses désirs se sont réalisés.

L'adversaire sera la formation bâloise d'Old Boys, qui s'est finalement imposée, lors d'un match de barrage face à Concordia.

Cette rencontre disputée mardi soir a été suivie par le mentor loclois qui en a tiré quelques enseignements: **Les deux formations ont tenté de s'imposer, mais aucune n'a véritablement pris des risques. Old Boys s'est finalement imposé après prolongations. Cette équipe aligne quelques éléments intéressants mais était privée du meilleur buteur Brunner, absent pour blessure. Elle joue avec application et sérieux et avec le cran légendaire des Suisses alémaniques.**

Nous allons donc au devant d'une tâche difficile, mais nous bénéficierons peut-être d'un meilleur état de fraîcheur. A nous de profiter des carences éventuelles de notre adversaire afin d'obtenir le meilleur résultat possible avant le match retour de la semaine prochaine. Je n'ai pas de problème de contingent. Tout le monde sera là et en bonne forme pour confirmer notre place de «leader».

Les Loclois sont bien décidés à faire le mieux possible. Ils ne manqueront pas d'imposer un rythme soutenu afin de profiter de la fatigue de leur adversaire. Cependant, étant donné que cette première confrontation se joue selon le système «Coupe d'Europe», il s'agira de se montrer bon calculateur. Après les deux matchs, le décompte se fera d'abord aux points, puis à la différence de buts en cas d'égalité.

Pour les supporters loclois qui ne manqueront pas d'encourager l'équipe locale, signalons que la rencontre est fixée à samedi à 19 heures au stade «Park Graben», sur la commune d'Allschwil, et non pas sur le terrain habituel des Old Boys à Bâle.

Rendez-vous en masse dans la région rhénane afin d'encourager la vaillante phalange locloise qui joue une carte importante.

Mas

L'intransigeance coutumière du latéral De La Reussille (sur la droite) pourrait bien s'avérer déterminante face à l'engagement physique légendaire des Alémaniques. (Photo archives Schneider)

OPEL

Présentation des nouveautés 1985

GM

dans nos locaux, 24 rue du Collège, du 20 au 24 mai

Essai sans engagement
Facilité de paiement

La nouvelle Corsa 4 et 5 portes
L'Ascona 1,8 avec catalyseur
La nouvelle Rekord 2,2 injection

Grand concours du Jubilé
GAGNEZ LA VOITURE DE L'ANNÉE '85
100 prix: 3 Opel Kadett et 97 sets Opel

Un drink sera offert

Garage et Carrosserie du Collège ✆ 039/28 40 45
Maurice Bonny SA, La Chaux-de-Fonds

Catalyseur Opel
Le respect de l'environnement

La super vidéo-cassette

Fr. 118.–
(ou gratuit lors de l'achat d'un magnétoscope à cassettes Médiator)

L'EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL EN VOYAGE EN AMERIQUE 30.1.–10.2.1985

Chez nous: 93-423

electro-tv born sa
2610 SAINT-IMIER
✆ 039/41 41 41
Case postale 129
Rue Baptiste-Savoye 60

mediator VIDEO TV HIFI

A l'occasion de l'
ouverture de notre magasin
samedi 25 mai, à 8 heures

nous vous offrons des
cuisines en chêne massif

au prix de **fr. 7 450.-,** comprenant 8 éléments + 1 frigo, 1 hotte, 1 table de cuisson, 1 évier en grès, 1 four équipé mi-hauteur

Magnifiques salles de bain

complètes, de couleurs, au prix de **Fr. 1 350.-**

Portes coulissantes au prix de **Fr. 290.-**

Escaliers tournants en chêne massif, au prix de **Fr. 4 900.-,** avec rampe, main-courante et marche palière.

Nous avons aussi d'autres modèles.

L'HABITAT - Grande-Rue 8 - **TAVANNES** 143.102.476

Fust *Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas*

APPAREILS ELECTROMENAGERS

C'est chez nous que l'on achète les **réfrigérateurs** de toutes les marques, aux **prix les plus bas**

p.ex. **Novamatic** ZB 2300
capacité 225l, compartiment de congélation 40l, dégivrage automatique

598.– Location 34.–/ms. **Livraison incluse**

- Encastré en 24 h
- Rabais important à l'emporter
- La meilleure reprise pour votre ancien appareil
- Garantie allant jusqu'à 10 ans
- Nous réparons toutes les marques
Durée de location minimum 3 mois

20 000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock

CUISINES + SALLES DE BAINS

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

Miele Elektrolux BOSCH Bauknecht AEG NOVAMATIC Bosch Siemens Schulthess Indesit PHILIPS BRAUN VOLTA Solis ROTEL SIEG Moulinex ROWENTA KÖNIG KENWOOD

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉTAMPEUR-FRAPPEUR À CHAUD

cherche place stable.

Ecrire sous chiffre WB 13889 au bureau de L'Impartial.

JEUNE DAME

cherche du repassage ou des heures de ménage; (3 à 4 heures; 3 fois par semaine).

Ecrire sous chiffre LN 14275 au bureau de L'Impartial.

DEMOISELLE

cherche place de coiffeuse pour mi-août ou date à convenir.

14346 ✆ 039/31 60 23 de 19 h. à 20 h.

DÉCALQUEUSE

Jeune fille cherche place d'apprentissage.

Faire offres sous chiffre HL 14187 au bureau de L'Impartial.

COMPTABLE

de confiance, cherche emploi stable dans comptabilité ou employé de bureau.

Ecrire à: Famille Kauer,
2615 Sonvilier - ✆ 039/41 11 13 14346

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront

Demande à acheter
horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillage, fournitures, layettes, et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chappuis.

✆ 038/25 32 94 - Neuchâtel. 28-300509

A vendre
PAJERO
1984, expertisée, Fr. 19 500.–.
ALFASUD
1983, expertisée, Fr. 9 800.–.
✆ 038/42 40 42 87-30626

Occasions bon marché expertisées

GOLF
1977, Fr. 4800.-
GOLF
1976, Fr. 3800.-
BMW 520
1980, Fr. 7800.-
BMW 525
1978, Fr. 8800.-
MERCEDES 230
Fr. 5800.-
RENAULT 18 BREAK
Fr. 5300.-
R 12 TS
Fr. 3900.-
R 4 FOURGONNETTE
1981, Fr. 5400.-
VOLVO
1966, 43 000 km, Fr. 3900.-
OPEL REKORD 2.0
1978, Fr. 5400.-
2 CV 4
1976, Fr. 2700.-
LADA 80
Fr. 3400.-
MAZDA
78 000 km, Fr. 3400.-
BUS VW
1978, Fr. 6800.-
BUS PICK-UP
70 000 km, Fr. 6400.-
JEEP CJ6
3,8 L.
Au plus offrant.

STATION SHELL
✆ 039/23 16 88 91-460

A vendre
Toyota Tercel 4 WD
modèle de l'année 1983, 28 000 km, comme neuve
Fr. 11 000.–
S'adresser au Garage du Jura
W. Geiser
La Ferrière
✆ 039/61 12 14 91-472

A vendre
VW Jetta 1300
mod. 1983, 4 p., 90 000 km, impec. avec garantie. Seulement Fr. 6 700.–
S'adresser au Garage du Jura
W. Geiser
La Ferrière
✆ 039/61 12 14 91-472

A vendre
SAMBA GLS
blanche, expertisée, modèle 1983, 26 000 km
✆ 039/23 64 07

Occasions impeccables

VW Golf GTI
mod. 84, blanche, 41 000 km
mod. 83, argent mét., 43 000 km
mod. 83, toit coulissant, rouge, 26 500 km

AUDI
200 turbo, mod. 82 aut., toit coulissant, gris mét., 49 000 km
100 GL, 5E, mod. 80, jantes ATS, blanche, 50 800 km
100 LS, mod. 78, grise, 80 900 km
80 GL 5E, mod. 84, gemini mét., 50 600 km
80 CD 5E, mod. 83, rouge, 33 000 km
80 GL, mod. 82, aut., beige mét., 32 000 km

DIVERS
Volvo 360 GLE, mod. 84, rouge, 24 100 km
Fiat 146 Uno, mod. 83, beige, 25 000 km
Opel Kadett GLS, mod. 84, jantes alu, verte, 3000 km
Opel Ascona SR, mod. 83, argent, 44 600 km
Lancia Prisma, mod. 83 vert mét., 14 200 km
Renault 4 F6, mod. 82, blanche, 57 200 km
Mazda 323 GLS, mod. 83, aut., bleu mét., 25 700 km

Garantie 100 % Echange / Crédit

Ouverture quotidiennement:
8.00 à 12.00 h
et 13.30 à 19.00 h
Samedi: 8.00 à 17.00 h

AMAG Bienne
Nouvelle route de Berne
✆ 032 25 13 13

CET APPAREIL OFFRE DES PERSPECTIVES NOUVELLES CAR LE TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF THOMSON 680.– AU LIEU DE 750.– OFFRE UNE ALTERNATIVE.

Sans trop d'explications votre famille a donc la possibilité de regarder en même temps 2 programmes. En outre, ce téléviseur peut servir dans votre maison de vacances ou sur la terrasse. THOMSON TS 3653 avec un écran de 36 cm, une télécommande à infrarouges, 39 programmes, une entrée vidéo par ex. comme moniteur d'un ordinateur personnel, une prise frontale pour écouteurs et une sécurité pour enfants.

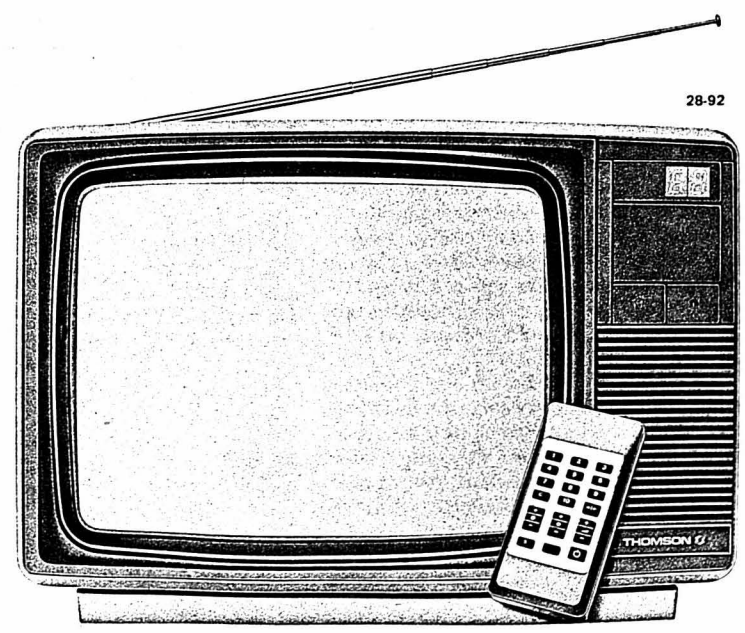

MELECTRONIC
TV MIGROS
Marchés MIGROS, La Chaux-de-Fonds et Le Locle

SPORTS

Ce week-end sur le circuit de Santamonica en Italie

Saucy, Simoni et Béring en point de mire

Le championnat suisse de vitesse entre, ce week-end, dans une phase sinon décisive du moins importante avec la troisième manche à Santamonica en Italie. Ce circuit situé aux abords des villes balnéaires de Ravenna et Rimini est l'occasion pour bon nombre de nos pilotes de joindre l'utile à l'agréable en anticipant le déplacement de quelques jours.

Les pôles d'attraction pour les Neuchâtelois se situe en groupe N, en formule Ford et, dans une moindre mesure, en groupe A. En voiture de série –groupe N– deux pilotes valloniers se partagent actuellement la première place du championnat suisse: Jean-Paul Saucy et Fabien Stenz. Ce dernier, faute de moyens financiers, a décidé de faire l'impasse sur la manche italienne. Il a, du reste, fait un excellent calcul puisqu'un seul pilote est inscrit dans la petite classe de cylindrée (le jurassien Daniel Nicoulin) et de ce fait les points ne seront pas totalement attribués.

Au volant d'une Toyota Corolla, Jean-Claude Béring prendra-t-il sa revanche?

Dans la classe 2 litres, J.-P. Saucy (VW Golf GTi) joue une carte importante, en cas de victoire, il pourrait prendre le large, ce d'autant plus qu'il y aura de folles bagarres dans toutes les autres classes de cylindrée.

En 1600 cm³, Jean-Claude Béring (Toyota Corolla) reste très rarement sur une défaite et il pourrait bien arranger les affaires du Fleurisan en prenant sa revanche. Excellent à Hockenheim, Philippe Piaget (Peugeot 205 GTi) de la Côte-aux-Fées peut lui aussi venir brouiller les cartes et l'on attend aussi de voir la prestation de Paul Clément de Colombier (VW Golf GTi).

Dans les gros cubes, Marcel Kläy (Alfa Roméo GTV 6) de Belprahon tentera lui aussi d'effacer son résultat d'Hockenheim pour ne pas laisser Saucy s'échapper.

Comme à Dijon lors du Week-end de Pâques, c'est une double échéance pour les participants au Trophée de formule Ford avec une course en fin d'après-midi du samedi et une seconde le dimanche sur le coup de 13 heures.

Dans ces conditions, il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance de ce déplacement transalpin pour Jean-Yves Simoni. Au volant de sa Van Diemen RF 85, il se doit de terminer sinon premier tout au moins sur le podium, puisqu'à l'issue de ces confrontations, il ne restera que deux manches au programme avant la conclusion, en juillet prochain, de ce trophée.

Après sa victoire un brin chanceuse d'Hockenheim, Sylvain Carnal (VW Golf GTi) de Moutier se doit de confirmer s'il entend tenir les premiers rôles en groupe A. Quant à Jean-Bernard Claude, également sur une VW Golf GTi, mais en 2 litres, il va tout tenter pour gommer un début de saison difficile. Sa machine a subi une cure en Suisse alémanique et le Chaux-de-Fonnier devrait enfin pouvoir en tirer tout son potentiel.

Plusieurs autres régionaux sont inscrits avec, il est vrai, moins de chance de vaincre, mais on s'arrêtera sur la Coupe Fiat Uno qui nous vaut toujours de belles empoignades dont Michel Vermot des Ponts-de-Martel et les Loclois Alfonso Baquero et Michel Bovier tenteront le difficile exploit de gagner.

Christian Borel

CE d'althérophilie en Pologne

Avec le Tramelot Daniel Tschan

Les ambassadeurs de notre pays, avec de g. à dr.: G. Baudin (entraîneur national), Jean-Marie Werro, Daniel Tschan, M. Froidevaux (adjoint à l'entraîneur national). (Photo vu)

En cette fin de semaine, deux athlètes suisses se rendront en Pologne, plus précisément à Katowitc où se disputeront les championnats d'Europe d'altérophilie.

L'entraîneur national Gérard Baudin, bien connu à Tramelan, accompagnera deux de ses protégés, soit le Tramelot Daniel Tschan, qui a obtenu tout dernièrement sa qualification avec 325 kilos, ainsi que le Fribourgeois Jean-Marie Werro, qui lui, s'était qualifié un peu plus tôt que son camarade.

C'est samedi que ces deux athlètes tireront et représenteront notre pays à ces championnats qui s'annoncent très ouverts. (vu)

CE automobile de la montagne

Et de trois pour Jeanneret

Claude Jeanneret a remporté au Montseny, en Espagne, devant 30.000 spectateurs, la troisième manche du Championnat d'Europe de la montagne.

Trois manches, trois victoires. C'est dire que le pilote suisse domine outrageusement la compétition au volant de son Audi Barclay Quattro puisqu'il compte le maximum de 60 points au classement provisoire du groupe B.

Course de côte du Montseny (groupe B):

1. Claude Jeanneret, (Audi) 5'53"00; 2. Giovanni Rossi (BMW) 6'04"73; 3. Francis Dosières (BMW) 6'23"46; 4. Anton Fischhaber (Alfa Romeo) 6'23"50; 5. Rolg Gering (BMW) 6'25"59. (jb)

H Hockey sur glace

Un champion olympique à Sierre

Néo-promu en Ligue natinale A, le HC Sierre alignera un champion olympique de Lake PLacid, en 1980, dans ses rangs. Le club valaisan s'est en effet assuré les services pour la saison prochaine de l'attaquant américain Bob Miller (29 ans). Ce dernier, qui a encore évolué avec l'équipe des Etats-Unis aux derniers championnats du monde de Prague, a joué durant quatre saisons avec les Boston Bruins, puis deux saisons à Colorado avant de rejoindre durant une année Helsinki. L'an dernier, il portait les couleurs des Los Angeles King, en NHL. (si)

M Motocyclisme

Cornu - Bolle
Inversion des rôles

Les rôles seront inversés ce week-end à Mugello, au sein de l'écurie Parisienne, lors du Grand Prix d'Italie, 4e manche du championnat du monde de vitesse: Pierre Bolle pilotera la Parisienne et Jacques Cornu chevauchera la Honda semi-officielle de l'importateur.

Cette décision a été prise par le team-manager, Michel Métraux, en accord avec Jacques Cornu, car «l'équipe de Jörg Müller, qui a créé la Parisienne et travaille sans relâche pour accélérer son développement, avait besoin d'une nouvelle motivation afin de poursuivre son effort». Or, l'état de santé de Jacques Cornu ne lui permet pas encore de pouvoir lutter pour les premières places. Les responsables de l'écurie Parisienne espèrent que cela sera le cas pour Pierre Bolle. (si)

Tournoi de juniors C à Vidy

Une aubaine pour les Tramelots

Grâce à l'esprit d'initiative des entraîneurs Pierre-Alain Rossel et Antoine Bigler, les juniors C du FC Tramelan ont eu le privilège de participer lors des fêtes de l'Ascension à un tournoi à Lausanne. Ces jeunes vedettes de demain ont ainsi pu se mesurer à des équipes de grande renommée au stade de Vidy et si les résultats n'ont pas été ceux que l'on espérait, cette journée aura permis de récolter des souvenirs inoubliables, puisque ces jeunes Tramelots ont eu la possibilité de côtoyer l'international Barberis, et l'entraîneur du Servette Guy Mathez qui n'ont pas ménagé leur peine pour octroyer des autographes.

Cette sortie aura été des plus réussie et bénéfique tout spécialement pour la camaraderie et pour le sport où Tramelan obtenait les résultats suivants: Neuchâtel Xamax - Tramelan 4-0; Servette - Tramelan 2-0; Chippis - Tramelan 0-3; Concordia - Tramelan 0-0; Tramelan - Inter 0-0. Au classement final, Tramelan se classe au 12e rang sur 16 équipes engagées et au deuxième rang pour le challenge fair-play, à un point du vainqueur Collombey-Muraz. (vu)

Exportation illégale de devises

Prison ferme pour Zico

L'attaquant brésilien de l'Udinese Arthur Coimbra Zico a été condamné, jeudi, par le Tribunal d'Udine, à huit mois de prison ferme et à 1,63 milliard de lires (2,2 millions de francs environ) d'amende, pour exportation illégale de capitaux à l'étranger. Zico, qui est rentré mercredi dernier au Brésil, à la fin du championnat d'Italie, a été reconnu coupable d'avoir exporté illégalement la somme de 2,2 milliards de lires.

Zico, l'un des joueurs brésiliens les plus célèbres, surnommé le «Pelé blanc», avait été transféré par Flamengo de Rio au club de l'Udinese au début de la saison 1982-83. (si)

La Norvège battue

En match amical à Goeteborg, la Norvège, qui se déplacera à Berne le 13 novembre pour le dernier match de l'équipe de Suisse dans le tour préliminaire de la Coupe du monde, s'est inclinée 1-0 devant la Suède.

Le seul but de la rencontre, suivie par 12.123 spectateurs, a été inscrit à la 88e minute par Prytz (Rangers Glasgow) sur penalty. (si)

H Hockey sur gazon

Quarts de finale de la Coupe de Suisse
Un os pour Neuchâtel

Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de Suisse (masculine et féminine), qui auront lieu le 22 juin, a été effectué avec le résultat suivant:

Messieurs: Blauweiss Olten (LNA, détenteur du trophée) - Stade Lausanne (LNB). HC Olten (A) - Grasshoppers (A). Wettingen (B) - Paradox Kloten (1). Rotweiss Wettingen (A) - **Neuchâtel-Sports (B).**

Dames: Red Sox Zurich (LNA, détenteur du trophée) - DHC Olten (A). Berne (A) - Young Boys (A). Grasshoppers (A) - Lausanne-Sports (A). Baslerdybli (B) - Wettingen (A). (si)

A Athlétisme

4e d'un 1500 m. à Coblence
Steiner la bonne trajectoire

Mercredi soir, à Coblence (Allemagne) dans une compétition à laquelle participait le cadre national des coureurs de demi-fond, le Chaux-de-Fonnier Blaise Steiner a eu un excellent comportement sur 1500 m. où il prenait le quatrième rang assorti d'un temps de 4'47"0, soit 5 secondes de mieux que la saison dernière à la même époque lors de sa rentrée. Le comportement du coureur de l'Olympic est de bonne augure pour les prochaines compétitions nationales où il devra confirmer la bonne impression laissée en Allemagne.

Jr.

Lors de la Coupe de Sierre de judo

Cuenat et Berruex récidivent

Dimanche dernier, s'est déroulée la traditionnelle Coupe de Sierre, qui réunissait l'élite du judo suisse. A cette occasion, trois Chaux-de-Fonniers ont fait le déplacement en Bas-Valais pour tenter leurs chances.

Ce fut un grand plaisir de voir Didier Berruex se hisser à la troisième place de sa catégorie (juniors plus 75 kg.), suivi quelques instants plus tard par Alain Cuenat (juniors moins 60 kg.) qui termina à la deuxième place, perdant la finale seulement par décision de l'arbitre.

Le troisième judoka chaux-de-fonnier, Jean-Pierre Michler, après un début prometteur, se fit malencontreusement éliminer par le champion romand en titre et dut se contenter d'une sixième place.

Remarquons que ces résultats sont très encourageants pour l'avenir et espérons retrouver prochainement ces trois sportifs à nouveau sur un podium. (ac)

Championnat cantonal de tir de groupes à 300 m.

Peseux au-dessus du lot

Armes de guerre I de Peseux a remporté dernièrement le tir éliminatoire du championnat de groupes à 300 mètres, programme A. Dans le programme B, la victoire est revenue aux Armes-Réunies de La Chaux-de-Fonds. La finale de ce championnat aura lieu le 8 juin prochain.

RÉSULTATS

Programme A: 1. Peseux, Armes de guerre I, 938 pts; 2. Chézard-Saint-Martin, Société de tir 300 m. I, 917; 3. Saint-Blaise, Armes de guerre, 910; 4. Montmollin, La Rochette, 909; 5. Neuchâtel, Noble Cie Mousqutaires I, 906; 6. Le Locle, La Défense I, 906; 7. Boudry, Mousquetaire I, 904; 8. Peseux, Armes de guerre II, 903; 9. Dombresson-Villiers, Patrie, 896; 10. La Chaux-de-Fonds, Armes-Réunies I, 892; 11. Le Locle, La Défense II, 885; 12. Couvet, La Carabine I; 884; 13. Bôle, Armes de guerre, 880; 14. Peseux, Armes de guerre III, 879; 15. Peseux, Armes de guerre IV, 878; 16. Fleurier, Armes réunies, 873.

Ces 16 équipes sont qualifiées pour la finale du 8 juin.

Meilleurs résultats individuels. – 1er tour: Roland Mérillat, Cernier, 97 pts; Charles Veuve, Chézard, 97; Francis Beck, Neuchâtel, 96; Antoine Favre, La Chaux-de-Fonds, 96; André Morel, Peseux, 96; Richard Raedler, Boudry, 96; Louis Brodard, Saint-Blaise, 95; Jean Stucki, Neuchâtel, 95.

2e tour: Hans-Ruedi Dennler, Cernier, 97 pts; Charles Maeder, Peseux, 95.

Programme B: 1. La Chaux-de-Fonds, Armes-Réunies, 693 pts; 2. Montmollin, La Rochette, 689; 3. Rochefort, Armes de guerre I, 688; 4. Cornaux-Thielle-Wavre, Le Vignoble I, 686; 5. Chézard-Saint-Martin, Société de tir 300 m I, 681; 6. Dombresson-Villiers, Patrie I, 680; 7. Môtiers, Société de tir, 676; 8. La Brévine, Armes de guerre I, 675; 9. Le Locle, La Défense I, 674; 10. Auvernier, Tir militaire, 673; 11. Fleurier, Le Grutli I, 668; 12. Saint-Aubin, Société de tir La Béroche I, 667; 13. La Chaux-de-Fonds, Le Grutli, 665; 14. Chézard-Saint-Martin, Société de tir 300 m. II, 665; 15. Fontainemelon, Société de tir I, 662; 16. Bôle, Armes de guerre, 661.

Ces 16 équipes sont qualifiées pour la finale du 9 juin.

Meilleurs résultats individuels. – 1er tour: Serge Michaud, Bôle, 74 pts; Alfred Zemp, Cornaux, 74; Michel Amstutz, Auvernier, 73; Bernard Fischer, Thielle, 73; Marianne Mosset, Cernier, 73; Patrick Schindler, Môtiers, 73; Gaston Siegrist, Auvernier, 73; Gérard Veuve, Chézard, 73.

2e tour: Bruno Henauer, La Chaux-de-Fonds, 74 pts; Roger Peter, Cornaux, 74; Samuel Keller, Les Bayards, 73; Gérald Léchot, Cornaux, 73; Alain Guillaume, La Chaux-de-Fonds, 73. (comm)

P Pétanque

A Colombier
Une victoire pour «Les Meuqueux»

La Bricole a organisé le 18 mai dernier à Colombier son traditionnel concours en doublettes. A cette occasion, le dimanche, les Chaux-de-Fonniers, du club «Les Meuqueux», C. Musso et J.-P. Froidevaux ont remporté une magnifique victoire.

Concours principal du samedi: 1. R. Jeanguillaume - J.-P. Marenghi (Pontissalienne); 2. C. Maillard - M.-J. Vaucher (mitigé); 3. Y. Hoang - S. Giorgiani (Morteau). **Concours complémentaire:** 1. A. Corina - P. Matthey (Sportive neuchâteloise).

Concours principal du dimanche: 1. C. Musso - J.-P. Froidevaux (Les Meuqueux); 2. P. Maugain - R. Bourdin (Pontissalienne); 3. G. Vasso - F. Vona (mitigé). **Concours complémentaire:** 1. A. Marro - A. Base (mitigé). (Imp)

PUBLICITÉ

SPORTS

Les classements
Toujours Visentini

Septième étape, Cervia - Jesi, sur 185 kilomètres: 1. Orlando Maini (Ita) en 5 h. 10'41" (moyenne de 35 km. 727; 20" de bonification); **2. Urs Zimmermann (Sui; 15");** 3. Marco Giovannetti (Ita; 10"); 4. Philippe Poissonnier (Fra; 5"); 5. Fabrizio Vannucci (Ita); 6. Dominique Arnaud (Fra), tous même temps; 7. Giuseppe Saronni (Ita) à 1'52"; 8. Frank Hoste (Bel); 9. Silvano Ricco (Ita); 10. Johan Van der Velde (Hol); 11. Acacio da Silva (Por); 12. Gerhard Zadrobilek (Aut); 13. Pierino Gavazzi (Ita); **14. Stefan Mutter (Sui);** 15. Mario Beccia (Ita), tous même temps. **Puis les autres Suisses:** 31. Daniel Gisiger; 37. Léo Schönenberger; 42. Hubert Seiz; 43. Gody Schmutz; 47. Daniel Wyder; 77. Mike Gutmann; 97. Heinz Imboden; 104. Erich Mächler, tous même temps; 120. Alain von Allmen à 17'37"; 138. Benno Wiss; 151. Urs Freuler; 161. Antonio Ferretti; 162. André Massard; 163. Serge Demierre; 164. Alfredf Achermann; 165. Jürg Bruggmann; 168. Gilbert Glaus, tous même temps.

Classement général

1. Roberto Visentini (Ita) 36 h. 07'16"; 2. Bernard Hinault (Fra) à 28"; 3. Marino Lejarreta (Esp) à 1'16"; **4. Stefan Mutter (Sui) à 1'25";** 5. Francesco Moser (Ita) à 1'31"; **6. Hubert Seiz (Sui) à 2'04";** 7. Greg Lemond (EU) à 2'09"; 8. Gianbattista Baronchelli (Ita) à 2'34"; 9. Silvano Contini (Ita) à 2'48"; 10. Harald Maier (Aut) à 2'49"; 11. Johan Van der Velde (Hol) à 3'07"; 12. Tomi Prim (Sue) à 3'16"; 13. Acacio da Silva (Por) à 3'42"; 14. Michael Wilson (Aus) à 3'44"; 15. Ennio Salvadore (Ita) à 3'50". **Puis les autres Suisses:** 24. Daniel Wyder à 4'39"; 28. Gody Schmutz à 5'14"; 32. Zimmermann à 6'13"; 38. Mächler à 7'46"; 76. Schönenberger à 18'44"; 91. Gutmann à 25'12"; 92. Demierre à 25'35"; 103. Ferretti à 29'13"; 108. Wiss à 32'42"; 124. Imboden à 39'49"; 136. Freuler à 48'53"; 149. Bruggmann à 52"42"; 151. Massard à 52'29"; 154. Achermann à 54'20"; 159. Glaus à 55'21"; 162. von Allmen à 56'51. (si)

Peu d'émotion lors de la 7e étape du Tour d'Italie
Maini règle Zimmermann au sprint

La septième étape du Tour d'Italie, Cervia - Jesi sur 185 kilomètres, est revenue à l'Italien Orlando Maini (26 ans), un coéquipier de Lejaretta, devant le Suisse Urs Zimmermann et son compatriote Marco Giovanetti. Les trois hommes faisaient partie d'un groupe de six échappés qui ont rallié l'arrivée avec près de deux minutes d'avance sur le peloton. Roberto Visentini a conservé sans difficulté son maillot rose.

Dans les contreforts des Apennins, sur les routes de Romagne et des Marches, avec un crochet par la République de Saint-Marin, les «grands» du peloton, sous le soleil, n'avaient guère l'humeur batailleuse. Le terrain, vallonné à souhait, semblait pourtant propice aux mouvements offensifs. Il fallut déchanter: les «gregari» allaient être à l'honneur plus que leurs leaders, décidés à prendre un jour de repos avec vingt-quatre heures d'avance.

Le début de l'étape laissa pourtant espérer une course à rebondissements. Au passage du Grand Prix de la montagne à Saint-Marin (km. 55), le peloton s'était en effet fractionné et Giuseppe Saronni, dans un second groupe, comptait 1'13" de retard. Il allait toutefois pouvoir revenir, au contraire d'Urs Freuler, relégué dans un paquet d'une vingtaine de coureurs. A l'arrivée, le porteur du maillot «ciclamino» se présentait avec un gros retard pour apprendre que Van der Velde lui avait repris son bien...

ÉCHAPPÉE DÉCISIVE

Au 79 kilomètre, survenait le seul temps fort de la journée: Hinault attaquait, mais Visentini, vigilant annihilait la tentative du Français. Peu après, à 100 kilomètres de l'arrivée, Maini, le futur vainqueur, déclenchait l'échappée décisive. Il emmenait dans son sillage deux compatriotes, Giovanetti et Vannucci, deux Français, Arnaud et Poissonnier, et un Suisse, Urs Zimmermann.

La vainqueur du dernier Tour de Suisse, qui avait perdu plus de six minute sur crevaison lors du contre-la-montre par équipes, s'était juré de s'immiscer dans une échappée pour refaire une partie de son retard.

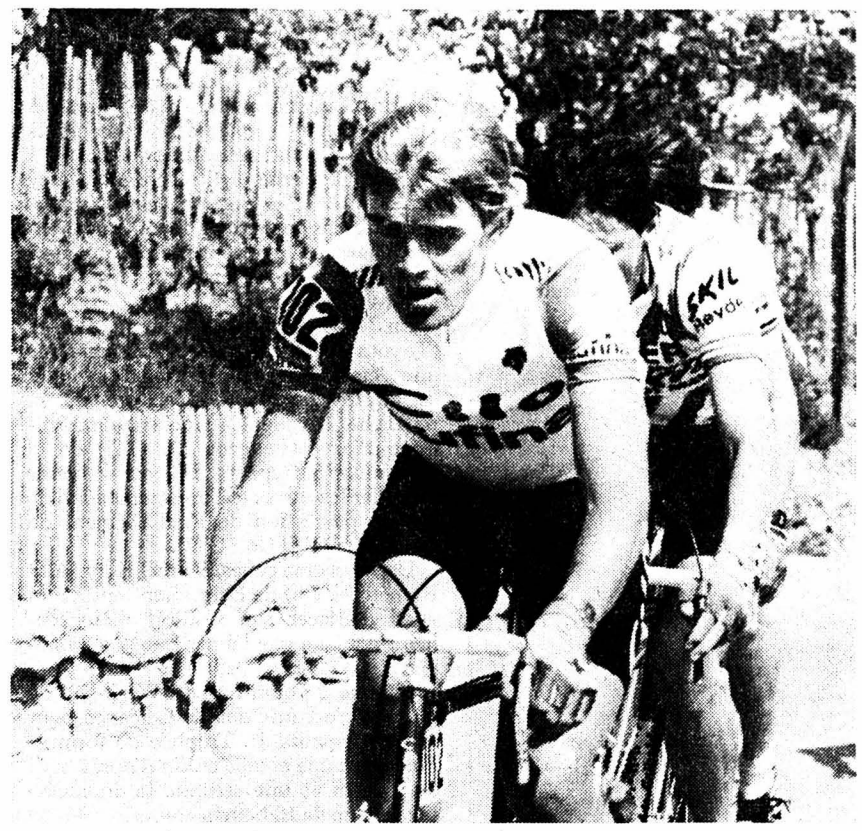

L'effort fourni pour recoller aux derniers échappés aura été un handicap certain au moment du sprint pour Urs Zimmermann. (Photo archives asl)

A un kilomètre et demi de la ligne d'arrivée, Arnaud plaçait un démarrage, auquel seul Maini, après un temps d'hésitation, répondait avec succès. Derrière, Zimmermann était contraint à faire l'essentiel de l'effort pour revenir, la collaboration faisant défaut. Il parvenait à réaliser la jonction à 500 mètres du but, mais, à l'emballage final, les forces déployées précédemment lui manquait pour remonter complètement Maini, à qui il cédait la victoire pour une demi-roue.

Une minute et 53 secondes plus tard, Giuseppe Saronni réglait le sprint du peloton, dans lequel figuraient tous les favoris.

A l'issue de cette étape sans histoire, les coureurs ne s'attardaient pas sur la ligne d'arrivée: ils n'avaient en effet que le temps de rentrer à leur hôtel boucler leur valise avant de sauter dans le train qui devait les emmener à Foggia, où ils bénéficieront aujourd'hui de la première journée de repos du 68e Tour d'Italie. (si)

● **Brugg. Critérium pro, élites, amateurs:** 1. Guido Frei (Eherrndingen), 72 points, les 57 km. 600 en 1 h. 20'15" (45 km/h. 473); 2. Heinz Jappert (Sulz), 38; 3. Daniel Wagen (Olten); 4. Stefan Joho (Wohlen), 26; 5. Urs Berger (Sulz), 22; 6. Max Hürzeler (Gippingen), 14.

D Divers

Pari mutuel romand

Ordre d'arrivée de la course du jeudi 23 mai à Saint-Cloud:
15 - 2 - 7 - 6 - 11 - 9 - 16.
Non-partant: 5.

Rapports

Trio
Ordre ..... Fr. 2.061,25
Ordre différent ..... Fr. 167,10
Couplé ..... Fr. 27,85
Quarto
Ordre, cagnotte ..... Fr. 3.284,70
Ordre différent ..... Fr. 360,60
Loto
6 points ..... Fr. 44,05
5 points ..... Fr. 2,50
Quinto, cagnotte ..... Fr. 4.579,05
(si)

Tournoi de tennis de Lugano
Jolissaint ne passe pas la rampe

Les huitièmes de finale du tournoi de Lugano, doté de 100.000 dollars, ont semblé devoir se conformer en totalité à la logique, jusqu'à ce qu'une surprise soit enregistrée lors du dernier: la cadette des sœurs Maleeva, Katerina, a en effet éliminé Bettina Bunge (no 7) 6-2 3-6 7-5.

Les autres têtes de série n'ayant pas connu de gros problèmes, les quarts de finale d'aujourd'hui opposeront Manuela Maleeva à Gabriela Sabatini, Kathy Rinaldi à Sylvia Hanika, Katerina Maleeva à Bonnie Gadusek et Helena Sukova à Kathy Horvath.

Simple dames, huitièmes de finale: Sylvia Hanika (RFA- no 8) bat Carina Karlsson (Suè) 7-6 6-4; Manuela Maleeva (Bul-no 1) bat Raffaela Reggi (I) 6-2 6-1; Kathy Rinaldi (USA-no 5) bat Anna Maria Cecchini (I) 6-3 6-0; Bonnie Gadusek (USA-no 3) bat Terry Phelps (USA) 6-1 6-1; Kathy Horvath (USA) bat Angeliki Kanelopoulos (Grè) 6-1 6-2; Gabriela Sabatini (Arg-no 6) bat Anne Minter (Aus) 6-3 6-4; Helena Sukova (Tch-no 2) bat Elise Burgin (USA) 6-2 6-4; Katerina Maleeva (Bul) bat Bettina Bunge (RFA-No 7) 6-2 3-6 7-5.

Double, 1er tour: Beth Herr-Terry Phelps (USA) battent Emilse Raponi-Longo-Raffaela Reggi (Arg-I) 7-6 6-1; Carina Karlsson-Tine Scheur-Larsen (Suè-Dan) battent Mary Jo Fernandez-Andrea Jaeger (USA) 7-5 6-3; Heather Crowe-Kim Stenmetz (USA) battent Jenny Klitch-Corine Vanier (USA-F) 6-0 6-4; Mercedes Paz-Gabriela Sabatini (Arg) battent Laura Gildemeister-Arraya-Amy Holten (Pér-USA) 6-4 2-6 7-6; Jennifer Mundel-Shawn Foltz (AS-USA) battent **Lilian Drescher**-Etsuko Inoue (S-Jap) 6-1 7-5; Susan Mascarin-Kathy Rinaldi (USA) battent Vicky Nelson-Jaime Godler 6-1 w. o.

Double, deuxième tour: Karlsson-Scheur-Larsen - **Christiane Jolissaint**-Pascale Paradis (Sui-Fra-6) 7-5 6-3. (si)

P Pêle-mêle

HALTÉROPHILIE. – Le Bulgare Neno Terzinski a remporté la catégorie des 56 kilos des championnats d'Europe, à Katowice (Pol), au terme d'une bataille très serrée avec le Soviétique Oksen Mirzojan, champion du monde il y a deux ans à Moscou, et l'Allemand de l'Est Frank Mavius, finalement troisième. Les deux premiers titres décernés à Katowice l'ont ainsi été à la Bulgarie. (si)

Coupe Davis
Les dirigeants américains déplorent...

M. Ed Fabricius, porte-parole de la Fédération des Etats-Unis de tennis, a vivement déploré la décision de John McEnroe et Jimmy Connors, qui ont annoncé à Düsseldorf qu'ils ne joueraient pas pour les Etats-Unis lors de la Coupe Davis 1985.

Inutile de dire que c'est toujours décevant d'apprendre que nous ne pourrons pas compter cette année sur la présence de deux joueurs du calibre de John McEnroe et Jimmy Connors en Coupe Davis. (si)

Coupe du monde par équipes
Au tour des Etats-Unis

Les Etats-Unis, en battant l'Australie par 2-1, ont pris la tête du groupe bleu de l'officieuse Coupe du monde par équipes, à Düsseldorf, au terme de la quatrième journée. John McEnroe et Jimmy Connors ont chacun remporté leur simple pour donner la victoire à leur équipe, 2-1.

Dans le groupe rouge, où la Suède a finalement battu l'Inde par 3-0, c'est la France qui se trouve au commandement. Déjà assurés de leur victoire sur la Tchécoslovaquie, depuis la veille, les Français ont abandonné jeudi le double aux Tchécoslovaques.

Groupe bleu: Etats-Unis - Australie, 2-1. John McEnroe (EU) bat John Fitzgerald (Aus) 6-1 6-0. Jimmy Connors (EU) bat Paul McNamee (Aus) 6-4 6-2. Pat Cash - John Fitzgerald (Aus) battent Ken Flach - Robert Seguso (EU) 4-6 6-3 6-4. – Espagne - RFA 2-0 (le double a été remporté à vendredi), Juan Aguilera (Esp) bat Hans-Jörg Schwaier (RFA) 7-6 7-6. José Higueras (Esp) bat Michael Westphal (RFA) 5-7 7-6 6-4.

Groupe rouge: France - Tchécoslovaquie, 2-1. Ivan Lendl - Tomas Smid (Tch) battent Henri Leconte – Pascal Portes (Fr) 6-4 4-6 6-3. – Suède - Inde, 3-0. Mats Wilander - Anders Jarryd (Su) battent Vijay et Anand Amritraj (Inde) 6-4 7-6. (si)

Championnat suisse interclubs
Courrendlin joue placé

Nouvelle victoire de Courrendlin alors que Delémont a dû se contenter d'un point face à Kehrsatz. Du côté biennois, fâcheuse défaite de Dotzigen à Interlaken (5-4) alors que l'on assiste au retour de Scheuren.

Groupe 2: Delémont - Kehrsatz 3-6, Homberg - Thoune 0-9, Rohrdorferberg - Sarnen 8-1. – **Classement:** 1. Thoune 9 points; 2. Kehrsatz 7; 3. Delémont 4; 4. Rohrdorferberg 4; 5. Sarnen 2; 6. Homberg 1.

Groupe 6: Courrendlin - Bally 6-3, Lawn - Bachgraben 8-1, BLTC - Wilderswil 8-1. – **Classement:** 1. BLTC 7; 2. Courrendlin 6; 3. Bally 5; 4. Lawn 5; 5. Bachgraben 3; 6. Wilderswil 1.

DEUXIÈME LIGUE JEUNES SENIORS

Groupe 1: Zoug - Porrentruy 8-1, Bellevue - Konolfingen 5-4, Obersiggenthal - Sporting 4-5. – **Classement:** 1. Zoug 8; 2. Obersiggenthal 5; 3. Bellevue 5; 4. Sporting 5; 5. Porrentruy 2; 6. Konolfingen 2.

TROISIÈME LIGUE MESSIEURS

Bienne et Mont-Soleil caracolent en tête de leur groupe, alors que Saignelégier et Moutier ne sont qu'à un point de leur leader, Herzogenbuchsee.

Groupe 1: La Neuveville - Bienne 1-8, Schützenmatt - Utzenstorf 5-4, Soleure - Worbenbad 4-5. – **Classement:** 1. Bienne 6; 2. Worbenbad 5; 3. Schützenmatt 5; 4. Utzenstorf 5; 5. Soleure 4; 6. La Neuveville 2.

Groupe 13: Langenthal - Klus 2-7, Worbenbad II - Lyss 2-7. – **Classement:** 1. Mont-Soleil 2-6; 2. Lyss 3-6; 3. Froburg 2-5; 4. Klus 3-4; 5. Langenthal 3-3; 6. Worbenbad 3-0.

Groupe 15: Moutier - Saignelégier 4-5, Olten - Herzogenbuchsee 3-6, Moutier - Belchen 5-4, Saignelégier - Oensingen 8-1. – **Classement:** 1. Herzogenbuchsee 7; 2. Saignelégier 6; 3. Moutier 6; 4. Olten 5; 5. Belchen 2; 6. Oensingen 1.

TROISIÈME LIGUE DAMES

Le néo-promu Delémont est bien placé pour s'imposer dans son groupe.

Groupe 7: Delémont - Froburg 3-3 (victoire de Delémont). – **Classement:** 1. Delémont 6; 2. Froburg 6; 3. Langenthal 2-4; 4. Longeau 2-3; 5. Lyss 2-1; 6. Scheuren 2-1. (y)

B
boîte à confidences

Couper les vivres

La Fédération des Etats-Unis de ski alpin a décidé de retirer désormais son appui financier à Bill Johnson, champion olympique de descente 1984 à Sarajevo.

Bill Johnson m'a tout récemment fait savoir qu'il ne désirerait plus faire partie de l'équipe des Etats- Unis a déclaré M. Harold Schoenhaar, directeur du programme de ski alpin de l'équipe américaine. **Si c'est là son intention, il n'est plus question pour nous de continuer à lui accorder notre appui financier, même à l'entraînement** a poursuivi le responsable américain.

En fait, Johnson, qui a annoncé la semaine dernière son intention de créer un circuit professionnel, est arrivé avec trois jours de retard au stage d'entraînement suivi actuellement par les descendeurs américains à Mount Bachelor (Orégon). Quelques jours, après son arrivée, il s'est fait une blessure aux reins à l'entraînement. Depuis lors, il se repose dans un motel... (si)

Pas beau tout ça!

L'ancien champion d'Europe des moyens Georg Steinherr (31 ans) a été condamné à une amende de 24.000 marks, pour coups et blessure, par le Tribunal de Dachau (Bavière).

Steinherr a été reconnu coupable d'avoir asséné «au moins deux coups de poing» à un jeune menuisier en février 1983, au cours d'une discussion se déroulant dans une maison close. Son «adversaire» dut être hospitalisé, souffrant d'une commotion cérébrale, d'une fracture de la mâchoire et de contusions multiples. (si)

Athlète menacé

Peter Elliott, champion de Grande-Bretagne du 800 mètres, n'ira pas défendre son titre le week-end prochain en Irlande du Nord en raison des menaces terroristes qui pèsent sur les compétiteurs anglais de ces Championnats du Royaume-Uni d'athlétisme.

J'aurais bien aimé conquérir un troisième titre consécutif mais ma famille aurait passé trois jours à s'inquiéter pendant que j'aurais été à Belfast, a déclaré Elliott.

L'Armée irlandaise de libération nationale (INLA, branche extrémiste de l'IRA) avait menacé, en février dernier, d'attenter à la vie des athlètes anglais lors de ces championnats qui auront lieu ce week-end à Antirm, près de Belfast. D'autres athlètes devraient, comme Elliott, s'abstenir de participer. (ap)

Plus de 520 millions...

La dette à long terme contractée par la ville de Montréal à l'issue de l'organisation des Jeux olympiques d'été en 1976 à diminué de 40 millions de dollars canadiens en 1984, et s'élève désormais à 520 millions de dollars, a annoncé le Comité des installations olympiques.

Cette diminution est due à la taxe provinciale imposée sur les cigarettes, qui a rapporté 115 millions de dollars en 1984 (contre 112 millions l'année précédente), et dont 75 millions ont servi à couvrir les intérêts de la dette. Selon les responsables du Comité, la dette initiale de 1 milliard de dollars sera entièrement remboursée d'ici 1991 ou 1992. (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15
Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Du verre à revendre

Depuis le début de cette année, le ramassage du verre ne se fait plus au porte-à-porte à Saint-Imier. Des collecteurs permanents ont été disposés à quatre endroits dans le village. Et il est ainsi possible d'éliminer au fur et à mesure le verre vide qu'il fallait avant stocker plusieurs semaines chez soi. Autre avantage, mentionné ironiquement par un spécialiste du recyclage du verre: «L'impossibilité de contrôler les habitudes de consommation entre voisins». Mais, plaisanterie mise à part, théoriquement les collecteurs permettent de récolter bien plus de verre que le porte-à-porte.

Or, lorsqu'on sait qu'à Saint-Imier 120.000 kilos de verre usé ont été ramassés l'an passé, soit 22 kilos par habitant, on se demande quelle vertigineuse quantité va être récoltée avec la nouvelle méthode. En effet, Saint-Imier et ses habitants ont l'air très conscients de l'importance du recyclage du vieux verre. Avec ses 22 kilos par habitant, le village bat nettement la moyenne suisse, qui ne se monte qu'à 19,7 kilos. Il faut souligner que les quantités ramassées chaque année vont en augmentation puisque la moyenne suisse n'était que de 17,5 kilos par habitant en 1983.

Il semblerait même que la Suisse occupe une position de pointe en ce domaine.

Près de 90 pour cent de la population helvétique participe à ce record. Gratuitement? Non, il paraît que les bénéficiaires directs de cette pratique sont les communes, donc les contribuables. Les sociétés qui recyclent le verre payent un prix stable aux communes par tonne de verre. Ce prix est même garanti par convention. Or, comme les dépenses publiques sont inférieures aux économies réalisées par la réduction des frais d'élimination des ordures ménagères, auxquelles s'ajoutent les bonifications pour le verre, le compte final de la commune devrait se solder de façon positive.

La réduction des frais d'élimination des ordures n'est cependant pas le seul atout en jeu. Réduire ces frais signifie que les sacs à ordures sont moins nombreux, puisqu'ils ne contiennent plus de verre, que l'énergie utilisée est plus basse, que les matières premières sont économisées et que la dépendance du pays face aux matières premières de l'étranger est moindre, ce qui n'est pas à négliger en temps de crise.

Conclusion: la protection de l'environnement passe aussi par le recyclage du vieux verre. Même si, pour les habitants des endroits où les collecteurs ont été placés en ont parfois les oreilles cassées...

Cécile DIEZI

Police locale de La Chaux-de-Fonds

Le commandant prend sa retraite

● LIRE EN PAGE 17

Le Parlement jurassien modifie l'horaire de travail de la fonction publique

Non aux «42 heures»... mais oui aux «43»!

La durée de travail hebdomadaire des fonctionnaires jurassiens passera de 44 heures à 43 heures. Depuis le premier janvier, les employés de la fonction publique travaillent déjà 43 heures, par le biais de l'aménagement des jours de congé et des «ponts». Cet aménagement subsiste mais l'heure «perdue» devra être rattrapée pendant la semaine. Hier, devant le Parlement, seul le Parti socialiste a défendu l'idée d'un horaire hebdomadaire de travail de 42 heures, estimant que les fonctionnaires jurassiens étaient loin d'être des privilégiés.

Le Gouvernement, par la voix de Pierre Boillat, ministre de la Justice et de l'Intérieur, a estimé qu'une réduction du temps de travail à 42 heures nécessiterait, selon une première estimation (l'administration n'ayant pas eu le temps d'étudier la proposition socialiste), l'engagement d'une douzaine de fonctionnaires supplémentaires. Alors que le fait de passer de 44 heures à 43 heures hebdomadaires implique seulement la création de deux nouveaux postes au sein de la gendarmerie jurassienne. Et Pierre Boillat d'insister aussi sur le fait que l'Etat jurassien consent un gros effort dans l'alimentation de la caisse de retraite de ses fonctionnaires, en versant l'équivalent de 12% du salaire. De plus, sur 26 cantons, 18 connaissent un horaire de 44 heures.

Le Parti socialiste de rétorquer que les fonctionnaires fédéraux travailleront 42 heures dès 1986. «C'est une folie avec la contrainte du personnel-stop», lancera Pierre Boillat.

Pierre-Alain Gentil (ps) insistera en déclarant que 42 heures hebdomadaires n'était pas une proposition démesurée, d'autant que l'entrée en vigueur peut être retardée à 1986.

Le pdc a annoncé la couleur: la proposition socialiste est «irréfléchie, hâtive» et conduirait à un renforcement de la fonction publique ou à augmenter dans le cas contraire la cadence de travail. Pour le pcsi, le moment pour introduire l'horaire de travail de 42 heures n'est pas opportun, même si la réduction de l'horaire de travail de la fonction publique est légitime.

Au vote, l'horaire hebdomadaire de 43 heures a obtenu 43 voix (pdc, plr, pcsi) et la proposition socialiste 12 voix (ps, pop et cs).

Sans problème cette fois, les députés ont approuvé l'octroi pour les personnes de cinquante ans d'une cinquième semaine de congé, alors que jusqu'ici l'âge pour en bénéficier était de 55 ans. Et les socialistes d'annoncer une mesure de rétorsion s'ils n'obtiennent pas gain de cause sur les 42 heures en seconde lecture: ils proposeront 5 semaines de congé à partir de 40 ans.

P. Ve

● LIRE EN PAGE 25

Jeune meurtrier en Cour d'assises à Neuchâtel

Il a 21 ans, il a tué un homme de 46 ans. L'a-t-il fait par violence pure, sous l'emprise d'une émotion ravageuse ou en état de légitime défense? C'est ce que la Cour d'assises neuchâteloise devra principalement établir, le 13 juin prochain, quand elle examinera sous la présidence de M. Ph. Aubert, entouré des juges Buschini et Soerensen et de six jurés, le cas de ce jeune Chaux-de-Fonnier, Hanspeter Frey qui, quelques jours avant Noël dernier, dans un appartement de la vieille ville, a frappé de trois coups de couteau mortels son rival, qu'il affrontait dans une dispute devant une amie commune.

Hier en effet, au cours de l'audience préliminaire de la Cour d'assises, le meurtrier a reconnu les faits. Mais il a formellement nié avoir jamais eu l'intention de tuer. Il a expliqué son geste comme inspiré par les circonstances: la présence d'un couteau sur une table de cuisine, empoigné un peu machinalement pour se donner de l'assurance face à ce qu'il dépeint comme un agresseur qui l'effrayait. Et des coups portés par peur d'un antagoniste menaçant...

L'acte d'accusation, s'il retient principalement contre le jeune homme le meurtre simple, envisage à titre subsidiaire le meurtre par passion, dont la responsabilité est alors atténuée.

L'avocat de la défense, visiblement, ira plus loin et plaidera la légitime défense. Mais en face, il y a la veuve, la sœur, les enfants de la victime. Et le tribunal devra se livrer à une délicate reconstitution de climat, de caractères, plus encore que de faits, pour tenter d'approcher la vérité d'un drame où en quelques secondes, un homme a perdu la vie et un autre joué la sienne...

MHK

Tribunal du Val-de-Travers

Trax glouton: libération

Et revoilà la carrière de Buttes. L. L., directeur technique de Graval S.A., avait été condamné le 18 avril 1984 pour violation des règles de l'art de construire et écroulement. Quelque peu glouton, le trax travaillant dans la gravière avait provoqué l'éboulement de dix mètres cubes de terre appartenant au voisin. Qui porta plainte.

En sortant du tribunal, L. L. s'était pourvu en cassation contre le verdict de l'ancien juge suppléant Luc Meylan. La cour a cassé le jugement tout en renvoyant l'affaire devant le Tribunal du Val-de-Travers, qui devait déterminer s'il y avait, oui ou non, violation des règles de l'art de construire.

Non, a dit le suppléant Max Kubler. L. L. et son trax glouton sont donc libérés.

JJC

● LIRE EN PAGE 20.

Inauguration au site archéologique de La Tène

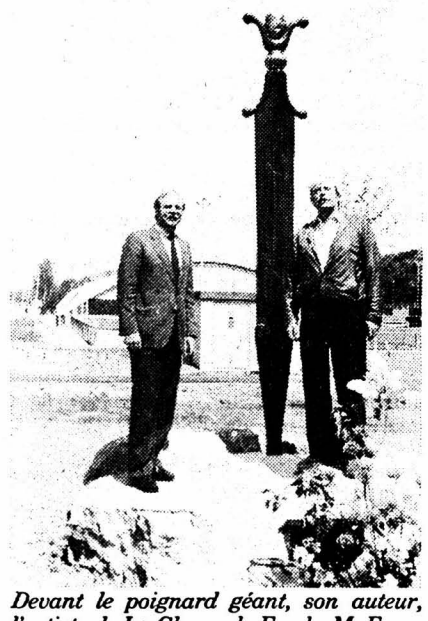

Devant le poignard géant, son auteur, l'artiste de La Chaux-de-Fonds, M. Francis Berthoud et M. Cédric Léger, président de la Jeune Chambre économique neuchâteloise. (Photo Impar-RWS)

A l'initiative de la Jeune Chambre économique de Neuchâtel, le site archéologique de La Tène qui a donné son nom à la Civilisation de La Tène, aujourd'hui plage et camping, a été revalorisé. Hier, un monument représentant un poignard celtique, œuvre de Francis Berthoud, dont l'original se trouve au Musée national suisse à Zurich ainsi qu'une vitrine d'exposition et le balisage d'un pont (252 av. J.-C.) ont été inaugurés. (ats)

● LIRE EN PAGE 21.

billet

On se plaint, tout en jetant un œil concupiscent dessus, on se plaint donc de la diffusion de Dallas & Cie à la télé. On trouve que cela que ceci: en général les ceci et les cela ont rapport à la guimauve féroce des histoires racontées, aux dames qui se traitent de tout avec des mots limités et des décolletés diamantés, de la moralité qui n'en a pas l'air mais qui en devient une à part entière, etc. Bref de quoi intéresser les esprits les plus chagrins, les apathies les plus apathiques, les âmes les plus vertueuses et les yeux les moins difficiles (ou le contraire).

On a tort de ne pas ouvertement aimer Dallas, Dynasty et la sœurette francophone parce que ce serait plus sain, plus confortable dans les soirées et les dîners de famille, durant lesquels il faut toujours faire semblant d'oublier qu'on a vu tous les épisodes et qu'on suppute pas mal de choses sur ceux à venir. Faire semblant de ne plus savoir par cœur le tour de poitrine et les rictus de tel ou telle personnage, c'est dur.

Faudrait arrêter. Parce qu'on s'en fiche pas mal. Que monsieur ou madame n'aime pas ouvertement Dallas, mais adore le zieuter en douce.

Ce qu'il y a de bien à la télé, c'est que quand on tient une idée, on y tient. Même au Service des sports, ils aiment drôlement Dallas et Dynasty et la sœurette française. Y a qu'à voir la folle saga qu'on nous sert avec le FC Servette. C'est fou les magouilles, les traîtrises et le reste qui se passent dans le merveilleux club genevois de ligue nationale A. C'est fou et c'est tellement intéressant que les sportifs de l'écran bleuté ont parfaitement raison de nous en causer chaque soir. Ils ont raison d'être si intelligemment en prise directe sur l'actualité qui intéresse, outre les mamans des joueurs genevois, leur papa et leur percepteur. Et pis, ça occupe de penser à ça – aux magouilles et aux traîtrises et au reste qui se passent au FC Servette.

Il faudrait voir pour introduire une jeune femme dans cette belle histoire de football moderne. C'est mon idée, j'écris ça en passant; je n'en voudrai à personne de la piquer pour la suite du pertinent épisode à feuilletons que Servette (FC) suscite.

ici

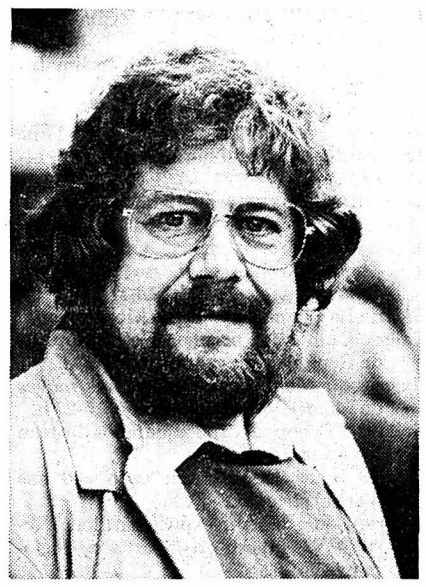

Q

quidam

La musique est une véritable passion pour M. Rénald Jeannet. Il a composé une centaine de chansons pour l'ensemble «Les Neuf de Cœur» dont il fait partie, depuis sa fondation. Il cherche l'inspiration autour de lui; ses mélodies ont une saveur et une fraîcheur particulières.

Ingénieur ETS du Technicum du Locle, il est chef du personnel et du marketing à Oscilloquartz SA à Neuchâtel.

Agé de 43 ans, M. Rénald Jeannet est une force de la nature, dynamique, d'un abord facile, toujours prêt à donner de son temps. Il est conseiller général aux Hauts-Geneveys, président de la Commission scolaire et du tourisme.

En 1969, il a fait ses premières armes à Paris; il chantait, accompagné de sa guitare, dans les boîtes de la Butte.

Marié, père de deux enfants, il se plaît énormément au Val-de-Ruz.

Des milliers de personnes connaissent sa voix: il est non seulement chanteur, c'est lui aussi qui donne, par haut-parleur, les renseignements pendant les rencontres de football sur le stade de La Maladière. Membre du comité central du FC Neuchâtel Xamax, il est en effet également speaker officiel de l'équipe. (ha)

B

bonne nouvelle

Pour les écoliers covassons

Diablement dynamiques, les écoliers de Couvet ont récolté 44,410 tonnes de papiers divers: journaux, revues, etc. C'est énorme dans un village de 2600 habitants. Voilà une belle contribution à la protection de l'environnement. Et une jolie somme qui va permettre d'organiser de fameuses courses d'école... (jjc)

S

sommaire

LE LOCLE. – Comptes 1984 devant le Conseil général.
PAGE 19

MÔTIERS. – On joue «L'Opéra de Quat'Sous» aux Mascarons.
PAGE 20

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Stade de La Charrière: 20 h., La Chaux-de-Fonds – Zoug.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-19 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: expo «La Chaux-de-Fonds en fêtes», lu-ve, sur demande, sa-di, 10-12 h., 14-17 h.
Galerie La Plume: expo Aimé Montandon.
Galerie Club 44: expo photos et sculptures de René Bauermeister, 18-20 h. 30.
Galerie du Manoir: expo peintures naïves de Michel John, 15-19 h., me, 15-22 h.
Galerie L'Echoppe: expo aquarelles de Jean Tourane, 14-19 h.
Galerie Louis Ducommun: expo «40 ans d'art abstrait», 17-21 h.
Galerie Sonia Wirth: expo Châtillon, Piccot, W. Aubert et 25 artistes régionaux.
Home médic. La Sombaille: expo dessins surréalistes de Gégé.
Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expo Marguerite Duras.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h..
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Ménageothèque: rens. ✆ 28 14 46.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.
Club 55: Dancing-Attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-Dancing.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., ✆ 23 24 26.
Informations touristiques: ✆ 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Sophie-Mairet 31, tél. 28 56 56, lu, 12-18 h., ma, 15-18 h., me, 15-19 h.
Consultations conjugales: Collège 9, ✆ 28 66 72.
Service d'aide familiale: ✆ 23 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.
Ecole des parents: ✆ 26 87 76 et 23 10 95. Garderie: ma, ✆ 23 28 53, ve, 26 99 02.
Parents information: ✆ (038) 25 56 46.
Information allaitement: ✆ 23 34 15 et (038) 53 38 66.
Crèche de l'amitié: Manège 11, ✆ 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: ✆ 26 87 77.
Services Croix-Rouge, ✆ 28 40 50. Baby-sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: ✆ 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., ✆ 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve, après-midi ✆ 28 41 26.
Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ✆ 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je. 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, ✆ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ✆ 23 20 53, le matin.
AVIVO: ✆ 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.
Eglise réformée: secrétariat, ✆ 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ✆ 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ✆ 23 16 23.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 25 19 19.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ✆ 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: ✆ 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ✆ 28 70 08.
Hôpital: ✆ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Coop 1, Neuve 9. Ensuite, police locale, ✆ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ✆ 23 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ✆ 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-19 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ✆ 28 37 31.
Chômage information: Serre 67, tél. 23 18 19, lu 17 h. 30-19 h.
Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, ✆ 28 40 22.
Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ✆ 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: ✆ 117.
Feu: ✆ 118.

CINÉMAS

ABC: 20 h. 30, Hiroshima mon amour.
Corso: 20 h. 45, La route des Indes.
Eden: 20 h. 45, The blues brothers; 23 h. 45, Salon baby.
Plaza: 20 h. 45, Les trottoirs de Bangkok.
Scala: 20 h. 45, Orange mécanique.

Le Locle

Cinéma Casino: 20 h. 45, Souvenirs, souvenirs.
Centre loisirs Zénith: 21 h., «Syndrome de Niro», one man show Mil Mougenot.
Musée d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.
Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ✆ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ✆ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ✆ 31 20 19. Ma, je, ✆ 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu, après-midi, ✆ 31 52 52.
La Main-Tendue: ✆ No 143.
Pro Senectute: gym., ma, 9-10 h., Café de la Place.
AVIVO: ✆ 31 51 90.
Service aide familiale: ✆ 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: ✆ 28 56 56.
Consult. conjugales: ✆ (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36, ✆ 31 62 22.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ✆ 28 70 08.
Crèche pouponnière: ✆ 31 18 52, garderie, tous les jours.
Ecole des parents: ✆ 31 85 18; garderie ve, 14-17 h.
Société protectrice des animaux: ✆ 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo Moscatelli, 14 h. 30-17 h. 30.

Les Ponts-de-Martel

Fête villageoise: Halle Finger, 20 h. 30, concert sociétés locales; bal à 22 h.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h.; *fermé ve après-midi et lu.*
Hôpital et maternité: Landeyeux, ✆ 53 34 44.
Ambulance: ✆ 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ✆ 53 15 31.
Aide familiale: ✆ 53 10 03.
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 25 19 19.
Protec. suisse des animaux: ✆ 53 36 58.

«Une comédie magique et colorée»

LA NOUVELLE MANDRAGORE
DE JEAN VAUTHIER

Jeudi 30 mai à 20 h. 30
Vendredi 31 mai à 20 h. 30
Samedi 1er juin à 14 h. 30
Mardi 4 juin à 20 h. 30
Mercredi 5 juin à 20 h. 30
Jeudi 6 juin à 20 h. 30
Vendredi 7 juin à 20 h. 30
Samedi 8 juin à 20 h. 30
Beau-Site, La Chaux-de-Fonds
Location: TPR, ✆ 039/23 05 66
Attention: N'hésitez pas, vous serez assis confortablement.

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

14262

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, L'ascenseur.
Môtiers, Château: expo Jacqueline Ramseyer, 10-23 h.
Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Baby-sitting: ✆ 61 17 29.
Fleurier, Centre de rencontre: ✆ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ✆ 61 10 78.
Police cantonale: ✆ 61 14 23
Police (cas urgents): ✆ 117.
Police du feu: ✆ 118.
Fleurier, service du feu: ✆ 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: ✆ 63 19 45; non-réponse, ✆ 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ✆ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: ✆ 63 25 25.
Ambulance: ✆ 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ✆ 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 25 19 19.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale *et soins à domicile, Le Noirmont*, rue du Pâquier, ✆ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ✆ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

Le Noirmont

Cinéma: 20 h. 30, La déchirure.
Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Les Breuleux

Cinéma Lux: 20 h. 30, Dune.
Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ✆ 51 21 51.
Préfecture: ✆ 51 11 81.
Police cantonale: ✆ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ✆ 51 22 44.
Hôpital et maternité: ✆ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ✆ 51 22 88; Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84; Dr Meyrat, ✆ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ✆ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ✆ 54 17 54.
Pharmacie Fleury: ✆ (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: ✆ (039) 51 11 50.
Aide familiale: ✆ 51 14 37.

Rossemaison

Centre culturel: ve, 18-21 h., sa-di, 15-21 h., expo sculptures Gimmy Stéphane et peintures de Catherine Kobylansky.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, La déchirure.
Cinéma La Grange: programme non reçu.
Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.
Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me, je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
Centre culturel régional: ✆ 22 50 22.
Auberge de jeunesse: ✆ 22 20 54.
Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Bureau renseignements: ✆ 22 66 86.
Services industriels: ✆ 22 17 31.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 21 53 53.
Police municipale: ✆ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ✆ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Courroux, ✆ 22 26 22.
Sœur visitante: ✆ 22 20 36.
Sœurs garde-malades: ✆ 22 16 60.
Centre de puériculture: ✆ 22 55 34.
Baby-sitting: ✆ 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Amadeus.
Cinéma Colisée: 20 h. 15, La déchirure; 23 h. 15, Mon curé chez les nudistes.
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
Jardin Botanique: 8-17 h., collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ✆ 66 18 53.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 66 11 79.
Police municipale: ✆ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ✆ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Erard, ✆ 66 10 44.
Consultations conjugales: ✆ 93 32 21.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ✆ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ✆ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ✆ (032) 97 14 48. Bévilard, rue Principale 43, ✆ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ✆ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ✆ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

Saint-Imier

Cinéma Lux: 20 h. 45, Tricheurs.
CCL: expo gravures et dessins d'Alain Jaquet, lu-je, 14-17 h., je aussi 19 h. 30-21 h., sa, 15-18 h.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h.30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ✆ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: ✆ 41 44 30.
Services techniques: électricité, ✆ 41 43 45; eaux et gaz, ✆ 41 43 46.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 41 25 66.
Police municipale: ✆ 41 20 46.
Ambulance: ✆ 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechti, ✆ 41 21 94. Ensuite, ✆ No 111.
Hôpital: ✆ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: ✆ 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.
Aide familiale: ✆ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: ✆ 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ✆ 44 10 90.
Administration district: ✆ 44 11 53.
Infirmière visitante: ✆ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ✆ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont – Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h. 30, L'histoire sans fin.
Ludothèque: ma et je, 15-17 h.

Neuchâtel

Salle du Pommier: 20 h. 30, «Quintette», par l'Ecole de théâtre CCN.
Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h., sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h.
Plateau Libre: 22 h., Poca Fera Band, funky-jazz-rock-rapp.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Cité universitaire: expo photos d'Alfredo Correa, 8-20 h.
Galerie du Pommier: expo collages de Toni, 10-12 h., 14-19 h.
Galerie de l'Orangerie: expo Divernois, 14-18 h. 30.
Galerie des Amis des Arts: 65e Salon des Amis des Arts, 10-12 h., 14-17 h., je, 10-12 h., 14-21 h.
Galerie Ditesheim: expo dessins et gravures de Gunnar Norrman, 10-12 h., 14-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite ✆ 25 10 17.
Information diabète: Fbg Hôpital 65, me *après-midi*, ✆ (038) 24 33 44.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 25 19 19.
Alcooliques Anonymes: ✆ (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: ✆ 143.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ✆ (038) 25 84 72.
Consultations conjugales: ✆ (038) 24 76 80.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h. 45 v.o., 20 h. 30, 22 h. 30, Terminator.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Gandhi.
Bio: 18 h. 40, 20 h. 45, Je t'aime moi non plus.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Electric Dreams; 23 h., Les rues de l'enfer.
Rex: 20 h. 45, Les spécialistes.
Studio: 15 h., 21 h., *Détective*; 18 h. 45, Subway.

Cortaillod

Galerie Jonas: expo sculptures de Michel Engel, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Bureau de renseignements: Grand-Rue, ✆ (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: ✆ 97 41 30.
Feu : ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 97 40 69.
Police municipale: ✆ 97 51 41; en dehors heures bureau ✆ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ✆ (032) 97 51 51. Dr Meyer ✆ (032) 97 40 28. Dr Geering ✆ (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger ✆ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ✆ (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ✆ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: ✆ 97 61 81.
Centre de puériculture: Collège 11, ✆ 97 62 46, ve, 15-17 h.
Landau-service: Collège 11, ✆ 97 66 71.

Bévilard

Cinéma Palace: 20 h. 30, L'arbalète.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, La 7e cible.
Foyer: 20 h. 30, concert Orch. du Foyer; Ch. Dobler et W. Giger, piano; oeuvres de Haydn, Mozart, Wettach, Saint-Saëns.
Galerie Club des Arts: expo photos de Rolf Neeser, ma-je-ve, 19 h. 30-21 h. 30, sa, 14-18 h., di, 10-12 h., 16-18 h.
Bureau renseignements: Pro Jura, *Hôtel-de-Ville 16*, ✆ 93 18 24.
Services industriels: ✆ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ✆ 93 12 53.
Service du feu: ✆ 93 18 18.
Police cantonale: ✆ 93 38 31.
Police municipale: ✆ 93 33 03.
Hôpital: ✆ 93 61 11.
Ambulance: ✆ 93 40 40.
Sœur visitante: ✆ 93 14 88.
Sœurs garde-malades: ✆ 93 18 69.
Centre de puériculture: ✆ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Greppin, ✆ 93 26 96 ou 93 18 71.

Bienne

Théâtre: 20 h., «La Traviata», opéra de Verdi.
Théâtre de Poche: 21 h., «Le clown» et «N'être», par Gustave Parking.
Aula gymnase: 21 h., concert The Andy Narell groupe.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Seitenstechen.
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 45, Stryker.
Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Scent of Heather.
Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 30, Liberté, égalité, choucroute.
Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, 22 h. 45, Mass Appeal.
Métro: 19 h. 50, L'implacable Ninja; Zaertlich aber frech wie Oskar.
Palace: 14 h. 15, 16 h. 25, 18 h. 35, 20 h. 45, Alien.
Rex: 15 h., 20 h. 15, City Heat; 17 h. 30, Le facteur sonne toujours deux fois.
Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Falling in love.

entraide

Famille ? Quelle famille ?

Elle est en crise la famille, entend-on un peu partout, statistiques des divorces et des naissances à l'appui ! Sa dépendance par rapport au monde du travail, aux conditions de logement, à la scolarité des enfants, au système des assurances... ne lui facilite pas la tâche. Alors faut-il baisser les bras ?

Caritas va à l'encontre de ce défaitisme et réaffirme au sein d'une récente publication sa confiance dans l'avenir de la famille comme structure fondamentale de la société. Cette confiance s'appuie surtout sur la volonté des familles à devenir elles-mêmes agents conscients et responsables d'une certaine évolution sociale qui aille dans un sens plus solidaire.

A ce titre la publication décrit différentes expériences et projets en cours en Suisse romande et soutenus par Caritas; depuis les «familles ouvertes» à d'autres personnes, à la création d'un organisme pastoral pour l'ensemble des problèmes concernant le couple, la famille et le sacrement du mariage, sans oublier la question très actuelle des centres de consultation conjugal et de planning familial. En somme différentes pistes de travail qui ont pour but de motiver une redécouverte du rôle irremplaçable de la famille comme base et ressource de notre société, sans occulter ses problèmes pour autant.

(comm)

● «La famille: base, problème et ressource de notre société». Documentation 1/85 de Caritas Suisse, disponible à Caritas Suisse, Service d'information, Löwenstrasse 3, 6002 Lucerne.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Ce matin, le commandant André Kohler quitte la Police locale...

Bonne retraite... commandant André Kohler. (Photo Schneider)

Mission accomplie pour le capitaine André Kohler qui quitte ce matin le corps de la police locale. Mission bien remplie pour celui qui prend une retraite méritée après 36 ans de service, dont cinq années comme commandant. C'est en effet le 1er juillet 1949 qu'il débutait dans le métier de policier. Auparavant, enfant de Renan où il a fait ses classes, il avait suivi grand-père, papa, deux oncles et six frères, tous devenus boulangers.

Entré à la Police locale, il devait au fil des ans, être nommé appointé, caporal, sergent, puis lieutenant le 1er avril 1963. Trois ans plus tard il était premier-lieutenant et enfin, le 1er août 1980, capitaine et commandant, succédant ainsi au capitaine Jean Marendaz.

Une carrière bien menée avec au tableau de chasse, de nombreux cours de formation d'abord, des stages dans les corps de police de Lausanne, Genève, Zurich et Lucerne. Des fonctions de moniteur de culture physique au corps de police durant une quinzaine d'années, de professeur de cours, notamment à l'Institut suisse de police, au Chanet, où il fonctionna comme adjoint du commandant Stoudmann. Il créa aussi pour l'Ecole suisse de police un cours de rédaction de rapports de police, cours qu'il donne d'ailleurs encore aujourd'hui.

A la tête de la Police locale, le capitaine Kohler était aussi membre de l'état-major du bataillon de sapeurs-pompiers, adjoint du major Jean Guinand et chef du Centre de secours de La Chaux-de- Fonds.

A la veille de tourner une dernière page de sa vie professionnelle, le capitaine Kohler nous a livré quelques impressions. «Un métier difficile, dit-il, avec des moments moralement pénibles. Il y a des interventions qui restent marquées. Par exemple, calmer un père de famille pris sous l'influence de l'alcool et devant ses propres enfants. Il y a plus encore: les accidents de la route dont les victimes sont des enfants. Cela reste. Je me souviendrai toujours de cet enfant, dans les bras de sa mère, avec la tête qui venait d'être écrasée par une roue de camion. «Il n'y a plus rien à faire, me disait- elle en pleurant». J'ai par la suite pris l'enfant pour le placer dans son berceau et le préparer. Un moment terrible, car à l'époque, j'avais aussi un enfant du même âge».

– Les gens sont-ils comme il y a vingt ans ?

– Non. Il y une aggravation de l'ivresse au volant. Avant la moyenne de l'alcoolémie était de 0,8 à 1,5 pour mille. Aujourd'hui, cette moyenne a passé de 1,5 à 2,5 pour mille. Ce qui fait dire que les gens boivent plus qu'auparavant. Et puis, si dans la première partie de ma carrière, on avait pour ainsi peu de problèmes avec les jeunes sous l'influence de l'alcool, ce n'est malheureusement plus le cas. Des problèmes qui sont arrivés en même temps que ceux de la drogue.

– Dans une cité comme La Chaux-de-Fonds, le travail du policier est-il devenu plus difficile, plus délicat ?

– Oui. Et l'on assiste à une évolution assez extraordinaire de la mentalité des gens. Il est difficile pour le policier d'avoir un contact quotidien avec la population. Et l'on assiste à une évolution assez extraordinaire de la mentalité de celle-ci. Il y une vingtaine d'années, le policier n'avait pas de problème face à une personne qui avait un comportement anormal. Elle était emmenée au poste sans difficulté pour l'identification. Aujourd'hui, le perturbateur a presque le soutien d'une «masse» du public. On retrouve souvent cette attitude tout spécialement au sein d'une certaine jeunesse.

– La population est donc devenue plus exigeante ?

– Certes, mais ce n'est pas un mal, à condition que la critique soit bien faite et constructive. Les gens n'admettent pas n'importe quoi et veulent des explications. Avec raison, c'est vrai, mais cela demande de la part de la police, du tact et une maîtrise des problèmes.

La dernière journée de travail est arrivée pour le commandant Kohler. Elle couronne une belle carrière.

Bonne retraite, commandant.

... le capitaine Gilbert Sonderegger prend la relève

Le commandant part, la relève est assurée. Aujourd'hui, la Police locale se donne un nouveau chef. Le capitaine Gilbert Sonderegger, vingt-cinq ans après son entrée comme agent, en prend le commandement.

«Policier dès le 2 mars 1960, dit-il, c'est un peu la «faute» de l'armée. Au terme de l'école de recrue, j'avais été sollicité pour une école de sous-officier. Une idée de jeune, peut-être, toujours est-il que cela ne m'intéressait pas. J'avais d'autre projet: partir auprès d'un oncle au Congo. Mais les événements qui se précipitaient dans ce pays m'ont découragé. Dès lors, une solution pour éviter un «contrat» avec l'armée: l'entrée à la Police locale de La Chaux-de-Fonds qui avait mis quelques places en postulation. Ce fut fait».

Le futur chef de police monte assez rapidement les échelons. Appointé en 1965, caporal en 1971, il est nommé lieutenant en 1972, puis premier-lieutenant le 1er août 1980, enfin commandant le 25 mai 1985. Au service du feu, il sera capitaine d'état-major du bataillon de sapeurs-pompiers, remplaçant du commandant Guinand et chef du Centre de secours de La Chaux-de-Fonds.

Un aboutissement mérité et qui demande beaucoup de sacrifices. «C'est vrai, dit-il, des heures de loisirs qui se sont transformées en cours de rédaction française, de langues, de connaissances générales de droit pénal, de psychologie appliquée. Et j'en passe. Je voulais acquérir ce que je n'ai pu dans mon jeune âge. Ensuite, tant sur le plan sapeur-pompier que policier, comme officier surtout, des dizaines de cours cantonaux et fédéraux. Comme élève d'abord puis comme instructeur, notamment à l'Institut suisse de police. Enfin, des stages au sein des polices de Lausanne et de Genève».

– Un quart de siècle aux premières loges de la police, cela ne se passe pas sans quelques souvenirs ?

– Des mauvais souvenirs, ce sont, par exemple, la perte de deux collègues alors qu'ils sont toujours en service. Mais il y a aussi de beaux souvenirs dans la multitude d'interventions auxquelles nous devons participer. J'en retiens deux. Le premier, l'arrestation un soir d'hiver de deux cambrioleurs au terme d'un véritable western qui se termina rue des Sagnes. Le second, la fin de l'aventure de Leoman, au mois d'avril 1978. Souvenez-vous de ce gangster prenant deux otages dans le quartier des Forges pour essayer de fuir. Une telle situation nous avait demandé beaucoup d'imagination et de sang-froid. Comme par exemple la réquisition d'une voiture civile avec son chauffeur, ou encore la mise en place, par radio avec la police locale de Neuchâtel d'un barrage dans les gorges du Seyon pour mettre fin à la fuite de Leoman.

– Comment pourrait se présenter l'avenir au sein de la Police locale ?

– Comme tout évolue naturellement, l'avenir semble un peu plus difficile qu'il y a une vingtaine d'années. Les hommes ne sont d'ailleurs plus les mêmes et le commandement a totalement changé. On s'était imaginé à une certaine époque que la technique permettrait d'ignorer l'être humain. Mais on sait aujourd'hui que le développement de la technique rend plus que jamais nécessaire le recours à des collaborateurs capables et désireux de participer à la réalisation des buts fixés. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les rapports entre les personnes qui détiennent une certaine autorité officielle et celles qui sont soumises à cette autorité se sont modifiés profondément. Il en est ainsi au sein de la famille, de l'école, de l'entreprise, de l'administration, etc. Mon point de vue s'inspire de l'idée fondamentale que le chef doit considérer les hommes qui travaillent sous ses ordres comme des êtres humains et des collaborateurs qu'il faut respecter, gagner et entraîner. Tous les gens, à n'importe quel niveau, ont des points forts et des points faibles. L'important, c'est de les comprendre et de mettre progressivement tout en œuvre pour acquérir une certaine autorité professionnelle et morale. C'est la base d'une autorité authentique.

A 46 ans, le capitaine Gilbert Sonderegger prend le commandement de la Police locale.

– Peut-on déjà parler d'un nouveau programme au sein de la Police locale ?

– Oui. Il sera difficile, mais nous devons atteindre le but que je me suis fixé. Lorsque l'on entre dans la police, on sait que l'on devra faire un travail de policier, certes, mais aussi de samaritain et de pompier. Dès lors, il s'agira de soigner sa condition physique. Généralement, et cela se passe partout, l'homme entrant dans un service de police va se maintenir en forme physique, mais une forme qu'il a trop vite tendance à abandonner dès qu'il atteint l'âge de 35 ans. Et puis, à un certain âge aussi, on remarque de plus en plus un manque de collaboration. C'est pourquoi, mon intention est d'essayer de la promouvoir au sein du corps de police. Il faut un esprit d'équipe. Cette collaboration doit non seulement régner à l'intérieur mais encore à l'extérieur. Il faut entretenir de bonnes relations avec tous les services communaux ou cantonaux, il faut aussi se faire admettre par toute la population. Le policier est avant tout un conseiller, un guide. C'est aussi un animateur, un arbitre, un juge. Le travail d'un agent mérite d'être mieux connu de la population. Pour arriver à un tel but, il faut une discipline, certes, mais librement consentie. C'est un grand programme à mettre sur pied avec en plus l'amélioration de la technique et de l'habillement. Si l'on veut une police moderne, il faut des moyens modernes. Développer tout ce que l'on voudra, voire les patrouilles à pied. Parce que finalement, au volant d'une voiture, on ne connaît plus personne. C'est aussi vrai pour la police.

Et le capitaine Sonderegger de terminer: «La population a droit à une police efficace, une police dont la devise est de servir».

Le nouveau commandant a 46 ans. La retraite est à soixante ans. Il a quatorze ans pour réaliser ce qu'il entend avec un corps de police aujourd'hui fort de 73 hommes.

On le sait très optimiste...

Raymond DERUNS

La SRTNE en assemblée générale

«Droit de réponse»: pas une émission française, mais un droit (suisse)!

La Société de radiodiffusion et de télévision de Neuchâtel (SRTNE) tenait mercredi soir son assemblée générale annuelle dans les locaux du Club 44. La partie statutaire liquidée sans aternoiement, les trop rares membres présents ont ensuite écouté Me P.-A. Wessner, professeur de droit à l'Université de Neuchâtel, évoquer le droit de réponse, cet important ajout aux droits du citoyen Monsieur-tout-le-monde qui entrera en vigueur le 1er juillet prochain, cela dans le cadre d'une loi générale visant à protéger mieux la personnalité. Les débats des deux chambres furent âpres à ce sujet, le droit de réponse n'est pas un enfant qui a reçu le sourire de parrain-marraine de la presse écrite en particulier. Ceux qui n'étaient pas là l'autre soir auraient pu apprendre de Me Wessner même qu'il ne faut pas trop en avoir peur de ce fameux droit de réponse, qu'il faut plutôt en attendre une nette simplification de la procédure – puisque plus automatiquement besoin d'en passer par les grâces d'un tribunal pour faire condamner l'auteur d'une émission de télé ou de radio ou l'auteur d'un article de presse qui a d'une manière ou d'une autre porté atteinte à l'honneur d'un individu, menti, etc. C'est au fond cela qu'ont voulu les parlementaires: la simplification et la démocratisation du droit de se défendre face à des entités telles que la presse, la radio, la télé, etc. De se défendre sur le même terrain, ou presque, sans avoir à dégainer un avocat...

Revenons brièvement à nos moutons de la SRTNE, présidée par Mme M.-F. Bouille qui, dans son rapport annuel, a évoqué par le menu la substance de l'année écoulée. Sachons simplement qu'à l'image de 1983, l'an dernier était aussi placé sous le signe de la diminution du nombre des membres – M. Bauer, caissier, voyant dans ce fait le signe d'un canton point encore remis de sa saignée démographique pour cause de crise économique. Tout de même, la SRTNE et les siens sont près de 400, représentés dans chacun des six districts du canton – organe né, on s'en souvient, afin d'être le transmetteur direct des plaintes, suggestions, envies et remarques des télé-auditeurs auprès de la direction suprême, de la SSR bien entendu. Le budget 1985 prévoit de rouler, à peine déficitairement, sur une somme de quelque 12.000 francs. La collaboration à l'émission de la deuxième chaîne de la Radio suisse romande, Part à 2, va se poursuivre; la cotisation est maintenue à 10 francs; M. Konrad est le nouveau représentant du Val-de-Ruz au sein du comité tandis que Mme Crelier, MM. Weibel, Martenet et Duckert seront les représentants neuchâtelois auprès de la SRT romande. Dans les divers de toute assemblée générale qui se respecte, l'on a évoqué Dallas, Dynasty, etc. et regretté leur diffusion d'une part, approuvée d'autre part. «Tout est question d'équilibre», a-t-on conclu.

DROIT DE RÉPONSE

Le droit de réponse? Une personne lésée s'en prend au média et demande la diffusion de sa propre version des faits. Voilà en gros ce que l'on peut lâcher comme définition – exprès du droit de réponse, qui entre en vigueur dès le 1er juillet prochain. Le droit de plainte existait jusqu'à aujourd'hui. Il diffère en ce sens que la plainte vise à défendre un intérêt public, donc le respect de la concession, donc de l'objectivité de l'information incriminée. Le droit de plainte peut s'exercer par n'importe qui; le droit de réponse par la victime elle-même uniquement. Voilà grossièrement dégrossie quelques-unes des précisions apportées utilement par Me Wessner. La mise en place de l'appareil légal «droit de réponse vient, dans notre pays et contrairement à d'autres qui nous entourent, combler un vide; pas de règles particulières dans le droit fédéral pour protéger quelqu'un qui se sent attaqué dans les médias. De plus les directives jusqu'ici appliquées divergeaient, selon que l'on ait affaire à la télé, à un journal ou à un autre. Le droit de réponse était souvent un acte de complaisance. Quelques journaux seulement en Suisse l'appliquaient (dont le «Tages Anzeiger»). Le gros-gros inconvénient de la formule qui a eu court jusqu'à maintenant est qu'il faut quasi obligatoirement en passer par un tribunal, donc se mettre sur le dos une procédure et des frais idoines et des délais de «réparation» du préjudice subi qui, très longs souvent, ne font que raviver des plaies que le temps avait, entretemps, presque gommées.

Notre siècle est celui des atteintes de la personnalité tous azimuts, a poursuivi Me Wessner, le droit de réponse est un moyen de riposter utile à l'individu. Et cet individu ne pourra l'exiger, son droit de réponse, s'il a été lésé dans un film ou dans un livre car la rapidité que l'on a voulu instiller à l'action exclut ce genre de média; et cet individu ne pourra s'élever que contre une mauvaise interprétation des faits par exemple et pas contre une opinion, un jugement de valeur, etc. Le législateur a voulu par là éviter l'insipidité de la presse. La forme de la réponse à un article ou une émission dont on juge le contenu erroné doit se faire par écrit et apporter une réelle contre-information. S'énerver contre un article de presse simplement pour voir son nom imprimé n'est pas possible. Il y a des délais (assez étroits justement pour que la réponse en soit vraiment une, quasi du tac au tac!). La diffusion doit être gratuite; à la télé ou à la radio, répercutée par un professionnel. Le droit de répliquer à ce droit de réponse est possible (pour les médias) mais, a précisé utilement Me Wessner, sans qu'on en arrive à la noyade du droit de réponse de la victime.

Utile ce droit de réponse, Me Wessner et son auditoire le pressentaient. La presse, qui à l'époque avait tiré la grimace, ne risque pas grand-chose. La ruine qu'elle se prédisait du côté des annonces (vu que la publicité dite comparative a de plus en plus d'audience auprès des commanditaires) ne peut avoir lieu, pour autant que l'éditeur se mette contractuellement à l'abri. (icj)

Suite des informations chaux-de-fonnières ► 27

Communiqué du juge d'instruction des Montagnes

Le juge d'instruction des Montagnes neuchâteloises communique que d'après l'autopsie médico-légale et les autres expertises ordonnées par Mme Barbara Ott, juge d'instruction à Neuchâtel, au sujet du décès de M. Daniel Gladieux, retrouvé calciné dimanche 19 mai 1985 dans un garage collectif, rue du Temple-Allemand à La Chaux-de-Fonds, l'intervention d'un tiers est très vraisemblablement exclue.

Collision

Hier, une voiture conduite par Mme A. R., de Cressier, circulait sur la rue Numa-Droz à La Chaux-de-Fonds direction Le Locle. A l'intersection avec la rue du Dr-Coullery, une collision s'est produite avec l'auto conduite par Mme S. G., de La Chaux-de-Fonds, qui montait la rue du Dr-Coullery direction nord. Dégâts matériels.

NAISSANCES

Pour la plus grande joie de
BASTIEN
et de ses parents

FANNY

est née le 23 mai 1985
à la maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Thierry et Micheline
AUBRY-AMEY
Numa-Droz 22
2300 La Chaux-de-Fonds

14593

Bonjour!
Je m'appelle

AURÉLIE

Je suis née
le 23 mai 1985
pour la plus grande
joie de mes parents

Martine et Thierry
STEUDLER

Maternité de l'Hôpital
La Chaux-de-Fonds

14609

marché Diga DISCOUNT ALIMENTAIRE

Fromage Jura kg 11.50
Gruyère Suisse action, kg 11.50
Yogourts «Yoplait» arômes, gobelet 180 g -.50
Algérie Mostaganem Réserve du patron, litre + consigne 1.75
Neuchâtel blanc 83, bouteille 7 dl 5.50

HIT DE LA SEMAINE
Nescoré bocal 200 g 5.95
Génie lavabo box 1.6 kg 6.70
Savon Camay trio 3 × 150 g 2.20

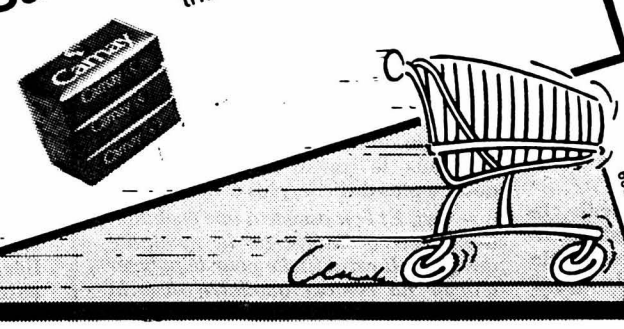

BOUCHERIE CERNIER LE LANDERON
Poulets frais Suisses kg 5.40
Gigot d'agneau frais kg 17.-
Bière Cardinal 10 × 33 cl 5.80
Henniez Citronette litre + consigne -.65
Sucre fin kg 1.10
OMO box 5 kg 12.50
Ariel box 5 kg 12.50

marché Diga CERNIER MARIN-CENTRE LE LANDERON

LE LOCLE

ESSO Self Service
Faire le plein sans argent liquide tout en faisant des économies.

Avec la **carte de client ESSO en prépaiement,** vous pouvez **économiser 2 centimes** de plus par litre. Et faire le plein quand vous le désirez, jour et nuit.

Commandez aujourd'hui votre carte de client ESSO à notre station-service ESSO. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

ESSO
La qualité de la grande marque.

ENTILLES SA
Garage et Carrosserie
2400 Le Locle

RESTAURANT DU DOUBS
Les Brenets
Deux truites Maison pour Fr. 12.– - Cuisses de grenouilles Fr. 6.50 - la douz. - Feuilleté aux morilles Fr. 9.– - Veuillez réserver svp.:
✆ 039/32 10 91
Pendant la saison, ouvert 7 jours sur 7. 91-67

Le Frascati J'aime!
LE LOCLE - ✆ 039 31 31 41 91-278

BUFFET CFF
«Chez Christian»
Le Locle - ✆ 039/31 30 38
Dimanche au menu
Gigot d'agneau
Lundi de Pentecôte:
filets mignons
et toujours nos succulents
filets de perches
Veuillez réserver votre table svp 91-248

Chez Bebel
LE COL-DES-ROCHES
✆ 039/31 23 21
Bebel vous propose:
Tous les vendredis soirs
Ses pieds de porc «Maison»
dégustez-les et vous reviendrez !
Extrait de sa carte:
Ses cailles farcies aux épinards
humm. !.... sans commentaire !
Ses cuisses de grenouilles
... même les militants protecteurs d'animaux s'y laissent tenter !
Son beefsteak tartare
... les années passent, les gourmets restent !
Ses 2 truites fraîches du vivier avec salade à Fr. 14.–
... à vous en relècher les doigts après l'addition !
Pour éviter les mauvaises surprises
veuillez réserver votre table svp.
91-20

Publicité intensive
publicité par annonces

LE LOCLE
A louer tout de suite ou à convenir appartements de 3 pièces.
Fr. 320.– + charges.
Pour visiter:
✆ 039/31 53 69.
cogestim sa
Maupas 6, Lausanne,
tél. 021/208861

A vendre
superbes chiots Setter irlandais
Pure race, sans pedigree, Fr. 500.–
✆ 039/31 89 72
ou 039/31 46 66 91-62198

depuis 1969 vite résolues dettes
ARRANG FINANCIERS S A R L 2072 NEUCHATEL
038/33.69.70

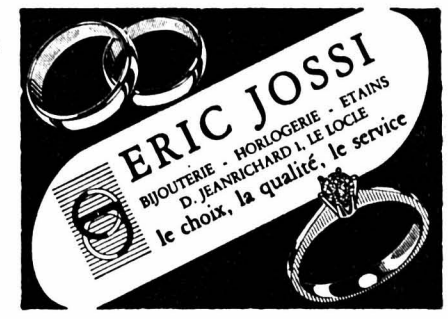

Carrosserie Oes
Le Locle
Jeanneret 18 - ✆ 039/31 41 22
Tôlerie - Peinture au four - Remise en état de tout véhicule.
Protégez votre voiture contre le vol ! avec la gravure de sécurité GRAVOGRAPH

KARL WAGNER FERBLANTERIE-COUVERTURE
Maîtrises fédérales
J'engagerais un
apprenti
pour début août 1985.
Téléphoner au 039/31 82 23. 91-32293

GARAGE DU RALLYE
A. Dumont - Distributeur OPEL - Le Locle
Pensez vacances...
Pensez voitures «occasions Rallye»
Garantie ok

OPEL Kadett 1300 L	1981	45 000 km
OPEL Kadett Berlina autom.	1981-11	30 000 km
OPEL Kadett Caravan 1300 L	1981-11	55 000 km
OPEL Rekord 2000 S	1981	Fr 5700.–
OPEL Commodore 2.5	1974	idéale pour tracter
ALFAROMEO Arna 1300	1984	9 000 km
CITROEN BX 14 RE	1983	28 000 km
FORD Fiesta	1979	39 000 km
FORD Taunus 1.6 L	1981	Fr 6500.–
FORD Granada 2.8	1979	48 000 km
LANCIA Delta 1500	1981	38 000 km
PEUGEOT 604 Ti	1979	prix à discuter
RENAULT 18 TS	1978	prix à discuter
RENAULT 12 TS automatique	1978	Fr 3 800.–

* *
Essai sans engagement - Crédit
Réservation pour les vacances
Service de vente: P. Demierre - P.-A. Dumont,
✆ 039/31 33 33 91-229

PENTECÔTE
Dimanche 26.5, départ 13 heures
MARIASTEIN/BL
Fr. 26.– Rabais AVS
Lundi 27.5, départ 13 heures
COURSE EN ZIG-ZAG
Fr. 24.– Rabais AVS
Inscriptions - Excursions Stauffer
Le Locle, ✆ 039/31 49 13

Sonnerie de cloches au Locle
Lundi de Pentecôte, 27 mai 1985, les cloches du Temple sonneront à 9 h. 30, à l'occasion d'un culte célébré pour la famille Sandoz 91-62188

Ville du Locle
Service des ordures ménagères
Le public est avisé que le service d'enlèvement des ordures ménagères sera supprimé le lundi 27 mai 1985 (Lundi de Pentecôte).
Il fonctionnera dans toute la ville le mardi 28 mai dès 7 heures.
Nous rappelons que les ordures ménagères doivent être déposées en bordure des voies publiques, le jour fixé, avant 7 heures.
L'Autorité communale remercie la population de suivre cette règle.
Direction des Travaux publics. 91-220

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer au Locle, rue du Midi
appartement
3 chambres + petit local. Fr 220.- + chauffage.
✆ 039/31 20 93 heures de bureau. 91-156

Famille cherche à louer au Locle
appartement 4½ pièces minimum à 6 pièces
avec balcon ou accès au jardin.
Ecrire sous chiffres CB 14192 au bureau de L'Impartial.

VILLE DE NEUCHÂTEL
La direction des Hôpitaux met au concours le poste de
directeur administratif des Hôpitaux
Exigences:
- expérience des responsabilités dans la direction d'une entreprise ou dans l'administration publique;
- sens de l'organisation, de la gestion et des relations humaines;
- formation supérieure ou universitaire souhaitée.
Entrée en fonction:
1er décembre 1985 ou date à convenir.
Les offres de services sont à adresser à M. J.-Pierre Authier, conseiller communal, directeur des Hôpitaux, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 20 juin 1985.
Des renseignements peuvent être obtenus auprès de la personne susmentionnée, ✆ 038/21 11 11. 87-30692

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

LE LOCLE
et son district

la voix d'une région

Comptes 1984 devant le Conseil général

Unanimité, confiance et sérénité de la part du législatif

En cédant son «perchoir» la présidente sortante, Dominique Gindrat (soc) a remis un cadeau à son successeur, Ulysse Brandt (rad) et nouveau président du Conseil général du Locle depuis hier soir.

Elle lui a offert une clochette pour lui faciliter la direction des débats durant l'année à venir et comme au Conseil national, rappeler à l'ordre ses collègues.

Il n'a pas eu à s'en servir lors de la fin de la séance qu'il a présidée en faisant adopter trois demandes de crédit. (32.200 francs pour l'assainissement du nouveau terrain de football au Communal, 86.900 francs pour l'agrandissement et la rénovation de l'appartement de service du concierge du Château des Monts et 176.500 francs pour l'achat – contesté par les popistes et les libéraux ppn – d'une échelle automobile pour le service du feu).

Toute la soirée, comme du reste lors de l'adoption – à l'unanimité des comptes 1984 – le législatif s'est montré très docile. Il est vrai qu'une fois les chiffres établis il n'est plus possible d'y changer grand-chose.

Mais d'autre part, étant donné que le résultat final: 761.211 francs de déficit était très proche des prévisions (725.945 francs), les conseillers généraux n'ont presque rien trouvé à y redire.

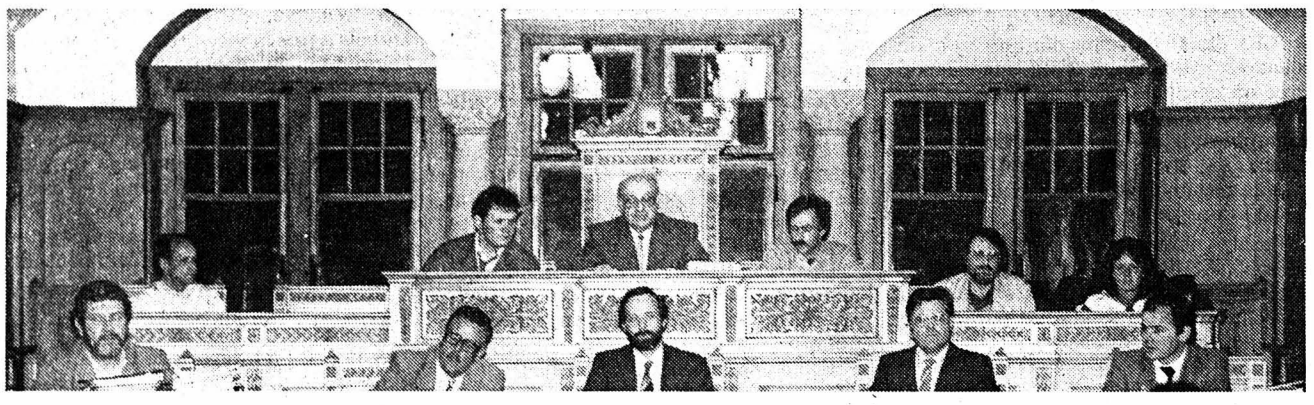

Les nouvelles autorités du Locle. Au premier rang les conseillers communaux, avec de gauche à droite: MM. Charly Débieux, Jean-Maurie Maillard, Jean-Pierre Tritten, Francis Jaquet et Rolf Graber. Derrière eux le bureau du Conseil général avec au centre le nouveau président, le radical Ulysse Brandt. De gauche à droite sont assis MM. Robert Barfuss (soc, questeur), Jaques-André Choffet (lib-ppn, 2e vice-président), M. Brandt, André Golay (pop, 1er vice-président). Claude Gruet (soc, 1er secrétaire) et Evelyne Fatton (rad, 2e secrétaire). Manque Mme Madelaine Vettiger (lib-ppn, questeur). (Photo Impar-Perrin)

En début de séance, le Conseil général a d'abord procédé à diverses nominations, toutes intervenues sur la base de propositions du groupe socialiste. Il s'agit de Mme Dominique Gindrat à la Commission de l'Ecole enfantine; de Mme Pierrette Cosandey et de M. Gérard Santschy à la Commission de l'Ecole supérieure de commerce; de M. Pierre Brunner à la Commission de l'Ecole technique, et de M. Christian Stalder à la Commission des comptes 1986.

LES FAMEUX 450.000 FRANCS

Président de la Commission des comptes 1984, Jean-Pierre Blaser (pop) a relevé que ceux-ci reflétaient hélas la morosité de la situation économique. Il a mis en évidence le déficit des SI et le manque à gagner (450.000 francs pour la ville du Locle) provenant de l'absence de l'imposition fiscale des revenus des frontaliers. Il a en outre déploré le manque d'intérêt porté par les membres de ladite commission à l'exécution de leur mandat. En tant que porte-parole du groupe popiste, il s'est livré à une analyse du déficit des SI et a regretté l'absence de cette somme de 450.000 francs «dont nous aurions grand besoin», a-t-il dit. A propos de la récente augmentation des tarifs des SI, il a parlé d'une «solution boiteuse», frappant davantage les privés que les industriels et les artisans.

Compte rendu:
Jean-Claude PERRIN

Toujours à propos de ce problème, le porte-parole des socialistes, Willy Humbert a parlé lui de «solution d'urgence à l'emporte-pièce». Cependant à propos des résultats des comptes, M. Humbert a estimé qu'il était l'expression de la volonté du Conseil communal de lutter contre des dépenses trop importantes et de conduire une gestion économe des affaires de la commune. Avant de faire allusion à son tour à cette fameuse somme de 450.000 francs, il a estimé que l'exécutif se trouvait confronté à deux impérieuses nécessités: celle d'une part de faire des économies et celle par ailleurs de maintenir en ville des activités économiques indispensables. «Notre ville doit consentir aux charges inhérentes à l'implantation de nouvelles entreprises», a-t-il ajouté.

CERTAINE SATISFACTION

Pour les libéraux-ppn (M. J.-A. Choffet) c'est une certaine satisfaction puisque le risque de détérioration du résultat – toujours au vu de l'absence de ces 450.000 francs – était grand. Il a estimé que la situation des SI était préoccupante et que les intérêts passifs étaient trop élevés. Il en a appelé à une certaine prudence dans les dépenses de fonctionnement. En conclusion, apportant l'accord de son groupe, il a déclaré que ces comptes 1984 représentaient une gestion honnête de la part du Conseil communal.

Quant à M. Liengme (rad) il a souhaité que les efforts entrepris par le Conseil communal en vue du redressement des finances se poursuivent et s'amplifient. Lui aussi a parlé de cette manne fiscale frontalière manquante et a souhaité que les autorités incitent les frontaliers à venir s'établir au Locle sur leur lieu de travail.

LA PAROLE AUX CONSEILLERS GÉNÉRAUX

Le président de la ville, Jean-Pierre Tritten a mis en évidence la difficulté du bon choix des économies – qu'il est nécessaire de réaliser – sans toutefois hypothéquer «l'attractivité de la ville a-t-il dit».

Il a rappelé que depuis le début de la législature le Conseil communal mettait l'accent sur les investissements générateurs d'emploi, mais qu'il fallait à ce propos se montrer patient – cinq à dix ans a-t-il dit – pour que les effets de la politique de promotion et de diversification industrielle porte réellement ses fruits.

M. Tritten a encore expliqué que la commune ne perdait pas de vue le problème de l'imposition fiscale des frontaliers et que lui aussi souhaitait délivrer plus facilement des permis de résidents aux travailleurs français qui viennent travailler au Locle. Il a mis em évidence quelques éléments positifs, encore timides, mais qui toutefois permettent d'espérer de redonner confiance en l'avenir de la ville.

Quant à Rolf Graber, conseiller communal, il a souligné que l'année écoulée avait été une période de transition pour les autorités puisqu'un seul chef de dicastère avait dirigé son service durant une année complète. Il a relevé l'amélioration de quelque 200.000 francs du déficit par rapport à l'année 1983.

Pour sa part, le responsable des Services industriels, le conseiller communal Francis Jaquet, il a expliqué que le déficit de son service n'était pas une surprise et que divers remèdes avaient déjà été apportés pour remédier à cette situation. En réponse aux popistes il a expliqué qu'il serait faux de tenter de vendre l'usine (à chagrin!) de La Rançonnière mais qu'il étudie en revanche la renégociation des tarifs de vente de l'énergie produite par cette usine. Il a en outre expliqué que contrairement à ce qu'on avait pu croire ces dernières années, le prix du gaz sera indexé sur celui du mazout et qu'il conviendra d'intensifier les ventes de cette énergie pour tendre à un équilibre financier. Il a ensuite justifié les augmentations des tarifs de l'électricité en avançant des arguments dont nous avons déjà fait état dans nos colonnes.

ASSURANCE À PROPOS DE L'ECOLE TECHNIQUE

Lors de l'examen en détail du budget, à la faveur d'une question M. Tritten a donné toutes les assurances quant à l'avenir de l'Ecole d'électrotechnique expliquant que les bruits erronés qui courent à son sujet sont infondés.

M. Débieux, conseiller communal, a pour sa part expliqué que les halles polyvalentes sont à l'étude et que certaines options de base restent à prendre. Après quoi le législatif sera saisi d'un rapport.

Son collègue Jean-Maurice Maillard a donné des explications sur la fréquentation des cours de recyclage de mécanique qui furent suivis par 14 Loclois. Aujourd'hui neuf d'entre eux ont retrouvé du travail. En ce qui concerne l'octroi de permis de frontaliers ou de résidents il a rappelé que la commune n'avait aucun pouvoir décisionnel mais ne pouvait que préaviser les demandes. Il s'est en outre montré optimiste quant à l'entrée dans la vie professionnelle des apprentis qui, l'an dernier, ont tous pu trouver du travail.

Au vote, rapports relatifs à la gestion 1984 et les comptes de cet exercice ont été adoptés à l'unanimité.

Publicité intensive
Publicité par annonces.

A La Grange

Projecteur sur Mil Mougenot

La Grange accueillait Mil Mougenot hier soir au Centre Zénith. Ce chanteur à la voix veloutée, aux textes chaudement poétiques soutenus par une musique très musclée, sera encore au Locle ce soir et samedi soir.

Si vous aimez les Renaud, Higelin, Lavilliers, Couture et tout ce qui bouge dans la chanson française, il faut aller voir Mougenot. Perfectionniste redoutable, sa sensibilité tonique explose sur scène tandis qu'un rythme vous guette. Pour ceux qui apprécient la chanson française actuelle, pour ceux qui vibrent aux accents du rock, pour ceux qui s'accrochent à ce qui swing, et pour tous ceux qui se laissent tenter par des spectacles de qualité, un conseil: allez voir Mougenot.

Vous n'auriez pas tort; bien qu'on le connaisse assez peu sous nos cieux, Mil Mougenot est considéré comme une des valeurs les plus sûres pour l'avenir. Il participera notamment à Paris au grand show de la chanson française. L'année dernière, il a fait un tabac à Bourges. A 25 ans, après avoir sorti six disques, il a acquis un style, une patine pour dire une réalité qui s'engorge dans les atmosphères platement troubles.

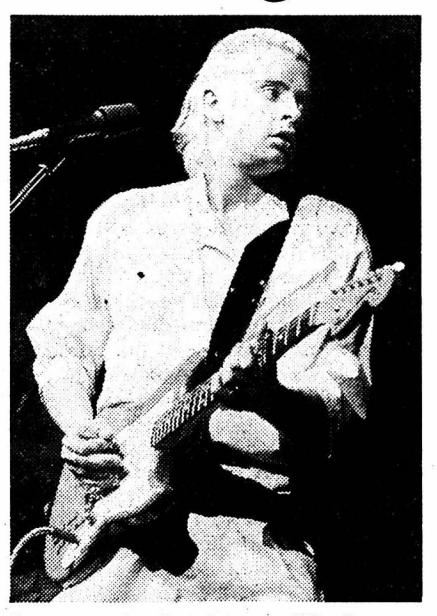

Le temps viendra où son public donnera tout le pain qu'exige sa mégalo-boulimique car sa musique passée au polish meuble scintillera. Que vous le preniez saignant ou à point, Mougenot est à consommer tout de suite. Il se bat, il s'est battu et son parcours cahotique en témoigne. Après une éclipse aux Beaux-Arts, il s'est mis à retaper des vieilles motos qu'il rachetait aux veuves pour les revendre au prix fort. Tandis qu'il subsistait ainsi, il pouvait s'accrocher à cette musique qu'il a rendue urgente et martelée.

«Briser la glace» est ce qui préoccupe Mougenot. Derrière sa voix fragile, il peut raconter les hommes en équilibre sur leur solitude. Le détail frappant revient comme une obsession: alors un jour en bascule comme De Niro dans Taxi Driver. C'est ce que nous rappelle Mil Mugenot (mais attention que l'obsession ne devienne pas une inutile répétition). A côté de ses dérives implacables, il représente une tendresse qui s'infiltre dans toutes déchirures.

● Attention! Ce spectacle n'a pas lieu dans le local habituel de la Grange mais au Centre Zénith qui se trouve à vrai dire à deux pas, puisqu'il suffit de traverser au plus proche carrefour, la rue de France direction nord. Le spectacle commence à partir de 9 heures. (reg)

Au Tribunal de police

La législation routière au menu

Les infractions à la législation routière ont occupé jeudi la plus grande partie de l'audience du Tribunal de police présidé par M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Simone Chapatte, fonctionnant comme greffière.

En effet, sur les cinq affaires à l'ordre du jour, trois concernaient des infractions à la loi et à l'ordonnance sur la circulation routière. Ainsi, A. L. a été condamné à 100 fr. d'amende et 35 fr. de frais, L. F. à trois jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, 60 francs d'amende et 45 fr. de frais et P. G. à 12 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant cinq ans, et 100 francs de frais.

Par ailleurs, G. F. a écopé de 30 fr. d'amende et 35 fr. de frais pour scandale dans un établissement public.

Enfin pour infraction à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, C. D. devra payer 200 fr. d'amende et 40 francs de frais et M.-A. D. R. 30 fr. d'amende et 10 fr. de frais. (cm)

FRANCE FRONTIÈRE

L'animal de trait réhabilité

La révolution technologique des années 1950 a rendu caduque l'utilisation de l'animal de trait en agriculture. Auxiliaires précieux du paysan, chevaux et bœufs sont alors relégués au fond des étables en attendant que vienne le marchand de bestiaux. Un ultime voyage les conduira aux portes des abattoirs où la main lourde du boucher réduira au silence ces serviteurs besogneux.

Aujourd'hui, les animaux de trait sont réhabilités non seulement pour le folklore mais dans certaines régions de Province ils recouvrent leur rôle d'antan.

Ainsi dans le Haut-Doubs quelques paysans soucieux de conserver à l'agriculture son aspect original attèlent à nouveau bœufs, chevaux et parfois même chiens. Cette redécouverte de la traction animale ne relève pas d'un choix passéiste inspiré par je ne sais quel sentiment de nostalgie. Au contraire, l'utilisation de «la bête de somme» permet d'accéder à des endroits où le tracteur ne peut se risquer. C'est précisément le cas dans le Haut-Doubs où certaines parcelles boisées ne peuvent être desservies qu'avec bœufs ou chevaux.

De Maîche à Pontarlier quatre personnes (MM. Monnet à Montlebon, Jeannin au Mémont, Guillaume à Cerneux-Monnot et Martin à Maîche) exploitent la force légendaire de ces animaux.

M. Jeannin est l'un de ces meneurs qui galvanise ses bœufs en sachant les «chanter». De fait, il lance les deux noms de ses bœufs dans une longue mélopée sonore ce qui les encourage à tirer sur le joug. Avec son attelage, il forme une véritable équipe dont l'efficacité est liée à une complicité réciproque et à une confiance mutuelle.

D'une efficacité redoutable (trois chevaux peuvent tracter un arbre de plus de dix tonnes) les animaux de trait donnent également une âme à l'agriculture en permettant au paysan de vivre une relation affective vraie. (pr. a.)

M. Jeannin est l'un des meneurs qui galvanise ses bœufs en sachant les «chanter». (Photo pr. a.)

cela va se passer

Concours du Club du berger allemand

«Sage!»

Dimanche 26 mai prochain, le Club du berger allemand du Locle organisera son traditionnel concours de printemps. C'est ainsi qu'une quarantaine de chiens se mesureront à l'occasion de ces joutes.

Le matin, après la visite vétérinaire et le tirage au sort, les chiens et leurs conducteurs se rendront sur les lieux des concours qui se termineront en début d'après-midi.

Alors que les bêtes appartenant aux classes d'accompagnement et de défense I se retrouveront aux alentours du chalet de la Combe des Enfers, celles des classes défense II et internationale I, II et III seront au Communal de La Sagne et enfin les chiens de la classe défense III seront rassemblés au Grand-Sommartel.

La population est cordialement invitée à suivre ces joutes qui témoignent de l'important travail effectué par la bête et son maître.

Enfin, la proclamation des résultats et la remise des prix se déroulera aux environs de 16 heures au chalet du club loclois, à la Combe-des-Enfers. (cm)

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Tribunal de police du Val-de-Travers

Trax glouton: libération

Le trax de Graval S.A., à Buttes, avait provoqué un petit éboulement dans la carrière de l'Ouche. L.L., le chef technique et le trax ont été libérés.

La carrière de Buttes a toujours fait parler d'elle. Plutôt en mal. A son directeur technique, L.L., auteur d'un scandale financier qui fit grand bruit dans la république il y a six ans (on attend toujours le jugement en Cour d'assise), on reprochait une violation des règles de l'art de construire, un déplacement de borne, et un écroulement qui aurait pu mettre la vie d'autrui en danger.

10 MÈTRES CUBES

Le trax avait provoqué l'écroulement de 5 à 10 mètres cubes de terre. Montant du dommage, selon l'expertise: 57,50 à 110 francs... Dans le feu de l'action, une borne avait glissé.

Un premier jugement fut prononcé par le suppléant Luc Meylan en avril 1984. Il condamna L.L. à payer 300 fr. d'amende et 120 fr. de frais. Le Butteran fit recours contre ce verdict. La Cour de cassation pénale lui a donné raison. Le jugement n'indiquait pas clairement quelles règles de l'art de construire avaient été transgressées. Et quelques mètres cubes déplacés ne constituent pas à proprement parler un éboulement.

Le suppléant Max Kubler devait déterminer, hier, si violation des règles

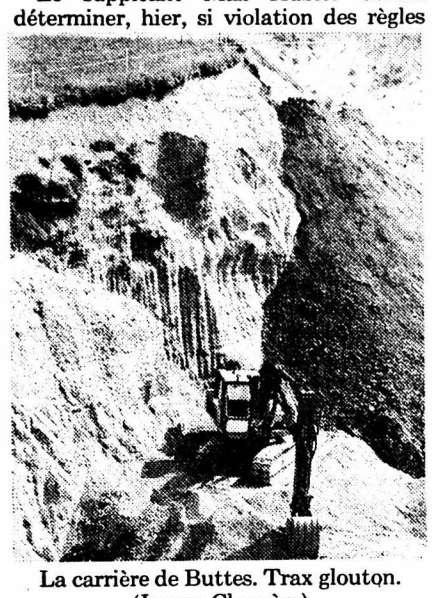

La carrière de Buttes. Trax glouton. (Impar-Charrère)

de l'art de construire il y avait eu. Non a dit le juge:

– L'expert a expliqué que les graviers sont en général exploités de cette manière.

Libération, donc. Mais à l'avocat de L.L. qui réclamait des dépens, il a opposé une fin de non-recevoir:

– La Plainte du voisin n'était pas téméraire. A la suite des poursuites judiciaires, L.L. a remis en place la borne et déposé 3200 mètres cubes de terre pour consolider les talus.

Affaire liquidée. L.L. qui n'était pas présent à l'audience a de toute manière d'autres chats à fouetter...

BORDÉE D'INJURES

A.P. était prévenu d'injures et de menaces. Mi-avril, il s'est enguirlandé avec un client de l'Hôtel de la Poste de Fleurier, qui lui devait deux vieilles photographies depuis deux ans. Des souvenirs:

– Je reconnais lui avoir fichu une bordée d'injures, sans le menacer.

Le plaignant veut prouver qu'il a été menacé. Et il fera citer des témoins. Il n'a pas voulu retirer sa plainte. Quant au prévenu, on lui a rendu ses photos. La suite au prochain numéro.

JJC

Assemblée du CP Fleurier hier soir

«Dix sur douze, vous êtes formidables...»

Assemblée générale du CP Fleurier hier soir. Walther Rutz qui a pris le club en marche, a félicité les joueurs. «Je vous avais demandé de jouer le jeu jusqu'à la fin de la saison. Vous avez récolté dix points sur douze. Bravo et merci, vous avez été formidables!». Si Philippe Jeannin, l'entraîneur, s'en va du côté de Neuchâtel, Gilbert Weissbrodt le remplacera. Quant à Walther Rutz, reconduit dans ses fonctions, il a lancé, avec sa foi habituelle: «En serrant les rangs, nous serons l'équipe surprise de ce prochain championnat».

La première a terminé au cinquième rang. Derrière des clubs comme Lausanne, Martigny, ou La Chaux-de-Fonds.

RELÈVE ÉTINCELANTE

Les équipes de la relève ont brillé de tous leurs feux. A l'exemple des juniors, 50 points en 28 matchs, 329 buts marqués contre 79 encaissés. Et une participation aux finales. Beau travail, aussi, des novices dont l'assiduité pendant les 45 entraînements est remarquable: 22 joueurs présents en moyenne sur 27.

Les minis ont participé à la finale romande. Ils ont récolté un titre de vice-champion, derrière Fribourg mais devant Sierre. Finale romande également pour les Moskitos, avec un troisième rang à la clé. Quant à l'Ecole de hockey, elle se porte très bien.

Des remerciements ont été adressés aux responsables et entraîneurs des équipes. Particulièrement à Philippe Jeannin qui a pris une part des plus actives dans l'éclosion de cette relève.

COMPTES: MOINS BRILLANT

Le caissier Jean-Claude Bugnard a présenté les comptes. Ils ne sont pas aussi réjouissants que les exploits sportifs. Le total des dépenses atteint 151.000 francs. Les recettes (billets, Club des 200, etc) se montent à 95.000 francs. Déficit de la saison 1984-85: 55.900 francs Grâce à diverses manifestations extra-sportives qui exigent beaucoup de dévouement (Abbaye, Comptoir, etc.) quelque 43.000 francs ont pu être récoltés. Le déficit est donc réduit à 12.000 francs. Mais le passif du club atteint 65.000 francs. Il s'agit surtout de factures de matériel en souffrance.

Au nom des vérificateurs, J.-C. Perrin a demandé au comité d'agir pour réduire ce passif. L'avenir du club est en jeu. Le capitaine Dulio Rota a promis que les joueurs économiseraient les cannes pendant les entraînements.

Un membre du club a demandé plus de transparence à propos des comptes. L'assemblée ne l'a pas soutenu.

HOMME DE GRAND FORMAT

Si Walther Rutz a été confirmé dans son mandat de président, Jocelyn Dubois a pris la vice-présidence. Quant à Henri Mahieu, il quitte le comité mais continuera de s'occuper des jeunes. Les félicitations, méritées, sont tombées comme des fruits mûrs. Des hommes de ce format sont précieux dans un club. Quant à Jacques Page, il quitte aussi le comité pour s'occuper du Fan's-Club à plein temps. Important: ces supporters diablement dynamiques réunissent des milliers de francs chaque saison.

PAS AFFAIBLI

A la suite du départ de Gilles Dubois et de Jeannin, certains Fleurisans proclament que le club s'est affaibli. Walther Rutz n'est pas d'accord:

– Nous serons l'équipe surprise de ce championnat. Ceux qui sont partis n'ont pas claqué la porte. C'était pour des raisons professionnelles. Nous possédons avec notre gardien et quelques joueurs chevronnés une ossature solide. Les jeunes seront bien encadrés. Je vous parie que nous ferons des dégâts.

A noter qu'Yves Bergamo, du HC La Chaux-de-Fonds, participait à cette assemblée. Il devrait jouer avec le club fleurisan la saison prochaine. Quant à J.-M. Messerli, dont on annonçait le retour à la compétition, il a déclaré qu'il ne chausserait pas les patins.

JJC

«L'opéra de quat'sous» aux Mascarons de Môtiers

Comme un couteau dans le cœur

Un gros morceau, «L'opéra de quat'sous», de Bertolt Brecht. Texte dense; trois heures de spectacle. Le groupe Théâtral des Mascarons s'y est attaqué sous la conduite de Charles-Jimmy Vaucher. Pour, après une vingtaine de créations, et quelques cabarets, «se confronter à une œuvre plus exigeante, alliant le texte et la musique». Brecht ne parle pas au cœur. Il y enfonce plutôt un couteau. Celui de Mackie-le-surineur, personnage central de cette œuvre jouée à guichets fermés depuis le 9 mai.

remous, est toujours d'actualité. La musique de Kurt Weill aussi.

Quand une œuvre ne vieillit pas, c'est qu'elle puise sa fraîcheur éternelle dans le génie de ses auteurs. Mais le génie à ses exigences. «L'opéra de quat'sous» est donc une œuvre exigeante. En s'y attaquant, le groupe théâtral des Mascarons y est allé crânement. Il mène bien sa barque dans les écueils d'un texte dense. Cela représente une somme de travail considérable. Des heures et des heures de répétitions, pour apprendre le texte, les chansons, la musique. Des heures

sourires, perce la froide analyse des iniquités de la société.

Brecht fait travailler la tête. C'est plus qu'un spectacle populaire. Le public, populaire, trouve parfois le temps long.

JJC

● «L'Opéra de quat'sous», de Bertolt Brecht. Maison des Mascarons Môtiers. Les 24, 27, 30, 31 mai à 20 h. 15. Et le dimanche 2 juin à 17 h. Réservations: pharmacie Delavy, Fleurier. Tél. (038) 61.10.79.

Quelques dames de petite vertu. Nouveaux visages sur la scène des Mascarons. (Impar-Charrère)

«Le requin, lui, il a des dents. Mais Mackie a un couteau. Le requin montre ses dents. Mackie cache son couteau.» Chef de bande, ce surineur règne sur la pègre de Londres. Dans une écurie de Soho il épouse Polly, la fille de Peachum, un «honorable» homme d'affaires, sans lui demander son consentement.

CYNIQUE ET PEU RESPECTABLE

Son «beau-fils», Mackie-le-Surineur, affiche la couleur. Cynique et peu respectable, il fréquente les bordels et plante volontiers son couteau dans le ventre des gens fortunés. Malgré sa complicité avec le chef de la police, il finira par se faire arrêter. Le voilà bon pour la pendaison. Lucide en marchant au gibet, il prononce ces fortes paroles:

– Nous, petits artisans (du banditisme), nous sommes étouffés par les grandes entreprises appuyées par les banques. Qu'est-ce qu'un passe-partout comparé à une action de société anonyme?

Mais Mac, contre toute attente, est finalement sauvé de la potence. Un héraut du roi arrive et ordonne qu'il soit relâché. La reine qui fête son couronnement l'élève au titre de noblesse.

Le surineur qui n'avait pas peur de la mort pour l'avoir assez servie garde la tête froide. Il lance aux putains et mendiants qui entourent l'échafaud:

– les hérauts du roi accourent très rarement quand les opprimés essaient de rendre coup pour coup. Dans la réalité de tous les jours, leur fin est plutôt triste.

FRAÎCHEUR ÉTERNELLE

Voilà pour le message. Brecht était un dramaturge engagé. Un demi-siècle après, son texte, s'il ne provoque plus de

aussi pour réunir les costumes, fabriquer les décors, éclairer la scène. Une vingtaine de comédiens et une demi-douzaine de musiciens font tourner la machine bien huilée par le metteur en scène Charles-Jimmy Vaucher.

CŒUR ET TRIPES

C'est la seconde superproduction qu'il mène à terme en quelques années. Il y eut «La Goualeuse», de Marot et Alevy, en décembre 1981. Un mélodrame tout simple, qui parlait au cœur et aux tripes. Au contraire, l'opéra de Brecht glace le cœur comme la lame du couteau de Mackie. Sous les outrances et derrière les

Le Parti radical neuchâtelois et les votations fédérales

Trois OUI et un NON le 9 juin

On nous communique:

Attirés par un ordre du jour alléchant, quelque 110 radicaux ont assisté à l'assemblée des délégués de leur parti mercredi soir passé, à Neuchâtel. Il s'agissait en effet d'une importante réunion puisque l'APRN renouvelait ses autorités et avait à se prononcer sur les quatre objets en votation le 9 juin, sans oublier une révision partielle des statuts.

Le secrétaire cantonal, François Reber, se chargea de convaincre les délégués du bien-fondé des modifications statutaires proposées. En fait, il fallait enfin inscrire formellement dans les statuts ce qui existait déjà dans la réalité pratique. Désormais, le Groupement cantonal neuchâtelois des femmes radicales aura droit à trois représentantes au comité directeur. Quant aux magistrats de l'ordre judiciaire membres du parti radical, ils seront également associés, à titre consultatif, aux travaux du comité directeur.

Les rapports statutaires furent expédiés prestement avant de passer à un point central de l'ordre du jour: la nomination de celles et ceux qui seront responsables, sur le plan cantonal, des destinées du parti ces quatre prochaines années. Le président de l'APRN, Pierre Brossin, présenta les propositions du bureau politique qui furent toutes approuvées à l'unanimité, par acclamations. Ainsi, les radicaux ont renouvelé leur confiance à Pierre Brossin et nommé deux vice-présidents pour le seconder, soit MM. Francis Pelletier de Saint-Martin et François Burgat d'Auvernier. Dans la foulée, les représentants des districts, des femmes radicales et des jeunes radicaux au bureau politique ainsi qu'au comité directeur furent également désignés, tout comme les trois vérificateurs des comptes et leurs suppléants.

Une semblable unanimité se manifesta pour suivre les conseils de Walter Willener et sa proposition de dire oui à la suppression de l'aide aux producteurs cultivant le blé pour leurs propres besoins. Connaissant son sujet sur le bout des doigts, le directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture n'eut aucune peine à convaincre son auditoire de la pertinence de la proposition fédérale.

Jean-Philippe Ribaux, président du groupe des députés, n'eut pas une tâche bien difficile non plus. Il plaida avec succès pour un oui massif à la suppression de la part des cantons au produit net des droits de timbre et à la nouvelle répartition des recettes nettes provenant de l'imposition des boissons distillées. Ces objets, placés sous le double éclairage de l'assainissement des finances fédérales et du désenchevêtrement des tâches entre la Confédération et les cantons, font partie d'un train de mesures, le deuxième, qui doit être suivi sous peu d'autres propositions. Se rangeant aux recommandations de leurs rapporteur, les radicaux décidèrent à l'unanimité de glisser deux oui dans l'urne le 9 juin.

L'initiative sur le «Droit à la vie» constituait bien sûr le temps fort de la soirée. Un débat contradictoire passionnant mit aux prises MM. Vital Darbellay, conseiller national du pdc, de Martigny, et Jean-Louis Leuba, professeur honoraire de théologie à l'Université. L'un et l'autre orateur défendirent avec brio leur position. Pour M. Darbellay, le droit à la vie, qui allait de soi, est tellement battu en brèche qu'il s'agit de l'inscrire dans la Constitution, ce qui ne signifie pas qu'il faille ensuite légiférer dans un sens plus restrictif que ce qui existe aujourd'hui. Le vote du 9 juin ne concerne qu'un droit fondamental et non toute une législation! De toutes manières, selon M. Darbellay, c'est au législateur fédéral, les Chambres, qu'il appartiendrait, le cas échéant, de se prononcer sur d'éventuelles lois. Il est dès lors bien improbable qu'il le fasse de manière plus restrictive demain qu'aujourd'hui.

M. Leuba mit d'emblée le doigt sur le problème central que sous-tend l'initiative, celui de l'avortement. Pour lui, la volonté des initiants est claire: il faut restreindre l'avortement aux indications médicales et supprimer les indications sociales. Si cela était, le résultat serait non moins clair: une augmentation des avortements clandestins et du tourisme à l'étranger. Il releva entre autres qu'il fallait rester pratique et viser non le bien absolu mais le moindre mal. Enfin, M. Leuba rappela que déjà Montesquieu disait que lorsqu'on veut changer les mœurs, il ne faut pas le faire par les lois.

La parole fut alors donnée à la salle qui ne se priva pas d'en user. Une multitude de questions, remarques et professions de foi fusèrent, des bancs des délégués principalement, avec à la clef une opinion quasi commune: ce n'est pas à l'Etat de légiférer en la matière. Aucune surprise donc à l'issue du vote; par 86 voix contre une, quelques délégués s'abstenant, le parti radical recommande aux Neuchâtelois de rejetter l'initiative sur le «Droit à la vie». (comm)

Accès des titulaires d'un CFC à la IIIe année de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (ETS)

Comme les années précédentes, l'EICN-ETS organise un cours permettant aux futurs titulaires et aux titulaires d'un CFC dans une branche technique, d'accéder à la IIIe année de l'EICN-ETS.

Puisqu'il est particulièrement important que les intéressés aient la possibilité de vérifier s'ils sont capables de recevoir avec succès leur formation en division supérieure, un examen d'admission portant sur les branches des mathématiques, de la mécanique et de l'électricité devra être réussi.

Le cours de préparation organisé par l'EICN-ETS est adapté à ses exigences, et des allégements individuels peuvent être accordés pour tenir compte des différences de formation et de niveaux de connaissances qui peuvent exister d'un candidat à l'autre.

La possibilité de suivre ce cours pendant la quatrième année d'apprentissage donne à chacun une chance d'accéder à l'EICN-ETS, sans transition ni perte de temps.

Renseignements, descriptif des exigences pour l'entrée en division supérieure et formules d'inscription peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (ETS), avenue de l'Hôtel-de-Ville 7, 2400 Le Locle.

(comm)

NEUCHÂTEL

Cyclomotoriste renversée

Hier à 11 h. 30, un conducteur de La Chaux-de-Fonds, M. G. B. quittait la place du Port à Neuchâtel pour emprunter le Quai du Port en direction est. Lors de cette manœuvre, il est entré en collision avec le cylomoteur conduit par Mlle C. V. de Peseux qui circulait Quai du Port direction ouest. Blessée, Mlle V. a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

Freinage manqué

Hier à 19 h. 55, un scootter conduit par M. P. M. de Neuchâtel circulait rue des Parcs à Neuchâtel direction est. A la hauteur de l'immeuble no 155, il ne fut pas en mesure d'immobiliser son véhicule derrière l'auto conduite par M. A. A. de Peseux qui avait ralenti pour accorder la priorité à des piétons qui s'étaient engagés sur le passage de sécurité. Blessé, M. M. a été transporté à l'Hôpital des Cadolles par un automobiliste de passage.

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Installée à Sainte-Croix jusqu'au 8 juin

Blanc vaudois pour « La Bulle »

Le Forum économique et culturel des régions, «La Bulle», est installée à Sainte-Croix sur la place du Stand depuis hier. Toujours à l'enseigne de «Faut s'parler». Copieux programme, comme d'habitude. Juste le vin blanc de la conférence de presse qui a changé. C'était du vaudois.

Jacques de Montmollin et Michèle Biselli, animateurs de «La Bulle», ont présenté leur enfant aux journalistes. C'est la première fois que le Forum. d'origine neuchâteloise, met les pieds en terre vaudoise. Juste à côté du Val-de-Travers. Dans ce Nord vaudois qui a mis onze ans pour se constituer en Région au sens de la LIM et qui s'est embarqué également dans la galère de la mutation technologique. Le secrétaire régional, Denis Décosterd, était là pour accueillir les Neuchâtelois et dire son plaisir de recevoir «La Bulle»:

– Nous profiterons de son passage pour renforcer la solidarité régionale, échanger des connaissances et des idées.

Forum, «La Bulle» l'est et le restera si elle trouve l'argent qui lui permettra de survivre. Jacques de Montmollin n'a pas caché ses soucis. Sans se départir de son sourire:

– Le déficit du dernier exercice n'est pas encore épongé et le budget 1985 pas encore entièrement couvert. Il roule sur 280.000 francs.

Le canton de Neuchâtel y est allé de 25.000 francs; celui de Vaud a versé 5000 francs, comme le Jura (visite à Goumois cet automne). Le reste, les quatre cinquièmes des recettes proviennent des cotisations des 600 membres et des versements d'une centaine d'entreprises. S'il manquait 80.000 francs en 1984, il en faut encore 65.000 aujourd'hui pour assurer l'entier du programme qui prévoit 120 manifestations au total dans les régions visitées. Avis aux amateurs (ccp. 20 - 2890).

Après Sainte-Croix, «La Bulle» s'en ira à La Chaux-du-Milieu (15 au 29 juin); Môtiers (31 août au 14 septembre); Goumois (21 septembre au 2 octobre); Gorgier (19 octobre au 2 novembre) et Belfaux-FR (9 au 19 novembre).

LE PROGRAMME, EN BREF, POUR SAINTE-CROIX

● Jeudi 30 mai, 17 heures, inauguration. – 20 h. 30, exposé - discussion à propos de l'Exposition nationale CH 91.

● Vendredi 31 mai, 20 h. 30, Le Cabaret de la mer (chansons de marins).

● Samedi 1er juin, 20 h. 30, duo Aristide Brillant et Jumpin Seven.

● Lundi 3 juin, 20 h. 30, Dépérissement des forêts, par Maurice de Coulon, inspecteur fédéral.

● Mardi 4 juin, 20 h. 30, Jeunesse et violence, débat animé par Frank Musy.

● Mercredi 5 juin, 20 h. 30, Médecine traditionnelle et naturelle, débat.

● Jeudi 6 juin, 20 h. 30, Sainte-Croix, Haut-Doubs et Val-de-Travers, tourisme et communications; débat animé par Dominique Comment.

● Vendredi 7 juin, 17 heures, Ingénieur et technicien dans le renouveau économique. – 20 h. 30, L'épopée des nouveaux horlogers, débat de «L'Hebdo».

● Samedi 8 juin, 17 heures, Entrepreneur et redéploiement industriel, débat de «L'Hebdo». – 20 h. 30, spectacle François Silvant: «J'veux plus de crème dans les mille-feuilles».

JJC

Circulation routière

Des écoliers neuchâtelois se distinguent à Lisbonne

Une équipe suisse, originaire du canton de Neuchâtel, a obtenu la seconde place à la Coupe scolaire internationale de la circulation routière qui vient de se dérouler à Lisbonne (Portugal). 18 pays y ont participé.

L'équipe composée de deux Neuchâtelois avait été entraînée par des instructeurs de la circulation de la police. (ats)

Une belle réalisation de la Jeune Chambre économique

Un poignard celtique à La Tène: trait d'union entre le passé et l'avenir

La Jeune Chambre économique est une association d'hommes et de femmes de dix-huit à quarante ans dont le désir est de pratiquer, développer et promouvoir leurs qualités de dirigeants, tout en visant à contribuer à la recherche de solutions tant au niveau économique que social et culturel.

Créée en 1915 aux Etats-Unis, l'association est aujourd'hui représentée dans 75 pays avec 475.000 membres. La Suisse compte 54 chambres, dont celle de Neuchâtel, fondée en 1971, dont les 46 membres sont présidés par M. Cédric Léger.

Nombreuses sont déjà les réalisations dues à cette poignée d'hommes: le Home de Clos-Brochet, une garderie d'enfants, le Passeport-Vacances pour les Jeunes, un festival Vidéo-Jeunesse, la Route du Vignoble neuchâtelois, un cours de formation Intercadres.

La dernière en date a nécessité dix-sept mois de travail. Une commission spéciale dirigée par M. Christian Grandjean a décidé de mettre en valeur le site de La Tène. Trois objectifs ont été fixés au début de 1984; l'implantation d'une vitrine d'exposition au milieu du camping, le balisage par pilotis d'un pont datant de 252 avant J.-C., avec l'installation d'un panneau récapitulatif du site actuel et la pose d'un monument.

Cet audacieux projet a pu être mené à bien grâce à l'enthousiasme des membres de la Chambre mais aussi à celui des autorités de Marin- Epagnier, de M. Michel Egloff, archéologue cantonal et aux donateurs qui ont apporté leur aide financière.

L'ŒUVRE D'UN CHAUX-DE-FONNIER

En présence de M. Jean-Luc Virgilio, président du Grand Conseil, de M. André Brandt, conseiller d'Etat, de nombreuses personnalités ainsi que d'un public composé d'adultes et d'enfants, l'inauguration officielle s'est tenue hier matin.

Le monument a été découvert: la reproduction d'un poignard celtique, datant de deux siècles avant J.- C., trouvé dans la Thielle lors des travaux de la première correction des eaux du Jura. L'original se trouve au Musée national suisse à Zurich, une copie est exposée au Musée d'archéologie de Neuchâtel.

La reproduction de La Tène est due à M. Francis Berthoud des Bulles à la Chaux-de-Fonds. Le poignard, agrandi sept fois, mesure 3 m. 15 de hauteur, pèse 300 kilos, il est en bronze massif.

Quelques discours ont été prononcés par les représentants de la Jeune Chambre économique de Neuchâtel, par M. Denis Weidmann, vice-président des sociétés suisses de préhistoire, M. Paul-André Graber, président de la commune de Marin-Epagnier et par M. André Brandt qui apporte les félicitations du gouvernement. Il s'adressa à «Mesdames et Messieurs les descendants des Celtes», sans cacher son admiration pour ces aïeux que le monument remettra à l'honneur, qui permettra au passant de «retrouver sa mémoire et de fonder son avenir» puisque toute source de sagesse vient de l'histoire.

La réalisation de la Jeune Chambre économique neuchâteloise sera mise encore plus en valeur lorsque notre canton disposera d'un Musée archéologique digne de ce nom. Le Conseil d'Etat a approuvé le principe d'une nouvelle construction sur les Jeunes Rives entre Neuchâtel et Saint-Blaise, le Grand Conseil se prononcera dans quelques mois à ce sujet.

UNE VISITE COMMENTÉE

Avant de partager le vin d'honneur servi en plein air, les participants ont visité les réalisations commentées par M. Michel Egloff. L'histoire de La Tène remplirait des livres. Sait-on qu'une salle du British Museum est consacrée à la civilisation de ce site? Dès 1857, des découvertes prestigieuses ont fait le bonheur des savants qui ont pu «refaire» l'histoire du peuple vivant avant notre ère. Les préhistoriens réunis en congrès à Stockholm en 1874 ont par exemple donné le nom de «Période de la Tène» à la civilisation celtique du deuxième âge du fer.

Les Celtes de l'époque étaient des Helvètes. Les traces de leur présence à La Tène sont innombrables, notamment deux ponts de bois séparés d'une centaine de mètres, dont l'un sera balisé, des maisons de bois sises sur la berge, plus de 2500 objets divers retrouvés dans le limon et le sable de la Thielle.

Le monument inauguré, déclara l'archéologue cantonal, est digne de symboliser la civilisation de La Tène. Surmontant la lame de fer, où subsistent des traces du fourreau, on y voit un Gaulois en bronze, les bras dressés dans une attitude menaçante ou accueillante. De tels poignards, à garde anthropomorphe, ont évolué du IIIe au Ie siècle avant notre ère. L'œuvre rappellera désormais au passant, la vocation européenne du site de La Tène.

RWS

MONTMOLLIN

Nouvelle conseillère générale

Pour des raisons professionnelles, M. Eric Liniger a démissionné du Conseil général. Il sera remplacé par Mme Marisa Derron qui figurait parmi les «viennent ensuite» de la liste de l'Entente communale. (ha)

Suite des informations neuchâteloises ► 27

Chambre à coucher en noyer véritable

Lit français ou lits jumeaux. Comme photo
3250.– livrée

meubles meyer
la qualité en plus

GRAND CHOIX DE LITERIES!

Facilités de paiement

Reprise de vos anciens meubles

Service après-vente

HV 2017

EUROPE MEUBLES

Une raison de plus de visiter notre grande exposition

Un choix de meubles unique à Neuchâtel

Heures d'ouverture:
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Lundi matin fermé.

P Places de parc à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives), à 5 min. de notre exposition.

87-280

meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Beaux plantons de légumes

mottes ou en pots.

Dès le 25 mai, grand choix de

géraniums, pétunias et plantons de fleurs

Hamel et Fils SA,
✆ 038/63 31 65, Noiraigue.
28-36054

AMITIÉ MARIAGE

VEUF

56 ans, 170 cm, sérieux, svelte, caractère jeune, **cherche compagne** âge en rapport pour rompre solitude.

Ecrire sous chiffre XY 14516 au bureau de L'Impartial.

En mai...

La Vieille Ville

bouge

mai en ville

Keller
Drapeaux SA
NE 1,5×1,5 m tissu résistant
95.– Mât alu 248.–
Keller Drapeaux SA
3308 Grafenried 031 968292
Demandez notre catalogue!
(joindre s'il vous plaît timbre de – 50)

Boîtier or sous-traitant

entreprendrait **soudages, renforts, tubes, pendants, charnières,** etc.

Faire offre sous chiffre GF 13981 au bureau de L'Impartial.

LA NOUVELLE MG MAESTRO 2.0 EFi.

La solution individuelle parmi les sportives compactes. Injection électronique, 113 ch DIN, boîte à 5 vitesses à étagement serré, sièges sport, jantes en aluminium, lève-glace électriques, verrouillage central, toit plein ciel. **Fr. 19 375.–.**

Nous vous attendons pour un essai !

GARAGE BERING & CO.

Fritz-Courvoisier 34 - ✆ 039/28 42 80 - La Chaux-de-Fonds

GARAGE W. BURKHALTER

Foule 28 - ✆ 039/31 82 80 - Le Locle

AUSTIN ROVER

CORSETS LOUISIANNE LINGERIE

De toutes les couleurs
De toutes les grandeurs

Bikinis
Costumes de bain

Profondeur B, C, D et DD.
Tailles 36 à 54.

Rue Neuve 9
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 42 50

Venez vivre à la campagne (Bevaix)

A vendre

très belle maison familiale de 5 pièces

Hall d'entrée, séjour-salle à manger avec cheminée de salon, cuisine séparée habitable tout agencée chêne, machine à laver la vaisselle, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains. Buanderie avec machine à laver. Chauffage central à mazout, isolation maximum. Exécution de toute première qualité. Couvert, jardin privé + propriété forêt et zone verdure. Quartier tranquille, vue sur le lac. Disponible tout de suite.

Avec une mise de fonds de Fr 40 000.- et une location mensuelle au début de Fr 1530.- jusqu'à Fr 2000.- vous êtes propriétaire de cette très belle maison familiale de 5 pièces.

Pour visite de lieux: ✆ 038/46 13 88 ou écrire sous chiffres P 28-540474 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

malentendants

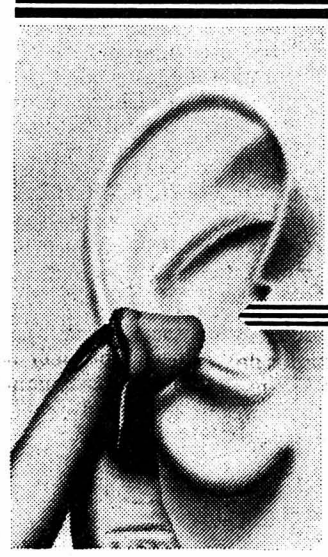

NOUVEAU: Appareil auditif intra-auriculaire

dissimulé dans le conduit auditif

INTRA

Discret et utilisation facile. Adapté individuellement par notre spécialiste et fabriqué dans notre laboratoire en Suisse.

Tous les mardis de 14 h. à 17 h. à la
PHARMACIE CENTRALE, 57, av. Léopold-Robert,
La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 40 23 17181

micro-electric MICRO-ELECTRIC APPAREILS AUDITIFS SA

Dethleffs '85

Caravanes + Motor-Home
Agence DETHLEFF - Auvents - Accessoires
Caravanes Tripet - La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 26 55/56 13595

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Superbe

Meubles Au Bûcheron, Veuthey SA, avenue Léopold-Robert 73.
1 salon moderne 3+2+1
Fr. 1200. –
Qui dit mieux ? 14352

Venez essayer nos belles automobiles...

Datsun Patrol, 7 places (longue), accessoires, rouge Fr. 24 900.–
Citroën GSA Break, 1299 cm³, rouge Fr. 10 200.–
Mazda 323 CD, 4 portes, 1490 cm³, bleu métallisé Fr. 8 200.–
Daihatsu Charmant Break, 1588 cm³, rouge Fr. 6 900.–
Renault Dauphine Gordini, 845 cm³, gris/bleu Fr. 3 500.–

Livrables tout de suite, garanties et expertisées.

Carrosserie et Garage des Eplatures

Jean-Denis Haag SA, boulevard des Eplatures 25-27, ✆ 039/26 04 55, 2300 La Chaux-de-Fonds.

P.S. – Nous vendons aussi des véhicules neufs ! 91-547

Lors de vos achats favorisez les annonceurs de cette page !

Le Diamant

Bijouterie-Horlogerie
Av. Léopold-Robert 41
✆ 039/23 76 86

Oswald Quincaillerie Outillage

Outils électriques
Léopold-Robert 104a
✆ 039/23 86 24
La Chaux-de-Fonds

FIAT

Garage et Carrosserie du Versoix

✆ 039/28 69 88
Ventes, achats, réparations toutes marques

STOCK US

Balance 13
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 30 52

DEVIENS MEMBRE DU...

FOOTBALL CLUB FC LA CHAUX DE FONDS

FAN'S CLUB

Viens renforcer les amis du FAN'S CLUB en versant Fr. 15.- au compte 23-683 ou AUJOURD'HUI tu as la possibilité d'obtenir ta carte au stand du FAN'S CLUB à l'intérieur du stade

Les avantages d'être membre du FAN'S CLUB

ENTRÉE GRATUITE

à tous les matchs, jusqu'à 16 ans

JOUEZ AU FANS'GOAL

Achetez vos billets au stade

Aux STANDS DU FAN'S...

vous trouverez les

NOUVEAUX GADGETS

tels que:
chapeaux, T-Shirts, fanions, parapluies,
porte-clés avec le sigle du FCC.

Le nouvel insigne officiel du FCC est en vente
Prix de faveur Fr. 10.–

Le gadget de l'année
le petit ballon
aux couleurs du club
Fr. 12.–

Ce soir à 20 heures
Venez nombreux au stade de la Charrière encourager «Les Meuqueux» contre le

FC ZOUG

Vous reconnaissez-vous ?

SI OUI, veuillez passer au stand du **FAN'S CLUB** avec votre permis de circulation
Une attention vous sera remise

Lors de vos achats favorisez les annonceurs de cette page !

Votre grand magasin

Coop City

Pour tous vos articles de football

Le centre des bonnes affaires

meubles veuthey sa
AU BÛCHERON

Place de parc derrière le magasin
Av. L.-Robert 73, ✆ 039/23 65 65

La Bâloise Assurances

P.-A. Bois
Agent général

Av. Léopold-Robert 9
✆ 039/23 43 33

ILACQUA Articles de PUBLICITE

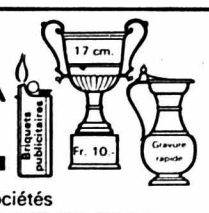

Tout pour les sociétés
L.-Robert 84, ✆ 039/23 26 14
La Chaux-de-Fonds

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Séance du Conseil général de Saint-Imier

Un camion à acheter pour ce qui est à jeter

Plein de dynamisme, le Conseil général de Saint-Imier a dit oui à tous les objets qui lui étaient soumis hier soir. Oui à trois demandes de droit de cité communal. Oui au rapport de gestion et aux comptes 1984. Oui à l'achat d'un camion à ordures en remplacement de celui qui sera bientôt bon pour la ferraille. Ce dernier objet devra toutefois encore être soumis en votation communale.

La séance d'hier soir au Conseil général de Saint-Imier a débuté en présence de 36 conseillers généraux, du Conseil municipal in corpore et des deux comptables municipaux, présents pour donner des renseignements sur les comptes. Mais il y avait aussi M. Gilbert Schafroth, chancelier municipal, qui cède sa place pour raison de santé à M. Jean-Baptiste Renevey.

M. Schafroth, qui a travaillé plus de 40 ans au service de la commune, a été grandement apprécié pour son travail, comme l'a relevé le président du Conseil général, M. Pierre Leuthold, alors qu'il prenait officiellement congé de cet employé fidèle. Un cadeau a été remis à M. Schafroth qui a ensuite quitté la salle.

M. Renevey, qui prend la relève à la Chancellerie, s'est vu offrir des fleurs en guise de félicitations pour sa récente nomination.

DES QUESTIONS ET DES RÉPONSES

Diverses interpellations ont ensuite été développées et il y a tout de suite été répondu. M. Denis Gerber, radical, a voulu savoir si des démarches avaient été faites, comme demandé précédemment, pour s'opposer à la hausse des tarifs d'électricité. M. André Luginbuhl l'a rassuré: l'intervention a été faite à la Fédération des communes du Jura bernois pour une demande globale. Après consultation, 45 communes ont manifesté le même désir. Une délégation de la FJB se rendra donc prochainement auprès des représentants des Forces motrices bernoises pour discuter.

Deuxième interpellation radicale, de John Buchs cette fois: où en est la motion préconisant l'étude de la mise à contribution d'un promoteur économique à Saint-Imier? M. Mojon a répondu à l'interpellateur que la commission économique s'était déjà plusieurs fois penchée sur la question, qu'elle allait faire des suggestions quant à ce promoteur mais aussi quant à d'autres solutions. Il est très peu probable qu'il soit possible de discuter de ces suggestions avant la séance consacrée au budget 1986.

Pierre-Alain Biland, radical lui aussi, a voulu savoir quelle marque d'ordinateur la commune avait retenu et pourquoi et si un règlement sur la protection des données avait déjà été mis sur pied. La commission n'ayant encore rien décidé, M. Gruenig a simplement dit que d'autres règlements avaient déjà été faits dans des communes de la région et qu'ils pourraient servir de modèle.

Enfin, l'Agrarien Jean-Fredy Spring s'est inquiété du parcage dans les environs de la gare et il a été rassuré par M. Luginbuhl qui lui a confirmé que le problème serait très bientôt résolu. Le conseiller général d'AJU, M. Jean-Marie Boillat, avait posé, il y a de longs mois, différentes questions sur les taxes concernant la chambre froide. Il lui avait été répondu lors de la dernière séance, mais en son absence. M. Boillat a voulu savoir quels étaient les montants encaissés à ce jour de la part des communes voisines et il s'est avéré que les montants rétroactifs venaient d'être réclamés...

DES RENTRÉES FISCALES PLUTÔT MODESTES

Le Conseil général s'est ensuite penché sur le rapport de gestion et sur les comptes municipaux, qui se soldent par un déficit de 223.000 francs, soit une bagatelle par rapport aux exercices 81 et 82 dont les déficits tournaient alors autour du million de francs. Les rentrées d'impôts ont été plus basses que le budget le prévoyait, budget ainsi voulu par le Conseil-exécutif. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que plus de 200 personnes ont quitté la commune ces deux dernières années.

D'autres différences entre le budget et les comptes ont été relevées, mais dans l'ensemble, les dépenses n'ont que très rarement été dépassées. Après des discussions de détails, toutes les fractions se sont prononcées pour l'acceptation du rapport et des comptes et l'ensemble a été approuvé à l'unanimité. AJU a regretté que la quotité n'ait pas été haussée d'un dixième en 1984. Le parti radical a dit oui, mais a proposé diverses mesures pour l'avenir, comme par exemple la création d'un organe de contrôle des biens et services et d'un service de contrôle de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics.

Le parti socialiste s'est félicité de la grande rigueur dont a fait preuve l'administration tout au long de l'exercice. La séance a pris fin par l'acceptation à l'unanimité d'un crédit de 220.000 francs pour l'achat, par emprunt, d'un nouveau camion destiné aux ordures. L'objet sera soumis en votation populaire prochainement. Trois conseillers généraux ont encore émis des vœux: le radical Gerber a demandé que les règles de la circulation soient mieux contrôlées, la socialiste Jeannette Fiechter a proposé qu'un endroit soit prévu au cimetière pour une tombe commune destinée aux cendres de nos morts et l'Agrarien Diener a constaté que le coin-pipi de la rue Francillon était une mauvaise carte de visite pour Saint-Imier...

C. D.

Grand Conseil bernois

Pas de sélection avancée pour l'Ecole primaire

La sélection des écoliers bernois pour l'Ecole secondaire continuera à se faire à la fin de la 4e année d'enseignement primaire. Telle est la décision prise jeudi par le Grand Conseil bernois, le dernier jour de sa session de mai. La proposition de repousser la sélection à la 6e année primaire a été repoussée par 93 voix contre 80.

Cette décision a été prise dans le cadre du débat sur la révision générale de la législation bernoise en matière de formation. Les députés ont repoussé la proposition de la majorité de la commission au profit de celle de la minorité et du gouvernement. Le projet adopté ne signifie un simple maintien du statu quo, ont déclaré ses défenseurs. Les programmes scolaires seront ainsi faits qu'un passage des élèves de 5e et 6e primaire à l'Ecole secondaire sera possible en tout temps.

Les socialistes, les démocrates chrétiens et le groupe libre (extrême-gauche) se sont prononcés pour la sélection tardive. Les députés des autres partis ont soutenu la proposition gouvernementale.

(ats)

Motion du député de Tramelan Aurèle Noirjean

Améliorations foncières et bâtiments ruraux

Le député de Tramelan, M. Aurèle Noirjean, udc, vient de déposer une motion sur le bureau du Conseil-exécutif au sujet des améliorations foncières et des bâtiments ruraux. Il rappelle que le canton de Berne verse des subsides et prêts importants au profit de ces améliorations.

Il écrit: «Les fonds sont alimentés par les restitutions des subventions en cas de désaffectation ou d'aliénation avec profit. Des suppléments alloués par le Grand Conseil sont prévus dans le budget du canton».

Malheureusement, de l'avis de l'agrarien Noirjean, la concurrence exercée par des entreprises étrangères au canton, voire au pays, met en danger des emplois dans le canton. Il demande donc qu'une garantie soit donnée par le demandeur lorsque le projet est déposé. Cette garantie donnerait l'assurance comme quoi les travaux seraient adjugés à des entreprises ayant leur siège principal dans le canton de Berne. (cd)

Ouverture de saison du tir à l'arbalète à Tramelan

Déjà un laurier or

C'est à Genève au tir de printemps du Salon de l'auto que la Société de tir à l'arbalète de Tramelan a ouvert sa saison. Pour cette première fête, le jeune Thierry Ducommun a fait beaucoup mieux que de se défendre, puisqu'il a obtenu trois fois le résultat couronne. La section avec 10 tireurs a réussi la belle moyenne de 57,078 points sur 60 et a arraché le 5e rang.

Les résultats individuels ont été les suivants: pour la section, le groupe et la couronne: Jean-Louis Bottinelli 60,48,57; Jean-Marc Bottinelli 56,45,53; Roger Bottinelli 54,50,53; M. Egli 53; Thierry Ducommun 56,44,59; Isidore Paroz 55,48,56; Alexandre Piaget 60,48; Jean-Paul Vaucher 55,48; Martial Vaucher 52; Thierry Vaucher 56,45.

Au tir de l'Association cantonale bernoise à Hasle-Rügsau 12 tireurs s'y sont rendus et ont obtenu la respectable moyenne de 57,384 points. Tramelan s'est classé 7e sur 23 et a reçu un laurier or.

Résultats individuels également par section, groupe et couronne: Jean-Louis Bottinelli 57,46,57; Jean-Marc Bottinelli 59,49,53; Roger Bottinelli 48; M. Egli 55,45; Jean-Paul Girardin 54,44; Thierry Vaucher 52,55; Thierry Ducommun 53,47; Isidore Paroz 58,48,55; Alexandre Piaget 58,48,60; Martial Vaucher 53,45; Jean-Paul Vaucher 60,45; Eric Vuilleumier 56,48.

En résumé un excellent début de saison pour les albalétriers tramelots qui auront encore l'occasion à plus d'une reprise de se mettre en évidence.

(comm - vu)

Conseil municipal de Villeret

La commune récupère 17.000 fr.

Sous la présidence de M. U. Scheidegger, maire, le Conseil municipal de Villeret se retrouvait dernièrement pour la 8e fois de l'année. A l'occasion de cette séance, l'exécutif communal recevait Mme Decorvet et M. Oschwald, tenanciers de l'Hôtel-Restaurant de la Combe-Grède.

DANCING DE LA COMBE-GRÈDE RIEN DE NOUVEAU

Rien de bien nouveau n'a filtré de cette entrevue. Certes tant le Conseil municipal que les tenanciers s'accordent à constater que la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Tant le Conseil municipal que Mme Decorvet souhaitent qu'une décision soit prise rapidement par la direction de police du canton de Berne. Rappelons en effet que la requête tendant à l'octroi d'une patente de dancing a été présentée par Mme Decorvet voici déjà un an.

Aucune solution n'a toutefois été trouvée pour l'immédiat. Il ne reste à chacun qu'à garder son mal en patience.

OPPOSITION DE L'ASSOCIATION AGRICOLE À L'AGRANDISSEMENT DE LA POSTE

Lors de la dernière assemblée municipale, les citoyennes et citoyens de Villeret avaient décidé la transformation du bâtiment de la Poste, travaux devisés à quelque 240.000 fr. Outre la réfection de la toiture et des façades ce projet prévoyait également l'ouverture d'un établissement bancaire en lieu et place du magasin de chaussures actuel ainsi que l'agrandissement des locaux PTT sur la partie est du bâtiment actuel.

Cette dernière facette du projet ne sera pas réalisée. En effet, l'Association agricole de Villeret a formulé opposition à cet agrandissement. Le Conseil municipal s'est dès lors vu contraint de renoncer à l'agrandissement prévu. Seuls les 3 premiers volets du projet seront réalisés, à savoir, la réfection de la toiture, la rénovation des façades et l'installation de la Caisse Raiffeisen.

Les travaux seront par ailleurs entrepris tout prochainement.

TRANSFORMATION DU HANGAR DE LA VOIRIE

Un autre projet avait reçu l'aval de la dernière assemblée, soit la transformation du hangar de la voirie. Les travaux y relatifs seront quant à eux réalisés comme prévu. Le Conseil municipal vient en effet d'adjuger ces derniers aux divers artisans concernés.

Rappelons qu'il s'agit de l'agrandissement du hangar sur sa face ouest ainsi que la réfection partielle de la toiture. Devisés à plus de 32.000 fr., ces travaux seront entrepris incessamment. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail.

17.104 FRANCS POUR LES CHÔMEURS

L'Office cantonal du travail et l'OFIAMT viennent de communiquer au Conseil municipal la subvention pour les travaux d'occupation des chômeurs en 1984. C'est ainsi qu'au total, la commune récupérera une somme de 17.104 francs de subventions fédérales et cantonales, soit un taux de 85% au total.

Pour en terminer avec cette rétrospective des activités de l'exécutif communal, signalons encore qu'il a donné son accord à la poursuite de l'étude régionale sur les sources et captages ainsi qu'à la prise en charge de la quote-part attribuée à la commune, soit quelque 3500 fr. (mw)

Union des Français de l'étranger

Nouvelle section

Un section de l'Union des Français de l'étranger Paris vient d'être créée à Berne: l'UFEBE (Union des Français de l'étranger de la circonscription consultaire de Berne).

L'UFEBE s'occupe de tous les cas sociaux, des problèmes de chômage, sécurité sociale, impôts, etc.; elle aide les Français à trouver un emploi ou un logement. Elle les regroupe en organisant des sorties ou des soirées, ceci dans la plus stricte neurtralité en matière de politique et de religion

La cotisation permet de recevoir la revue «La voix de France»: lien direct avec Paris et la France.

Plus de 150 membres adhèrent à cette association, aussi il est évident qu'une section UFEBE était nécessaire aux Français se trouvant dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Berne.

L'infrastructure se trouve à Berne: présidence, comité, secrétariat. Il y a des vice-présidents dans les villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Moutier, de Neuchâtel et Fribourg. (comm)

L'IMPARTIAL
est lu partout et par tous

Suite des informations jurassiennes ► 27

Assemblée générale de l'UCI à Sonceboz

Sous le signe de la relance industrielle

Les membres de la section Jura bernois de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie (UCI) ont siégé en assemblée générale à Sonceboz, sous la présidence de M. Charles Gamma.

Dans ses salutations, le président releva la présence du directeur du Bureau de la Chambre cantonale bernoise du commerce à Bienne; M. René Vuillemin; de Mme Marie-Ange Zellweger, présidente de la Chambre d'économie publique du Jura bernois; du conseiller national Marc-André Houmard; du député Marcel Wahli, ainsi que de M. Niederhaüser, responsable du Bureau de consultation à l'innovation de la Chambre de commerce bernoise.

Du rapport présidentiel, mentionnons notamment la mise sur pied, par le Bureau de Bienne de la Chambre de commerce, d'une semaine économique du Gymnase français de Bienne, qui s'est déroulée en avril dernier à l'Hôtel Worbenbad. Une semaine pour laquelle plusieurs employeurs de la section Jura bernois ont consenti à des sacrifices importants, mettant à disposition des animateurs spécialisés dans différentes fonctions. Ces animateurs étaient MM. Jean-René Blanchard de la Maison Schaublin SA Bévilard; N. Kolly et P. Fehlmann de la Maison Camille Bloch SA Courtelary; D. Henzelin de la Banque Populaire Suisse Moutier et Florian Schwaar de Longines SA Saint-Imier.

Responsable du groupe «industrie» M. Georges Morand a organisé durant l'année dernière un cycle de conférences qui a porté sur les domaines variés de l'industrie, des conventions, de l'économie, des affaires sociales et de la conjoncture internationale.

Quant au groupe «artisanat», son animateur, M. Willy Renggli, a conduit les participants au cœur des montagnes de l'Oberland bernois, pour une visite de différentes installations des Forces motrices de l'Oberhasli.

Pour l'année en cours, le but fixé est la visite de la Fabrique fédérale d'avions à Emmen.

Les comptes et budgets, présentés par le trésorier M. Jean-Louis Jecker, font apparaître une situation financière saine.

MUTATIONS AU COMITÉ

Trois membres du comité, MM. Georges Morand, Gaston Mouttet et François Monnier, ont demandé à être déchargés de leur fonction, après avoir œuvré avec une efficacité pour laquelle ils ont pleinement mérité les remerciements qui leur étaient adressés.

A la suite de ces départs, deux nouveaux membres ont été élus: MM. Ernest Zaugg, directeur de la Banque Cantonale Bernoise à Moutier et Philippe Holzer, directeur du personnel de Tornos-Bechler SA, à Moutier également.

L'assemblée était suivie d'un exposé de M. Georges Morand, attaché industriel de la Chambre de commerce bernoise qui, après une période de deux ans arrive au terme de son mandat.

Une tâche dont les conclusions seront prochainement déposées auprès des instances concernées.

La mission, qui a procuré à M. Georges Morand des satisfactions évidentes, l'a aussi conforté dans l'avenir industriel de nos régions.

Au cours des quelque 300 visites effectuées auprès de 170 entreprises du Jura bernois et de Bienne, il a apporté aux industriels et artisans, de précieuses informations sur les aides publiques du canton et de la Confédération, dans le cadre des investissements mis à disposition pour la relance industrielle.

Emergeant d'une période économique difficile, on voit apparaître des pionniers, qui se lancent, avec un succès remarquable, à la conquête de marchés nouveaux, leur permettant d'occuper des crénaux disponibles et intéressants à exploiter. (Texte et photo gl)

De gauche à droite: MM. Charles Gamma, René Vuillemin et Georges Morand après l'assemblée.

Deux nouveaux présidents

La députation du Jura bernois et de Bienne romande vient de choisir son président et son vice-président pour l'année en cours et pour la suivante. Il s'agit de M. André Ory, de Courtelary, nouveau président, et de M. Marcel Wahli, Bévilard, vice-président. A la présidence de la commission paritaire pour les affaires jurassiennes, M. Aurèle Noirjean, de Tramelan, remplacera M. Hans Herrmann, de Bienne. (cd)

Boulangerie-Pâtisserie

Robert Chopard
Les Ponts-de-Martel
Grand'Rue 15, ✆ 039/37 11 61

FÊTE VILLAGEOISE DES PONTS-DE-MARTEL

L'orchestre des «New Orleans Shock hot Strompers» qui sera présent demain, pour la Fête du jazz.

Au programme

La Fête villageoise des Ponts-de-Martel débutera ce soir, par le traditionnel cortège des sociétés locales, qui parcoureront la localité pavoisée.
Elles se produiront à l'issue du défilé dans la grande halle Finger, au bas de la localité. Ce sera ensuite l'occasion pour les autorités, d'accueillir les nouveaux citoyens.
Dès 22 heures, le bal sera mené par le fameux orchestre «Les Shamrok» et la fête se poursuivra demain, selon UNE NOUVELLE FORMULE comprenant un grand concert de jazz donné par deux formations: les «New Orleans Shock hot Strompers» et «Les Amis du jazz» de Cortaillod.
Rendez-vous ce soir et demain, aux Ponts-de-Martel.

Ce soir, entrée et danse gratuites

CE SOIR DÈS 20 heures et DEMAIN

Favorisez nos annonceurs !

Roland Fahrni
2316 Les Ponts-de-Martel
Appareils ménagers. Réparations. Vente toutes marques
Agencement de cuisine
Les Ponts-de-Martel
✆ 039/37 18 37
Service officiel ZANKER et FRIGIDAIRE

GENECIVI
Jean-Paul Durini S.A.
entreprise de terrassements et génie civil
Les Ponts-de-Martel
✆ 039/37 17 22

Laurent Schumacher
Entreprise de maçonnerie
2316 Les Ponts-de-Martel
✆ 039/37 15 03

TRADITION DU SAUCISSON
MONTANDON
En passant par Les Ponts, on achète
chez Montandon
jambon et saucisson
2316 Les Ponts-de-Martel

G. Lehmann
Menuiserie
Transformations en tous genres
Parquets et verre isolant
Les Ponts-de-Martel
✆ 039/37 16 72

FILELAINE
Laine — Mercerie
Renée Banderet
Les Ponts-de-Martel
Cadeaux pour tous
✆ 039/37 18 48

EXPOSITION PERMANENTE
Du Bois Jeanrenaud SA
Place d'Armes 5 2001 Neuchâtel 038/25 63 63
Aciers et métaux • Salles de bains • Ensembles de cuisines

Pour vos problèmes de décolletages
Jean-Robert Barth
Les Ponts-de-Martel
✆ 039/37 13 27

Restaurant
Haut-de-La-Côte
CHEZ «MONIQUE»
Ouvert tous les jours
✆ 039/37 14 09

DANSE - DANSE - DANSE - DANSE - DANSE - DANSE
Tél. 039/23 32 50
brasserie TERMINUS
Léopold-Robert 61
Fam. K. Abou-Aly
CE SOIR, DANSE
avec l'orchestre COMBO

4 musiciens
Paco Rodriguez — Guitare basse + vocal
Enrico Fari — flûte + saxo + guitare + vocal
Nicola Panizza — batterie + vocal
Alex Sirbu — clavier + vocal
AMBIANCE ASSURÉE...!
91-527
DANSE - DANSE - DANSE - DANSE - DANSE - DANSE

ÉBÉNISTERIE
A. PICCI & CIE

Les grands spécialistes des meubles de style et copies d'anciens.
Restauration de meubles anciens et antiquités, fabrications de meubles sur mesure.
2063 Vilars - ✆ 038/36 13 42
28334

mai en ville
Profitez de notre action
+ TEST LOCATION
des objectifs de renom
TAMRON
- macro-objectifs
- à miroir
- zoom, etc.

avec adaptateurs pour chaque marque de caméras

Location très avantageuse et créditable en cas d'achat!

Venez vite réserver le vôtre!

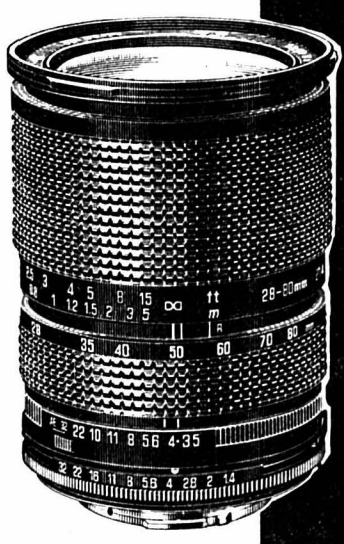

CONSEILS QUALITÉ CHOIX
expert
PRIX SERVICES GARANTIE
VOTRE SPÉCIALISTE PAR EXCELLENCE
Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 231212
LE SIGLE DES SPÉCIALISTES EN AUDIO-VISUEL

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

La Direction des Travaux publics de la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste de

machiniste

sur trax et pelle mécanique

et plusieurs postes d'

ouvriers de voirie

ayant l'habitude des travaux de chantier et porteurs du permis de conduire (permis B).

Traitement: selon dispositions réglementaires.

Entrée en fonction: machiniste, tout de suite; ouvriers de voirie, à convenir.

Renseignements et offres de services: Direction des Travaux publics, ingénieur communal, Marché 18, 2300 La Chaux-de- Fonds, ✆ 039/21 11 15.

Délai d'inscription: 7 juin 1985.

Direction des Travaux publics
14438

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Le Parlement siégeait hier

Les bons comptes font les bons amis

La séance du Parlement a été courte. Après avoir discuté d'une réduction de l'horaire de travail des fonctionnaires, l'essentiel du débat a été consacré aux comptes 1984.

Le Parlement a accepté sans discussion une révision du décret concernant le traitement des employés de la fonction publique. Modification qui donne droit aux allocations de ménage et pour enfants, à l'épouse travaillant au service de l'Etat, si son conjoint ne les perçoit pas. Le Parlement n'a fait que supprimer une discrimination entre hommes et femmes.

Le député Pierre Gueniat (pop), dans une interpellation, constatait que des gommes à effacer ou autres gadgets pour les enfants se confondaient à s'y méprendre avec des friandises. Or ce type d'objet est interdit. Le député était déjà intervenu auprès du gouvernement pour qu'il empêche la diffusion de ce type d'article. Or, un contrôle qu'il a effectué récemment démontre que ces objets contenant du plomb notamment sont toujours dans le commerce.

Le ministre Pierre Boillat ne démentira pas le député Gueniat. L'Administration jurassienne continue à faire des contrôles avec des moyens cependant limités. Toutefois, l'Etat interviendra auprès de la Confédération pour que ces articles, interdits, fabriqués à l'étranger soient saisis directement à nos frontières.

COMPTES: C'EST BON

L'examen des comptes 1984 n'a pas donné lieu à une très longue discussion. Il faut dire qu'ils bouclent favorablement par un bénéfice de fonctionnement de 2,2 millions de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 431.000 francs. La marge d'autofinancement des investissements nets est de 68,25% et atteint largement l'objectif fixé par le gouvernement.

Chaque parti monte à la tribune pour faire ses propres commentaires. Commentaires qui se recoupent. Aussi, afin de ne pas être ennuyant, nous avons retenu une remarque originale par parti.

● **PLR**

Le résultat des comptes 1984 est «une bonne surprise mais pas une exception», constate le plr. Chaque année, la même surprise se reproduit. Le plr se félicite de la compression des charges du personnel mais se dit inquiet de la diminution des taxations fiscales. Au plan des investissements, le plr estime qu'il est temps de prendre des options dans le domaine administratif (locaux de l'Administration).

● **PDC**

Le pdc est satisfait des comptes 1984. Il regrette que tous les investissements programmés n'aient pas pu être entièrement absorbés.

● **PCSI**

Les chrétiens-sociaux qualifient les comptes 1984 de «méritoires». Ils s'interrogent: les retards d'investissements sont-ils le fait des entreprises ou de l'Administration?

● **PS**

Les socialistes «souhaitent une ponction fiscale plus faible mais pas au détriment de l'Etat social voulu par les Jurassiens». Ils «saluent» le niveau de la marge d'autofinancement.

● **ELRR**

L'entente libérale radicale-réformiste estiment: «Les comptes 1984 inspirent confiance mais ils doivent se doubler de la prudence».

Le ministre des finances, François Lachat, dira que toutes les remarques soulevées sont judicieuses. Il juge également indispensable de consentir à une nouvelle baisse de la fiscalité, avec le concours des communes, dès 1987. Le projet de la commission sera bientôt sur le bureau du gouvernement. «Il va en coûter beaucoup d'argent», dira le ministre avant d'ajouter: «Les bénéfices ne doivent pas servir à de nouvelles dépenses. Il faut serrer les boulons». Les comptes ont été acceptés à l'unanimité.

Tous les groupes ayant félicité le Département des finances et son chef pour la bonne gestion des finances jurassiennes, François Lachat leur a offert l'apéritif. Comme quoi les bons comptes font les bons amis !

EN BREF

Sans discussion, les députés ont approuvé un arrêté débloquant des crédits supplémentaires pour 1,65 millions de francs. De même, ils ont accepté le nouveau décret réglant l'octroi de subventions pour les installations scolaires.

P. Ve.

Equipe de football du Parlement jurassien

Match contre les réfugiés !

Un match de football a été mis sur pied par l'équipe de football du Parlement jurassien. Il se déroulera le 13 juin, à 18 h., au stade Pré Rose, à Delémont, et opposera l'équipe du Parlement à une équipe formée par les demandeurs d'asile et les animateurs de l'association «vivre ensemble». Sauf erreur, c'est la deuxième fois que le Parlement constitue avec ses éléments sportifs et néanmoins politiques, une équipe de football. Le communiqué ne dit pas si l'arbitre sera M. Roger Jardin... (pve)

Franches-Montagnes

Intense activité des cynologues

La saison des concours de printemps bat son plein pour les cynologues. Quelques membres de la société des Franches-Montagnes se sont distingués lors des premières compétitions auxquelles ils ont participé. A Moutier, Charly Aubry, en catégorie D I, a obtenu 390 points sur un total de 400, alors qu'Antoine Thiévent (D III) recueillait 575 points sur 600. A Saint-Imier, Georges Hertzeisen (D III) a atteint le total de 566 points sur 600, alors qu'à La Chaux-de-Fonds, Charly Aubry (D I) a réalisé 381 points sur 400. Au concours organisé à Tavannes, Charly Aubry a obtenu 382 points sur 400, Georges Hertzeisen 554 sur 600 et Antoine Thiévent 558 sur 600. Dans toutes ces compétitions, les conducteurs francs-montagnards ont obtenu la note «excellente».

(y)

Franches-Montagnes

Belle vitalité de la Société de tir au petit calibre

Les membres de la Société de tir au petit calibre des Franches-Montagnes ont tenu leur assemblée générale sous la présidence de M. Georges Donzé.

L'année écoulée a été importante pour la société. Des travaux de modernisation des installations de tir ont été réalisés au stand de Sous-la-Neuvevie. D'autre part, une section de tir au fusil à air comprimé à été constituée et un local a été mis à sa disposition aux Breuleux.

Huit nouveaux membres ayant été admis, l'effectif s'élève à 67 unités. Les comptes de 1984 bouclent avec un léger déficit que la société espère combler en 1985 par l'organisation d'un nouveau tir au petit calibre. Baptisé «Tir de la Pentecôte», ce concours se déroulera les 25 et 27 mai, au stand de Sous-la-Neuvevie.

Deux membres se sont particulièrement mis en évidence, M. Paul Jost qui a reçu la distinction de tireur d'élite, et M. Ruedi Meier, membre de la relève qui espère bien enlever son billet pour l'équipe nationale B.

Pour leur part, les tireurs au pistolet organiseront leur désormais traditionnel tir du Marché-Concours et participeront au Tir fédéral de Coire. (y)

LE BÉMONT

Assemblée communale

Présidée par M. Ernest Simonin, l'assemblée communale a réuni trente-six personnes. Elles ont approuvé le procès- verbal rédigé par M. Georges Dubois, le nouveau secrétaire communal. L'encrannement du bétail se fera sur les mêmes bases que les années précédentes. 136 droits de pâture, sur les 150 à disposition, ont été répartis; les 14 autres ont été vendus aux enchères.

L'assemblée a accepté de vendre une parcelle de terrain de 900 m², sise dans le lotissement communal, pour la construction d'une maison familiale. De même, elle a attribué une subvention de 3000 francs pour l'amélioration d'un logement à La Bosse. L'assemblée a encore ratifié la proposition du Conseil de fixer à 3 francs le m² le prix du terrain communal, à l'exception de celui du lotissement qui demeure fixé à 1 franc. (y)

VICQUES

Cyclomotoriste renversée

Hier vers 11 h. 55, un accident de la circulation s'est produit sur la route principale à la hauteur de la boutique «La Fugue». Une cyclomotoriste circulant en direction de Courroux n'a pas remarqué et a heurté une cycliste à l'arrêt en bordure de la route. Fortement commotionnée, la cyclomotoriste a été conduite par l'ambulance à l'Hôpital de district.

Un brochet de 67 cm. à l'étang de La Gruère

M. Patrick Mussot a eu la chance de pêcher un brochet de 67 centimètres, pesant 2,5 kilos, dans les eaux de l'étang de La Gruère. (y)

cela va se passer

Récital d'orgue aux Bois

Mardi de Pentecôte, le 28 mai à 20 h. 15, la tribune de l'orgue des Bois accueillera l'organiste canadien Jacques Desroches.

Jacques Desroches interprétera des œuvres de Frescobaldi, Pasquini, Trabaci, Merula, Pachelbel, Clérambault et bien sûr J. S. Bach, en cette année du tricentenaire de sa naissance.

Ce concert constitue pour les Franches-Montagnes un événement culturel. Nul doute que les mélomanes et amis de l'orgue sauront en profiter. (jmb)

Concerts à Saignelégier

Le Café du Soleil reçoit ce soir à 20 h. 30 Hans Koch, René Widmer, Ruedi Hausermann (saxophones), Thomas Duerst (contrebasse), Marco Kaeppeli (batterie) **pour un joyeux concert.**

D'autre part, demain samedi, à 20 h. 30, Joe Mac Phee et André Jaume (saxophone, trompette), Fred Van Hove (piano) monteront sur la scène du Café du Soleil.

La Renault 11 tient la toute grande forme. Venez l'essayer!

Si vous avez un goût marqué pour une ligne moderne associée à une technologie automobile d'avant-garde, un tempérament sportif et un sens affirmé de l'économie, alors vous correspondez au profil idéal pour essayer une Renault 11.

Mais nous vous mettons en garde! Il est fort possible que vous tombiez éperdument amoureux de votre Renault 11. Dans ce cas, vous n'aurez que l'embarras du choix: Renault 11 3 ou 5 portes, moteurs de 1108 à 1721 cm³, boîte 5 vitesses ou automatique, turbo, Diesel ou catalyseur, et déjà ***à partir de Fr. 12225.–.***

La Renault 11 fonce et gagne.

Dans le Championnat Suisse des Rallyes, c'est une Renault 11 qui est en «pole position» du groupe N. Entre-temps, ses concurrentes ont appris à la connaître et à la craindre...

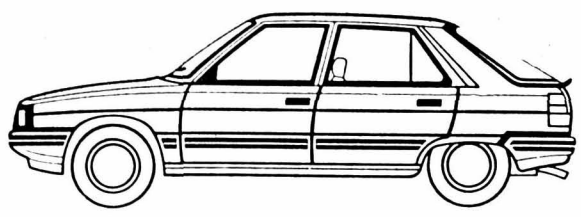

RENAULT 11

Le plaisir automobile sans limites.

Pour un essai, annoncez-vous en toute confiance auprès de votre agent Renault.

La réponse de Renault au problème de l'environnement:
Renault 11 GTX avec catalyseur, 1721 cm³ à injection, 75 ch-DIN.

Garage P. Ruckstuhl S.A. - 54, rue Fritz-Courvoisier - La Chaux-de-Fonds - ✆ 039/28 44 44 — **Garage Erard S.A.** - 22, rue des Rangiers - Saignelégier - ✆ 039/51 11 41
Les Bois - Garage Denis Cattin - ✆ 039/61 14 70 — **Les Geneveys** - Garage Jean Negri - ✆ 032/91 93 31 — **Le Locle** - Garage Cuenot - rue du Marais - ✆ 039/31 12 30 — **Les Ponts-de-Martel** - Garage Montandon - ✆ 039/37 11 23 — **Saint-Imier** - Garage du Midi - ✆ 039/41 21 25

Le maître-boucher – votre spécialiste en viande

★★★

Au four ou pour la broche
RÔTI DE PORC PROVENÇAL
à Fr 16.– le kg
Beau choix de **viande fraîche** de 1re qualité, **saucisses, saucissons neuchâtelois, charcuterie fine, jambon, salami,** etc.
En pleine forme avec la bonne viande de l'artisan boucher-charcutier ! 14337

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS
La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine
9643

Solution du mot mystère:
Khedda

Café du Gaz
ce soir
Danse avec Lino

EgoKiefer
La fenêtre en plastique suisse.

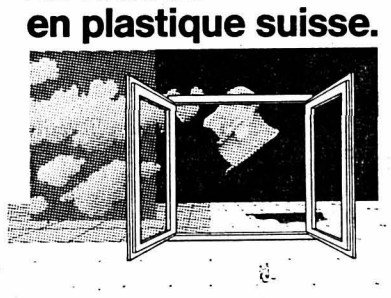

Jean Claude
Menuiserie-ébénisterie
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 19 35 33-630
La technique de pointe pour fenêtres et portes

Venez faire un essai...
GM/ISUZU

ISUZU Combi Van. Pour 6 personnes et tous leurs bagages.
2 empattements, chargement jusqu'à 1,2 tonne, banquette arrière rabattable. Moteur à essence 1,8 l de 56 kW (76 CV).
ISUZU GM
Transport tout confort.

Garage et carrosserie du Collège
Maurice Bonny SA
La Chaux-de-Fonds
✆ 039 28 40 45
OPEL GM ISUZU

Service de vente: Roger GYGAX
13743

Scies à ruban
Mini-prix.
Maxi-performances.
Gfeller, affûtages,
2610 Les Pontins,
✆ 039/41 26 87.
93-57673 A

Zu verkaufen
2 Bauparzellen
in Châtillon FR, 864 + 986 m². AZ: 0,25, W 2, voll erschlossen, VP: Fr. 60.–/m².
✆ 061/67 55 72
53-450035

A vendre
machines de menuiserie, bois, portes et divers
Renseignements:
✆ 039/23 67 27
14434

Renault 9 GTS
1982, 1ère main, expertisée, garantie

Garage
du Val-de-Ruz
Vuarraz SA
Boudevilliers
✆ 038/36 15 15
28-238

A vendre
vélomoteur Peugeot 102 SP
garanti 2 mois, Fr. 600.–

Frigo de camping
gaz 12/220 volt. Fr. 350.–

Vélo pliant
Fr. 150.–

✆ 039/31 89 59
14212

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite !

Meubles Au Bûcheron - Veuthey SA
Av. Léopold-Robert 73, La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 65 65

FOIRE DE L'OCCASION
Tables et chaises d'exposition

1 salon, 1 canapé, 2 fauteuils arolle massif, pour week-end		Fr	600.-
1 chambre à coucher avec literie moderne		Fr	900.-
1 paroi angle avec 2 lits rabattables + 4 éléments armoires			
Salon moderne d'expo 3+2+1		Fr 1	600.-
1 lit moderne dim. 160×200 cm + 2 chevets		Fr 1	200.-
1 table chêne rustique, dim. 200 × 90 cm		Fr 1	500.-
1 table chêne rustique, dim. 200 × 80 cm		Fr	900.-
6 chaises rembourrées Ls XIII	la pièce	Fr	280.-
1 table Ls XIII dim. 170 × 90 cm + 2 allonges 54 cm		Fr 1	800.-
6 chaises rembourrées Ls XIII	la pièce	Fr	220.-
1 armoire 5 portes, acajou		Fr	700.-
1 armoire 4 portes		Fr	400.-
1 chambre à coucher, bouleau, avec literie		Fr	700.-
5 salons	de Fr 200.- à	Fr	400.-
Tables de salon	de Fr 100.- à	Fr	300.-
Fauteuils	de Fr 50.- à	Fr	100.-
Buffets de service	de Fr 100.- à	Fr	300.-
Meubles bas		Fr	300.-
1 table d'échec avec 2 fauteuils + 2 chaises		Fr	500.-
1 vaisselier, pin 3 portes		Fr	400.-
Chaises classiques	la pièce	Fr	35.-
Canapé 2 places skai		Fr	200.-
2 parois modernes	la pièce	Fr	700.-
1 table de cuisine		Fr	150.-
1 secrétaire rustique		Fr	600.-
1 bureau enfant		Fr	180.-
1 table + 6 chaises rembourrées, rustiques d'exposition		Fr 1	200.-
1 salon-lit rustique		Fr	600.-

9743

MACULATURE
au bureau de L'Impartial

VOITURES D'OCCASION
avec GARANTIE DE REPRISE en cas de non satisfaction

Alfa Roméo Giulietta 2.0	1981	Fr 11	900.–
Citroën C 35 LE, Fourgon	1980	Fr 9	800.–
Nissan Prairie 1.5	1984	Fr 11	500.–
Opel Rekord E 2000	1979	Fr 6	900.–
Renault 4 GTL	1981	Fr 5	000.–
Renault R5 auromatique		Fr 5	500.–
Renault R5 GTL	1982	Fr 6	900.–
Renault R9 GTS	1982	Fr 8	400.–
Renault R9 TSE	1982	Fr 8	900.–
Renault R30 TX	1983	Fr 13	900.–
VW Golf GLS	1980	Fr 4	700.–

VOITURES EXPERTISÉES ET GARANTIES
GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ SA
28-238
TéL. 038/36 15 15 - **2043 Boudevilliers**

OCCASIONS

Citroën Visa super
1982, Fr. 6 400.–

Mitsubishi Colt GLX
1980, Fr. 6 700

Peugeot 104 S Spécial Suisse
1982, Fr. 5 900.–

Peugeot 305 S
1981, Fr. 6 800.–

Subaru Tourismo 4WD
1982, Fr. 10 500.–

VW Golf GLS
1981, Fr. 7 500.–

VW Passat
1974, Fr. 3 500.–

VW Coccinelle
Fr. 2 300.– bon état

Garage des Brenets
Edouard Noirat
✆ 039/32 16 16

Une bonne affaire !!!
Mazda 626

Offre spéciale chez votre concessionnaire MAZDA: **MAZDA 626 2000 GLX,** 4 portes, 5 vitesses.
Prix catalogue Fr. 17 170.–.
PRIX NET Fr. 14 550.–

mazda
Courez donc chez votre agent Mazda!
GARAGE DE L'AVENIR
Progrès 90 - ✆ 039/23 10 77
VOTRE CONCESSIONNAIRE À
LA CHAUX-DE-FONDS

✝

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Monsieur et Madame Robert Fontannaz-Vial, leurs enfants Claudia, Gervaise, Cosette et Charles, Les Charbonnières;

Monsieur et Madame Frédéric Winkelmann-Vial, leurs enfants Catherine et Frédéric, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Denis Demierre-Vial et leur fils Christian, à Bienne;

Les descendants de feu Remi et Marie Clerc;

Les descendants de feu Vincent et Séraphine Vial,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Charles VIAL
née Jeanne CLERC

leur bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement, mercredi soir, dans sa 75e année, réconfortée par l'Onction des malades.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 mai 1985.

L'incinération aura lieu samedi 25 mai.

Cérémonie au Centre funéraire, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Frédéric Winkelmann-Vial, 12, rue du Puits.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à «Les Perce-Neige», ccp 23-252.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 228750

Repose en paix.

Monsieur et Madame Jean-François Schaller-Mariétan, Nathalie et Nadia;

Madame Anne Schaller, Sandrine et Gilles;

Madame et Monsieur Philippe Stalder-Vuille, Mélanie et Caroline;

Les descendants de feu Robert Bégert-Hug,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Suzanne VUILLE
née BÉGERT

enlevée à leur tendre affection subitement lundi, dans sa 67e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 mai 1985.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue du Nord 183 a.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à l'Armée du Salut, ccp 23-4171-5, 2610 Saint-Imier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14384

Vivre pleinement avec tous ceux qui sont présents: les autres font partie de l'essence de nous-mêmes à travers eux nous continuons notre chemin.

Madame Claire-Lise Gladieux-Girardet et ses enfants Sylvain et Guillaume;

Madame Germaine Gladieux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Paris;

Madame Emma Girardet, au Locle;

Monsieur et Madame André Girardet-Matthey, leurs enfants et petits-enfants, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Daniel GLADIEUX

survenu dimanche, dans sa 40e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 mai 1985.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue de la Ruche 25 a.

Prière de ne pas faire de visite.

Veuillez penser à «Les Perce-Neige», ccp 23-252.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 228761

LES AMIS DE LA NATURE
Section La Chaux-de-Fonds

ont le pénible devoir de faire part à leurs membres du décès de

Monsieur
Daniel GLADIEUX

membre et ami dont ils garderont un bon souvenir. 228584

Cartes de visite:
Imprimerie Courvoisier SA

Pour vos décorations mortuaires

Couronnes, gerbes, décorations de cercueils

Laurence - Fleurs
Laurence PERRET
Numa-Droz 90 - Tél. 23.18.03

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Course sur route des élèves d'écoles secondaires du canton

Petit-Cortaillod-Bevaix et retour 200 fois

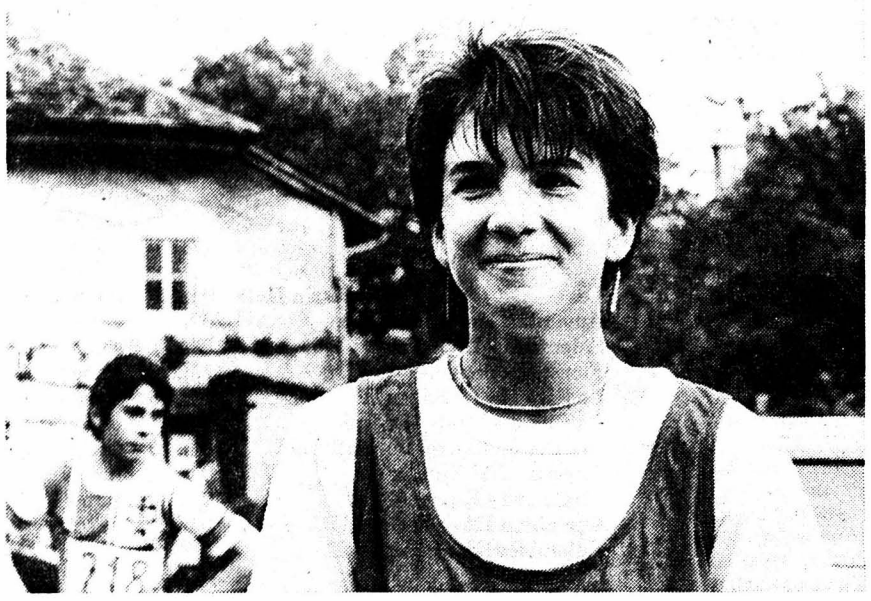

Natacha Bloch, trempée par l'effort, et la pluie! (Photo Impar - ao)

Hier après-midi, au Petit-Cortaillod, 200 jeunes ont pris le départ de la course sur route organisée par le Service de l'enseignement secondaire de Neuchâtel. Et la pluie, qui a accompagné les élèves des écoles secondaires de tout le canton (11 collèges étaient représentés) ne les a pas découragé. Ils ont couru du Petit-Cortaillod jusqu'à Bevaix, par les rives du lac, en montant à Bevaix à La Tuillière, et en revenant sur le Petit-Cortaillod par la Pointe du Grain. «Une jolie trotte»... Six kilomètres pour les filles toutes catégories et pour les garçons de première et deuxième secondaire, 8 km. 500 pour les garçons de troisième et quatrième secondaire.

M. Claude Meisterhans, maître responsable des sports au Centre secondaire de Colombier et environs (CESCOLE) et maître de sports à l'Université de Neuchâtel, entraîneur du CEP, Centre d'athlétisme de Cortaillod, à qui avait été confiée l'organisation technique de cette manifestation, a dû être content de la charmante Natacha Bloch, de Corcelles, membre du CEP, qui est arrivée première de la catégorie deuxième secondaire, mais aussi première des filles en 28'18" pour six kilomètres.

Pour les filles. – Catégorie première secondaire: 1. Patricia Dufossé (Cressier) 28'51"; 2. Annick Bähler (Le Locle) 29'06"; 3. Virginie Dolder (Colombier) 30'05". – **Deuxième secondaire:** 1. Natacha Bloch (Corcelles) 28'18"; 2. Cristelle Cuenoit (Le Locle) 28'50"; 3. Cristelle Moser (ESRN, préprofessionnel) 30'46". – **Troisième secondaire:** 1. Séverine David (Colombier) 29'28"; 2. Anouck Mathon (Colombier) 29'41"; 3. Alexandra Challandes (Cernier) 29'50". – **Quatrième secondaire:** 1. Roxane Roth (Colombier) 29'28"; 2. Priska Broenimann (ESRN, Mail) 30'51"; 3. Fabienne Perrier (Cernier) 31'53".

Pour les garçons. – Catégorie première secondaire: 1. Nils Egel (ESRN) 26'39"; 2. Jean-Luc Christen (La Chaux-de-Fonds) 28'09"; 3. Janis Reichenbach (La Chaux-de-Fonds) 28'31". – **Deuxième secondaire:** 1. Christophe Stauffer (ESRN, Peseux) 24'43"; 2. Stéphane Gross (ESRN, Terreaux) 25'39"; 3. Raphael Christe (ESRN, Terreaux) 26'25". – **Troisième secondaire:** 1. Laurent Hurni (Le Locle) 31'32"; 2. Eric Munsch (Le Locle) 33'57"; 3. Patrick Muller (ESRN préprofessionnel) 35'48". – **Quatrième secondaire:** 1. Stéphane Rouèche (ESRN) 29'03"; 2. Nicolas Jaunin (ESRN) 29'03"; 3. Pascal Birkelbach (Colombier) 29'34".

En fin d'après-midi, le palmarès a été prononcé par M. Jean Cavadini, conseiller d'Etat.

A. O.

Le Syndicat d'élevage du Val-de-Ruz a présenté ses plus belles vaches

Une belle parmi les belles (Photo Schneider)

Mercredi dernier, il y avait beaucoup de monde intéressé à l'Ecole d'agriculture de Cernier pour l'exposition et la présentation des plus belles vaches de l'un des plus grands syndicats d'élevage de Suisse.

Les bêtes sont classées en sept catégories selon un critère relatif à la conformation et à la production.

M. Claude Maridor, président du syndicat, précise que c'est une occasion unique pour les éleveurs de faire des comparaisons.

Le président de la fédération neuchâteloise, M. Jean Kipfer, félicita et remercia les exposants et les encouragea à persévérer. On notait parmi les invités la présence de MM. Jean Gabus du Département de l'agriculture et Francis Tschäppat, du syndicat suisse d'élevage.

Chaque éleveur a reçu alors une plaquette souvenir et les deux premières vaches de chaque catégorie ont obtenu une cloche enrubannée.

En début d'après-midi, M. Pascal Monteléone, professeur en zootechnie, a présenté les 6 premières bêtes de chaque catégorie dont nous publions les résultats:

Cat. 1 primipares code 70-72: 1. Edelweiss (en 100 jours 1850 kg.) à M. Rodolphe Walti, Le Pâquier; 2. Iris (en 100 jours 2029 kg.) à MM. Kipfer et fils, Malvilliers; 3. Paméla à M. Max Maurer, Chézard-Saint-Martin; 4. Dibah à MM. Geiser et Racine, Dombresson; 5. Nadine à M. Claude Maridor, Fenin; 6. Gritli à M. Marcel Tanner, La Joux-du-Plâne.

Cat. 2, primipares, code 73-75: 1. Mignone à M. André Sahli, Les Hauts-Geneveys; 2. Lady à M. Claude Jeanperrin, Villiers; 3. Davina à M. Roger Debély, Saint-Martin (1re pesée, 33,8 k. de lait); 4. Bagatelle à M. François Debély, Savagnier; 5. Chouette à M. Léon Stauffer, Engollon; 6. Bouquette à M. Philippe Soguel, Cernier.

Cat. 3, avec lactation terminée, code 70-72: 1. Girouette à Jean-François Maffli, Saules; 2. Chataigne à M. Marcel Junod, Dombresson; 3. Désirée à M. Michel Cuche; 4. Amsel à Willy Hadorn, Le Pâquier; 5. Gina à M. Daniel Kämpf, Clémesin; 6. Duchesse à M. Pierre Maridor, La Cotière.

Cat. 4. avec une lactation terminée, code 73-75: 1. Norvège à M. Gilbert Guinand, Dombresson; 2. Kéfir à M. Etienne Balmer, Valangin; 3. Marguerite à Jean-François Maffli, Saules; 4. Babytschka, à MM. Georges Maridor et fils, Chézard; 5. Pervenche à M. Otto Waelti, Valangin; 6. Etincelle à M. Jean-Pierre Perrin, Sorgereux.

Cat. 5, avec 2 lactations et plus, code 70-72: 1. Elite à M. Jean Kipfer, Malvilliers; 2. Giboulée à M. Roger Debély, Saint-Martin; 3. Tagète à M. Léon Stauffer, Engollon; 4. Jacinthe à M. Claude Maridor, La Cotière; 5. Graziella à M. Jean Kiepfer, Malvilliers.

Cat. 6, avec 2 lactations et plus, code 73-75: 1. Waldi à M. Roger Debély, Saint-Martin; 2. Gaby à M. André Sahli, Les Hauts-Geneveys; 3. Imprévue à M. Eric Maridor, La Jonchère; 4. Coquette à M. Marcel Tanner, La Joux-du-Plâne; 5. Graziella à M. Claude Jeanperrin, Vilars; 6. Erika à M. Hermann Steudler, Fontaines.

Cat. 7, avec productivité durable, 40.000 kg. et plus, code 70-75: 1. Stella à M. Pierre-André Jacot, Les Geneveys-sur-Coffrane; 2. Griotte à M. Gilbert Tanner, Landeyeux; 3. Sophia à M. Alfred Monnier, Coffrane; 4. Soraya à M. Otto Waelti, Bussy; 5. Friponne à M. Jean-Pierre Perrin, Sorgereux; 6. Brigitte à M. Willy Hadorn, Le Pâquier.

(ha)

JURA BERNOIS

Délibérations du Conseil municipal de Corgémont

Après avoir examiné sur place les dégâts causés aux chemins communaux, le Conseil municipal a décidé de faire exécuter des travaux de réfection sur huit chemins communaux. Le coût total est estimé à quelque 55.000 francs.

PÉTITION CONCERNANT LE PARCAGE

Pour donner suite à une pétition signée d'une centaine de citoyens, le Conseil municipal examinera, d'entente avec l'Office de la circulation routière et une délégation des signataires, la possibilité d'améliorer les conditions de visibilité pour l'accès de la route cantonale par la route du Quart-Dessous, en supprimant ou en diminuant le nombre de places de stationnement de véhicules, en bordure de la route principale, le long de la façade nord de l'ancien collège.

COMMISSION DES OUVRAGES

En remplacement de Mme Frieda Evalet, démissionnaire, Mme Marguerite Rüfenacht a été nommée membre de la Commission des ouvrages de l'Ecole secondaire.

PROTECTION CIVILE

L'Association régionale des chefs locaux de la protection civile se réunira en assemblée à Corgémont, dans le Salon Rouge d'Emalco, le vendredi 7 juin prochain. Le maire M. Roland Benoît, ainsi que M. Alain Grünenwald, responsable du département concerné, représenteront la municipalité à cette rencontre.

ASSEMBLÉE MUNICIPALE

Le message des autorités concernant l'assemblée municipale convoquée pour le 10 juin, sera distribué prochainement. Etant donné l'importance des objets à traiter, les citoyens seront invités à prendre part à une assemblée d'information fixée au jeudi soir 30 mai à 20 heures à la Salle des sociétés du nouveau collège primaire.

Occupé à l'élaboration du plan financier, le Conseil municipal a fixé l'ordre de priorité pour les différents montants prévus dans le cadre du programme d'investissement. Un programme constituant la base des objectifs pour la période 1985 à 1991.

Les charges nettes de ce programme se chiffrent à 3,133 millions de francs qui viennent s'ajouter à la dette actuelle de plus de deux millions. Des engagements envisagés avec une population en régression qui pourraient conduire à un chiffre plancher de 1450 habitants à la fin du premier semestre de l'année en cours.

(gl)

Carnet de deuil

CORGÉMONT. – De Lons-le-Saunier où il résidait depuis plusieurs années, nous parvient la nouvelle du décès survenu à l'âge de 56 ans, de M. Jean-Pierre Loetscher, des suite d'une maladie insidieuse, supportée avec foi et courage.

Né à Corgémont en avril 1929, fils de M. Hermann Loetscher, M. Jean-Pierre Loetscher, à la sortie de la scolarité, a fréquenté le Technicum de Saint-Imier, effectuant à la suite un stage en Belgique.

Le jeune ingénieur diplômé entrait ensuite au service de la maison Sulzer à Winterthour. Il y exerça son activité durant six ans, avant de prendre domicile à Lausanne.

Homme affable et communicatif, il se montra aussi un chef dynamique dans sa carrière militaire qui le conduisit au grade d'un commandant de compagnie.

Quittant sa profession, il répond à une vocation pastorale. Ayant uni sa destinée à Mlle Paulette Dubois qui lui donnera trois enfants, il se rend avec sa famille à Lons-le-Saunier pour s'occuper d'un Centre évangélique, dans lequel, secondé par son épouse, il met tout son cœur, son énergie ainsi qu'un dévouement sans bornes au service de Dieu et de la jeunesse. (gl)

NEUCHÂTEL

Recherche de témoins

Hier à 13 h. 50, le jeune L. B. de Neuchâtel après avoir descendu l'escalier du chemin du Serroue à Neuchâtel s'est élancé sur le chemin du Sugiez. Au moment où arrivait l'auto de M. H. S. de Neuchâtel qui descendait cette dernière rue à faible allure. Sous l'effet du choc le jeune B. a été projetté sur la chaussée. Blessé, il a été transporté à l'Hôpital des Cadolles par ambulance, puis transféré à Pourtalès. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel, tél. 24.24.24.

En souvenir de mon fils et frère

Freddy BRANDT

1967 - 24 mai - 1985

Chaque jour qui passe nous rapproche de toi. Le jour du revoir arrive. Ta maman t'a déjà rejoint là-haut et tu diras toujours: vous qui m'avez tant aimé et que j'ai tant aimés, venez, je vous attends.

14162 Ton papa - Ton frère.

LE LOCLE

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

MONSIEUR RENÉ DROZ

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie. Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.

Elle leur en est profondément reconnaissante. 14526

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

MONSIEUR CHARLES EHRBAR

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie lors de son deuil. 14368

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:
Rédacteur en chef: **Gil Baillod.**
Rédacteurs RP:
Pascal Brandt, Régionale. - **Willy Brandt,** Monde. - **Roland Carrera,** Economie. - **Jean-Jacques Charrère,** Val-de-Travers. - **Michel Déruns,** Sports. - **Raymond Déruns,** Agriculture, Magazine et TV. - **Cécile Diezi,** Jura bernois, Jura. - **Roland Graf,** Coordination de nuit. - **Laurent Guyot,** Sports. - **Ingrid-C. Heinis-Jeannet,** La Chaux-de-Fonds. - **Michel-Henri Krebs,** Canton de Neuchâtel. - **Catherine Montandon,** Le Locle. - **Anouk Ortlieb,** Littoral. - **Jean-Claude Perrin,** Le Locle. - **Mario Sessa,** Val-de-Ruz. - **Pierre Thomas,** Correspondant parlementaire, Berne. - **Pierre Veya,** Jura.
Stagiaires:
Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arlettaz.

Publicité:
Locale: bureau de **L'IMPARTIAL**
Suisse: **ASSA**

LA CHAUX-DE-FONDS

Concert de l'Orchestre de chambre au Temple de l'Abeille

Les fruits de la maturité

Rappelez-vous: c'était en 1958. Combien étaient-ils ces musiciens qui, un après-midi d'été, avaient créé l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds? une poignée! Pendant ces années, à l'appel de quelques chefs successifs qui s'employèrent à chauffer à blanc les musiciens (amateurs), imposant répétitins, bâtissant un répertoire du baroque à l'époque contemporaine, réveillant la ferveur du public, l'Orchestre de chambre s'est créé un style bien à lui.

Aujourd'hui, l'ensemble composé d'une quarantaine de musiciens, tous amateurs à l'exception du «Konzertmeister», Samuel Terraz, et peut-être d'un ou deux autres instrumentistes, a un métier consommé comme en témoignait le concert présenté hier soir au Temple de l'Abeille, plein d'auditeurs fidèles. Même si ce n'est pas le seul, c'est à coup sûr l'un des signes de la maturité.

En montant la «Deuxième» de Beethoven, l'Orchestre n'a pas manqué de courage, clarinettes, cor, bassons de velours, cordes efficaces, il y eut d'excellentes séquences.

«Cosi fan tutte» de Mozart servit d'ouverture au concert, flûtes nuancées à souhait.

Enflammer l'auditoire au son du concerto pour trompette de Haydn, voilà bien le genre d'opération dont est capable Patrick Lehmann qui connaît tous les secrets de son instrument, maîtrise les finesses, les contrastes de la partition qui accumule toutes les difficultés possibles et surtout impossibles. D'une grande sensibilité, sonorité d'une extrême flexibilité, superbe legato, la cadence, l'andante, furent particulièrement attrayants.

Nous avons trop d'admiration pour le travail de l'orchestre pour ne pas signaler ici et là des fluctuations de la justesse d'intonation au sein des registres, un manque d'homogénéité dans la sonorité des premiers et deuxièmes violons.

Il aura suffi à Phyllis Poget-Caldwell de jouer «Kol Nidrei» de Max Bruch pour que le public découvre chez cette jeune Américaine, violoncelliste au timbre irrésistible, une étonnante maîtrise de l'émotion romantique. On découvrit le violoncelle dans l'emploi qui lui sied peut-être le mieux, une musique extraordinairement lyrique, d'une force et d'une générosité immense. Phyllis Poget-Caldwell sait ce qu'elle veut et où elle veut aller et lorsque, dans la symphonie de Beethoven, elle prend place dans les rangs de l'orchestre, elle ne perd rien de sa personnalité, (en bis, extrait d'une œuvre de Bach pour violoncelle solo).

Last but not least, Pierre-Henri Ducommun à la tête de l'ensemble, est un chef pour qui le travail ne peut s'interrompre qu'à son terme, lorsqu'il sent ses musiciens sécurisés, prêts, c'est un pédagogue capable de construire des architectures dans leurs styles respectifs, de mener sa troupe à bon port.

D. de C.

TRIBUNE LIBRE

Précisions

Une omission s'est produite dans la Tribune libre, Soirée préprofs, que nous avons publiée hier: «... des élèves se trouvant en prépro, le sont ***malgré*** *eux,...» et non: «... le sont eux...» comme une erreur nous l'a fait imprimer.*

En outre, l'auteur de cette lettre habite au 27b de la rue Croix-Fédérale et non au 26. (Imp)

LIMPAR SPORTS

Ernest Leu
Machines de bureau
Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
039/28 71 28
Nouveau: agence exclusive pour le canton, des caisses enregistreuses SHARP

La nouvelle eau de toilette
DERBY
de Guerlain
chèques fidélité
PARFUMERIE AVENUE LUMONT
Avenue Léopold-Robert 53

Mercedes
Renault
Fritz-Courvoisier 54
039/28 44 44
La Chaux-de-Fonds
Garage Ruckstuhl SA

CAFÉ-RESTAURANT-BAR
EL BRASERO
Famille J. Robert
Paix 69 - 039/23 50 30
Nos spécialités: la charbonnade, paëlla, zarzuela, Parrillada et nos flambés préparés devant vous
Tous les jours notre menu sur assiette et notre carte habituelle

La bonne adresse
Eric ROBERT TV
TV - RADIO - Hi-Fi - DISQUES
Le Locle
Daniel-JeanRichard 14
039/31 15 14

Garage de la Prairie
Les Ponts-de-Martel
039/37 16 22
Concessionnaire:
mazda

Une idée de rendez-vous
Pour vos repas d'affaires, vos assemblées, vos repas de familles ou tout simplement entre amis
Restaurant Frascati
«Chez Beppe» - Le Locle
Envers 38, 039/31 31 41
Veuillez réserver votre table svp.

VOG OPTIC
Lunetterie
Verres de contacts
Instruments
Schumacher-Miéville
Opticiens spécialisés
Le Locle - Grande-Rue 26
039/31 36 48

Oswald Quincaillerie Outillage
Outils électriques
AEG Makita Elu Metabo
Léopold-Robert 104a
Tél. 039/23 66 24
2300 La Chaux-de-Fonds

UNIPHOT SA
Photo-Ciné
Nicolet, La Chaux-de-Fonds
Curchod, Le Locle
Schneider, Cernier
Moret, Saint-Imier
Prix - Service - Qualité

Le plus grand choix de la place
ducommun sa
Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Milieux, berberes, moquettes

Video Centre Cureshi
Vidéo cassettes
Vidéo-TV-Hi-Fi
Place du Marché - 2400 Le Locle
Tél. 039/31 84 36

ACNF: Programme de la semaine du 24 au 30 mai

Ligue nationale A

La Chaux-de-Fonds - FC Zoug	20 h.	ce soir

Espoirs LN

NE Xamax - Lucerne	15 h. 30	samedi

Inter B I

NE Xamax - Servette	18 h. 30	jeudi

Talents LN Juniors E (rap LN)

NE Xamax - Young Boys Gr. A	15 h. 30	samedi
NE Xamax - Young Boys Gr. B	15 h. 30	samedi

IIe Ligue

St-Imier - Boudry	15 h.	samedi
Colombier - Cornaux		
Etoile - Bôle		
Cortaillod - Superga	20 h.	samedi
St-Blaise - Hauterive	9 h. 45	dimanche

IIIe Ligue

Bôle II - Fleurier	18 h. 30	samedi
Ticino - Corcelles	17 h.	samedi
Comète - Travers	18 h.	samedi
Noiraigue - Cortaillod II		
La Sagne - Etoile II	17 h.	samedi
Audax - Le Landeron		
Hauterive II - C.-Portugais	14 h.	dimanche
Fontainemelon - Marin	17 h.	samedi
Superga II - Les Bois	10 h.	dimanche

IVe Ligue

Les Pts-de-Martel Ib - Blue-Stars	16 h. 30	samedi
Couvet - L'Areuse	17 h.	samedi
Buttes - Fleurier II	16 h.	dimanche
Azzuri - C.-Espagnol	17 h.	samedi
Les Brenets - Ticino II	10 h.	dimanche
Le Landeron II - Colombier IIa	10 h.	dimanche
Lignières - Cressier	10 h.	dimanche
Les Gen.-s/Coffrane II - Marin II	9 h. 45	dimanche
Auvernier Ib - Dombresson	20 h.	ce soir
Salento II - Deportivo	15 h.	samedi
Floria II - Sonvilier	17 h.	samedi
Le Parc II - La Sagne II	9 h. 45	dimanche
La Chx-de-Fonds - St-Imier II	20 h.	ce soir
Les Pts-de-Martel Ia - Coffrane	18 h. 15	samedi
Gorgier - NE Xamax II	20 h.	mardi
Châtelard - Espagnol NE	19 h. 30	samedi
Cortaillod III - Serrières II	20 h.	ce soir
Colombier IIb - Corcelles II		

Ve Ligue

La Sagne III - Les Pts-de-Martel II	17 h.	samedi
Travers II - Chaumont Ib	10 h.	dimanche
Noiraigue II - Môtiers Ib		
Les Bois IIa - Couvet II	16 h.	samedi
C.-Portugais II - Mont-Soleil	15 h. 30	samedi
Chaumont Ia - Floria III	14 h. 30	dimanche
Sonvilier II - Les Bois IIb		
Môtiers Ia - Etoile III		
Dombresson II - Valangin	15 h.	dimanche
Cornaux II - Marin III	16 h.	samedi
Cressier II - Pal-Friul	19 h. 30	samedi
Comète II - Helvétia II	15 h. 45	samedi
Châtelard II - Gorgier II	20 h.	ce soir

Juniors A

Fontainemelon - NE Xamax	20 h.	mercredi
Hauterive - Cressier	18 h. 45	mercredi
Le Locle - Comète	10 h.	dimanche
Superga - Ticino	14 h.	samedi

Vétérans

Les Brenets - Fontainemelon	20 h.	ce soir
NE Xamax - Les Brenets	20 h.	mardi

Vétérans (amical)

Auvernier - Gorgier	19 h. 30	ce soir
Corcelles - Châtelard	20 h.	ce soir

Colombier, d'ores et déjà champion de groupe en IIe ligue (photo Schneider).

MAGAZINE

grand écran

The Blues Brothers
de John Landis

Promoteur d'un style d'humour qui fait mouche dans le cinéma américain dès «Kentucky Fried Movie» (1978), John Landis voit sa popularité augmenter avec «American College» (1980).

Son succès s'amplifiera encore avec «Un fauteuil pour deux», avec D. Aykroyd et Eddie Murphy, et «La quatrième dimension», film à sketchs dont il tourne le premier et assure la production avec S. Spielberg.

Jack Blues (J. Belushi) à peine sorti de prison, retrouve son frère sicilien Elwood (D. Aykroyd) qui lui prouve tout de suite les performances de sa Dodge Monaco 440. Ils se rendent à l'orphelinat où ils ont grandi pour apprendre que l'institution doit trouver 5000 $ dans le plus bref délai, sinon elle devra fermer. Nos deux compères se mettent en tête de sauver l'institution par des moyens honnêtes et ils se proposent de reconstituer le groupe des Blues Brothers, essayant de convaincre leurs anciens collègues de les rejoindre pour travailler pour Dieu. Réunis bon gré mal gré, nos nouveaux Blues Brothers s'embarquent évidemment dans de surprenantes aventures.

Comédie burlesque, utilisant les gags les plus gros, courses poursuites de bagnoles qui finissent en tas de ferraille, ce film qui regorge de citations a lancé une sorte de nouvel humour américain que le public adore; mais il ne s'impose pas par sa subtilité. J.P.B.

Cannes 85

Malgré tout quelques grands moments

On a déjà trop parlé de l'ambiance maussade de ce 38e festival qui a pâti du mauvais temps. Mais en feuilletant notes et programme, on s'aperçoit comme toujours que cette édition fut riche en bons moments et nous parlerons de quelques-uns d'entre eux.

WOODY ALLEN CRÈVE L'ÉCRAN

Film magique que «La Rose pourpre du Caire», le dernier tour de passe-passe tordant et tendre de Woody Allen. Dans ce film superbe Allen interpelle tous les professionnels et cinéphiles: Pourquoi s'obstiner à faire du cinéma ? à quoi il donne sa réponse: parce que cela fait plaisir de partager le plaisir.

A ce titre la «Rose pourpre du Caire» est plus qu'un plaisir, c'est un véritable régal pour amateurs, une délicatesse que l'on savoure longuement.

Ce petit chef-d'œuvre raconte l'histoire de Cécilia (Mia Farrow), serveuse dans un restaurant, qui est tellement obnubilée par les stars qu'elle voit sur l'écran, qu'elle en oublie les commandes et qu'elle casse les plats. Comme nous sommes en pleine dépression, elle se retrouve vite à la rue. Son désir d'identification est si fort que l'écran finit par se déchirer et que le héros de son film favori, «La Rose pourpre du Caire», un explorateur en safari descend du film où il joue et la rejoint pour une idylle impossible. Et nous voilà partis pour la plus furieuse des aventures, une prestidigitation saôulante où l'on ne sait plus où commence le rêve et où s'arrête le film.

Et paraphrasant un collègue, je dirais que W. Allen nous ramène simplement à l'important: le cinéma est fait parce qu'aux quatre coins du monde il y a des pauvres types pas très heureux qui s'offrent parfois une heure et demie de rêve sur grand écran.

CAMÉRA D'OR 85 À ORIANE DE FINA TORRRES

Formée à l'IDHEC, puis réalisatrice à la TV du Venezuela, Fina Torres remporte avec son premier long métrage le prix de la Caméra d'Or (pas un bout de papier mais une «vraie» caméra) pour une œuvre sensible qui traite de la condition de la femme dans son pays au travers de diverses générations. Dans «Oriane», Marie retrouve après vingt ans d'absence l'hacienda où elle avait passé quelques jours de son adolescence. En fouillant la maison, elle redécouvre des ombres, des faux-semblants de l'époque où toute petite fille elle déterrait les souvenirs de sa tante Oriane.

Avec une infinie délicatesse et un style très personnel, Fina Torres nous révèle la vraie nature de Oriane, une femme forte qui outrepassa les interdits de l'époque et osa aller jusqu'au bout de ses désirs.

Espérons que l'on donnera les moyens à cette jeune et talentueuse réalisatrice de poursuivre sa carrière au Venezuela, un pays où l'on semble avoir trouvé une nouvelle formulation de l'aide au cinéma national.

LE JAPON DE CHRIS MARKER

Profondément marqué par la culture japonaise, C. Marker a déjà réalisé là-bas «Sans Soleil» et il a tourné une sorte d'introduction au nouveau film de Kurosawa avec «A. K.». Heureusement Marker n'a pas réalisé un reportage sur le tournage de «RAN». Il a eu tout le temps pour filmer, et sur le plateau il a eu le génie de se faire tout petit, de laisser les autres interroger le maître Kurosawa.

Ainsi on ressent la mégalomanie du projet dans son ensemble et certains détails qui ont attiré l'œil du documentariste.

La métamorphose la plus précise est donnée par le cinéaste lui-même quand Marker dit: «L'immense plateau ressemble à une garnison, l'organisation est celle d'une campagne militaire», dont Kurosawa est l'empereur, le Maître.

Marker contemple, il filme à sa propre hauteur, celle d'un enfant émerveillé. Il est attentif à tout, aux couleurs (celles des drapeaux de chaque armée), aux mouvements et aux attitudes des hommes et des chevaux.

Portrait fidèle, mais sans doute distant, synthétisé en trois mots: «Créer, c'est se souvenir».

D'AMÉRIQUE: ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

Alice en l'occurrence s'appelle Roberta et est l'héroïne de «Desperatly seeking Susan» de S. Seidelman. Petite-bourgeoise bien mariée à un mec qui sévit dans la pub, elle rêve désespérément en lisant les petites annonces du Village Voice.

«Susan» de l'annonce est une jeune fille branchée au look punk qui vient de rompre avec un gangster qu'elle a quitté en emportant des pendentifs égyptiens de grande valeur. Roberta file Susan, rachète dans une boutique la veste dont elle vient de se défaire et reprend sa filature... elle-même suivie par l'assassin du bandit, ex-ami de Susan. Roberta devient Susan dont elle prend l'aspect et les fréquentations, c'est le début d'aventures surprenantes dans les bas quartiers du East-Side new-yorkais. Un film d'ambiance qui donne bien le climat des divers milieux que l'on peut rencontrer dans cette grande mégalopole.

L'HUMOUR GÉORGIEN DE E. CHENGUELAIA

Pour son huitième film, le Géorgien E. Chenguelaia «Les Montagnes Bleues» adopte le style de la comédie au vitriol pour faire passer une satire violente de la bureaucratie. Nous sommes dans la maison de lecture des nouveaux manucrits qui sont soumis à divers lecteurs avant que l'on discute en séance plénière de la publication de l'ouvrage. Avec des moyens simples, Chenguelaia se livre à une charge virulente de l'Etat de la bureaucratie que connaît l'URSS. Plus personne ne prend de décisions de peur de se tromper, ou de se faire mal voir, et pour bloquer encore mieux les rouages du système, on crée des commissions qui prennent la décision de ne rien décider, évidemment. Mais un beau jour à force d'immobilisme, l'immeuble se fissure puis s'écroule. On est surpris par le ton et par le style de ce pamphlet ravageur.

Jean-Pierre Brossard

La route des Indes
de David Lean

Doyen du cinéma britannique, David Lean a marqué le cinéma de son pays par plusieurs oeuvres qui sont encore dans les mémoires comme «Brève rencontre» (1945), les adaptations de C. Dickens [«Les grandes espérances» (1946), «Oliver Twist» (1948)], et ces trois super-productions que furent «Le pont de la rivière Kwaï» (1957). «Laurence d'Arabie» (1962) et «Docteur Jivago» (1966). Il n'avait plus tourné depuis 1970, et il fait à 77 ans un come-back remarquable avec «La route des Indes». Il adapte le roman de David Forster, paru dans les années vingt, qui raconte l'histoire de deux Anglaises quittant leur île pour l'Inde aux mille visages. Mrs Moore va rejoindre son fils Ronny en compagnie de Miss Quested avec l'idée de marier cette dernière à son enfant. Dès leur arrivée, ces dames sont profondément choquées par l'attitude des fonctionnaires face aux Indiens. Elles rencontrent également quelques personnages passionnants, un professeur humaniste, un vieux sage hindou, mais surtout un jeune médecin indien qui leur offre de découvrir le pays à commencer par les fameuses grottes de Marabar. Un incident dramatique va faire basculer le récit. Dans les grottes où l'écho semble mettre l'homme face à son destin, Miss Quested perd ses esprits et se retrouve à la clinique, accusant le médecin Aziz de l'avoir violée...

Un procès s'ensuit où les positions vont se cristalliser, la colonie anglaise contre les Indiens solidaires du docteur Aziz.

David Lean renoue dans «La route des Indes» avec un cinéma utilisant les grands espaces et les sentiments profonds.

Après le déjà célèbre «Gandhi» de R. Attenborough, David Lean s'est appliqué à une adaptation minutieuse, réalisant un superbe film, parfaitement mis en scène et selon une histoire qui fit scandale lors de la sortie du roman en 1924. J.-P. Brossard

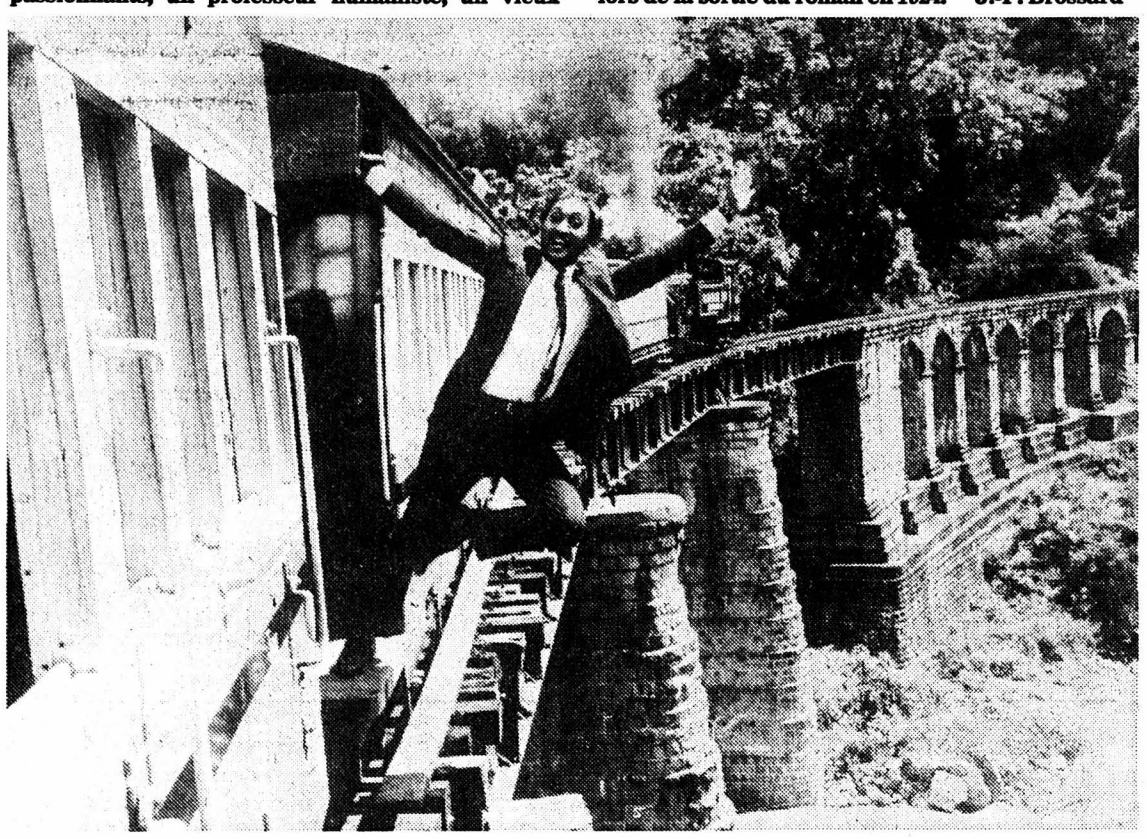

Hiroshima mon amour d'Alain Resnais

Ving-cinq ans, pour ce film de Resnais. Son premier long-métrage de fiction, sur un texte de Marguerite Duras, en son temps invitée par le réalisateur à ne pas s'occuper de cinéma pour faire ce qu'elle avait envie de faire, donc sa littérature à elle: reprises et rééditions fréquentes, immanquablement, amènent affirmation que point ne vieillit «Hiroshima mon amour».

Peut-être faut-il oser retrouver quelque étonnement élémentaire, repartir à zéro, ce titre qui associe l'amour à Hiroshima, la passion physique à la mort brutale et multiple, le plaisir à la douleur. Une actrice française (Emmanuelle Riva) qui aime peut-être son mari, se rend à Hiroshima. Elle y rencontre un ingénieur japonais (Eiji Okada), qui dit aimer sa femme, passe une nuit avec lui. Cette frénesie physique, sa visite au Musée d'Hiroshima, de la ville aussi, font exploser les souvenirs de l'indispensable mémoire de la jeune fille de Nevers qu'elle fut, fille de pharmacien qui aima un soldat allemand qui en mourut, qui fut tondue, et qui faillit en mourir.

Assurément, il y a quelque chose de profondément provocateur en ces mélanges qui donnent même poids à un drame d'amour à Nevers en 1945 et à la bombe qui détruisit Hiroshima en août de la même année, le tout sur fond de double adultère.

«Hiroshima mon amour» doit donc bien rester ce qu'il était il y a 25 ans, un poème sur la mémoire, une sorte d'oratorio où texte et images fusionnent, à la vitesse constante des travellings accordés dans l'espace, aux gestes identiques de 1945 ou de 1958. Et il faut écouter, pas seulement les mots, aussi les sons, les bruits qui fournissent la clef pour savoir où l'on se trouve, dans quel temps, en quel espace, en quelle réalité, en quel imaginaire, en quel souvenir, en quel fantasme. Car il y a les bruits de Nevers, ceux de la ville moderne, et d'autres, transitoires, le passé, le présent, la fusion.

A voir donc et à revoir. Mais un doute peut-être: d'une génération à l'autre les sensibilités changent. Les mots de Marguerite Duras, comment passent-ils aujourd'hui ?

Freddy Landry

rééditions

Orange mécanique de Stanley Kubrick

Quinze ans, pour ce film de Kubrick, un classique à multiples reprises et rééditions, comme «Hiroshima mon amour». Alors allons-y d'une même démarche, repartons à zéro, avec Alex (Malcolm McDowell) et ses «dougs» qui sifflotent du «Ludwig van», tabassent un vieux clochard, violent une femme d'écrivain, partouzent avec des minettes, se battent contre des bandes rivales, etc. Alex finit par être arrêté, et condamné à quinze ans de prison. Pour s'en sortir plus vite, il accepte de suivre le traitement «Ludovico» qui doit lui faire haïr toute forme de violence.

Somme toute, au cinéma comme ailleurs, il y a toujours ambiguïté quand est décrite la violence. Et plus encore si cela est fait avec talent, car la médiocrité renvoie à la nullité. Il faut donc admettre que le contenu d'«Orange mécanique», avec cette violence, le comportement des personnages et de la société, a quelque chose d'abject qui peut continuer à heurter.

Mais il faut aussi, ce départ à zéro fait, cette réserve forte exprimée, voir ce qui s'inscrit derrière l'apparence, et d'abord non pas d'éloge de la violence mais sa double condamnation. «Orange mécanique» est construit, comme presque chaque plan, selon un axe de symétrie. A la violence individuelle ou du petit groupe d'Alex et des siens répond celle de la société organisée qui exerce une violence chimique, physique et psychologique contre Alex avant d'en faire un de ses serviteurs qui mettra alors sa violence à son service pour réprimer celle des autres. Amer, assurément, tout cela, mais expression, avec la violence lyrique du génie créateur, de la fascination de la violence et de sa condamnation qui emprunte de tortueux chemins: car Kubrick est ici particulièrement pessimiste qui n'entrevoit d'espoir ni dans les individus, ni dans la société. C'est évidemment son droit d'artiste et de créateur surtout s'il propose un chef-d'oeuvre. fyly

dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● **Orange mécanique**
Voir texte ci-contre. (Scala, t. les s., à 20 h. 45, sa, di et lu, à 15 h.).

● **La route des Indes**
Voir texte ci-contre. (Corso, t. les s., à 20 h. 45, sa, di et lu, à 14 h. 30).

● **Les trottoirs de Bangkok**
A emprunter sur la pointe des pieds. (Plaza, tous les s., à 20 h. 45, sa, di et lu, à 14 h. 30).

● **The Blues Brothers**
Voir texte ci-contre. (Eden, t. les s., à 20 h. 45, sa, di et lu, à 14 h. 45).

● **Body double**
Prolongation. (Eden, sa, di et lu, à 17 h. 30).

● **Salon baby**
Un salon où l'on cause plutôt avec les mains... notamment. (ve et sa, à 23 h.45, ma et me, à 18 h. 30).

● **Hiroshima mon amour**
Voir texte ci-contre. (abc, ve, sa, di et lu, à 20 h. 30).

Le Locle

● **Souvenirs, souvenirs**
Une histoire d'amour sur fond de yéyé des années soixante. César 85 du meilleur espoir. (Casino, ve, sa et di, à 20 h. 45, sa et di, à 15 h. 30).

Tramelan

● **Samedi, samedi**
Un film tourné à Neuchâtel, avec Zouc, Carole Laure, Francis Huster et autre Jacques Villeret. (Cosmos, sa, à 20 h. 30).

● **L'histoire sans fin**
Au royaume de l'imaginaire. Un excellent film pour petits et grands enfants. (Cosmos, ve et di, à 20 h. 30).

Saint-Imier

● **Tricheurs**
A ne pas confondre avec l'oeuvre de Marcel Carné. (Lux, ve, à 20 h. 45, lu, à 16 h.).

● **Mission finale**
Il faut une fin à tout. (Lux, sa et di, à 20 h. 45).

Les Breuleux

● **Dune**
Un classique de la science-fiction porté à l'écran à la sauce américaine. (Ve, sa, di, à 20 h. 30, lu, à 17 h.).

Le Noirmont

● **La déchirure**
Le martyr du Cambodge dans les années septante au travers de l'histoire d'un journaliste américain et son correspondant khmer. (Ve, di, lu, à 20 h. 30, sa, à 20 h. 45).

Delémont

● **La déchirure**
(Voir ci-dessus). (Lido, jusqu'à lu, à 20 h. 30).

● **La fille en rouge**
Une comédie américaine de Wilder. (Lido, me et je, à 20 h. 30).

Bévilard

● **L'Arbalète**
Un polar français qui va droit au but. (Palace, ve, sa, di, à 20 h. 30, di, à 15 h. 30).

Moutier

● **La 7e cible**
Comme les autres qui l'ont précédée, sa peau est en jeu. (Rex, ve et sa, à 20 h. 30).

● **Element of Crime**
Oeuvre de science-fiction d'un jeune réalisateur danois prometteur. (Rex, di, lu et ma, à 20 h. 30).

Valfourrures S.A.
Rue des Moulins 45
pour toute réparation
Valfourrures S.A.
✆ 038/24 35 17
pour une transformation
Valfourrures S.A.
Neuchâtel
et pour conserver votre fourrure
28-185

Grande vente publique d'art
samedi 1er juin 1985, dès 10 heures
Plus de 240 tableaux de maître
Catalogue gratuit sur demande
Exposition du 20 au 31 mai, tous les jours de 10 à 20 heures
Samedi et dimanche 25 et 26 mai, ouvert de 10 à 20 h.
Galerie Sonia Wirth-Genzoni - Solothurnerstrasse 829
(Haus Hotel Rondo) 4702 Oesingen 062/76 26 73
Renseignements et catalogues gratuits également à
Galerie Sonia Wirth-Genzoni, Avenue Léopold-Robert 132,
2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/26 82 25

L'annonce, reflet vivant du marché

NEUCHÂTEL
Terreaux 7
Tél. 038/25 79 14
Pendant la Quinzaine:
Exposition de Tapis
et
Tableaux chinois
sera présentée du 24 mai au 8 juin 1985
dans le cadre de la quinzaine
commerciale et en collaboration avec
l'ambassade de Chine dans
notre magasin de la rue des Terreaux 7
FA 18/19-2-85
Pfister Meubles

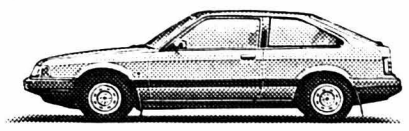

Honda Accord Coupé EX. 1,8 l, 12 soupapes, 73,5 kW/100 ch DIN, 5 vitesses, traction avant, direction assistée, stabilisateur de vitesse, lève-glaces électriques, combiné radio-cassettes stéréo, Hondamatic-4 en option. **Dès Fr. 19 990.-.**

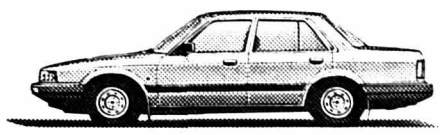

Honda Accord Sedan EX. 1,8 l, 12 soupapes, 73,5 kW/100 ch DIN, 5 vitesses, traction avant, direction assistée, stabilisateur de vitesse, verrouillage central, lève-glaces électriques, installation HiFi, Hondamatic-4 en option. **Dès Fr. 19 990.-.**

Avec les nouvelles Accord 1,8 de Honda, vous goûtez immédiatement aux plaisirs illimités de la conduite. Avec une puissance accrue: moteur souple et silencieux de 1,8 litre à 12 soupapes développant 100 ch DIN. Et un confort amélioré: direction assistée, stabilisateur de vitesse et, en option, Hondamatic-4. Sobrement raffinées, les Accord 1,8 disposent d'un verrouillage central des portières, de lève-glaces électriques, d'un toit ouvrant électrique (EXR). Et avec le modèle EXR, vous savourez le plaisir de conduire sans limites même en freinant: grâce au système électronique de freinage antiblocage A.L.B. commandé par ordinateur. Le plaisir qu'elles procurent et leurs prix (Sedan EXR à partir de Fr. 24 990.– déjà) font des Accord 1,8 les voitures du présent. Mais aussi de l'avenir, grâce à leur nouvelle technologie anticorrosion avec garantie de 6 ans.

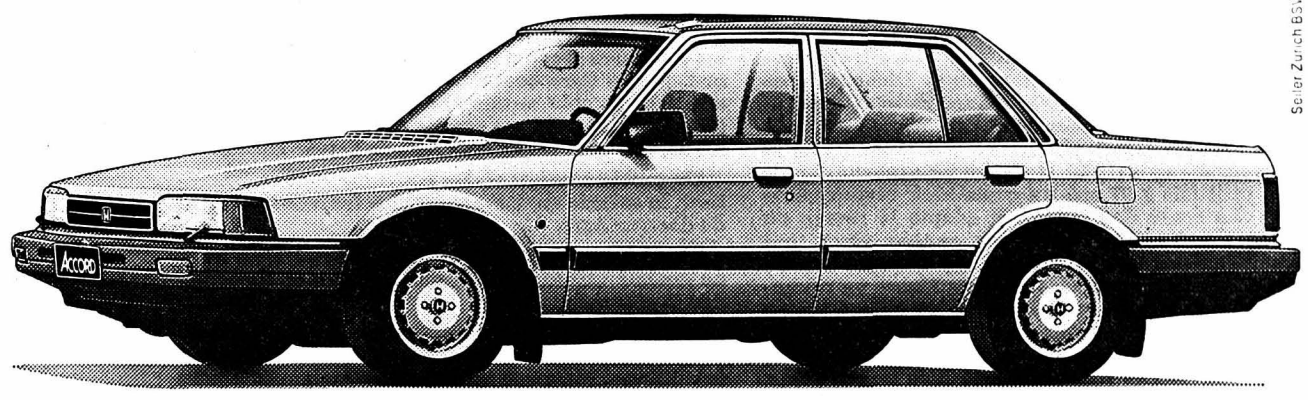

Scher Zurich BSW

A.L.B.

44-13025

Les nouvelles Honda Accord 1,8/100 ch.
Le plaisir de conduire sans limites.

Essence sans plomb: ok pour toutes les Honda.

Renseignez-vous sur les nouveaux modèles Honda «Natura» avec catalyseur.

Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue de la Bergère 5, CH-1242 Satigny-Genève, Téléphone 022/82 11 82.

HONDA AUTOMOBILES
Des automobiles exceptionnelles.

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 20

HENRY DENKER

La justice en procès

Roman

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève

– Maintenant, dit Ben, il faut nous marier. Si ma mère apprend jamais ce que nous avons fait, elle l'exigera, ajouta-t-il en plaisantant.

Arlène ne plaisanta pas lorsqu'elle répondit:

– Je t'en prie, Ben n'en parle plus, à moins que moi, j'aborde ce sujet... si jamais cela m'arrive.

Il se tourna pour la regarder. Dans l'obscurité, il devina son profil régulier se détachant comme un marbre au clair de lune.

– Je crois que maintenant j'ai le droit de savoir, dit-il avec douceur.

Elle se glissa hors du lit, attrapa son déshabillé de soie, le drapa autour d'elle et quitta la chambre. Il la retrouva devant la baie vitrée, contemplant New York la nuit. Il se tint debout derrière elle et l'entoura de ses bras.

– Raconte-moi, murmura-t-il d'un ton pressant.

Elle ne réagit pas tout de suite. Puis, lentement, comme une adolescente timide, elle se décida:

– Tu vois, ma mère... Non, ce n'est pas cela, c'est avec mon père que tout commence. C'était un homme extrêmement séduisant. Il l'est encore, je suppose.

– Tu n'en sais rien ?

– Je ne l'ai pas vu depuis des années. Mais c'était un très bel homme avec beaucoup de classe, des dons multiples. Les femmes l'aimaient, ma mère particulièrement. Il était toute sa vie. Ses affaires l'obligeaient à voyager très souvent. Chaque retour à la maison était une fête pour elle et pour moi.

«Personne n'imaginait à quel point ma mère ne vivait que pour lui. Elle avait de nombreuses activités sociales, mais c'était simplement pour remplir ses heures en attendant que Joe revienne à la maison entre deux voyages d'affaires. Elle était ravissante et très recherchée. Tout le monde l'aimait. Personne plus que moi. Je l'adorais.

«Puis, un soir... Il revenait de voyage. Nous avons eu un délicieux dîner, puis, comme l'heure passait, la conversation entre eux commença à languir et je sentis que ma présence les gênait. Aussi, le repas terminé, je montai dans ma chambre et j'essayai d'apprendre mes leçons. Mais je n'arrivais pas à travailler. J'éprouvais une sorte de malaise et je me faufilai sur le palier du premier pour écouter ce qui se passait en bas. Ma mère ne disait pas grand-chose et quand elle parlait c'était à travers ses larmes. Mon père, lui, s'exprimait avec fermeté, sans élever la voix mais très nettement.

«Bientôt, je compris. Il avait décidé de nous quitter. Nous n'aurions aucun souci financier. Il y veillerait, tout en sortant définitivement de notre vie. J'ai failli me précipiter au bas de l'escalier en criant: «Tu ne peux pas, pas avec une femme qui t'aime autant que maman t'aime !» Au lieu de cela, je regagnai ma chambre et me mis à pleurer.

«Deux jours plus tard, lorsque je revins de l'école, la maison était silencieuse. J'appelai maman. Elle ne répondit pas. Je grimpai l'escalier pour aller à sa chambre. Je crois que je savais déjà ce qui s'était passé, car je gravis les marches très lentement.

«Quand j'ouvris la porte de son cabinet de toilette, je la découvris, pendue à un crochet, un bas nylon serré autour de la gorge.

Là, Ben obligea Arlène à se retourner. Il l'embrassa tendrement et pressa son visage trempé de larmes contre le sien.

– Ce jour-là, je me suis juré que jamais un homme n'agirait ainsi avec moi. Jamais je ne ferais d'un homme le centre de ma vie.

– Cela n'a rien à voir avec nous, assura Ben. Tous les hommes ne ressemblent pas à ton père. Le mien a été amoureux de ma mère toute sa vie et lui est resté fidèle.

Arlène continua à pleurer sans répondre.

Par la suite, elle avait consenti à ce que Ben s'installe chez elle, mais elle éludait toujours ses propositions de mariage.

C'est ainsi qu'avait commencé leur vie commune. Arlène n'avait pas réussi à lui faire adopter une coupe de cheveux classique, mais elle en était venue à aimer l'aspect indiscipliné de sa chevelure noire.

Et voilà qu'il était debout, en cet instant, devant la baie vitrée, songeur et contemplant le port de New York. Cette fois, ce fut Arlène qui vint derrière lui et l'enlaça.

– A quoi penses-tu ?

– L'oncle Harry assurait que toute affaire possède, a priori, des points faibles, une zone de doute à exploiter. Un témoin récusable, des dépositions contradictoires, des aveux sujets à caution. Il faut savoir pratiquer à fond l'art de «l'épluchage». C'était le terme même employé par Harry.

– Eh bien ! dit Arlène, livre-toi à l'épluchage.

– Dans l'affaire Riordan, l'accusation a la part trop belle.

– Tu trouveras, j'en suis sûre, des arguments valables.

– Nous aurons une chose pour nous, convint Ben, la sympathie du public.

– Alors pourquoi ne pas miser sur elle avant que cette sympathie ne se change en apathie ? demanda Arlène.

(à suivre)

Le spécialiste pour vos supports et chaussures sur mesure

Modèles spéciaux pour pieds sensibles et pour porter avec supports plantaires. DAMES - MESSIEURS - ENFANTS

Magasin spécialisé mode-sport

despland

Chaussures Bottier-Orthopédiste diplômé

2022 Bevaix - Parcage facile - Tél. 038/46 12 46

Fermé le mercredi après-midi - Reçoit sur rendez- vous. 28-353

A remettre - Val-de-Travers

excellent commerce d'alimentation générale et produits frais

Libre service. Revenu très valable pour couple. Pourrait être aussi tenu par personne seule avec auxiliaire.

Contacter UNIGROS SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/26 42 66. 91-526

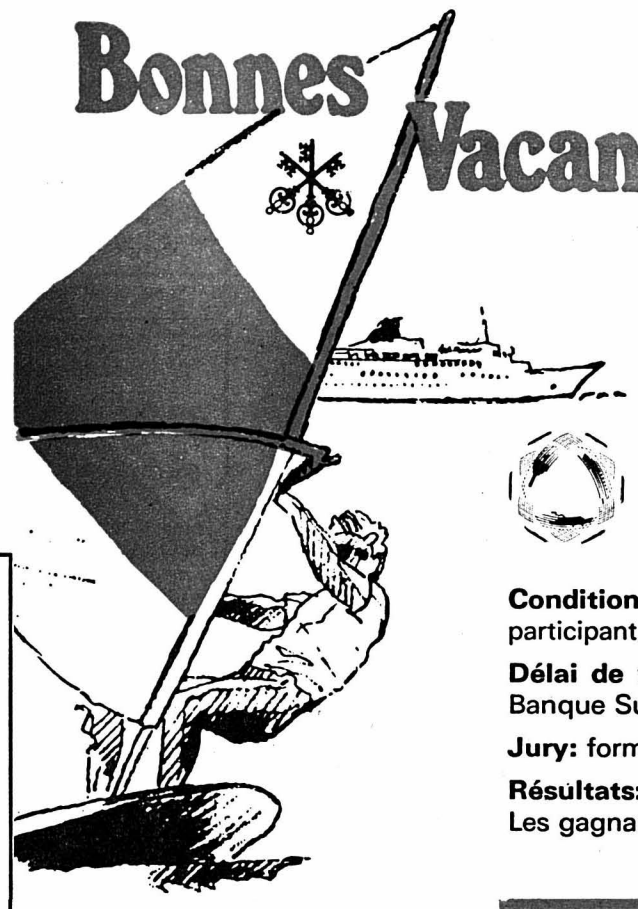

Bonnes Vacances

Participez au grand

CONCOURS-PHOTOS-VACANCES

Vous partagerez ainsi avec nous un moment de vos vacances 1985

1er prix: un week-end à Londres pour 2 personnes
2e prix: un week-end à Nice pour une personne
3e prix: un week-end à Paris en TGV pour 2 personnes
4e prix: un bon d'achat d'une valeur de Fr. 250.—
5e prix: un bon d'achat d'une valeur de Fr. 150.—
6e au 10e prix: un agrandissement de votre photo

Conditions de participation: trois photos maximum sur le thème VACANCES par participant, couleur uniquement, format carte postale (15 cm × 10,5 cm).

Délai de remise: 15 septembre 1985 à l'Agence de Voyages de la Société de Banque Suisse, Henry-Grandjean 5, 2400 **Le Locle.**

Jury: formé de cinq personnes dont deux professionnels de la photographie.

Résultats: sans appel, seront publiés dans L'Impartial du 29 octobre 1985. Les gagnants seront avertis personnellement.

POUR UN VOYAGE, DES VACANCES SANS SOUCIS, PENSEZ

AGENCE DE VOYAGES DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, LE LOCLE

Publicité intensive, publicité par annonces

Valable dès le 24.5.85

DENNER SUPERDISCOUNT

1860 – 1985 DENNER 125 années jeunes et dynamiques

Festival alimentaire pour nos animaux

Pour chiens

König Aliment complet pour chiens
● avec 5 sortes de viande
415 g ~~.95~~ **-.75** (100 g -.18)

König Aliment complet pour chiens
● Flocons de céréales
3 kg ~~6.45~~ **4.95** (1 kg 1.65)

König Aliment complet pour chiens
● avec bœuf
● avec bœuf + foie
830 g ~~1.70~~ **1.35** (100 g -.16)

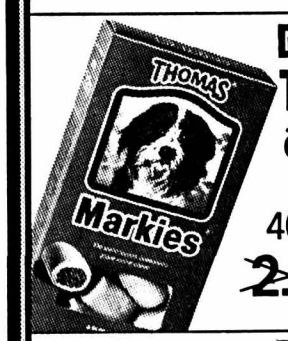

Nouveau chez DENNER
Thomas Markies à la moelle
400 g ~~2.95~~ **2.35** (100 g -.59)

Nouveau chez DENNER
Thomas Schmackos
5 Snacks à la viande
40 g ~~1.40~~ **1.10** (10 g -.28)

Pour chats

König Aliment complet pour chats
● avec foie ● avec bœuf
● avec lapin
● avec volaille
415 g ~~.95~~ **-.75** (100 g -.18)

König Litière pour chats
5 kg ~~3.30~~ **2.60**

Nouveau chez DENNER
Kitekat Morceaux au bœuf
195 g ~~.90~~ **-.70** (100 g -.36)

Nouveau chez DENNER
Kitekat Morceaux au lapin
TRIOPACK 3x195 g ~~2.55~~ **1.95**

Nouveau chez DENNER
Whiskas au thon
TRIOPACK 3x195 g ~~3.10~~ **2.55**

Nous sommes toujours plus avantageux!

La plupart des actions sont aussi en vente dans les DENNER-satellites!

FR-21/A/24585

"Retirer de l'argent sans papiers ni signature."

Le CS-compte salaire «plus» offre de multiples avantages: NIP, par exemple, votre Numéro d'Identification Personnel, qui vous permet de retirer instantanément de l'argent dans toutes les succursales du Crédit Suisse.

CS-compte salaire plus

CREDIT SUISSE
CS

De père en fils au Crédit Suisse

2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58, Tél. 039/23 07 23

X

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

Tous les meubles, les ensembles de salon et les tapis d'orient de la maison de meubles **MOCO** de Cernier, maison très connue dans le commerce de gros et de détail, seront vendus jusqu'à épuisement du stock. De ce fait, tout le stock d'une valeur totale de plusieurs millions sera mis en vente, selon autorisation officielle, en ses réductions de prix, allant de

liquidation

partielle sur une surface de plus de 10 000 m². De gros-

30 à 70%

seront accordées à cette occasion.

Aut. lég. du 10.05 au 09.08.85

Tout le monde peut aquérir, grâce à cette liquidation, des objets de valeur à des prix sacrifiés tels que:

de magnifiques **ensembles de salon** en cuir ou en tissu, des **bibliothèques** ainsi que des **chambres à coucher** en très beau bois de différentes qualités, des **meubles et lits de studio,** des **matelas,** des **armoires,** des **tables** et des **chaises,** des **tables de salon** et autres **meubles divers** etc. ainsi que de très beaux **tapis d'orient** anciens et rares provenant des régions les plus diverses.

Nous vous donnons à titre d'exemples quelques prix:

Chambres à coucher: magnifique chambre en noyer, se composant d'un lit avec élément de rangement et avec deux tables de nuit, coiffeuse avec miroir et une armoire à quatre portes, d'une valeur de Fr. 3195.– vendue maintenant pour **Fr. 2236.–;** la même chambre en chêne, travail d'ébéniste de haute qualité, d'une valeur de Fr. 4660.– vendue au prix de liquidation **Fr. 3260.–;** la même chambre en bois d'acajou d'une valeur de Fr. 3475.– vendue maintenant seulement **Fr. 2432.–** etc. etc.

Bibliothèques: de toutes sortes et de diverses variétés de bois, comme bibliothèque murale compacte ou par élément, par exemple en noyer à la place de Fr. 3980.– vendue seulement **Fr. 2799.–;** le même meuble en chêne au lieu de Fr. 2355.– vendu au prix de liquidation **Fr. 1648.–;** en bois d'acajou à la place de Fr. 4680.– vendu seulement **Fr. 2800.–** etc.

De très belles **vitrines** et **bibliothèques** de différents styles et fabrications, par exemple une vitrine au prix normal de Fr. 1855.– vendue seulement à **Fr. 1298.–;** une bibliothèque murale au lieu de Fr. 405.– seulement au prix de **Fr. 324.–;** ou encore au lieu de Fr. 2670.– pour **Fr. 1869.–** etc.

Tables, chaises, banc de coin, salles à manger, buffets, meubles pour ranger la vaisselle

Il va de soi que tous les meubles pour salles à manger pourront être achetés soit séparement soit en bloc pendant cette liquidation. Plus de cent tables différentes (rondes, carrées, ovales ou hexagonales), des chaises, des bancs de coin, des crédences, des buffets et des meubles pour ranger la vaisselle doivent être liquidés le plus rapidement possible.

De plus les articles suivants sont mis en liquidation:

des milliers de lampes, des commodes, des crédences, des meubles de coin, des tables basses, des tables de salon (en travertin, en marbre, en verre, en ceramique et en bois divers), **des lits en lattes de bois et matelas, des fauteuils, des canapés à deux places, des divans, des tabourets, des armoires, des commodes à chaussures, des garderobes, des secrétaires, des bureaux, des chaises de bureau, des chambres de studio etc. etc.**

Ensembles de salon: ensembles de salon d'excellente qualité en cuir et en tissu de fabricants suisses et étrangers de grande renommée sont maintenant trouvable a l'achat au détail, par exemple: ensemble en cuir très comfortable au lieu de Fr. 6780.– vendu au prix de **Fr. 4679.–** seulement; le même ensemble en tissu facile à entretenir et très solide d'une valeur de Fr. 3200.– vendu seulement **Fr. 2242.–;** ensemble rustique avec chevalet en chêne d'une valeur de Fr. 4890.– vendu au prix de **Fr. 3384.–;** très bel ensemble en tissu exclusif mohair, un canapé de 3 places, un de 2 places ainsi qu'un fauteuil d'une valeur de Fr. 6445.– vendu seulement **Fr. 4546.–;** le même ensemble en cuir de bœuf de haute qualité au lieu de Fr. 7300.– au prix de **Fr. 4995.–** etc. etc.

Tapis d'orient: tous les tapis qui ont été achétés et choisis avec les plus grands soins dans les pays d'origines, tels que l'Iran, la Russie, l'Afghanistan, le Pakistan, les Indes et la Turquie, seront mis, sans aucune exeption, en vente de liquidation. Profitez de cette occasion unique pour acheter une veritable pièce de valeur.

meubles et tapis d'orient d'une valeur de plus de 4 millions de francs

Afin que tous les meubles et tapis d'orient d'une valeur de plus de 4 millions de francs soient vendus le plus rapidement possible, ces articles seront mis en vente avec d'énormes rabais. Le déplacement, même si vous venez de loin, en vaut la peine! **Stockage gratuit** contre versement d'un accompte. **Livraison** à domicile à des prix de transports réduits. Obtention d'un **certificat d'authenticité** pour chaque tapis d'orient. **Nous** vous **garantissons** qu'il s'agit de meubles de première qualité venant de la Suisse ou de l'étranger et nous vous assurons que nous vous offrons la meilleure qualité.

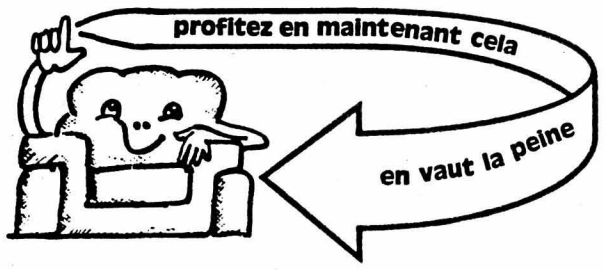

grand P gratuit

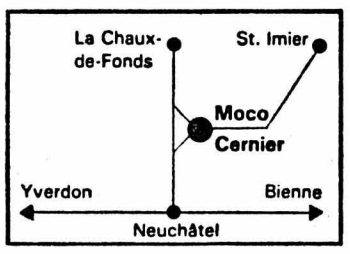

Ouverture: lundi à vendredi 9 – 12 et 14 – 18.30 h, samedi 9 – 17 h

moco

meubles et tapis d'orient

Tél. 038/53 32 22

Le mandataire: **Bernard Kunz, Liquidateur**

80-722

Adresse: Zielstr. 89, 8105 Watt, Tél.: 01/840 14 74

Connu dans toute la Suisse pour les liquidations les plus avantageuses

BERNARD KUNZ LIQUIDATOR BERNARD KUNZ LIQUIDATOR BERNARD KUNZ LIQUIDATOR

FEMME
est cherchée

par petit restaurant pour aider à la cuisine.

✆ **039/23 74 74 de 13 h. 30 à 14 h. 30.**

Personnes sans permis s'abstenir.

14441

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

personne de confiance

pour s'occuper du ménage et répondre au téléphone dans cabinet vétérinaire. Conviendrait à quelqu'un capable de travailler de façon indépendante et ayant le sens des responsabilités (âge minimum: 20 ans).

Pour tout renseignement:
J.-L. BÜHLER, médecin vétérinaire,
2610 Saint-Imier, ✆ **039/41 44 04.**

93-57851

---

13 juin '85
OUVERTURE

LE FELIN

Ruelle Dublé 1
Neuchâtel

Nous cherchons dans boutique pour date à convenir, une

vendeuse
(plein temps)

une

vendeuse
(mi-temps, 27 h. par semaine)

Ecrire sous chiffre EE 91-880 à ASSA Annonces Suisses SA, case postale 950, 2301 La Chaux-de-Fonds

---

printemps
La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

pour notre département «Contrôle des factures».

Entrée début juin.

Pour tous renseignements et rendez-vous, ✆ 039/23 25 01, M. Monnet.

14439

Jeune Mauricienne

19 ans, 169 cm, sérieuse, aimant la danse, la natation et la vie d'intérieur, désire rencontrer un jeune homme, 25 à 35 ans, pour fonder un foyer. Joindre photo s.v.pl. (réponse assurée)

Ecrire sous chiffre PI 14353, au bureau de L'Impartial.

Bureau pour la surveillance des magasins cherche

2-3 employées

pour des travaux de surveillance pendant 12-15 heures par semaine, à La Chaux-de-Fonds. Connaissances spéciales ne sont pas nécessaires.

Les dames s'intéressant à ce travail sont priées de téléphoner au 031/24 59 56.

Entrée immédiate ou date à convenir.

05-6264

Ville de La Chaux-de-Fonds

Service des ordures ménagères

Le public est avisé que le service d'enlèvement des ordures ménagères sera supprimé le

lundi 27 mai (Pentecôte)

Nous rappelons que les ordures ménagères doivent être déposées en bordure des voies publiques, le jour fixé, avant 7 heures.

L'Autorité communale remercie la population de suivre cette règle.

Direction des Travaux Publics

Publicité intensive
publicité par annonces

La nouvelle gamme!

Bauknecht

Machine à laver Fr. 1250.–

- 4,5 kg
- Touche économique
- 10 programmes
- Réglage individuel de température
- Touche d'essorage
- Consommation seulement 2,4 kWh, 108 litres d'eau

- 11 modèles pour maisons familiales et immeubles locatifs

Service-conseil, livraison à domicile et installation par:

Sommer SA

Rue Fritz-Couvoisier 62
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 24 82

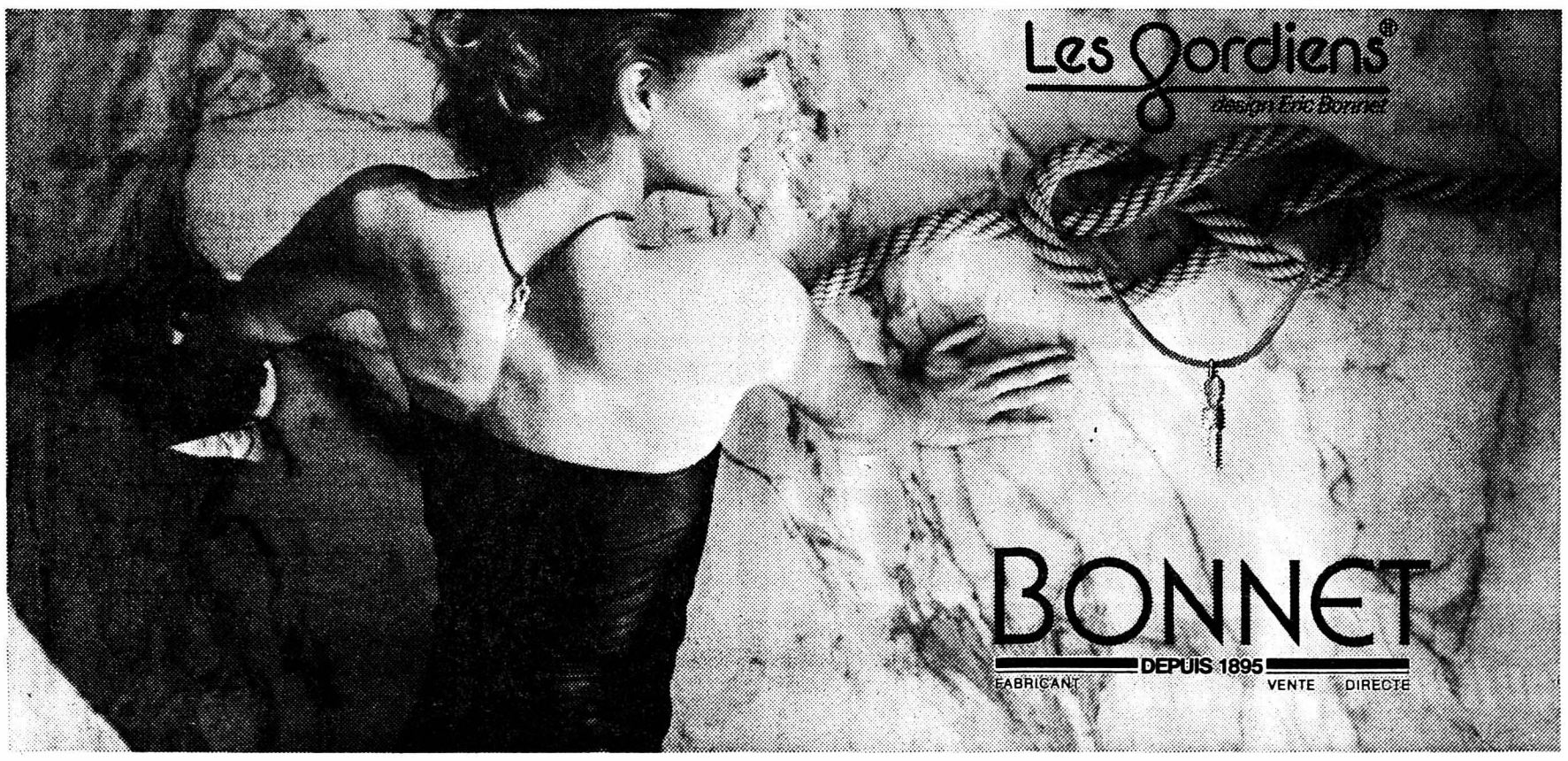

L'IMPARTIAL

photos

Moi, je trouve que vous faites très «guerre des (é)poils, comme ça ! (Bélino AFP)

Vous travaillez du chapeau ? (Bélino Keystone)

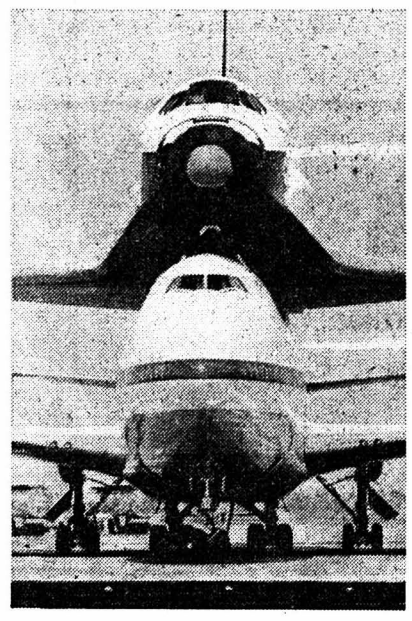

Moi ? non, je fais la navette, pourquoi ? (Bélino UPI)

A chacun son fardeau

Il a sûrement une araignée dans le plafond... (Bélino Keystone)

Tu me dis si je te gêne... (Bélino Keystone)

Ne vous dérangez pas, je ne fais que passer ! (Bélino AP)

Faut-il vous l'envelopper ? (Bélino AP)

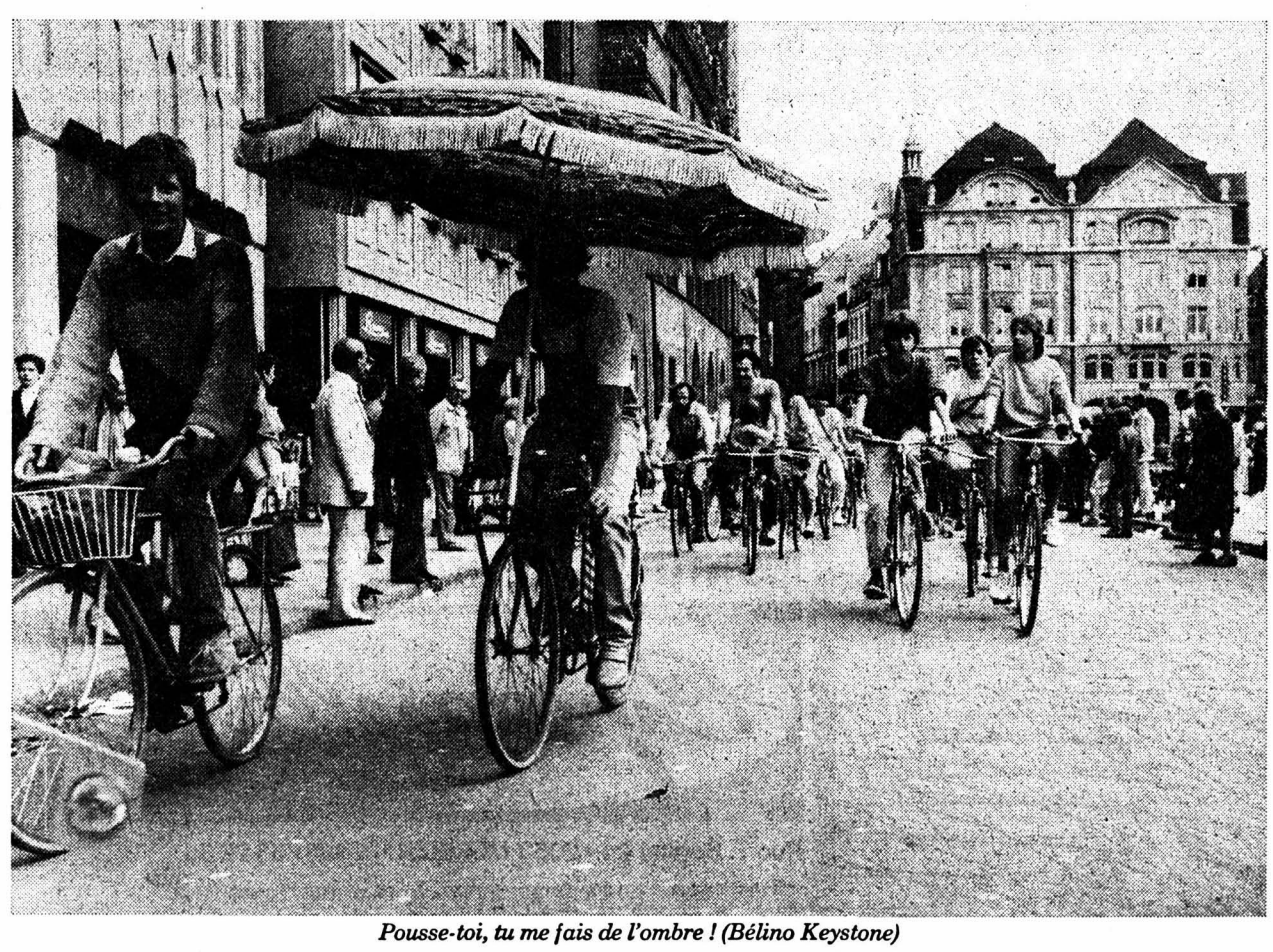

Pousse-toi, tu me fais de l'ombre ! (Bélino Keystone)

Les commerces du Val-de-Ruz

Un ensemble de services bien à vous...

RAY RADIO TV. CLUB VIDÉO

Cernier
Rue F. Soguel 14

Francis Ray

Peseux
Grand-Rue 11

A Cernier comme à Peseux, chez Francis Ray, c'est le paradis des amoureux de la vidéo-cassette. La diversité des cassettes en stock est impressionnante dans les deux magasins. Tous les genres de films y sont présents, en vente ou en location, et le choix, grâce à la compétence et à l'information continue de Francis Ray, est constamment renouvelé et toujours à l'avant garde.
A Cernier comme à Peseux, l'amateur de cinéma à domicile trouve toujours les films dont il a envie et grâce au choix complémentaire des deux entreprises, tous les genres, pour tous les âges, sont immédiatement disponibles, y compris les films les plus récents. Les cassettes vierges sont livrables tout de suite, en toutes marques.
Parallèlement à cette branche commerciale dont le développement est prodigieux, Francis Ray dispose d'un grand choix de magnétoscopes-vidéo, de toutes origines, ainsi que des téléviseurs, radio-recorders, radio-réveils et une très large gamme de chaînes Hi-Fi.
Le service technique est assuré par un électronicien spécialisé dans la réception et la diffusion du son et de l'image, qui entreprend dans les meilleurs délais et conditions, le service après-vente, l'entretien et la réparation des appareils de toutes marques qui lui sont confiés.
Ainsi, dans la vente, l'entretien et les installations, c'est toute une équipe de jeunes qui est au service des clients et en plus de la chaleur de l'accueil, c'est la certitude d'être bien conseillé, avec le choix de la meilleure solution.
Francis Ray livre à domicile, installe, soumet à l'essai tous les genres d'appareils, de toutes marques. Il pratique le système de location-vente et il offre à ses clients, quelle qu'en soit l'importance, les plus larges facilités de crédit et de paiement.

Nouveau ! Des abonnements avantageux !

25 cassettes pour Fr. 200.– + bonus;
50 cassettes pour Fr. 350.– + bonus;
250 cassettes pour Fr. 1250.–.
Bonus ! Tous les clients, avec ou sans abonnement, qui rapportent leur cassette le deuxième jour de location reçoivent un bonus par cassette. C'est également valable du samedi au lundi.
Sur présentation de 10 bonus, location gratuite d'une cassette.
Vous réalisez ainsi une économie de 10% !
A Peseux comme à Cernier, on ne néglige aucun détail pour que le client soit satisfait.
Numéros de téléphone:
Cernier: 038/53 46 66. Peseux: 038/31 90 80.

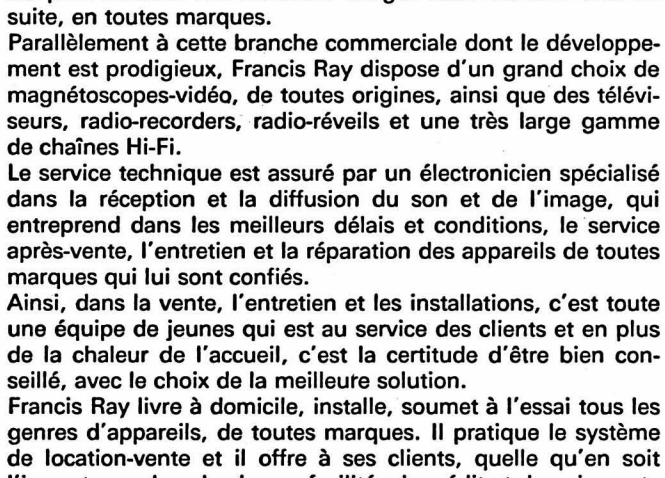

Près de 2000 cassettes-vidéo en stock permanent et il y en a pour tous les goûts !

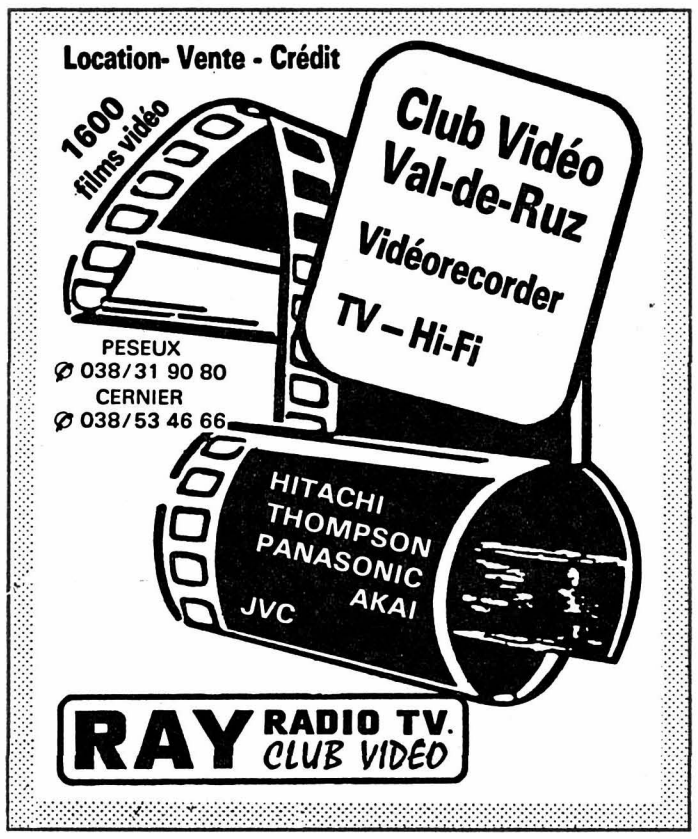

VILLATYPE S.A.

Maisons familiales de construction traditionnelle à prix garantis sans dépassement

Visite de nombreuses constructions sur rendez-vous
pour une documentation gratuite s'adresser à
Villatype Fontainemelon SA,
038/53 40 40
Châtelard 9, 2052 Fontainemelon

CENTRE AUTOMOBILE Boudevilliers
VENTE-ACHAT
RÉPARATION TOUTES MARQUES
Willy Christinat
(038) 36 14 37

INSTITUT DE BEAUTE • BOUTIQUE
Cyndarella
Rue F. Soguel 24 • 2053 CERNIER • ☎038/53 22 55

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL - CARRELAGE
2206 LES GENEVEYS s/ COFFRANE
(SUCCURSALE A NEUCHATEL)
BERNASCONI & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
038/31 95 00
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Rue du 1er-Mars 10
038/57 14 15

EXPOSITION
Mercredi soir
de 17 h. à 19 h. 30
Samedi de 9 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 16 h. 30 ou sur rendez-vous

CUISINE 2001
S.à.r.l.
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, Tilleuls 1, 038/57 19 00 ou 038/57 11 45

André PERROUD
installations électriques et téléphone
Vente et réparation d'appareils électroménagers
2056 Dombresson, 038/53 20 73
Pour La Chaux-de-Fonds:
Francis Aellen, 039/28 28 62

Hôtel des Communes
RESTAURANT CUPILLARD
Les Geneveys-sur-Coffrane 038/57 13 20
Le Chinois du Val-de-Ruz
Chaque soir:
menu dégustation à Fr. 28.–
(réservation souhaitée)
Et toujours notre carte traditionnelle: menus d'affaires, cuisine de marché, salle pour banquet, 30, 80, 300 places

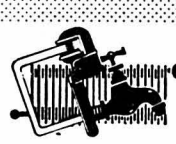

ALFRED MENTHA SA
Maîtrise fédérale
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Succursales Dombresson - Le Locle
Tél. (038) 57 11 45
Installations sanitaires
Ferblanterie - Chauffage
Conseils - Etudes - Devis
Pour toutes nouvelles constructions ou transformations

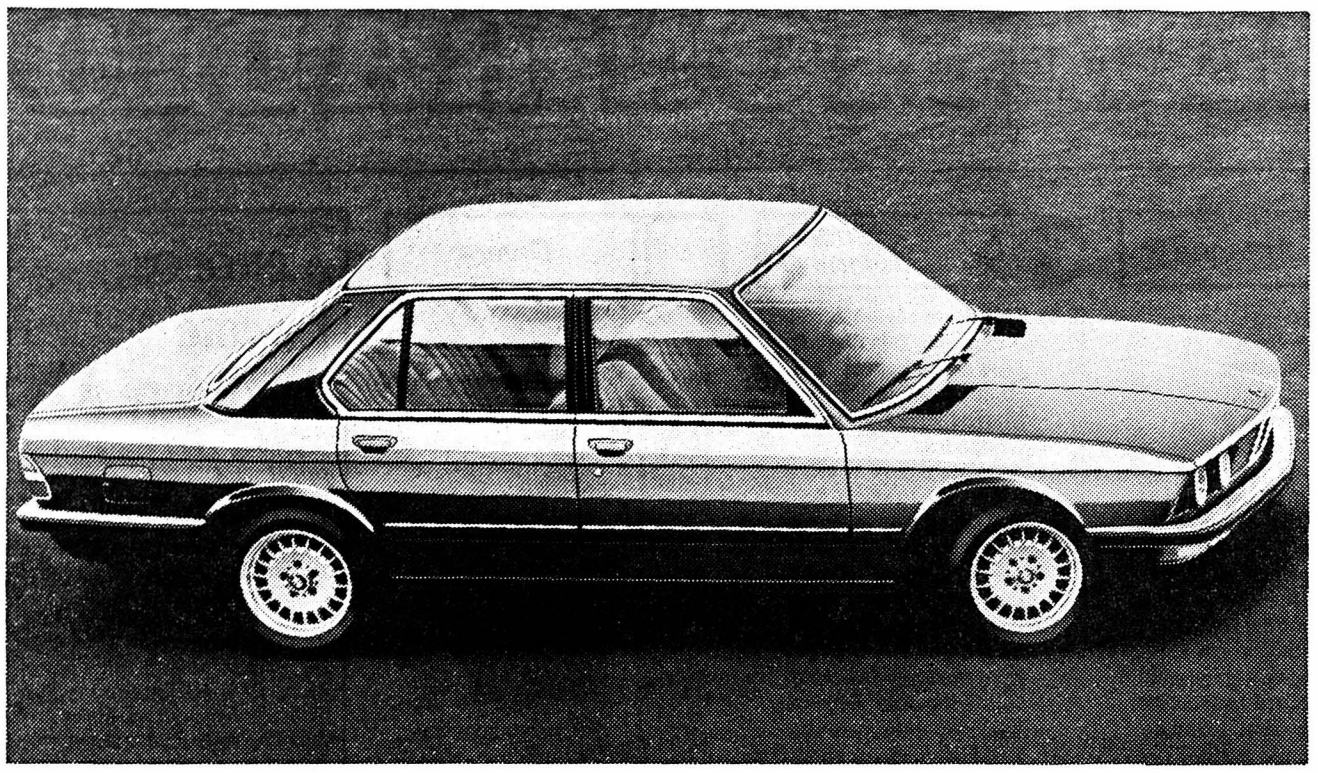

Exigez une automobile qui ait plus de substance: une BMW 528i.

Voyez, point par point, tout ce que vous perdriez en ne conduisant pas une BMW. Et avouez qu'elle est bien discrète, la BMW528i, pour renfermer tant de technique de premier ordre!
Ainsi, elle possède une injection électronique L-Jetronic, à coupure d'alimentation en décélération, une boîte à 5 vitesses (ou automatique à 4 rapports) et des indicateurs de consommation précise et de maintenance modulée, le tout voué aux économies systématiques d'énergie. En plus, elle offre un instrument de surveillance active, ainsi que, en option, un freinage antiblocage ABS et un ordinateur de bord, pour l'agrément et la sécurité, sans compter les réserves de puissance substantielles de son moteur de 2,8 l fournissant 135 kW (184 ch) DIN. Découvrez donc toute la substance de la BMW 528i, au cours d'un essai.

Option: pneus TRX sur jantes en alliage léger.

Garage – Carrosserie de la Charrière
Gérold ANDREY, La Chaux-de-Fonds
Agence officielle BMW
Charrière 24, tél. 039/28 60 55/56

90-1301

BMW (SUISSE) SA, Dielsdorf/ZH D23683

MAIGRIR POUR DE BON

Avec un programme alimentaire équilibré et varié

- 3 repas et 2 collations par jour
- le soutien du groupe
- Le programme de maintien pour rester mince

RÉUNION CHAQUE LUNDI A 18.30 A
LA CHAUX-DE-FONDS
HOTEL MOREAU
Av. Léopold-Robert 45, 1er étage

140 RÉUNIONS HEBDOMADAIRES DANS 60 VILLES

WEIGHT WATCHERS®
34, RUE DE LA SYNAGOGUE, GENÈVE ☎ 022/20 62 49

ÉCOLE MODERNE

Rue du Musée 9 - ☎ 038/24 15 15 - Neuchâtel

SECRÉTARIATS
— commercial: 3 langues
Dactylographie - Langues - Commerce
— tourisme - hôtellerie
Agences de voyages: 4 langues
— médical:
cabinets privés, hôpitaux
Programmes complets - ½ journée - partiels
Durée des cours: 3 trimestres
Niveau secondaire désiré

SECONDAIRES
Degré Moderne - Scientifique IIe, IIIe, IVe
Préparation aux écoles supérieures et professionnelles

RACCORDEMENTS
dès 3e et 4e préprofessionnelles
Préparation aux apprentissages PTT - CFF - Douanes et aux écoles paramédicales

LANGUES Cours d'adultes
Français
Allemand - Anglais - Italien

COURS DE FRANÇAIS
Programme intensif et partiel
ALLIANCE FRANÇAISE

SOIR: Langues - Orthographe
Dactylographie
LABORATOIRE DE LANGUES - VIDÉO
Plus de 22 ans d'expérience

CERTIFICAT ET DIPLÔME

Seule école privée du canton de classes secondaires

87-276

comme on fait son lit...

Chaque être humain passe plus d'un tiers de sa vie dans son lit. La qualité de votre repos se situe au niveau d'un sommier et d'un matelas. Superba a tout prévu, du plus simple au plus sophistiqué, en passant par les exigences paramédicales concrétisées par les rhumatismes, les faiblesses dorsales, l'hygiène.

Notre magasin est équipé d'un stand de démonstration complet. Profitez de vous faire conseiller en fonction de vos habitudes, de vos exigences, de votre poids.

La gamme Superba : des matelas adaptés à toutes les fatigues, à tous les poids.

Surfaces à lattes flottantes. Les lattes sont disposées dans un profil de gomme souple, silencieuse et malléuse. Une technique révolutionnaire !

La télécommande automatica est absolument sans danger. Pas de courant électrique dans le lit. Le mécanisme automatica est rapide et silencieux.

SUPERBA
Le confort sur mesure

le géant romand du meuble

Segalo

tapis·rideaux·lustrerie

PARTICIPATIONS ROMANDIE CONFORT SA CHAINE ROMANDE DE L'AMEUBLEMENT

LA CHAUX-DE-FONDS
Bd. des Eplatures 44 - 26 60 60/61

vendredi TELEVISION RADIO

Suisse romande

12.00 Midi-public
Sur la chaîne suisse italienne:
13.00 Tennis
Tournoi féminin de Lugano, quarts de finale.
13.25 La guerre des insectes
Série avec Mathieu Carrière, Patrick Chesnais, Victoria Tennant, etc.
14.20 Les petits plats dans l'écran
Les crépinettes de poulet.
14.40 A votre service
14.55 Ciao! Musicalmente
15.50 Petites annonces
16.00 Dis-moi ce que tu lis
17.00 Vespérales
Mosaïque et danse.
17.10 Flashjazz
Swiss jazz and rock.
17.55 Téléjournal
18.00 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.15 Les légendes du monde
18.40 MusiCHa
Le finaliste de la semaine.
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 Tell quel
Youri: la peur bleue d'un soldat rouge
Ancien soldat soviétique capturé par les Afghans et transféré en Suisse en 1982, Youri vit actuellement à Genève...

A 20 h 45

Le pont des soupirs

Film de Roger Burckhardt. Avec Maxence Mailfort, Laure Duthilleul, Dora Doll, Philippe Lemaire, etc.
Il est timide, Léon. Timide et coiffeur pour dames. Ce qui lui est interdit: c'est de ne pas répondre aux autoritaires sollicitations de la patronne du salon où il travaille. Donc, le soir, après les solos de brushing, à lui les soupers aux chandelles...
Notre photo: Laure Duthilleul et Maxence Mailfort. (tsr)

22.05 Téléjournal
22.20 Football
23.20 Annecy-rétro

France 1

10.30 Antiope 1
11.00 La une chez vous
11.15 Source de vie
12.00 Titres
12.02 Les enquêteurs associés
Dernier épisode.
Avec Jean Lefebvre, Maurice Bourdon, Mario Pilar, Anne Texier.
12.35 La bouteille à la mer
13.00 Le journal à la une
13.50 Les évasions célèbres
L'évasion de Casanova.
Avec Hugo Paglai, Beba Loncar, Paola Gassmann, etc.
14.45 La maison de TF1
15.25 Temps libres
Temps libre... à l'avion.
En direct d'un Airbus d'Air-France.
17.30 La chance aux chansons
18.00 La village dans les nuages
18.20 Minijournal
18.35 Cœur de diamant
19.10 Anagram
19.40 La famille Bargeot
Feuilleton proposé par Stéphane Collaro, avec Michel Fortin: Raymond Bargeot, etc.
20.00 Le journal à la une
20.30 Droit de réplique

A 20 h 45

La grande suite

Avec Roger Pierre et Jean-Marc Thibault qui interprètent: *Playmate dans la salle de bain; Le petit dernier et le parrain; La leçon de danse; Brasse pour brasseurs; Allos allègres; La guerre en dentelles.*
Invités: Marie-Paule Belle, Mylène Farmer, Rita Mitsuko, George Benson, Le grand orchestre du Splendid, Véronique Samson, Yves Lecoq.
Notre photo: Roger Pierre et Jean-Marc Thibault. (Photo Claude James/tf1)

21.55 Multifoot
Programmes variétés et divertissements présentés par Thierry Roland.
Invité: Michel Sardou.
23.25 Une dernière
23.40 C'est à lire

Antenne 2

6.45 Télématin
10.30 Antiope vidéo
12.00 Midi informations
Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Des lauriers pour Lila
Série en 26 épisodes avec Maurice Auzel, Pierre Danny, Brigitte Ariel, etc.
Deux meurtres identiques ont été commis, l'un à Liège, l'autre à Hambourg. Le nom des victimes n'est pas inconnu du chauffeur de poids lourd Jacques Tirane, mais où et quand en a-t-il entendu parler?
13.45 Aujourd'hui la vie
Histoires de famille.
14.50 Theodor Chindler
15.50 La télévision des téléspectafeurs
16.05 L'histoire en question
Clémenceau le Tigre.
17.20 Itinéraires
Musique au Japon: Koe.
17.45 Récré A 2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Le journal
20.30 D'accord, pas d'accord

A 20 h 35

Châteauvallon

Avec Chantal Nobel, Raymond Pellegrin, Luc Mérenda.
Notre photo: Jacqueline Noël, Sylvia Zerbib, Luc Mérenda. (a2)

21.35 Apostrophes
Thème: les journalistes.
Avec Jacques Abouchar, Jean-Pierre Barou, Jacques Chancel, Michel Parbot, Christophe de Ponfilly, Claude Sarraute, Bernard Voyenne.
23.50 Edition de la nuit
23.00 Petit à petit
Afrique sur Seine.
Les savoureuses tribulations parisiennes de deux hommes d'affaires nigériens.
Durée: 73 minutes.

France régions 3

16.40 Télévision régionale
19.55 Il était une fois l'homme
20.05 Jeux de 20 heures
Avec Christian Mousset, Marie-Pierre Casey, M. Cremades.
20.35 Associés contre le crime
«Agatha Christie.» Avec Francesca Annis, James Warwick, Lindsey Baxter.
Lois Hargreaves vit dans une maison isolée, en compagnie de deux parents: Dennis, un jeune propre à rien, Miss Logan et une vieille servante, Hannah. Un jour, après avoir dégusté de délicieux chocolats qu'on lui avait envoyés et dont elle raffole, Lois tombe malade et avec elle deux autres personnes. Ayant analysé les chocolats, le docteur déclare qu'il s'y trouve de l'arsenic...
21.25 Vendredi
Face à la 3
Invité: Alain Carignon, maire de Grenoble, secrétaire national du RPR.
22.40 Soir 3
23.00 Décibels de nuit

A 23 h 45

Prélude à la nuit

Yves Rault, piano: *Variations sur un thème de Paganini,* Brahms.
Notre photo: Yves Rault. (Photo A. Auboiroux/fr3)

Demain à la TV romande

11.00 Octo-puce
11.30 Tell quel
12.00 Midi-public
Sur la chaîne suisse italienne:
13.00 Tennis
13.25 Le temps de l'aventure
13.50 Volpone, film
15.20 Temps présent
16.20 Juke Box Heroes
17.40 Cette terre si fragile
19.20 Franc-parler
20.05 Starsky et Hutch
21.00 La grande chance
22.50 Trois heures dix pour Yuma, film

Divers

Suisse italienne

13.00 Tennis
16.35 A la recherche du pharaon Ekhanton
17.45 TSI jeunesse
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 Cagney et Lacey
21.25 Centro
22.25 Téléjournal
22.35 Vendredi-sport
Téléjournal

Suisse alémanique

9.00 TV scolaire
14.00 Les reprises
15.40 Benny Hill
16.10 Téléjournal
16.15 Stichwort
17.00 Fernohr
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Rummelplatz-Geschichten
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal-Sport
20.05 Chumm und lueg
21.00 Hommes, science, technique
La grammaire du comportement humain.
21.50 Téléjournal
22.00 Sport
22.45 Son of Frankenstein
0.20 Bulletin-Télétexte

Allemagne 1

15.00 Racines
16.00 Téléjournal
16.10 La rue est à tout le monde
16.20 Prune des Bois
17.45 So sind Kinder
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Rauhes Land
21.45 Plusminus
22.30 Le fait du jour
23.00 Panorama sportif
23.25 Joachim Fuchsberger reçoit
0.10 PS
1.20 Téléjournal

Allemagne 2

13.20 Tennis
16.30 Loisirs
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.45 Western von gestern
18.20 C'étaient des «tubes»
19.00 Informations
19.30 Journal de l'étranger
20.15 Ein Fall für zwei
21.15 Conseils de la police
21.45 Journal du soir
22.05 Aspects
22.50 Die Profis
23.40 Des Todesfoto
1.00 Bonne nuit en musique
1.05 Informations

Allemagne 3

18.00 Unter einem Himmel, James, der Seemann
18.30 Telekolleg
19.00 Programmes régionaux
19.25 Informations
19.30 Formule 1
20.15 Sonde
21.00 Tourisme
21.15 Le tiers monde
21.45 Echange de propos
22.30 Captain Paris

À PROPOS

La cote de «Récré A2»

«Récré A2»! Comment se fait-il que cette émission, destinée aux 6-12 ans, dure tous les jours, avec deux tranches plus grandes le dimanche matin et le mercredi après-midi?

Au menu de «Récré A2», nous retrouvons Dorothée la présentatrice de l'émission, la joyeuse «bande des Schtroumpfs», «Latulu et Lireli», cette brève séquence bien conçue pour inviter les jeunes téléspectateurs à la lecture. Nous y rencontrons également «Terre des bêtes», le petit documentaire de la faune et de la nature, ainsi que «Télé Chat», «Candy» pour ce qui est du dimanche, les «Cités d'or» et tant d'autres thèmes encore qui initient à la fois à la géographie ou aux coutumes de peuples lointains.

«Récré A2» plaît aux enfants. L'émission permet d'adoucir les grisailles du temps et de susciter chez les jeunes téléspectateurs l'imagination dont ils raffolent. L'émission est plaisante et Dorothée a vraiment la cote chez les petits, à cause sans doute de sa douceur et de son humour. En revanche, Dorothée ne convient plus du tout comme animatrice de variétés pour adultes. Bonne aussi l'idée d'introduire l'émission par une vieille chanson française judicieusement mise en scène dans un décor adéquat.

Quant au feuilleton hebdomadaire «Candy», nous pouvons constater constater que les valeurs traditionnelles sont largement conservées. Une réserve toutefois: la série, comme tout feuilleton d'ailleurs, engendre une dépendance. Dommage! Si nous voulons éduquer l'enfant à devenir responsable des images qu'il consomme, il est particulièrement difficile à cet âge de le raisonner lorsqu'il manque un épisode, ce qui le frustre forcément. A ce propos, la TV romande offre aux jeunes enfants des séries indépendantes les unes des autres; une telle préoccupation demeure louable, reconnaissons-le!

Devant le petit écran, les jeunes téléspectateurs se comportent comme des éponges... ils risquent d'avaler n'importe quoi, d'où la responsabilité au plus haut niveau dans le choix des programmes qui leur sont destinés. Les admirateurs et inconditionnels de «Récré A2» retrouvent chaque jour la même fraîcheur, la même spontanéité, la même imagination, trois qualités qui font de cette émission une réussite incontestée et incontestable.

Simone Bouillaud

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30, 17 h 30, 18 h 30 et 22 h 30. 9 h 05, 5 sur 5; 13 h 15, Interactif; 17 h 05, Première édition: Henri Guillemin; 19 h 05, Simple comme bonsoir; 20 h 02, Longue vie! sur ultra-courte; 20 h 30, Jusqu'aux oreilles; 22 h 40, Relax; Paroles de nuit: *Une soirée,* de Guy de Maupassant; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2

9 h 05, Séquences; 11 h, Idées et rencontres; 12 h 02, Magazine musical; 13 h 30, Un sucre ou pas du tout? 14 h 05, Suisse-musique; 16 h, Silhouette; 16 h 30, Cadences 16/30; 17 h 30, Magazine 85; 18 h 30, Jazz-thèmes; 20 h 02, Le concert du vendredi, par l'Orchestre de chambre de Lausanne; Postlude; 22 h 40, Démarge; 0 h 05, Le concert de minuit; 2 h 30, Couleur 3.

Suisse alémanique

9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; Touristorama; 12 h 30, Journal de midi; 14 h, Mosaïque; 14 h 30, Le coin musical; 15 h, Lecture; 15 h, Disques pour les malades; 16 h 30, Club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; So tönt's z Bärn; 20 h, Théâtre: *De Döktu: Truurig aber wohr,* pièce radiophonique; 21 h, Sport; 22 h 15, Express de nuit; 2 h, Club de nuit.

France musique

9 h 08, Luciano Berio; 12 h 30, Les Provinciales; 14 h 02, Repères contemporains; 14 h 30, Les enfants d'Orphée; 15 h, Verveine-Scotch; 17 h, Histoire de la musique; 18 h 02, Les chants de la terre; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui; 19 h 15, Les muses en dialogues; 20 h 04, Les sonates de Scarlatti; 20 h 30, Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart: *Symphonie en la mineur,* Mahler.

«Tell Quel»:

Youri... la peur bleue d'un soldat rouge

TSR, ce soir, à 20 h. 10

Youri Povarnitzine n'est pas un soldat soviétique comme les autres. Ce déserteur de l'Armée Rouge, capturé par les Afghans, a été l'un des premiers prisonniers transférés en Suisse grâce aux démarches de la Croix-Rouge Internationale. Arrivé en Suisse le 28 mai 1982, Youri Povarnitzine a passé la majeure partie de son temps d'internement – deux ans – à Zugerberg. Depuis juin 1984, Youri vit à Genève. Il travaille actuellement dans une entreprise de carrelage. Le 4 septembre de l'année dernière, Youri a déposé une demande d'asile. Le 8 février 1985, la réponse est venue – négative. Un déserteur ne peut prétendre au statut de réfugié politique. Youri a fait recours. En attendant la décision définitive de Berne, ce jeune homme de 23 ans essaie de vivre normalement. Mais il a peur. Car il sait qu'un permis B ne lui assurera pas une protection suffisante et durable, à lui qui craint par-dessus tout d'être un jour forcé de rentrer en URSS. L'avenir de Youri est dans les mains des autorités suisses. (sp)

Ces merveilleux Carpentier toujours jeunes

TF1, ce soir à 20 h. 45

Il fut un temps où Maritie et Gilbert Carpentier avaient à la télévision leur émission de variétés hebdomadaire un peu comme aujourd'hui Michel Drucker sur la deux. Certains (jalousie sans doute) s'en plaignaient. Mais la plupart des téléspectateurs, chez lesquels ils déclenchaient un énorme indice d'écoute, eux, étaient tout simplement ravis.

Mais, comme toutes les émissions de qualité, les émissions des Carpentier coûtent cher et le fameux couple a vu petit à petit ses budgets rétrécir comme des peaux de chagrin. Il faut en effet savoir que sur les énormes sommes qui entrent dans les caisses de la télé quatre-vingts pour cent environ sont consacrées à l'administration et vingt pour cent seulement à la production, alors qu'il y a vingt ans, la rapport était exactement inverse.

Aussi, aujourd'hui, on peut le dire: on ne voit plus assez les Carpentier. Ces époux qui travaillent ensemble depuis un quart de siècle ont d'ailleurs été contraints de concevoir des spectacles de variétés en décors naturels pour faire des économies. Et, comme ils ont l'un et l'autre une nature heureuse et toujours jeune, ils trouvent encore là une occasion de se féliciter.

«Pour notre émission «La grande suite», disent-ils nous avons tourné dans le cadre du Nova Park le plus récent des palaces parisiens pour milliardaires. Nous y sommes merveilleusement accueillis et, depuis que nous tournons en décor naturel, nous avons renouvelé le style de nos variétés.

»Ici, ajoutent-ils, nous bénéficions d'un cadre somptueux avec piscine, salons, rocailles et jardins. Cela nous donne la possibilité de varier les enchaînements».

S'il y a dans «La grande suite» des artistes de talent comme Marie-Paule Belle, Véronique Sanson, Georges Benson, Yves Lecocq ou Rita Mitsouko, on notera que les deux «stars» de l'émission sont Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, qui nous offriront quatre sketches inédits. Les deux comiques n'étaient pas passés en «tandem» à la télévision dans une émission de variétés depuis fort longtemps:

«La dernière fois, précise Roger Pierre, c'était il y a exactement dix ans et déjà dans une émission de Gilbert et Maritie intitulée «Z'heureux rois z'Henris».

De part et d'autre on tient énormément à cette fidélité.

«Ce sont nos plus vieux amis dans le métier, précise Maritie. C'est en effet avec eux que nous avons fait voici vingt-quatre ans notre première émission à la télévision. «La grande farandole».

Bien qu'ils aient fait l'an passé leurs «derniers adieux» sur une scène parisienne, Roger et Jean-Marc ont à nouveau des projets en commun, notamment une grande émission de télé qui devrait s'appeler «Toi, moi et nous».

(ap)